

BANK OF AFRICA



Document de référence relatif à l'exercice 2021

Enregistrement de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC en date du 16/06/2022 sous la référence EN/EM/009/2022.

Le présent document de référence ne peut servir de base pour effectuer du démarchage ou pour la collecte des ordres dans le cadre d'une opération financière que s'il fait partie d'un prospectus dument visé par l'AMMC.

Mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de certificats de dépôt

A la date d'enregistrement du présent document de référence, la mise à jour du dossier d'information relatif au programme d'émission de certificats de dépôt est composée :

- du présent document de référence ;
- de la note relative au programme de certificats de dépôt enregistrée par l'AMMC en date du 16/01/2020, sous la référence EN/EM/001/2020 et disponible sur le lien suivant :

https://www.ammc.ma/sites/default/files/Note_CD_%20BMCE_Bank_001_2020.pdf

AVERTISSEMENT

Le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC. L'enregistrement du document de référence n'implique pas authentification des informations présentées. Il a été effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée.

L'attention du public est attirée sur le fait que le présent document de référence ne peut servir de base pour le démarchage financier ou la collecte d'ordres de participation à une opération financière s'il ne fait pas partie d'un prospectus visé par l'AMMC.

Le présent document de référence peut faire l'objet d'actualisations ou de rectifications. Les utilisateurs de ce document de référence sont appelés à s'assurer de disposer, le cas échéant, desdites actualisations

ABREVIATIONS

AFH	African Financial Holding
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
ALCO	AssetLiabilityCommittee
ALM	AssetLiability Management
AMMC	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
BAM	Bank Al-Maghrib
BBI	BANK OF AFRICA International Plc
BCP	Banque Centrale Populaire
BDM	Banque de Développement du Mali
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BES VIDA	Banco Espirito Santo VIDA (filiale à 100% de Banco Espirito Santo)
BHB	Banque de l'Habitat du Bénin
BMCD	Banque Malienne de Crédit et de Dépôts
BFCM	Banque Fédérative Du Crédit Mutuel
BMCI	Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie
BNR	Bénéfice Net Réel
BPA	Bénéfice par action
BVC	Bourse des Valeurs de Casablanca
BOA	Bank Of Africa
CA	Chiffre d'Affaires
CACI	Comité d'Audit et de Contrôle Interne
CES	Créances en souffrance
CAM	Caja De Ahorros Del Mediterraneo
CID	Conseil Ingénierie et Développement
CCA	Comptes courants d'associés
CDM	Crédit du Maroc
CEB	Charges d'Exploitation Bancaire
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CIMR	Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite
CSIS	Center for Strategic International Studies
CTM	Compagnie de Transport Marocaine
DAB	Distributeur Automatique de Billets
DAT	Dépôts à Terme
DPA	Dividende par action
ESFG	Espirito Santo Financial Group
EUR	Monnaie unique européenne
ESI	Espirito Santo International
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FCP	Fonds Commun de Placement
FMI	Fonds Monétaire International
GAB	Guichet Automatique Bancaire

GBP	Livre sterling - Royaume Uni
GDR	Global DepositaryReceipts
GNS	Global Network System
GPBM	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
IG	Intégration Globale
IPE	Impression Presse Edition
ITB	Institut Technique de Banque
IR	Impôt sur le revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
K	Millier
LCN	Lettre de Change Normalisée
LCB	La Congolaise de Banque
M	Million
MAD	Dirham Marocain
MAMDA	Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances
MCMA	Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurances
Md	Milliard
MEE	Mise en Equivalence
MRE	Marocain Résident à l'Étranger
MSIM	Morgan Stanley Investment Management
Nb	Nombre
ND	Non disponible
NPL	Non PerformingLoans
OPCVM	Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
OPV	Offre Publique de Vente
Pb	Point de base
PEB	Produits d'Exploitation Bancaire
PNB	Produit Net Bancaire
RBE	Résultat Brut d'Exploitation
RMA	Royale Marocaine d'Assurances
RMI	Radio Méditerranée Internationale
RNPG	Résultat Net Part du Groupe
RoE	Return On Equity
SCR	Société Centrale de Réassurance
SFCM	Société Financière Crédit du Maghreb
SFI	Société Financière Internationale
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
TCN	Titres de Créances Négociables
TMT	Télécommunications, Média & Technologies
TOS	Tanger Offshore
UBP	Union Bancaire Privée
USD	Dollar américain

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT	2
ABREVIATIONS	3
SOMMAIRE	5
PARTIE I : ATTESTATIONS ET COORDONNÉES	6
I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BANK OF AFRICA	7
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES	8
III. L'ORGANISME CONSEIL	10
IV. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE	11
V. AGENCES DE NOTATION	11
PARTIE II : PRÉSENTATION DE BANK OF AFRICA	12
I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL	13
II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE L'EMETTEUR	14
III. NEGOCIABILITE DES TITRES DE CAPITAL	22
IV. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	24
V. ENDETTEMENT	25
VI. NOTATION (EXTRAITS TRADUITS)	31
VII. GOUVERNANCE DE BANK OF AFRICA	37
VIII. ORGANES DE DIRECTION	64
IX. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	64
PARTIE III : ACTIVITÉ DE BANK OF AFRICA	84
I. HISTORIQUE DE BANK OF AFRICA	85
II. APPARTENANCE DE BANK OF AFRICA A O CAPITAL GROUP	91
III. FILIALES DE BANK OF AFRICA	103
IV. SECTEUR BANCAIRE	161
V. ACTIVITE DE BANK OF AFRICA	172
VI. DEMARCHE RSE	177
VII. LA GOUVERNANCE ESG AU NIVEAU DU GROUPE BANK OF AFRICA	181
VIII. FINANCE DURABLE ET INCLUSIVE	182
IX. L'EXTENSION DE LA GOUVERNANCE FONDEE SUR LES RISQUES SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX	185
X. LA FONDATION BMCE BANK A TRAVERS SES 8 AXES STRATEGIQUES	186
XI. LA FONDATION BMCE BANK, VECTEUR DE L'ENGAGEMENT SOCIETAL ET ENVIRONNEMENTAL DE BANK OF AFRICA ..	187
XII. UNE PERFORMANCE DD RSE RECONNUE	190
XIII. IMPACT ECONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE	191
XIV. ACTIONS CORRECTIVES	191
XV. CAPITAL HUMAIN	191
XVI. STRATEGIE D'INVESTISSEMENT	201
XVII. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT	203
XVIII. MOYENS INFORMATIQUES ET ORGANISATION	207
PARTIE IV: SITUATION FINANCIÈRE DE BANK OF AFRICA - COMPTES CONSOLIDÉS IFRS 2019-2021	210
I. INFORMATIONS FINANCIERES CONSOLIDEES ENTRE 2019 ET 2021	211
II. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES IFRS	232
III. PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS L'ELABORATION DES COMPTES 2021	237
IV. ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE IFRS	238
V. ANALYSE DU BILAN CONSOLIDE IFRS	256
PARTIE V : PRESENTATION DES COMPTES TRIMESTRIELS DE BOA AU 31/03/2022 (NON	272
AUDITES)	272
PARTIE VI : PERSPECTIVES	279
I. PERSPECTIVES DE CROISSANCE DE LA BANQUE	280
PARTIE VII : FAITS EXCEPTIONNELS	281
PARTIE VIII : LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES	283
PARTIE IX : FACTEURS DE RISQUES	285
I. RISQUES AFFECTES À LA BANQUE ET À SON SECTEUR	286
PARTIE X : ANNEXES	299

PARTIE I : ATTESTATIONS ET COORDONNÉES

I. Le Président du Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA**1. Identité**

Dénomination ou raison sociale :	BANK OF AFRICA
Représentant légal :	Othman BENJELLOUN
Fonction :	Président Directeur Général
Adresse :	140 avenue Hassan II
Téléphone :	05 22 49 80 05
Télécopie :	05 22 22 01 23
E-mail :	nechcherki@bankofafrica.ma

Objet : Document de référence relatif à l'exercice 2021

Le Président du conseil d'administration atteste que les données du présent document de référence dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires au public pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de BANK OF AFRICA. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Casablanca, le 14/06/2022

Othman BENJELLOUN
Président Directeur Général, BANK OF AFRICA

II. Les Commissaires aux Comptes

1. Identité des commissaires aux comptes

Dénomination ou raison sociale :	BDO Audit, Tax & Advisory
Représenté par / signataire :	Mostafa FRAIHA
Fonction :	Associé
Adresse :	23, rue Brahim Lemtouni - Quartier Oasis 20410 - Casablanca - Maroc
Téléphone :	05 37 63 37 02
Télécopie :	05 37 63 37 11
E-mail :	
Date du premier exercice soumis au contrôle	2020
Date de renouvellement du mandat	-
Date d'expiration du mandat	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2022
Dénomination ou raison sociale :	FIDAROC GRANT THORNTON
Représenté par / signataire :	Faïçal MEKOUAR
Fonction :	Associé
Adresse :	7 Boulevard Driss Slaoui, Casablanca -20160
Téléphone :	05 22 54 48 00
Télécopie :	05 22 54 23 21
E-mail :	faical.mekouar@ma.get.com
Date du premier exercice soumis au contrôle	2008
Date du début de dernier mandat	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2019
Date d'expiration du mandat	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2022

Il est à noter que Fidaroc Grant Thornton occupaient la fonction de commissaires aux comptes de Bank Of Africa sur la période [2008-2016] et a été mandaté pour un nouveau mandat de 3 ans, lors de l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2019 pour la période [2020 ; 2022].

Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux états de synthèse sociaux et consolidés en norme IFRS de BANK OF AFRICA pour les exercices clos au 31 décembre 2019, 2020 et 2021

Objet : Document de référence relatif à l'exercice 2021

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent document de référence en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec :

- Les états de synthèse annuels sociaux tels qu'audités par les soins des co-commissaires aux comptes KPMG et Ernst & Young au titre de l'exercice clos au 31/12/19 et par nos soins au titre des exercices clos au 31/12/20 et au 31/12/21.
- Les états de synthèse annuels consolidés en normes IFRS tels qu'audités par les soins des co-commissaires aux comptes KPMG et Ernst & Young au titre de l'exercice clos au 31/12/19 et par nos soins au titre des exercices clos au 31/12/20 et au 31/12/21.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières fournies dans le présent document de référence, avec les états de synthèse précités.

Casablanca, le 14/06/2022

BDO Audit, Tax & Advisory
Mostafa FRAIHA

FIDAROC GRANT THORNTON
Faïçal MEKOUAR

III. L'Organisme Conseil

1. Identité du conseiller financier

Dénomination ou raison sociale :	BMCE Capital Conseil
Représentant légal :	Mehdi Jalil DRAFATE
Fonction :	Président du directoire
Adresse :	63, Boulevard Moulay Youssef - 20000 Casablanca
Téléphone :	05 22 42 91 00
Télécopie :	05 22 43 00 21
E-mail :	mj.drafate@bmcek.co.ma

2. Attestation

Objet : Document de référence relatif à l'exercice 2021

Le présent document de référence a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier de BANK OF AFRICA à travers :

- Les requêtes d'informations et d'éléments de compréhension auprès de la Direction Générale de BANK OF AFRICA ;
- L'analyse des comptes sociaux (2019–2021) et consolidé en normes IFRS (2019-2021), les rapports de gestion 2019, 2020 et 2021 ainsi que la lecture des procès-verbaux des organes d'administration et des assemblées générales ordinaires et extraordinaires de BANK OF AFRICA tenues en 2019, 2020 et 2021 et l'exercice en cours jusqu'à la date de l'enregistrement, les comptes agrégés de BANK OF AFRICA (2019-2021) et le rapport financier annuel au titre de l'exercice 2021 ;
- L'analyse des comptes sociaux et consolidés IFRS au 31 mars 2021 et au 31 mars 2022 ;
- L'analyse des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés relatifs aux exercices clos au 31/12/2019, 2020, 2021 ;
- Les rapports spéciaux des Commissaires aux Comptes relatifs aux conventions réglementées des exercices 2019, 2020 et 2021 ;
- Les rapports et statistiques du GPBM pour les exercices 2019, 2020 et 2021 ;
- Les principales caractéristiques du métier des établissements bancaires.

A notre connaissance, le document de référence contient toutes les informations nécessaires au public pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de BANK OF AFRICA. Il ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

BMCE Capital Conseil est une filiale à 100% du groupe BANK OF AFRICA. Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Casablanca, le 14/06/2022

BMCE Capital Conseil
Mehdi Jalil DRAFATE
Président du Directoire

IV. Le Responsable de l'Information et de la Communication Financière

Pour toute information et communication financière, prière de contacter :

Nom et prénom	Brahim BENJELLOUN TOUIMI
Fonction :	Administrateur Directeur Général Délégué
Adresse :	140 avenue Hassan II
Adresse électronique :	bbenjelloun@bankofafrica.ma
Téléphone :	05 22 49 80 11 / 12
Télécopie :	05 22 26 49 65

V. Agences de notation

Agence	MOODY'S INVESTORS SERVICE
Adresse :	Kanika Business Centre, 319, 28th October Avenue, PO Box 53205
Adresse électronique :	olivier.panis@moodys.com
Téléphone :	0097142 37 95 33
Télécopie :	-

Agence	FITCH RATINGS LIMITED
Adresse :	30 North Colonnade
Adresse électronique :	ramy.habibialaoui@fitchratings.com
Téléphone :	+44 (0) 203 530 1464
Télécopie :	+44 (0) 203 530 2538

Agence	VIGEO EIRIS
Adresse :	Technopark - Route de Nouacer, Office 601 - Casablanca - Morocco
Adresse électronique :	khadija.hammouda@vigeo-eiris.com
Téléphone :	+212 5 22 87 14 77
Télécopie :	+212 5 22 87 47 27

PARTIE II : PRÉSENTATION DE BANK OF AFRICA

I. Renseignements à Caractère Général

Dénomination sociale :	'BANK OF AFRICA' par abréviation "BOA'
Siège social :	140, avenue Hassan II, Casablanca.
Téléphone :	05 22 49 80 04/03
Télécopie :	05 22 26 49 65
Site Web :	www.bankofafrica.ma
Forme juridique :	Société Anonyme à Conseil d'Administration.
Date de constitution :	31 août 1959.
Durée de vie :	99 ans.
Numéro d'Inscription au Registre de Commerce :	27 129 Casablanca
Exercice social :	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social : (Article 3 des statuts)	BANK OF AFRICA a pour objet, dans le cadre du Dahir n° 1-14-193 du 1^{er} rabii I 1436 portant promulgation de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés: ▪ d'effectuer toutes opérations de banque, de change, de trésorerie, d'aval, d'acceptation, d'escompte, de réescompte, de découvert en compte courant et toute forme de crédit à court, moyen et long termes ; contracter tous emprunts, tous engagements en toutes monnaies ; acheter, vendre ou céder tous biens mobiliers ou immobiliers ; pratiquer toutes opérations de transit ou de commissions, de commerce de métaux précieux ; ▪ d'effectuer tous placements, souscriptions, achats et ventes en bourse ou autrement, au comptant ou à terme de titres et d'effets de toutes mesures ; ▪ de prendre, de détenir et de gérer des participations dans toutes entreprises bancaires financières, immobilières, industrielles et commerciales pour elle-même ou pour le compte de tiers ; ▪ et plus généralement, d'effectuer toutes opérations bancaires, financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social.
Capital social au 30/04/2022	MAD 2 056 066 480 composé de 205 606 648 actions d'une valeur nominale de MAD 10.
Documents juridiques :	Les documents juridiques de la société et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de BANK OF AFRICA.
Liste des textes législatifs applicables :	De par sa forme juridique, BANK OF AFRICA est régie par le droit marocain et la loi N° 17-95 telle que modifiée et complétée; De par son activité, BANK OF AFRICA est régie par Dahir n° 1-14-193 du 1^{er} rabii I 1436 portant promulgation de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés (loi bancaire) ; De par la cotation de ses actions sur la Bourse de Casablanca ainsi que par ses émissions obligataires et son programme d'émission de certificats de dépôts, BANK OF AFRICA est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment :

- Le Dahir portant loi n°19-14 relative à la bourse des valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier ;
- Le règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°2208-19 du 3 juillet 2019 ;
- La loi n° 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne ;
- La loi 43-12 relative à l'AMMC ;
- Le règlement général de l'AMMC approuvé par l'arrêté du ministre de l'économie des finances n° 2169-16 ;
- Les circulaires de l'AMMC ;
- le Dahir 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables et l'arrêté du ministère des finances et des investissements extérieurs n° 2560-95 du 09 octobre 1995 relatif au titre de créances négociables ;
- le Dahir n°1-96-246 du 09 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création du dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs, modifié et complété ;
- le Règlement Général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932- 98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ;
- le Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain, telle que modifiée et complétée.

Régime fiscal : BANK OF AFRICA est soumise, en tant qu'établissement de crédit, à l'impôt sur les sociétés (37%) et à la TVA (10%).

Tribunal compétent en cas de litige : Tribunal de Commerce de Casablanca.

II. Renseignements sur le capital de l'émetteur

1. Composition du capital

Au 30/04/2022, BANK OF AFRICA est doté d'un capital social de MAD 2 056 066 480, composé de 205 606 648 titres d'une valeur nominale de MAD 10, entièrement libéré, de même catégorie et jouissant des mêmes droits.

Il convient de rappeler, qu'en date du 22 septembre 2008, BANK OF AFRICA avait procédé au split de son action, ramenant sa valeur nominale à MAD 10 contre MAD 100 précédemment et ce, conformément aux dispositions de la loi 20-05 modifiant et complétant la loi n°17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes.

2. Historique du capital

Tableau 1 Evolution du capital social

Date	Nature de l'opération	Capital avant opération (en MAD)	Nombre d'actions émises	Montant de l'augmentation valeur (en MAD)	Capital après opération (en MAD)	VN (en MAD)	Prix d'émission (en MAD)
1992	Attribution d'actions gratuites	750 000 000	750 000	75 000 000	825 000 000	100	NA
1992	Souscription en numéraire	825 000 000	1 750 000	175 000 000	1 000 000 000	100	200,00
1996	Attribution d'actions gratuites	1 000 000 000	2 857 142	285 714 200	1 285 714 200	100	NA
1996	Souscription réservée aux institutionnels étrangers	1 285 714 200	1 369 394	136 939 400	1 422 653 600	100	330,00
1996	Souscription réservée aux institutionnels étrangers	1 422 653 600	205 409	20 540 900	1 443 194 500	100	330,00
2000	Attribution d'actions gratuites	1 443 194 500	1 443 194	144 319 400	1 587 513 900	100	NA
2008	Split de l'action	1 587 513 900	158 751 390	-	1 587 513 900	passage de 100 à 10	NA
2010	Augmentation de capital réservée à la BFCM	1 587 513 900	10 712 000	107 120 000	1 694 633 900	10	235,00
2010	Augmentation de capital réservée au personnel	1 694 633 900	2 500 000	25 000 000	1 719 633 900	10	200,00
2012	Augmentation de capital réservée aux actionnaires de référence	1 719 633 900	7 500 000	75 000 000	1 794 633 900	10	200,00
2019	Augmentation de capital par conversion optionnelle en actions des dividendes	1 794 633 900	4 083 101	40 831 010	1 835 464 910	10	180,00
2019	Augmentation de capital par apport en numéraire	1 794 633 900	5 550 414	55 504 140	1 850 138 040	10	180,00
2019	Augmentation de capital réservée à BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT Group PLC	1 890 969 050	10 723 555	107 235 550	1 998 204 600	10	180,00
2020	Augmentation de capital par conversion optionnelle en actions des dividendes	1 998 204 600	5 786 188	57 861 880	2 056 066 480	10	137

Source : Bank of Africa

L'attribution d'actions gratuites par incorporation de réserves, ayant porté le capital social à MAD 1 587 513 900, a été décidé par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 13 juin 2000.

En 2010, BANK OF AFRICA a procédé à un renforcement de ses fonds propres à travers :

- Une augmentation de capital réservée à la BFCM pour un montant de MAD 2,5 milliards en octobre 2010 ;
- Et, une augmentation de capital réservée au personnel du Groupe pour un montant de MAD 500 millions en décembre 2010.

En 2012, BANK Of Africa a opéré une augmentation de capital réservée aux actionnaires de référence du Groupe et ce pour un montant de MAD 1,5 milliards.

En 2019, BANK Of Africa a opéré une augmentation de capital en deux tranches portant sur une conversion optionnelle en actions des dividendes de l'exercice 2018 et un apport en numéraire par appel public à l'épargne

avec maintien des droits préférentiels de souscription des actionnaires pour un montant global de 1 734 032 700 MAD.

En 2019, BANK OF AFRICA a réalisé une augmentation de capital réservée à BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT GROUP PLC pour un montant de MAD 1,9 milliards.

En 2020, BANK OF AFRICA a réalisé une augmentation de capital portant sur une conversion optionnelle totale ou partielle en actions des dividendes de l'exercice 2019 pour un montant global de MAD 792 707 756.

En 2021, BANK OF AFRICA a clôturé avec succès, le placement relatif à l'émission d'obligations subordonnées perpétuelles avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation du paiement des coupons de BANK OF AFRICA d'un montant global de 1 000 000 000 MAD.

3. Evolution de la structure d'actionnariat

Dans le cadre de la consolidation de son actionnariat et de sa stratégie de s'ériger en Banque des Réseaux d'alliances internationales, BANK Of Africa a conclu, en 2004, un accord de partenariat avec le Crédit Industriel et Commercial - CIC, filiale du Groupe Crédit Mutuel – France avec une prise de participation de 10% du capital de Bank Of AFRICA.

S'appuyant sur une convergence des orientations stratégiques des deux banques, le partenariat conclu sert les ambitions de développement régional de BANK Of Africa et du CIC. Il devrait également dynamiser leur positionnement sur le continent africain, en particulier au Maghreb, en leur permettant de saisir les opportunités offertes par l'ouverture croissante des marchés algérien, tunisien, libyen et mauritanien sur de nouvelles zones de libre-échange.

Par ailleurs, Morgan Stanley Investment Management - MSIM -, a acquis sur le marché boursier 3%¹ du Capital de BANK Of Africa en septembre 2004. Morgan Stanley Investment Management est la division de gestion d'actifs de Morgan Stanley & Co, firme multinationale au service d'une clientèle mondiale institutionnelle tels que les gouvernements et sociétés, les caisses de retraite et fonds de pension, les fondations ainsi que la clientèle patrimoniale.

En 2005, et au vu du succès de l'opération d'intéressement du personnel réalisée en février 2003, et dans le cadre de sa politique d'encouragement de l'actionnariat des salariés et de renforcement de l'appartenance des membres du personnel au Groupe BANK OF AFRICA, La Banque a mis en place un nouveau Programme de Participation de Capital². Ce dernier portait sur 628 841 actions BANK OF AFRICA, représentant 3,96% du capital. Au 28 mai 2007, les salariés de la Banque ont eu la possibilité de céder un tiers de leurs participations au cours de MAD 2 750 (avant split de l'action).

En date du 19 avril 2007, la Caja De Ahorros Del Mediterráneo -CAM- rejoint le tour de table de BANK Of Africa à hauteur de 5%. Cette nouvelle alliance constitue un véritable partenariat industriel (i) dans le domaine de l'immobilier au Maroc, (ii) en faveur des Marocains Résidant en Espagne (iii) dans les métiers de Banque d'Affaires et de l'International, (iv) dans le domaine de la coopération technique et (v) en matière sociétale.

Le 26 mars 2008, BANK Of Africa a cédé 5% de parts supplémentaires de son capital au profit du Groupe français Crédit Mutuel au prix unitaire de MAD 3 000 (avant split de l'action). Cette nouvelle acquisition porte ainsi la participation du CIC dans le capital BANK OF AFRICA à 15%.

Par ailleurs, dans le cadre d'un reclassement de ses actifs et participations, CIC a opéré en date du 30 décembre 2008 un transfert de l'intégralité de sa participation dans BANK Of Africa au profit de son actionnaire majoritaire, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel -BFCM-.

Le 5 février 2009, le Groupe CIC a procédé à l'acquisition à travers la BFCM de 4,9% de parts supplémentaires de capital de Bank Of Africa, soit au total plus de 7,7 millions d'actions au prix unitaire de MAD 290 dirhams (après split de l'action). Ainsi, sa participation dans le capital de BANK OF AFRICA est passée de 15,05% à 19,9%.

Le 22 mars 2010, BANK Of Africa a cédé au profit de la Caisse de Dépôts et de Gestion 8% de son capital pour un montant de MAD 3,4 Milliards.

¹ Cette participation a entièrement été cédée en mai 2007.

En octobre 2010, le Groupe BANK OF AFRICA a procédé à une augmentation de capital réservée à la BFCM, portant sa participation à 25% (MAD 2,5 milliards). Consécutivement à cette opération, le groupe a procédé début décembre 2010 à une augmentation de capital en faveur du personnel pour MAD 500 millions.

En août 2011, Caja De Ahorros Del Mediterráneo -CAM- se retire du tour de table de BANK Of Africa en cédant sa participation au profit de FinanceCom.

En 2012, BANK Of Africa a opéré une augmentation de capital réservée aux actionnaires de référence du Groupe (RMA, BFCM, FINANCECOM, CDG, MAMDA/MCMA, CIMR, BES VIDA) et ce pour un montant de MAD 1,5 milliards.

Entre 2013 et 2015, CDG renforce sa participation de 3,07%.

Entre 2013 et 2014, FINANCECOM cède 2,07% de sa participation à un cours de MAD 200.

En 2016, BANCO ESPIRITO SANTO cède 2,84% de sa participation à un cours de MAD 210.

A noter qu'au titre de l'AG mixte en date du 30 mai 2016, a eu lieu le renouvellement de l'autorisation triennale de conversion optionnelle en actions des sommes dues au titre du prêt subordonné consenti par la Société Financière Internationale (International Finance Corporation - IFC) d'un montant de 70 millions d'euros. Parallèlement à une autorisation demandée pour la réalisation d'une augmentation de capital social d'un montant maximum égal à la contrevalet en dirhams de 70 millions d'euros, par compensation avec les sommes dues au titre du prêt subordonné consenti par la Société Financière Internationale, et la suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires. L'emprunt a été remboursé par anticipation en date du 21/03/18.

En 2019, BANK Of Africa a opéré une augmentation de capital en deux tranches portant sur une conversion optionnelle en actions des dividendes de l'exercice 2018 et un apport en numéraire par appel public à l'épargne avec maintien des droits préférentiels de souscription des actionnaires pour un montant global de 1 734 032 700 MAD.

En 2019, BANK OF AFRICA a réalisé une augmentation de capital réservée à BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT GROUP PLC pour un montant de MAD 1,9 milliards.

En 2020, BANK OF AFRICA a réalisé une augmentation de capital portant sur une conversion optionnelle en actions des dividendes de l'exercice 2019 pour un montant global de MAD 792 707 756.

En 2021, FINANCECOM cède une participation de 7,1% dans BANK OF AFRICA à Holding Benjelloun Mezian à un cours de MAD 155,95 dans le cadre de la fusion par absorption de FinanceCom par Holding Benjelloun Mezian.

Tableau 2 Historique de l'actionnariat au 30 avril 2022

Acquisitions de participations				
Année	Actionnaire	Nombre de titres	Part du capital	Prix d'acquisition par action en MAD
2010	CDG	12 700 111	8,00%	267
2010	GroupeCréditMutuel-CIC (Augmentation de capital par souscription en numéraire)	10 712 000	5,00%	235
2010	Salariés du Groupe (Augmentation de capital par souscription en numéraire)	2 500 000	1,64%	200
2011	Financecom	7 937 500	4,62%	200
2012	BES VIDA COMPAHIA DE SEGUROS SA	4 401 240	2,56%	192
2012	BFCM	2 300 000	1,34%	200

2012	Augmentation de capital réservée (RMA, Financecom, CIMR, CDG, MAMDA/MCMA, BES, BFCM) (Augmentation de capital par souscription en numéraire)	7 500 000	4,36%	200
2013	CDG	2 691 957	1,57%	200
2014	CDG	897 317	0,50%	200
2015	CDG	1 951 456	1,00%	divers cours
2019	Divers actionnaires (dont noyau dur) (Augmentation de capital par souscription en numéraire)	9 633 515	5,37%	180
2019	BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT GROUP PLC	10 723 555	5,37%	180
2020	Divers actionnaires (dont noyau dur)	5 786 188	2,9%	137
2021	HBM	14 523 580	7,1%	155,95
Cessions de participations				
Année	Actionnaire	Nombre de titres	Part du capital	Prix de cession par action en MAD
2010	Programme de Rachat	12 589 826	7,93%	267
2011	Caja de Ahorros del Mediterraneo	7 937 500	4,62%	200
2012	BancoEspirito Santo	397 220	0,23%	192
2012	BES / FUNDO PENSOES	4 004 020	2,33%	192
2012	Financecom	2 300 000	1,34%	200
2013	Financecom	2 691 957	1,57%	200
2014	Financecom	897 317	0,50%	200
2016	Banco Espirito Santo	5 096 108	2,84%	210
2021	Financecom	14 523 580	7,1%	155,95

Source : Bank Of Africa

Pactes d'actionnaires

Dans le cadre de l'entrée de BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT Group dans le capital de Bank Of Africa, un pacte d'actionnaires a été signé entre BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT, RMA, FinanceCom, BANK OF AFRICA et BOA Group.

Le Pacte d'Actionnaires vise essentiellement à renforcer et/ou élargir les pratiques existantes en matière de responsabilité sociale et environnementale (RSE) et de Business Integrity conformes aux standards internationaux, tout en préservant l'équité entre actionnaires.

Les droits limités que détient BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT en sa qualité d'investisseur représentent des droits défensifs usuels permettant d'assurer un suivi et une protection minimale des éléments structurants de son investissement sans aucune intervention dans les décisions stratégiques, opérationnelles ou de gestion au quotidien de BANK OF AFRICA

Ainsi, le Pacte d'Actionnaires ne contient pas (i) de convention de vote entre FinanceCom/RMA et BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT pour influencer les décisions de BANK OF AFRICA, (ii) de droit de veto au profit de BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT, (iii) de règles de quorum ou de majorité renforcé au profit de BRITISH

INTERNATIONAL INVESTMENT, ou (iv) d'obligation de coopération sur le marché pour l'acquisition ou la vente de droits de vote attachés aux actions BANK OF AFRICA.

De même, aucune obligation de résultat ne pèse sur FinanceCom/RMA pour l'achat des actions BANK OF AFRICA que BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT détiendra.

Enfin, aucune garantie de liquidité ou de rentabilité n'a été octroyée à BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT.

4. Structure de l'actionariat

Le capital de BANK OF AFRICA s'établit à MAD 2 056 066 480 composé de 205 606 648 actions d'une valeur nominale de MAD 10.

Depuis 2017, l'actionariat de BANK Of Africa se présente comme suit :

Tableau 3 Evolution de l'actionariat³ depuis 2017⁴

Actionnaires	2017	2018	2019	2020	2021
Bloc de contrôle	36,35%	36,34%	34,68%	35,53%	35,51%
RMA*	29,87%	29,87%	28,01%	28,22%	27,41%
O Capital	5,97%	5,82%	5,8%	5,84%	7,22%
Société Financière Crédit du Maghreb -SFCM-	0,51%	0,65%	0,87%	0,88%	0,88%
Participations stables	45,11%	44,26%	47,06%	47,2%	47,2%
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	26,21%	26,21%	24,51%	24,56%	24,56%
Caisse de Dépôt et de Gestion	9,55%	8,71%	8,29%	8,32%	8,32%
MAMDA/MCMA	5,24%	5,24%	4,98%	5,01%	5,01% ⁵
CIMR	4,11%	4,11%	3,91%	3,93%	3,93%
British International Investment	-	-	5,37%	5,38%	5,38%
Autres	18,56%	19,40%	18,28%	17,30%	17,29%
Personnel BANK OF AFRICA	1,38%	1,37%	1,13%	1,09%	1,07%
Flottant	17,18%	18,03%	17,15%	16,21%	16,22%
Total	100%	100%	100,0%	100,0%	100%

Source : Bank Of Africa

Pour soutenir son programme de développement, la banque a concrétisé avec succès une bonne partie de son plan de refinancement, en réussissant une injection de capitaux Tier 1 de l'ordre de 3,6 MMDH en 2019 :

- ✓ Conversion d'une large proportion de dividendes en actions, au titre de l'exercice 2018 pour près de +0,7MMDH réalisée en 2019 ;
- ✓ Injection d'une enveloppe globale de près de +2,9 MMDH en Fonds Propres Durs :
 - Augmentation de capital réservée aux actionnaires actuels pour un montant de 1,0MMDH ;
 - Augmentation de capital réservée à l'entrée de la BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT dans le capital de Bank of Africa pour un montant de 1,9MMDH.

A noter que la Banque a réalisé en 2020 une 2^{ème} conversion de dividendes en actions au titre de l'exercice 2019 pour près de 0,8 MMDH.

³ Les pourcentages de participation correspondent aux pourcentages de capital et de droits de vote.

(*)Y compris les actions détenues par les fonds OPCVM dédiés de RMA (2 768 647 en 2017 et 2018, 2 826 851 en 2019, 2 930 019 en 2020 et 2 930 019 actions en 2021).

⁴ A noter que Holding BENJELLOUN MEZIANE détient 1 986 443 actions en 2020, 1 111 218 actions en 2019, contre 100 actions en 2018 et aucune action en 2017.

⁵ Détail Groupe MAMDA/MCMA:

MAMDA : 41

MCMA : 6 282 315

MAC : 4 028 207

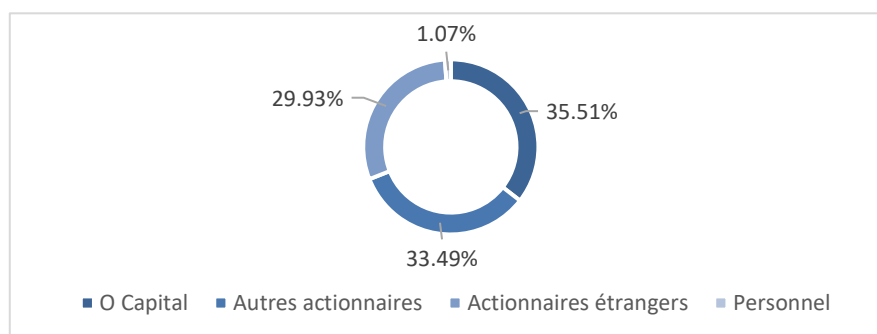
Actionnariat actuel :

L'actionnariat de BANK OF AFRICA au 31/12/2021 se présente comme suit :

Tableau 4 : Actionnariat au 31/12/2021

Actionnaires		31/12/2021
	Nb d'actions	% du capital
Bloc de contrôle	72 998 783,00	35,51%
RMA*	56 347 727	27,41%
O CAPITAL GROUP	14 840 339	7,22%
SFCM	1 810 717	0,88%
Participations stables	97 056 421,00	47,20%
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	50 492 025	24,56%
Caisse de Dépôt et de Gestion	17 108 805	8,32%
BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT Group plc	11 056 220	5,38%
Groupe MAMDA/MCMA	10 310 563	5,01%
MAMDA	41	0%
MCMA	6 282 315	3%
MAC	4 028 207	2%
CIMR**	8 088 808	3,93%
Autres	35 551 444,00	17,29%
Personnel Bank Of Africa	2 210 244	1,07%
Flottant	33 341 200	16,22%
Total	205 606 648	100,00%

Source : Bank Of Africa



Source : Bank Of Africa

* Y compris les actions détenues par les fonds OPCVM dédiés de RMA (2 930 019 actions)

Présentation des actionnaires détenant plus de 5% du capital⁶

BFCM

Groupe bancaire de premier plan implanté en France et à l'international, regroupant des activités de banque de détail, de bancassurance et de monétique. Ces filiales couvrent les domaines de la bancassurance, les services financiers spécialisés (crédit consommation, crédit-bail...) de la monétique et de l'informatique.

Le Groupe BFCM est constitué de :

- Crédit Industriel et Commercial, holding du groupe CIC et banque de tête de réseau, qui exerce aussi les activités d'investissement, de financement et de marché ;
- Groupe des Assurances du Crédit Mutuel S.A qui conçoit et gère les gammes de produits en matière d'assurance de biens et de responsabilité, d'assurance de personnes, d'assurance-vie ;
- Différents établissements spécialisés par métier tant en France qu'à l'étranger ;
- Suite à la convergence entre Crédit Mutuel Nord Europe et Crédit Mutuel Alliance Fédérale en janvier 2022, la BFCM détient 51% des titres de Beobank, élargissant la présence géographique de Crédit Mutuel Alliance Fédérale en Belgique.

Au 31 décembre 2021, la BFCM enregistre un PNB consolidé de 11,9 Milliards d'Euros et un résultat net part du Groupe de 2,5 Milliards d'Euros. Ses capitaux propres s'établissent à 35,1 Milliards d'Euros.

A fin 2021, la BFCM est détenue à hauteur de 92.98% par la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel.

CDG

1^{er} investisseur institutionnel au Maroc et acteur de référence à l'échelle nationale, sur les métiers tels que le financement public de l'investissement, la gestion de l'épargne.

Au 31 décembre 2021, la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) enregistre un PNB consolidé de 10 milliards de dirhams, un RNPG de 1 628 millions de dirhams et des Fonds propres consolidés de 19,8 milliards de dirhams.

British International Investment (BII)

Créée en 1948, British International Investment, auparavant connu sous le nom de BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT Group PLC, est un groupe britannique entièrement détenu par le gouvernement britannique. Il intervient pour promouvoir le développement durable en matière économique, sociale et environnementale dans ses pays d'implantation. British International Investment participe au financement et à l'accompagnement d'entreprises et d'établissements financiers en Afrique et en Asie du Sud. En effet, son action vise les secteurs clés du développement notamment les infrastructures, l'agro-industrie, les institutions financières, la santé ou encore le secteur industriel.

A fin 2020, ses capitaux propres s'établissent à 6,8 milliards de GBP. Le CA s'établit à 98,1 millions de GBP tandis que le RN ressort déficitaire à -282,2 millions de GBP.

5. Déclarations de franchissement de seuil :

Les actionnaires de BANK OF AFRICA sont soumis aux obligations réglementaires applicables aux franchissements de seuil de participation, notamment les articles 97 et 98 de la loi 19-14 relative à la Bourse des valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier.

Au cours des 5 dernières années et de l'exercice en cours, 2 franchissements de seuil ont été effectués :

- Le premier concerne un franchissement de seuil de 5% à la hausse effectué en date du 05/11/2019 suite à l'augmentation de capital de la Banque réservée à BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT Group PLC pour une quantité de 10 723 555 titres et un cours de MAD 180 ;
- Le deuxième porte sur un franchissement direct du seuil de 5% à la hausse et un franchissement indirect à la baisse du seuil de 33,3% dans le capital de BANK OF AFRICA par O CAPITAL GROUP, effectués en

⁶ Hors O Capital Group (cf. pages 96) et RMA (cf. page 96).

date du 14/05/2021 dans le cadre de la fusion-absorption de la société FINANCECOM par la société O Capital Group (toutes deux contrôlées par la famille Benjelloun).

Suite à cette opération d'apport de titres, la société O Capital Group déclare détenir :

- Directement 16 510 023 actions Bank Of Africa, soit 8,02% du capital de ladite banque ; et
- Indirectement 56 489 315 actions Bank Of Africa représentant 27,47% du capital de ladite société, à travers le groupe RMA et la société SFCM.

Ainsi, la participation totale (directe et indirecte) de la société O Capital Group dans le capital de Bank Of Africa reste de 72 999 338 actions soit 35,5%.

6. Evolution future du Capital

Le Conseil d'Administration de la Banque devrait proposer à la prochaine Assemblée Générale Annuelle Ordinaire une opération d'augmentation de capital par incorporation de réserves donnant lieu à l'attribution d'actions gratuites, pour un montant maximal de 620 MDH.

7. Restrictions en matière de négociabilité :

Les actions BANK OF AFRICA sont cotées à la Bourse de Casablanca, et sont librement cessibles ou transmissibles. Il n'existe dès lors aucune restriction en matière de négociabilité visant les actions BANK OF AFRICA conformément au Le Dahir portant loi n°19-14 relative à la bourse des valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier.

III. Négociabilité des titres de capital

La valeur BANK OF AFRICA est cotée à la Bourse de Casablanca sous le code ISIN MA0000012437.

A fin 2021, le flottant du titre BANK OF AFRICA est de 16,22% du capital, représentant 33 349 398 actions.

Sur les 3 dernières années, l'évolution du cours boursier de BANK OF AFRICA peut être divisée en 3 phases distinctes :

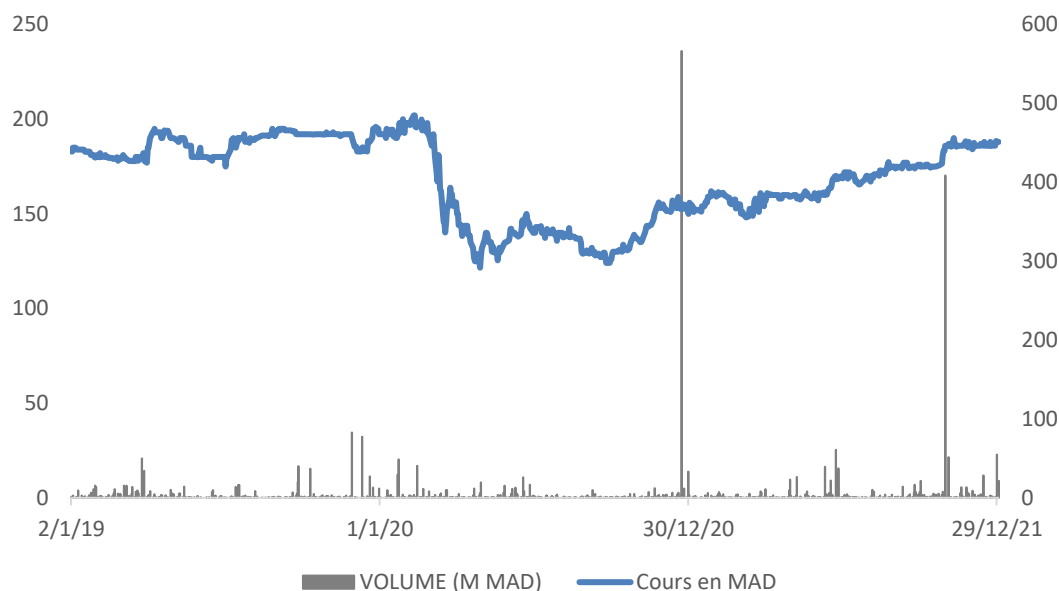
- **Période allant du 27/10/18 au 17/02/20** : Le cours boursier de BOA affiche une hausse de +8,3% sur la période, profitant vraisemblablement de l'entrée dans le tour de table du BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT GROUP PLC et de l'annonce du lancement de son nouveau plan stratégique 2019-2021. Pour sa part, la MASI affiche une performance de +11,4%. Enfin, le cours le plus haut enregistré durant cette phase haussière est de MAD 202 et le plus bas de MAD 166,50.
- **Période allant du 18/02/20 au 31/12/20** : Le cours de l'action BOA a perdu -21,3%, impacté par les effets de la crise sanitaire sur l'économie marocaine. Dans ce sillage, le MASI accuse un repli de -8,5%. Le cours boursier le plus haut enregistré par la valeur BOA sur la période est de MAD 199,9 tandis que le cours le plus bas est de MAD 121,5.
- **Période allant du 31/12/20 au 31/12/21** : Le cours de l'action BOA gagne +20,6% profitant vraisemblablement de la reprise de l'économie nationale en 2021 tandis que le MASI gagne +18,35%. Sur cette période, le cours boursier le plus élevé enregistré par la valeur BOA est de MAD 189,95 pour un cours le plus bas de MAD 148,05.

La contre-performance du titre BOA en 2020 s'expliquerait vraisemblablement par l'impact de la crise COVID sur les valeurs bancaires lesquelles ont affiché des baisses significatives de leurs cours en Bourse notamment sur le 1^{er} semestre 2020.

La performance du cours du titre BANK OF AFRICA ressort à +20,6% entre le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021, près de -18,8% depuis le 31 décembre 2019 jusqu'au 31 décembre 2020, à +4,9% entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019.

Au titre de l'exercice 2021, l'AGO devant se tenir en date du 28/06/2022 a décidé de proposer la distribution d'un dividende unitaire de MAD 4 (contre MAD 5 en 2020) fixant le rendement de dividende à 2,1% sur la base d'un cours de clôture au 31/12/2021 de MAD 188.

Evolution du cours de BANK OF AFRICA depuis janvier 2019 (en MAD)



Source : Bourse de Casablanca

		Cours le plus bas	Cours le plus haut	Volume des transactions
Sur les trois dernières années	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	166,5	208,5	1 776 428 645
	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	121,6	202,0	854 026 675
	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	148,1	190,0	1 258 912 233
Par trimestre sur la dernière année	T1 2021	148,1	162,0	94 513 705
	T2 2021	157,0	170,0	309 755 835
	T3 2021	165,5	177,4	145 393 620
	T4 2021	174,5	190,0	709 249 072
Par mois sur les 6 derniers mois	juil-21	165,5	172,0	17 375 944
	août-21	167,0	177,4	36 448 304
	sept-21	174,0	177,0	91 569 371
	oct-21	174,5	186,0	459 590 718
	nov-21	184,1	190,0	112 269 126
	déc-21	185,0	188,5	137 389 228

Source : Bourse de Casablanca

Principaux indicateurs boursiers

	PER		D/Y		P/B		Capitalisation (MAD Md)	
	BOA	Secteur	BOA	Secteur	BOA	Secteur	BOA	Secteur
2019	20,0x	18,2x	2,6%	2,7%	1,7x	1,8x	38,4	223,3
2020	43,5x	35,8x	3,2%	3,0%	1,4x	1,5x	32,1	192,1
2021	19,3x	21,8x	2,1%	nd	1,6x	1,8x	38,7	225,3

Source : Bourse de Casablanca, BMCE Capital Global Research

A la date d'enregistrement du présent document de référence, le titre BANK OF AFRICA n'a pas subi de suspension à la cote de la Bourse de Casablanca au cours des 3 derniers exercices et l'exercice en cours.

IV. Politique de distribution de dividendes

Conformément aux articles 42 et 43 des statuts, les produits nets de chaque exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges de la Société, y compris tous amortissements et provisions, constituent les bénéfices nets ou les pertes de l'exercice.

Sur les bénéfices nets de chaque exercice, diminués le cas échéant des pertes antérieures, il est tout d'abord prélevé cinq pour cent (5%) pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction.

Le solde, augmenté le cas échéant des reports bénéficiaires, constitue le bénéfice distribuable, sur lequel est attribué le premier dividende.

L'Assemblée Générale a ensuite la faculté de prélever les sommes qu'elle juge à propos de fixer pour les affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives ordinaires ou extraordinaires, pour attribuer tout superdividende ou les reporter à nouveau, le tout dans la proportion qu'elle détermine.

En outre, l'Assemblée Générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves facultatives, soit pour fournir un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle. En ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Les pertes, s'il en existe, sont, après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale, inscrites à un compte spécial en vue d'être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs, jusqu'à extinction.

En cas d'inobservation par la Société des dispositions des articles 71, 76 et 77 de la Loi n°103-12 et des textes pris pour leur application, Bank Al-Maghrib peut limiter ou interdire la distribution de dividendes aux actionnaires.

Les actions formant le capital social de la Société sont toutes de même catégorie et jouissent des mêmes droits, notamment en matière de droits aux dividendes.

Bank Of Africa a distribué au titre des exercices 2017, 2016 et 2015 un dividende de 5 DH, soit un payout moyen de près de 65%.

Pour les exercices 2018 et 2019, la Banque a reconverti en actions près de 80% des montants des dividendes respectifs prévus d'être distribués.

Concernant l'année 2020, Bank Of Africa a distribué un dividende de 5 DH, soit un payout de 142%.

La politique de distribution opérée par la banque relative à la période 2018-2020 s'est basée sur un dividende stable de MAD 5 par action depuis 2015. En 2019 et 2020 la distribution a été assortie d'une option de conversion en actions sur les dividendes relatifs aux exercices 2018 et 2019 distribuables respectivement en 2019 et 2020 permettant à la Banque de concilier entre la rémunération de ses actionnaires et le renforcement de ses fonds propres.

S'agissant de l'année 2021, Bank Of Africa a décidé de rémunérer ses actionnaires avec la distribution d'un dividende de 4DH par action (un pay-out de 55%), outre l'attribution d'actions gratuites à raison d'une action nouvelle pour 65 actions détenues et ce, suite à une augmentation de capital par incorporation de réserves pour un montant total équivalent à 632,6 MDH.

Tableau 5 : Taux de distribution de dividendes de la Banque sur la période 2019-2021

K MAD	2019	2020	2021
Dividendes distribués au titre de l'exercice	999 102	1 028 033	822 427
Premier Dividende	119 892	123 364	123 364
Superdividende ⁷	879 210	904 669	699 062
Résultat net	1 371 848	724 181	1 500 873
DPA⁸	5	5	4
Nombre d'actions	199 820 460	205 606 648	205 606 648
BPA⁹	6,9	3,5	7,3
BPA Ajusté*	7,6	4	8,5
Taux de distribution¹⁰	72,80%	142%⁶	55%

*Résultat net de l'année / Nombre de titres avant opérations sur le capital (Augmentation de capital en deux tranches + Augmentation de capital réservée à BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT + Augmentation de capital par conversion des dividendes de l'année 2019), soit 179 463 390 titres.

V. Endettement

1. Programme d'émission de certificats de dépôt

En 2001, BANK Of Africa a lancé un programme d'émission de certificats de dépôts dont le plafond s'élève à MAD 5 000 000 000. Les émissions opérées en mai 2001 ont été entièrement remboursées.

En Août 2008, BANK Of Africa a procédé à l'extension de son plafond d'émission, après validation de l'AMMC en date du 1^{er} août 2008, le portant à MAD 10 000 000 000 (Dix Milliards de Dirhams).

En janvier 2013, BANK Of Africa a procédé à l'extension du plafond de son programme de certificat de dépôt à MAD 15 milliards.

Caractéristiques du programme :

Nature	Certificats de dépôt
Plafond du Programme	15 000 000 000 MAD
Montant de l'encours à fin mars 2022 (hors intérêts courus)	8 035 000 000 MAD
Valeur nominale des titres	100 000 MAD
Nombre de titres restant à fin mars 2022	80 350 certificats

Source : Bank Of Africa

⁷ Le super dividende est attribué en plus du premier dividende, lorsque le bénéfice distribuable après les différentes répartitions le permet. (Cf. article 46 Statuts en annexe)

⁸ Dividendes distribués au titre de l'exercice / Nombre d'actions

⁹ Résultat net / Nombre d'actions

¹⁰ Dividendes distribués au titre de l'exercice/résultat net social

Code isin	Date début	Échéance	Valeur Nominal	nbre de bons	Volume	Taux	Prime de risque	Type d'intérêt	Mode de remboursement	Fréquence des intérêts
MA0001521279	09/09/2019	09/09/2022	100 000	2 250	225 000 000	2,76%	35	Fixe	In fine	Annuelle
MA0001521402	15/10/2019	15/10/2022	100 000	7 650	765 000 000	2,79%	35	Fixe	In fine	Annuelle
MA0001521592	03/12/2019	03/12/2022	100 000	6 150	615 000 000	2,75%	35	Fixe	In fine	Annuelle
MA0001521824	16/01/2020	16/01/2023	100 000	2 000	200 000 000	2,72%	35	Fixe	In fine	Annuelle
MA0001522921	14/10/2020	14/10/2022	100 000	4 500	450 000 000	2,20%	35	Fixe	In fine	Annuelle
MA0001523135	22/12/2020	22/12/2022	100 000	2 000	200 000 000	2,22%	35	Fixe	In fine	Annuelle
MA0001523671	26/04/2021	25/04/2022	100 000	10 750	1 075 000 000	1,78%	25	Fixe	In fine	Annuelle
MA0001523689	26/04/2021	26/04/2023	100 000	8 650	865 000 000	1,99%	30	Fixe	In fine	Annuelle
MA0001523697	26/04/2021	26/04/2024	100 000	10 500	1 050 000 000	2,13%	35	Fixe	In fine	Annuelle
MA0001523713	06/05/2021	06/05/2023	100 000	4 200	420 000 000	2,00%		Fixe	In fine	Annuelle
MA0001523721	06/05/2021	06/05/2024	100 000	4 200	420 000 000	2,13%		Fixe	In fine	Annuelle
MA0001524323	18/10/2021	17/10/2022	100 000	3 037	303 700 000	1,82%		Fixe	In fine	Annuelle
MA0001524331	18/10/2021	18/10/2023	100 000	3 251	325 100 000	2,03%		Fixe	In fine	Annuelle
MA0001524349	18/10/2021	18/10/2024	100 000	1 075	107 500 000	2,18%		Fixe	In fine	Annuelle
MA0001524356	18/10/2021	18/10/2026	100 000	6 137	613 700 000	2,48%		Fixe	In fine	Annuelle
MA0001524547	25/01/2022	24/01/2023	100 000	4 000	400 000 000	1,84%		Fixe	In fine	
Total				80 350	8 035 000 000					

Tableau 6 : Caractéristiques des certificats de dépôt à fin mars 2022

Source : Bank Of Africa

*La date de jouissance correspond à la date d'émission

A noter que Bank Of Africa n'a pas effectué de rachat de ses certificats de dépôts sur la période.

Dans les prévisions budgétaires de la banque, il est prévu de garder une enveloppe moyenne de certificats de dépôt de 8 MMDH sur les années 2022 et 2023.

L'évolution de l'encours des certificats de dépôts¹¹ sur les trois dernières années se présentent comme suit :

en K MAD	2019	2020	2021
Certificats de dépôts	8 764 300	7 585 000	8 035 000

Source : Bank Of Africa

Au terme de l'année 2019, l'encours des CD de la Banque s'apprécie de 9,6% à MAD 8,8 Md par rapport à 2018.

A fin 2020, l'encours des CD de la Banque ressort en baisse de 13,5% à MAD 7,6 Md comparativement à 2019.

A fin 2021, l'encours des CD de la Banque ressort en hausse de 5,9% à MAD 8 Md comparativement à 2020.

¹¹ Hors intérêts courus

2. Emissions d'emprunts obligataires ordinaires et subordonnés

L'état des emprunts obligataires ordinaires et subordonnés émis depuis l'exercice 2008 et non échus se présente comme suit :

Emprunt Obligataire	Date de Jouissance	Montant de l'émission en M MAD	Tranche en M MAD	Cotation de la Tranche	Nominal en MAD	Nombre de titres	Taux d'intérêts en vigueur 31/12/2021	Prime de risque	Nature du taux	Maturité	Mode de Remboursement
Perpétuel Subordonné	15/10/2008	1 000	100	Cotée	100 000	1 000	6,95%	125 pbs	Fixe	Indéterminée, avec possibilité de remboursement anticipé, à l'initiative de BMCE BANK, à partir de la 10 ^{ème} année	<i>in fine</i>
	15/10/2008		50	Cotée	100 000	500	3,64%	100 pbs	Révisable annuelmnt		<i>in fine</i>
	15/10/2008		50	Non Cotée	100 000	500	6,95%	125 pbs	Fixe		<i>in fine</i>
	15/10/2008		800	Non Cotée	100 000	8 000	3,64%	100 pbs	Révisable annuelmnt		<i>in fine</i>
Perpétuel Subordonné	03/06/2009	1 000	50	Non Cotée	100 000	500	5,30%	120 pbs	Fixe	Indéterminée, avec possibilité de remboursement anticipé, à l'initiative de BMCE BANK, à partir de la 10 ^{ème} année	<i>in fine</i>
	03/06/2009		950	Non Cotée	100 000	9 500	4,18%	100 pbs	Révisable annuelmnt		<i>in fine</i>
Subordonné	21/01/2013	1 000	160	Cotée	100 000	1 600	6,18%	135 pbs	Fixe	10 ans	<i>in fine</i>
	21/01/2013		50	Non Cotée	100 000	500	6,18%	135 pbs	Fixe	10 ans	<i>in fine</i>
	21/01/2013		790	Non Cotée	100 000	7 900	3,52%	125 pbs	Révisable annuelmnt	10 ans	<i>in fine</i>
Subordonné	24/09/2014	1 000	154,5	Non Cotée	100 000	1 545	5,64%	120 pbs	Fixe	10 ans	<i>in fine</i>
	24/09/2014		845,5	Non Cotée	100 000	8 455	2,79%	110 pbs	Révisable annuelmnt	10 ans	<i>in fine</i>
Subordonné	16/06/2015	2 000	626	Non Cotée	100 000	6 260	4,74%	110 pbs	Fixe	10 ans	<i>in fine</i>
	16/06/2015		1374	Non Cotée	100 000	13 740	3,22%	110 pbs	Révisable annuelmnt	10 ans	<i>in fine</i>
Subordonné	28/06/2016	2 000	447,2	Non Cotée	100 000	4 472	3,74%	90 pbs	Fixe	10 ans	<i>in fine</i>
	28/06/2016		1473,9	Non Cotée	100 000	14 739	2,97%	90 pbs	Révisable annuelmnt	10 ans	<i>in fine</i>
	28/06/2016		78,9	Cotée	100 000	789	3,74%	90 pbs	Fixe	10 ans	<i>in fine</i>
Perpétuel Subordonné	23/06/2017	1 000	200	Non Cotée	100 000	2 000	7,05%	375 pbs	Révisable chaque 10 ans	Indéterminée, avec possibilité de remboursement anticipé, à l'initiative de BMCE BANK, à partir de la 10 ^{ème} année	<i>in fine</i>
			800	Non Cotée	100 000	8 000	5,34%	325 pbs	Révisable Annuelmnt		<i>in fine</i>
Subordonné	05/12/2017	400	400	Non Cotée	100 000	4 000	3,13%			10 ans	<i>in fine</i>
			90	Non Cotée	100 000	900	3,96%	240 pbs	Révisable Annuelmnt		<i>in fine</i>
Perpétuel Subordonné	13/09/2021	1 000	910	Non Cotée	100 000	9 100	4,63%	260 pbs	Révisable Chaque 5ans	Indéterminée, avec possibilité de remboursement anticipé, à l'initiative de BMCE BANK, à partir de la 10 ^{ème} année	<i>in fine</i>
TOTAL			10 400 M MAD								

Les émissions perpétuelles de 2007 et 2008 ne sont pas assorties d'un mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation du paiement des coupons.

A noter que le Conseil d'Administration de la Banque a soumis, pour approbation, à la prochaine Assemblée Générale Annuelle Ordinaire l'autorisation d'un programme d'émissions obligataires à savoir, (i) l'émission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant global de 1 Milliard de Dirhams à réaliser, en une ou plusieurs tranches, par appel public à l'épargne, à placer sur le marché local afin d'accompagner le développement du Groupe, et (ii) l'émission au Maroc d'un emprunt obligataire de type "Social Bond" d'un montant global de 500 Millions de Dirhams.

Evolution de l'encours des obligations ordinaires et subordonnées au 31/12/2021

en K MAD	2019	2020	2021
Encours des obligations subordonnées	9 400 000	9 400 000	10 400 000
Encours des obligations ordinaires	500 000	500 000	-

Source : BANK OF AFRICA

L'encours des obligations ordinaires et subordonnées ressort en hausse de 5% à fin 2021 comparativement à 2020.

A fin 2021, l'encours des obligations ordinaires ressort nul.

3. Evolution des Dettes bancaires

en K MAD	2019	2020	2021
Dettes bancaires	22 630 542	37 034 499	40 581 191

Source : BANK OF AFRICA

Les dettes bancaires augmentent de 9,6% à MAD 40,6 milliards en 2021 comparativement à 2020. Cette situation s'explique essentiellement par la hausse des encours repos entre 2020 et 2021 de +33%.

Dans le cadre de son financement et de son activité d'intermédiation bancaire, Bank Of Africa recourt aux dettes envers les établissements de crédits et assimilés et dépôts de la clientèle.

Les dettes envers les établissements de crédits et assimilés de Bank Of Africa s'élèvent à MAD 40,6 milliards en 2021. Au cours de l'année 2021, Bank Of Africa a contracté auprès de la BERD 2 lignes de financement pour un montant de EUR 30 millions, contre 3 lignes de financement totalisant 250 millions de dollars auprès des Institutions Multilatérales de Développement en 2020.

Dans le cadre de son endettement auprès des institutions financières multilatérales et internationales, Bank Of Africa est engagée à respecter des covenants usuels notamment ceux qui se rapportent aux exigences de la Banque Centrale à savoir les ratios prudentiels (ratio Tier I, ratio de solvabilité, ratio RWA, exposition aux crédits, exposition aux parties liées, exposition sur une seule partie liée, position en devises...).

4. Engagements hors bilan**Evolution Engagements donnés par signature au 31 décembre 2021**

K MAD	2019	2020	2021
Engagements de financement donnés en faveur d'EC	182 309	418 241	239 827
Engagements de financement en faveur de la clientèle	6 217 752	6 661 576	6 840 594
Engagements de garantie d'ordre d'EC	2 742 845	4 027 365	4 455 476
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	10 132 584	9 539 868	10 385 685
Titres achetés à réméré	78 357	78 358	-
Autres titres à livrer	92 394	95 437	5 440 096
Total	19 446 241,0	20 820 845	27 361 678

Source : BANK OF AFRICA

Les engagements donnés par signature augmentent de 31% à MAD 27 362 millions en 2021 comparativement à 2020 suite principalement à la hausse de 57x des autres titres à livrer.

Evolution Engagements reçus par signature au 31 décembre 2021

K MAD	2019	2020	2021
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	11 315 888	18 598 222	21 169 699
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	1 984 260	2 410 428	3 342 285
Titres vendus à réméré	0	-	-
Autres titres à recevoir	393	96 394	178 661
Total	13 300 541,0	21 105 044	24 690 645

Source : BANK OF AFRICA

Les engagements reçus par signature progressent de 17% à MAD 24 691 millions en 2021 comparativement à 2020 suite principalement à la hausse de 13,8% des engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés.

5. Nantissement d'actifs

Néant

VI. Notation (extraits traduits)

1. Moody's (09/02/2021)

Moody's a annoncé avoir maintenu la note de dépôts à long terme et l'évaluation du risque de crédit intrinsèque (Baseline Credit Assessment – BCA) de BANK OF AFRICA à « Ba1 » et « b1 », respectivement, tout en maintenant les perspectives négatives de la Banque inchangées.

La confirmation de la note des dépôts à long terme à « Ba1 » est basée sur l'affirmation de la note BCA de la Banque. Outre le maintien de l'évaluation de Moody's d'une très forte probabilité de soutien du souverain en cas de besoin.

L'affirmation du BCA à « b1 » reflète la bonne rentabilité opérationnelle de la Banque (bien que plus faible en 2020 dans le contexte de la pandémie), un financement stable basé sur les dépôts et une liquidité élevée (38,5% d'actifs bancaires liquides / actifs bancaires corporels en juin 2020). Ces points positifs demeurent impactés par l'affaiblissement progressif de la qualité des actifs de la Banque (les crédits problématiques représentaient 9,5% en juin 2020) et une capitalisation relativement modeste et en baisse.

Pour BANK OF AFRICA, la perspective négative, initialement attribuée le 18 juin 2020, sur la note des dépôts à long terme reflétait le risque que l'impact de la pandémie sur l'économie fasse pression sur la capitalisation déjà modeste et affaiblisse ainsi la qualité des actifs au cours des 12 à 18 prochains mois. Les perspectives négatives reflètent également les perspectives sur la note souveraine, qui signalent un affaiblissement potentiel de la solvabilité du Gouvernement Marocain ainsi que sa capacité à soutenir les banques du pays en cas de besoin.

2. Fitch Ratings – BANK OF AFRICA (09/02/2022)

Fitch Ratings a confirmé la notation par défaut de l'émetteur (IDR) à long terme, en devises étrangères et locales, de BANK OF AFRICA à «BB, perspectives stables », confirmant également la note de viabilité (VR) de BANK OF AFRICA à « bb- ».

Le rating 'BB' attribué à BANK OF AFRICA est basé sur une probabilité modérée de soutien de la part de l'Etat marocain (BB+, perspectives stables), compte tenu de l'importance systémique de BANK OF AFRICA en tant que troisième banque marocaine, mais aussi des limites de la flexibilité financière de l'Etat. Les perspectives stables reflètent celles de la note souveraine.

La note VR tient compte de sa forte implantation au Maroc et de sa présence panafricaine, qui offre des avantages en termes de diversification de son business model mais l'expose également à des marchés moins développés et à des conditions d'exploitation plus volatiles. La stabilité des performances du Groupe et la solidité de son financement et de ses liquidités sont contrebalancées par une faible capitalisation et des pressions sur la qualité de ses actifs, accentuées par les effets de la pandémie Covid-19.

Le rating national de BOA est conforme à celui de ses pairs, mais inférieur à celui des filiales de grands groupes bancaires français, car celles-ci bénéficient du soutien potentiel de leurs actionnaires étrangers.

Soutien souverain : Fitch considère BANK OF AFRICA comme une banque d'importance systémique nationale (D SIB) au Maroc, sur la base de sa part de 13% des crédits et dépôts à fin S1 2021.

Une présence solide au Maroc : BANK OF AFRICA dispose d'une forte présence et du statut de D-SIB (banque à importance systémique) dans son marché domestique (qui représentait 67% de son actif au premier semestre 2021), mais sa part de marché de 13% est inférieure à celle des deux autres banques de cette catégorie. BANK OF AFRICA opère dans 32 pays (dont 20 en Afrique), qui ont contribué à hauteur de 47 % à son revenu net total au premier semestre 2021, ce qui est bien supérieur à celui de ses pairs.

Amélioration du profil de risque : Parmi les indicateurs témoignant de l'amélioration du profil de risque de la banque, on peut citer une plus grande harmonisation des contrôles de risque dans l'ensemble du groupe, une approche prudente de la croissance au cours de ces dernières années dans le but de préserver le capital, ainsi que plusieurs séries d'émissions d'instruments de capital.

Pressions sur la qualité des actifs : Le ratio des crédits de niveau 3 de la Banque (9,8 % à fin S1 2021) est plus élevé que celui des autres grandes banques marocaines en raison de dépréciations plus importantes dans ses filiales africaines. Les crédits de niveau 3 sont élevés, à 7,8 % des crédits bruts, mais restent globalement en ligne avec la moyenne des banques du secteur. La couverture totale des crédits de niveau 3 (87%) est raisonnable. Cette évaluation prend également en compte les actifs hors crédits, principalement les instruments souverains, tant marocains que ceux détenus par les filiales africaines.

Rentabilité en nette amélioration : Le ratio résultat d'exploitation/actifs pondérés de BANK OF AFRICA s'est redressé à 1,7% au premier semestre 2021, contre 0,7 % en 2020, principalement en raison de la baisse des charges liées à la dépréciation des créances, qui ont consommé 37% du résultat d'exploitation avant dépréciation, contre 66% en 2020. Le coefficient d'exploitation de BANK OF AFRICA, de 53% au premier semestre 2021, est supérieur à la moyenne du secteur, qui est de 49%.

Faible capitalisation des fonds propres de base : Le ratio CET1 (Common Equity Tier 1) de 8,7% de BANK OF AFRICA à fin S1 2021 est inférieur à la moyenne du secteur (9,2%) et est étroitement maintenu au-dessus de l'exigence réglementaire minimale (7,5% jusqu'en juin 2022). BANK OF AFRICA a mené des mesures de renforcement du capital en 2019 et 2020 et a émis 1 milliard de dirhams de titres Tier 1 supplémentaires au T3 2021. Ces derniers ont contribué à une hausse d'environ 40 points de base du ratio Tier 1 de 9,1% à la fin du 1er semestre 2021.

Bon financement et liquidité : BANK OF AFRICA est principalement financé par des dépôts granulaires. La liquidité est adéquate avec un ratio crédits/dépôts de 92% et un ratio de couverture des liquidités de 171% à la fin du premier semestre 2021. Au premier semestre 2021, les dépôts ont augmenté de 3,3% et les conditions de liquidité favorables ont permis à BANK OF AFRICA de réduire sa dépendance au financement de la Banque Centrale (S1 2021 : 5% du financement total ; S1 2020 : 9%).

Croissance du PIB réel de 3,2 % : Les pressions exercées sur l'environnement opérationnel par la pandémie ont baissé et Fitch prévoit une croissance du PIB réel de 3,2% en 2022 et 2023. Une atténuation des perturbations dues à la crise sanitaire et une amélioration des conditions pluviométriques après une sécheresse de deux ans soutiendront le rebond. La politique budgétaire devrait rester expansionniste au moins jusqu'en 2023.

Les notations de BANK OF AFRICA sur la période 2019-2022 se présentent comme suit :

	Catégorie	2019	Mai 2020	Décembre 2020	Février 2021	
Moody's	Perspectives	Stables	Négatives	Négatives	Négatives	
	Dépôts bancaires - devise étrangère	Ba2/NP	Ba2/NP	Ba1/NP	Ba1/NP	
	Dépôts bancaires - monnaie locale	Ba1/NP	Ba1/NP	Ba1/NP	Ba1/NP	
	Evaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA)	b1	b1	b1	b1	
	Evaluation de base du crédit ajustée	b1	b1	b1	b1	
	Evaluation du risque de contrepartie	Ba1(cr)/NP(cr)	Ba1(cr)/NP(cr)	Ba1(cr)/NP(cr)	Ba1(cr)/NP(cr)	
	Catégorie	2019	Février 2020	Novembre 2020	Février 2021	Février 2022
Fitch Ratings	Perspectives	Stables	Négatives	Stables	Stables	Stables
	Notation en devise à long terme	BB+	BB+	BB	BB	BB
	Notation en devise à court terme	B	B	B	B	B
	Notation en monnaie locale à long terme	BB+	BB+	BB	BB	BB
	Notation en monnaie locale à court terme	B	B	B	B	B

Source : Rapports de notation FITCH RATINGS, MOODY's

3. Extraits Reporting ESG – Vigeo Eiris 2019

BMCE Bank of Africa MA0000011835

ESG Rating Profile - Jul 2019

Sector : Retail & Specialised Banks Emerging Market



Company and Sector Performance

ESG OVERALL SCORE



Rank in Sector	1/101
Rank in Region	1/897
Rank in Universe	65/4897
Company Reporting Rate	91%
Sector Average Reporting Rate	60%
Cooperation level ⁽²⁾	Proactive
High severity controversies	No

HISTORICAL PERFORMANCE



Company performance Sector average performance Sector performance

ESG PERFORMANCE (/100)

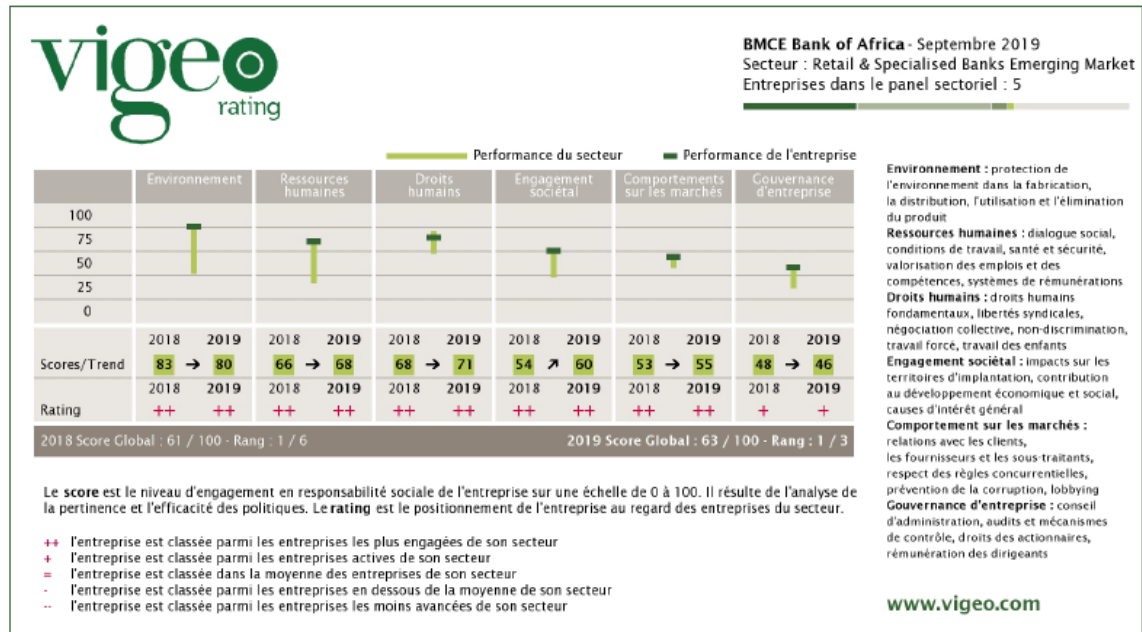


6 DOMAINS PERFORMANCE (/100)



Company inclusion in Vigeo Eiris indices ⁽⁴⁾: No

Vigeo Eiris and is protected by the provision of the French Intellectual Property Code



ANALYST FOCUS

TOPIC	COMMENT	TREND
Human capital	Jointly with employee representatives, BMCE Bank of Africa promotes labour relations and the right to collective bargaining. The Bank's Occupational Health and Safety Policy is still visible and it is supported by a Health and Safety Committee and mixed Commissions. BMCE Bank of Africa has set a target to continue achieving 40% women in workforce as a short and medium term objective. HR related indicators in Morocco show mixed performance while group wide data is not yet disclosed.	➔
Climate change	BMCE Bank of Africa joined the UNEP Positive Impact Initiative and adopts a systematic approach to complying with the Equator Principles (EP) through an Environmental and Social Management System (ESMS); the Bank finances all major renewable energy projects in Morocco and continues to enhance sustainable finance by launching green bonds.	➔
Cybersecurity	BMCE Bank of Africa has issued a formal commitment to protecting information of clients. Comprehensive efforts are described regarding cyber security, including preventive mechanisms; the Bank's Information System is ISO 27001 certified and its management is ensured at the level of the Group by the Head of Group Information Security System.	↗

4. Extraits Reporting ESG – Moody's Vigeo Eiris 2020-2021

Bank of Africa MA0000012437
 ESG Rating Profile - Jun 2020
 Sector : Retail & Specialised Banks Emerging Market



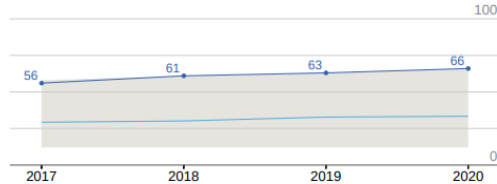
Company and Sector Performance

ESG OVERALL SCORE



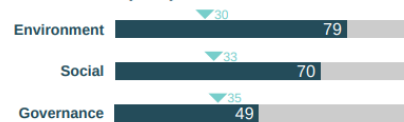
Rank in Sector	1/95
Rank in Region	2/851
Rank in Universe	47/4842
Company Reporting Rate	94%
Sector Average Reporting Rate	68%
Cooperation level (2)	Proactive
High severity controversies	No

HISTORICAL PERFORMANCE

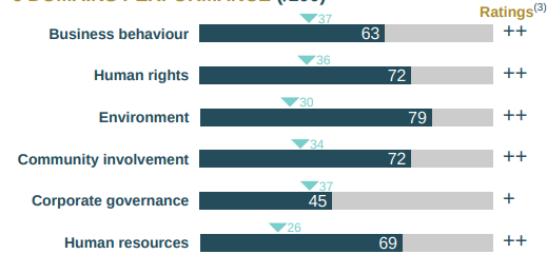


Company performance Sector average performance Sector performance

ESG PERFORMANCE (/100)



6 DOMAINS PERFORMANCE (/100)



Company inclusion in indices that use Vigeo Eiris data(4): No

Bank of Africa MA0000012437
 ESG Profile — Last Update — Jan 2021
 Sector : Retail & Specialised Banks Emerging Market



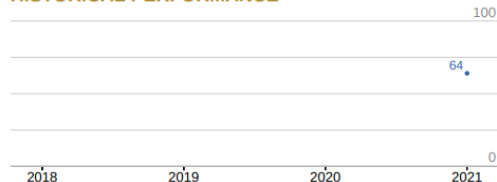
Company and Sector Performance

ESG OVERALL SCORE



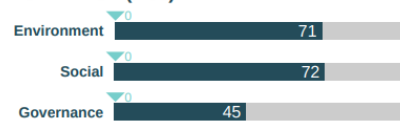
Rank in Sector	1/90
Rank in Region	3/845
Rank in Universe	77/4892
Company Reporting Rate	94%
Sector Average Reporting Rate	0%
High severity controversies	No

HISTORICAL PERFORMANCE

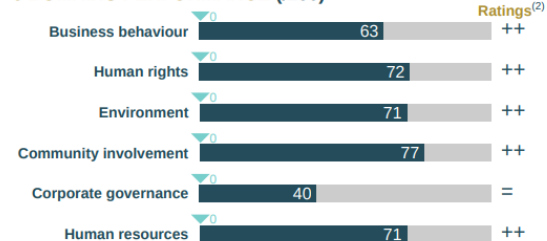


Company performance Sector average performance Sector performance

ESG PERFORMANCE (/100)



6 DOMAINS PERFORMANCE (/100)

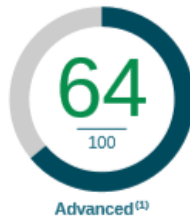


Company inclusion in indices that use V.E data(3): No

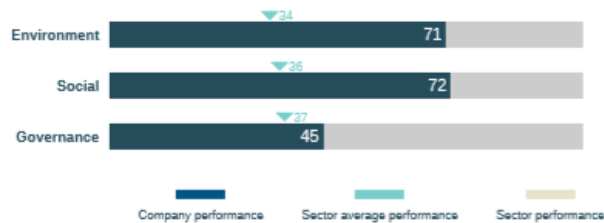
Bank of Africa MA0000012437
 ESG Profile — Last Update — Mar 2021
 Sector : Retail & Specialised Banks Emerging Market



ESG OVERALL SCORE



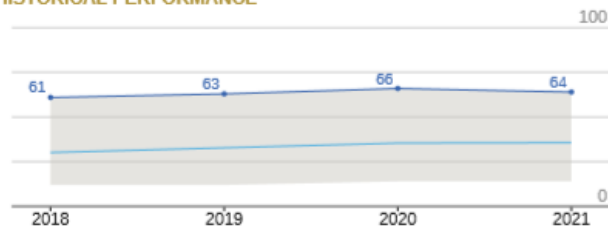
ESG PERFORMANCE (/100)



RELATIVE PERFORMANCE

Rank in Sector	1/90
Rank in Region	3/849
Rank in Universe	79/4893
Company Reporting Rate	94%
Sector Average Reporting Rate	71%
High severity controversies	No

HISTORICAL PERFORMANCE



Corporate ESG Rating Certificate for Bank of Africa

Bank of Africa has solicited V.E to conduct an independent ESG and sustainability rating.

As of March 2, 2021, Bank of Africa ("BOA") obtains an A1+ rating, based on an overall score of 64/100. BOA ranks within the top 2% of all companies rated by Vigeo Eiris worldwide (4,880 in total) and first out of 90 within the sector Retail and specialized Banks Emerging markets. The company's overall score has increased by 22 points since our 2016 review and by 1 point compared to our 2019 review. BOA displays advanced willingness and capacity to integrate ESG factors into its strategy, operations and risk management, with advanced performance on issues related to operational efficiency, human capital and legal security and robust results on sustainability factors that could impact its reputation.



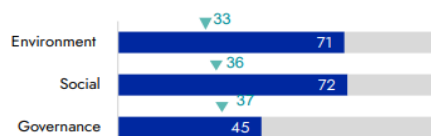
Rank in Sector	1/90
Rank in Region	3/845
Rank in Universe	77/4880

ESG Reporting Rate	94%
Sector average	71%



ESG AND RISKS MANAGEMENT PERFORMANCE (./100)

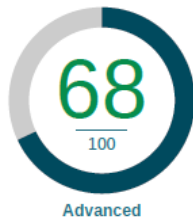
▼ Sector average performance
 ■ Company performance



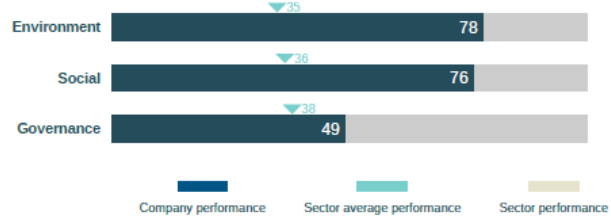
Bank of Africa MA0000012437
 ESG Profile — Last Update — Jun 2021
 Sector : Retail & Specialised Banks Emerging Market

MOODY'S | ESG Solutions

ESG OVERALL SCORE



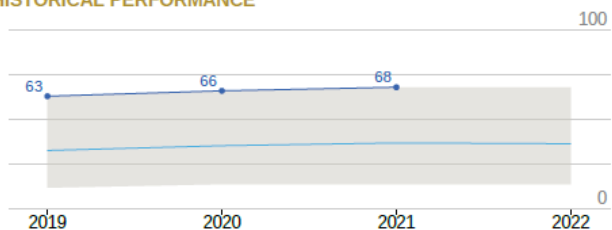
ESG PERFORMANCE (/100)



RELATIVE PERFORMANCE

Rank in Sector	1/93
Rank in Region	2/854
Rank in Universe	41/4901
Company Reporting Rate	94%
Sector Average Reporting Rate	72%
High severity controversies	No

HISTORICAL PERFORMANCE



A noter que BOA est actionnaire de l'Agence.

VII. Gouvernance de BANK OF AFRICA

1. Dispositions régissant les assemblées générales

Conformément à l'article 29 des statuts de la banque, les actionnaires de la société se réunissent en assemblées générales, ordinaires ou extraordinaires, et en assemblées spéciales dans les conditions fixées par la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Les statuts ne prévoient pas de dispositions spécifiques à l'émetteur et dérogoires à la loi 17-95 relative à la société anonyme telle que modifiée et complétée et qui régissent les assemblées générales.

En somme, les modes de convocation, les conditions d'admissions, les quorums et les conditions d'exercice des droits de vote des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de BANK OF AFRICA sont conformes à la loi n°17-95 relative aux Sociétés Anonymes telle que modifiée et complétée.

Délai de tenue de L'Assemblée Générale Annuelle

L'Assemblée Générale Ordinaire est celle qui est appelée à prendre toutes décisions qui ne modifient pas les statuts.

Elle est réunie au moins une fois par an, dans les six mois qui suivent la clôture de chaque exercice social, pour statuer sur les comptes de cet exercice.

Mode de convocation

Les assemblées sont convoquées par le conseil d'administration. Les assemblées générales ordinaires peuvent également être convoquées, en cas d'urgence, par :

- ✓ Les commissaires aux comptes ;

- ✓ Un mandataire désigné par le président du tribunal statuant en référé, à la demande soit de tout intéressé en cas d'urgence, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social ;
- ✓ Les liquidateurs, le cas échéant ;
- ✓ Les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession d'un bloc de titres modifiant le contrôle de la société.

Les Assemblées Générales sont réunies au siège social ou en tout autre lieu suivant les indications figurant dans les avis de convocation.

La convocation des Assemblées Générales est faite par un avis inséré dans un journal habilité à recevoir les annonces légales trente (30) jours au moins avant la date fixée pour lesdites Assemblées. Cet avis doit contenir les indications prévues à l'article 124 de la Loi, le texte des projets de résolutions qui seront présentées par le Conseil d'Administration à l'Assemblée, complétées par une description précise des procédures que les actionnaires doivent suivre pour participer et voter à l'Assemblée, en particulier des modalités de vote par procuration ou par correspondance.

L'avis de réunion peut ne pas comprendre les informations citées ci-dessus lorsque celles-ci sont publiées sur le site internet de la Société, au plus tard le jour même de la publication dudit avis de réunion. Dans ce cas, ce dernier mentionne l'adresse du site Internet précisé.

Conditions d'admission

Tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées Générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité, et également de la propriété de ses titres sous la forme et dans le délai mentionnés dans les avis de convocation, sans toutefois que le délai puisse excéder cinq jours avant la réunion de l'Assemblée.

Conditions d'exercice du droit de vote

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix.

Conditions de quorum et de majorité

Dans les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social¹² et, dans les Assemblées spéciales, sur l'ensemble des actions de la catégorie intéressée, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la Loi.

Sauf convention contraire notifiée à la Société les usufruitiers d'actions représentent valablement les nus-propriétaires à l'égard de la Société ; toutefois, le droit de vote appartient à l'usufruitier dans les Assemblées Générales Ordinaires et au nu-propriétaire dans les Assemblées Générales Extraordinaires ou spéciales ; en cas d'augmentation de capital par l'émission d'actions nouvelles en numéraire, l'exercice du droit préférentiel de souscription aux actions nouvelles est réglé selon les dispositions du paragraphe A) VI de l'Article 7 des Statuts.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix.

L'Assemblée Générale Ordinaire ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins le quart des actions ayant le droit de vote tel qu'il est prévu à l'article 34 ci-dessus.

Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis.

¹² Hormis les actions privées de droit de vote (Cf. Article 34 des Statuts)

Elle statue à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Sont réputés présents, pour le calcul de la majorité et du quorum de l'Assemblée Générale Ordinaire, les actionnaires qui participent à l'Assemblée par des moyens de visioconférence ou par des moyens équivalents permettant leur identification dans le respect des conditions fixées par les articles 50 bis et 110 de la Loi.

L'Assemblée Générale Extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, la moitié et, sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote, tel qu'il est prévu ci-dessus à l'article 34. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième Assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée. Elle doit réunir le quart (1/4) au moins des actions ayant le droit de vote.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix exprimées et, dans le cas où il est procédé à un scrutin, il n'est pas tenu compte des bulletins blancs.

Sont réputés présents, pour le calcul de la majorité et du quorum de l'Assemblée Générale Extraordinaire, les actionnaires qui participent à l'Assemblée par des moyens de visioconférence ou par des moyens équivalents permettant leur identification dans le respect des conditions fixées par les articles 50 bis et 110 de la Loi.

Les Assemblées spéciales sont convoquées et délibèrent dans les mêmes conditions que l'Assemblée Générale Ordinaire.

Attributions et pouvoirs de l'assemblée générale ordinaire - quorum et majorité

L'Assemblée Générale Ordinaire est celle qui est appelée à prendre toutes décisions qui ne modifient pas les statuts.

Elle est réunie au moins une fois par an, dans les six mois qui suivent la clôture de chaque exercice social, pour statuer sur les comptes de cet exercice.

Elle a, entre autres pouvoirs, ceux de :

- 1) Approuver ou rejeter les comptes qui lui sont soumis,
- 2) Statuer sur la répartition et l'affectation des bénéfices en se conformant aux dispositions statutaires,
- 3) Donner ou refuser quitus de leur gestion aux Administrateurs,
- 4) Nommer et révoquer les Administrateurs, nommer les Commissaires aux Comptes,
- 5) Approuver ou rejeter les nominations d'Administrateurs faites à titre provisoire par le Conseil d'Administration,
- 6) Fixer le montant des jetons de présence à allouer au Conseil d'Administration,
- 7) Statuer sur le rapport spécial des Commissaires aux Comptes concernant les conventions soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration,
- 8) Autoriser les émissions d'obligations, ainsi que la constitution des sûretés réelles qui pourraient leur être conférées.

Et, d'une manière plus générale, statuer sur tous les objets qui n'emportent pas directement ou indirectement modification des statuts et qui, par suite, ne sont pas de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Attributions et pouvoirs de l'assemblée générale extraordinaire - quorum et majorité

L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions et à autoriser toute opération de cession d'actifs immobilisés représentant plus de 50% des actifs de la Société, conformément aux conditions et modalités prévues à l'article 70 de la Loi n°17-95. Elle ne peut toutefois augmenter les engagements des actionnaires sous réserve des opérations résultant d'un regroupement d'actions régulièrement effectué.

Elle ne peut changer la nationalité de la Société.

Elle peut, notamment, décider ou autoriser, sans que l'énumération qui va suivre ait un caractère limitatif :

- ✓ l'augmentation, la réduction ou l'amortissement du capital social,
- ✓ l'émission d'obligations convertibles en actions ou obligations échangeables contre des actions,
- ✓ la création de certificats d'investissement,
- ✓ la prorogation ou la dissolution anticipée de la Société,
- ✓ le transfert du siège social en dehors de la même ville, préfecture ou province,
- ✓ la modification, directe ou indirecte, de l'objet social,
- ✓ la modification de la dénomination sociale,
- ✓ la transformation de la société en société de toute autre forme, à la condition de respecter les dispositions légales prévues ci-après sous l'article 46,
- ✓ la division ou le regroupement des actions, sans toutefois que leur valeur nominale puisse être inférieure au minimum légal,
- ✓ la modification de la forme des actions ou des conditions de leur cession ou transmission,
- ✓ le changement du mode de direction et d'administration de la société en conformité avec les dispositions légales applicables en la matière,
- ✓ la modification des modalités d'affectation et de répartition des bénéfices,
- ✓ l'apport total ou partiel du patrimoine social à une ou plusieurs sociétés, constituées ou à constituer, par voie de fusion ou de fusion-scission,
- ✓ l'absorption, au même titre de fusion ou de fusion-scission, de tout ou partie du patrimoine d'autres sociétés,
- ✓ la fixation du nombre maximal de voix dont peut disposer une même personne tant en son nom personnel que comme mandataire

Le tout, le cas échéant, aux conditions qu'elle détermine en se conformant aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Conditions d'acquisition de droits de vote double éventuels.

Les statuts de la Banque ne prévoient pas d'attribution de droit de vote double. Le droit commun en pareille matière tel que régi par les dispositions de la loi sur la S.A (art. 257) demeure applicable.

Proposition d'harmonisation des Statuts de la Banque soumis à la prochaine AG du 28 juin 2022

Article Premier - Formation - Mise En Harmonie - Lois Applicables

(...)

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires en date du 28 juin 2022, les présents statuts ont été mis en harmonie avec les dispositions de la Loi 19-20, laquelle a modifié et complété la Loi 17-95.

(...)

Article 15 - Obligations - Certificats D'investissement

A - Obligations

La Société peut, à tout moment, procéder à l'émission d'obligations dans les conditions et selon les modalités prévues par la Loi 17-95.

Article 16 - Conseil d'Administration

(...)

II. La proportion des membres du conseil d'administration de chaque sexe ne peut être inférieure au pourcentage cible de 40% à compter du 1er janvier de la sixième année suivant la publication au bulletin officiel de la Loi 19-20, étant spécifié qu'à compter du 1er janvier de la troisième année suivant la publication au bulletin officiel de la Loi 19-20, la proportion des membres du conseil d'administration de chaque sexe devra être d'au moins 30%.

Le représentant permanent de la personne morale administrateur est pris en compte pour déterminer la proportion de chaque sexe dans la composition du Conseil d'Administration.

Toute nomination intervenue en violation de ce qui précède, et n'ayant pas pour effet de remédier à l'irrégularité de la composition du conseil d'administration est nulle.

Lorsque la composition du conseil d'administration n'est plus conforme aux dispositions des alinéas précédents, le Conseil d'Administration doit procéder à des nominations à titre provisoire afin d'y remédier dans un délai de trois (3) mois à compter du jour où se produit la vacance.

Aucune rémunération à titre de jetons de présence ne peut être versée aux membres du conseil d'administration si ce dernier n'est pas composé conformément aux stipulations du présent paragraphe.

III. La durée des fonctions des Administrateurs est de six années.

(...)

V. Le Conseil d'Administration peut constituer en son sein des comités spécialisés chargés d'étudier les questions qu'il leur soumet pour avis.

Les comités spécialisés doivent comporter un représentant, au moins, de chaque sexe à compter du 1^{er} janvier de la troisième année suivant la publication au bulletin officiel de la loi n°19-20.

(...)

Article 20 - Convocation et Délibérations du Conseil

I. Le Conseil d'Administration se réunit au moins deux (2) fois par an et aussi souvent que la bonne marche des affaires sociales le nécessite sur la convocation de son Président, soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la lettre de convocation. Toutefois, des Administrateurs constituant au moins le tiers des membres du Conseil d'Administration peuvent, en indiquant l'ordre du jour de la séance, convoquer le Conseil si celui-ci ne s'est pas réuni depuis plus de trois mois.

(...)

Lorsque le Conseil d'Administration ne s'est pas réuni depuis plus de trois (3) mois, le Directeur Général ou le tiers (1/3) au moins des Administrateurs peuvent demander au Président du Conseil d'Administration de convoquer le Conseil. Lorsque le Président du Conseil d'Administration ne convoque pas celui-ci dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de la demande, ledit Directeur Général ou lesdits Administrateurs peuvent convoquer le Conseil d'Administration aux fins de se réunir.

(...)

Toutefois, sont réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité, les Administrateurs qui participent à la réunion du Conseil d'Administration par les moyens de visioconférence ou moyens équivalents permettant leur identification et remplissant les conditions prévues par la Loi.

En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante.

(...)

Article 26 - Conventions visées aux articles 56 et suivants de la loi n°17-95

(...)

L'Administrateur, le Directeur Général, le Directeur Général Délégué ou l'actionnaire intéressé est tenu d'informer le Président du Conseil d'Administration dès qu'il a connaissance d'une convention soumise à autorisation. Il ne peut prendre part au vote sur l'autorisation sollicitée.

(...)

2. Conseil d'Administration

POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'Administration procède également aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Dans les rapports avec les tiers, la société est engagée, même par les actes du Conseil d'Administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que lesdits actes dépassaient cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Tous les actes d'administration et de disposition qui ne sont pas expressément réservés à l'Assemblée Générale par la Loi ou par les présents Statuts sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Le Conseil a notamment les pouvoirs suivants, lesquels sont énonciatifs et non limitatifs :

POUVOIRS GENERAUX :

- Administrer, tant activement que passivement, tous les biens et affaires de la société.
- Prendre en toutes circonstances toutes les mesures qu'il juge opportunes pour sauvegarder les valeurs appartenant à la société ou déposées par des tiers.
- Déterminer le placement des fonds disponibles.
- Faire tous traités, transactions, compromis, prêts et emprunts avec ou sans garanties, tous retraits de fonds et transferts, tous abandons de droits réels ou personnels.
- Prendre toutes garanties hypothécaires ou autres, conventionnelles ou judiciaires.
- Débattre, régler et arrêter tous comptes avec tous débiteurs, créanciers, dépositaires et tiers quelconques; en fixer les reliquats, les recevoir ou les payer.
- Retirer des mains de tous dépositaires et de toutes caisses publiques ou privées tous objets, sommes, titres ou valeurs quelconques et en donner décharge.
- Exécuter tous mandats qui pourront être donnés à la société.
- Contracter toutes assurances contre tous risques.
- Autoriser l'acquisition, l'aliénation, même gratuite, et l'échange, avec ou sans soulte, de tous biens et droits mobiliers ou immobiliers et notamment, en application des dispositions de la Loi n°17-95, autoriser la cession par la société d'immeubles par nature ainsi que la cession totale ou partielle des participations

figurant à son actif immobilisé. Toutefois, lorsque la cession ou les cessions d'actifs portent sur plus de 50% des actifs de la société pendant une période de douze (12) mois, une autorisation préalable de l'Assemblée Générale Extraordinaire est exigée.

La demande d'autorisation doit être accompagnée d'un rapport établi par le Conseil d'Administration, qui précise les motifs de la ou des cessions et leur impact sur l'activité de la société, fixe les modalités de cession, les actifs à céder, leur nature, leurs prix de cession et les méthodes de fixation desdits prix, leur valeur comptable et leur poids dans l'actif de la société. En outre, lorsqu'il s'agit de cession d'actifs immobiliers, le Rapport du Conseil d'Administration doit inclure une évaluation desdits biens, réalisée par un tiers indépendant qualifié.

Ce rapport doit comprendre aussi bien le pourcentage des actifs de la société objets des opérations de cession réalisées au cours de la période de douze (12) mois précitée que les opérations de cession objet de la demande d'autorisation. Le seuil de 50% est calculé sur la base du dernier bilan de la société. Toutefois lorsqu'un ou plusieurs actifs objet de la ou des cessions ont fait l'objet d'une évaluation faisant ressortir une valeur supérieure à leur valeur nette comptable, ce sont les valeurs d'évaluation qui sont prises en compte pour le calcul du seuil précité.

- Aux effets ci-dessus et ci-après, signer tous actes et pièces, élire domicile partout où besoin sera, substituer.

OPERATIONS BANCAIRES :

- Faire toutes opérations de banque ou de bourse.
- A l'égard de Bank Al-Maghrib notamment et de toutes banques en général ou de tous établissements financiers, accepter, souscrire, endosser, acquitter toutes lettres de change, tous billets, chèques et autres effets de commerce, présenter et signer tous bordereaux d'escompte et d'encaissement, acquitter toutes factures, déposer toutes valeurs en garantie d'escomptes, les retirer, signer tous reçus, mandats ou chèques, souscrire tous engagements.
- Retirer toutes pièces et en donner décharge, approuver tous règlements de comptes, acheter, vendre et transférer toutes actions, obligations, fonds d'États et autres valeurs financières, industrielles ou commerciales.
- Signer tous transferts, conversions et mutations, en toucher les prix, recevoir tous dividendes échus ou à échoir, signer tous acquits et émargements, commettre tous agents de change ou de bourse, donner tous ordres de change et de bourse.
- Emprunter toutes sommes sur dépôts de valeurs admises par Bank Al- Maghrib et tous autres établissements de crédit, en garantie d'avances, consentir à cet effet tous engagements, notamment envers Bank Al- Maghrib, retirer toutes valeurs déposées en garantie d'avance, les transférer au besoin et les vendre; recevoir tous arrérages ou dividendes échus ou à échoir sur lesdites valeurs, retirer les valeurs qui seront déposées au bureau des dépôts, en donner bonnes et valables quittances et décharges.
- Contracter tous emprunts, de la manière, aux taux, charges et conditions qu'il juge convenables, donner tous gages, nantissements, hypothèques et autres garanties mobilières ou immobilières de quelque nature qu'elles soient ; consentir toute subrogation.
- Cautionner et avaliser.
- Retirer également de toutes Trésoreries ou Établissements de crédit, toutes sommes ou valeurs qui pourraient s'y trouver consignées, tant par la société elle-même que par des tiers ; toucher également tous intérêts, arrérages et dividendes de sommes ou valeurs qui y seraient déposées, donner du tout quittances et décharges.
- Toucher les sommes provenant du remboursement de tous titres amortis, ainsi que le montant de tous lots que Bank Al-Maghrib ou tout Établissement de crédit aura encaissés pour le compte de la société, et généralement recevoir toutes les sommes qui sont et pourront être dues à la société, à quelque titre et pour quelque cause que ce soit, en donner quittance et décharge.
- Payer celles qu'elle peut et pourra devoir.

OPERATIONS IMMOBILIERES :

- Faire tous achats d'immeubles, ainsi que toutes ventes et échanges d'immeubles.
- Consentir ou accepter, céder ou résilier tous baux ou locations, avec ou sans promesse de vente.
- Faire toutes constructions, installations et tous travaux.

- Consentir toutes hypothèques, tous nantissements, délégations, cautionnements, avals ou autres garanties mobilières et immobilières.
- Requérir l'immatriculation et l'inscription sur les Registres de la Conservation Foncière de tous immeubles ou de tous droits immobiliers généralement quelconques : servitudes, hypothèques, usufruits, antichrèse, emphytéose, portant au profit de la société sur des immeubles se trouvant dans la circonscription de la Conservation, à cet effet, faire traduire tous documents, constituer tous dossiers, signer et déposer toutes réquisitions contenant toutes déclarations utiles, élire domicile, assister à toutes opérations de bornage, faire toutes observations ou contestations, signer tous procès-verbaux et faire toutes dépositions.

PRISES DE PARTICIPATION :

- Prendre tous intérêts et participations dans toutes opérations et entreprises pouvant intéresser l'industrie, le commerce, l'assurance ou la banque et les établissements financiers ou de bourse et dans toutes opérations immobilières ; créer toutes succursales et agences tant au Maroc qu'à l'étranger; fonder et concourir à la fondation de toutes sociétés marocaines ou étrangères, faire à des sociétés existantes ou à créer tous apports en nature aux conditions qu'il jugera convenables ; souscrire, acheter et revendre toutes actions, obligations et parts d'intérêts.
- Fixer les conditions auxquelles la société prend à sa charge et négocie tous emprunts publics ou autres, nationaux ou étrangers ; participer à tous emprunts, souscriptions, émissions et opérations financières, industrielles, commerciales ou autres.
- Représenter la société aux Assemblées Générales de toutes autres sociétés dont elle pourra être actionnaire et y faire le nécessaire.
- A défaut de paiement de la part des débiteurs et en cas de difficultés quelconques avec qui que ce soit, exercer toutes poursuites, contraintes et diligences nécessaires, prendre toutes mesures conservatoires, exercer toutes actions, agir tant en demandant qu'en défendant, devant tous juges et tribunaux compétents, constituer tous avocats ou défenseurs, les révoquer, en constituer d'autres, nommer tous experts ou arbitres ou acquiescer à leur nomination, obtenir tous jugements, sentences, arrêts et décisions, en poursuivre à l'exécution par les moyens et les voies de droit notamment par la saisie immobilière en donnant tous Pouvoirs spéciaux à cet effet ou s'en désister, acquiescer à tous moyens, ou voies de droit, provoquer tous ordres et contributions, y produire, affirmer toutes créances, se faire délivrer tous bordereaux de collocations, en toucher le montant.
- Faire toutes offices et consignations, opérer le retrait de toutes sommes consignées.
- Traiter, transiger et compromettre en tout état de cause, consentir toute prorogation de délai.
- Donner ou retirer quittances et décharges de toutes sommes reçues ou payées, consentir toutes subrogations, désister la société de tous droits, actions, privilèges ou hypothèques, donner et recevoir mainlevée de toutes inscriptions hypothécaires, saisies mobilières ou immobilières, oppositions et autres empêchements quelconques, le tout avec ou sans paiement, donner et recevoir mainlevée de tous nantissements, signer tous transferts à titre de rétrocession.
- Consentir toutes antériorités.

ORGANISATION INTERNE :

- Régler l'organisation des directions, services et bureaux, nommer, révoquer tous employés, fixer leurs appointements fixes ou proportionnels et leurs gratifications, déterminer, s'il y a lieu, le chiffre de leurs cautionnements, en autoriser la restitution.
- Fixer les dépenses générales d'administration.
- Gérer, remplir toutes formalités, notamment pour se conformer aux dispositions légales au Maroc et dans tous pays étrangers, envers les gouvernements et toutes Administrations, désigner notamment le ou les agents qui, d'après les lois de ce pays, doivent être chargés de représenter la société auprès des autorités locales, d'exécuter les décisions du Conseil d'Administration, dont l'effet doit se produire dans ces pays ou de veiller à leur exécution. Ce ou ces agents peuvent être les représentants de la société dans ces pays, et munis à cet effet de procurations constatant leurs qualités d'agents responsables.

RAPPORTS AVEC LES ACTIONNAIRES :

- Dans le cas où l'Assemblée Générale n'en a pas prescrit un emploi spécial, régler l'emploi des capitaux composant les fonds de réserves légales et facultatives ; il peut en disposer comme bon lui semble pour les besoins sociaux.
- Régler la forme et les conditions d'émission des titres de toute nature, bons à vue, à ordre ou au porteur, bons à échéance fixe, à émettre par la société.
- Arrêter les comptes qui doivent être soumis à l'Assemblée Générale, faire un rapport sur les comptes et sur la situation des affaires sociales.
- Convoquer les Assemblées Générales.
- Proposer la fixation des dividendes à répartir.
- Déterminer les traitements fixes ou proportionnels, les parts de bénéfices ou la rémunération à allouer aux membres des comités, aux Administrateurs Délégués, aux Directeurs Généraux, Directeurs Généraux Délégués et Directeurs Généraux Adjointes, aux Directeurs et aux Sous-Directeurs, ainsi qu'aux agents de la société, au Maroc ou à l'étranger, lesquels traitements et parts seront prélevés sur les frais généraux.

Le Conseil d'Administration peut consentir à tous mandataires de son choix toutes délégations de pouvoirs dans la limite de ceux qui lui sont conférés par la Loi et par les présents statuts.

Avant toute nouvelle nomination d'Administrateurs, le Conseil d'Administration peut solliciter le Comité de Gouvernance, Nominations et Rémunérations afin d'établir un état des lieux des compétences, des connaissances et de l'expérience déjà existante.

Le Conseil d'Administration veille à ce que toute nomination, ou renouvellement de mandats d'un Administrateur, permette de maintenir l'équilibre des compétences et de l'expérience requises pour la bonne conduite à long terme de l'activité de la Banque.

Il veille également à la qualité d'indépendance du tiers au moins de ses Membres conformément à la Lettre circulaire relative aux modalités d'application de la circulaire n°5/W/2016 du 10 juin 2016 fixant les conditions et les modalités de désignation d'administrateurs ou membres indépendants au sein de l'organe d'administration des établissements de crédit.

Les Administrateurs doivent disposer individuellement et/ou collectivement des compétences dans les domaines des opérations de crédit, des systèmes de paiement, de la planification stratégique, de la gouvernance, de la gestion des risques, du contrôle interne, de la comptabilité, de la responsabilité sociétale et environnementale ainsi qu'en matière légale et réglementaire en liaison avec l'activité bancaire.

La qualité d'Administrateur Indépendant est examinée pour chaque nouvelle nomination ou renouvellement de mandat et est revue annuellement par le Comité de Gouvernance, Nominations et Rémunérations au vu des critères définis dans la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib du 5/W/2016 du 10 juin 2016.

Chaque Administrateur doit être propriétaire de dix (10) actions au moins de l'une quelconque des catégories existantes, pendant toute la durée de ses fonctions.

Les Administrateurs ou membres indépendants ne doivent pas être propriétaires d'actions de la Société avec ou sans droit de vote.

Le Comité de Gouvernance, Nominations et Rémunérations tient informé le Conseil d'Administration et l'ensemble des Actionnaires de tout changement dans la qualité d'indépendance d'un de ses Administrateurs.

Concernant la parité Homme/Femme, parmi les missions du Comité de Gouvernance, Nominations et Rémunérations figure celle de veiller à la mise en place d'une politique visant à assurer une meilleure représentativité des femmes dans le Conseil d'Administration. Celle-ci s'est matérialisée par la nomination de d'une Administratrice Indépendante, Mme Nezha LAHRICHI, qui assure la présidence du Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe, ainsi qu'une Administratrice issue du Groupe BANK OF AFRICA, Mme Myriem BOUAZZAOUI.

Les convocations sont accompagnées de l'ordre du jour de la réunion et de toutes les informations nécessaires pour permettre aux Administrateurs de se préparer aux délibérations.

BANK OF AFRICA est administrée par un Conseil d'Administration composé de quatorze membres dont 4 Administrateurs Indépendants, et présidé par Monsieur Othman BENJELLOUN, Président Directeur Général.

Tableau 1 : Membres du Conseil d'Administration (avril 2022)

Administrateurs	Date de 1 ^{ère} nomination	Présentation	Expiration du mandat
M. Othman BENJELLOUN	1995	Président Directeur Général	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2024
RMA représentée par M. Zouheir BENSAID	1994	M. Zouheir BENSAID est CEO de RMA, actionnaire de BANK OF AFRICA	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2024
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL (Holding du Groupe Crédit Mutuel / Alliance Fédérale) représentée par M. Lucien MIARA	2005	M. Lucien MIARA est censeur de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, actionnaire à hauteur de 93% de la BFCM, elle-même actionnaire de BANK OF AFRICA	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2025
CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION (*) représentée par M. Abdellatif ZAGHNOUN	2010	CDG a siégé au sein du CA de BANK OF AFRICA de 1966 à 1997 puis a été renommée à l'AGO du 26/05/2010. M. Abdellatif ZAGHNOUN est Directeur Général de la CDG, actionnaire de BANK OF AFRICA	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2021
O CAPITAL GROUP Représenté par M. Hicham EL AMRANI	2021	M. Hicham EL AMRANI est Directeur Général Délégué de O CAPITAL GROUP, actionnaire de BANK OF AFRICA	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2026
M. Azeddine GUESSOUS	2017	M. Azeddine GUESSOUS a siégé en tant qu'Administrateur intuitu personae de 2005 à 2008, puis en tant que représentant permanent de RMA, avant d'être nommé à nouveau comme Administrateur intuitu personae en 2017	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2022
British International Investment Représenté par M. MARC BEAUJEAN	2019	M. Marc BEAUJEAN est Administrateur de BANK OF AFRICA, représentant de British International Investment. Il est fondateur et principal associé de Beaujean & Partners depuis 2019, spécialisé dans le conseil stratégique en banque et assurance. Dans ce cadre, il exerce la fonction de Chief Executive Officer auprès de Atlantic Financial Group S.A.	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2023

M. Mohamed KABBAJ	2021	Administrateur Indépendant Chancelier de l'Université Euromed Fès Ex-Administrateur de BMCE BANK de 1997 à 2000	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2026
M. François HENROT (*)	2016	Administrateur Indépendant	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2021
M. Brian C.Mck. HENDERSON (*)	2016	Administrateur Indépendant	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2021
Mme Nezha LAHRICHI	2021	Administratrice Indépendante	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2026
M. Abdou BENSOUDA	2018	Administrateur intuitu personae Dirigeant au sein du Groupe O Capital Group, actionnaire de référence de BANK OF AFRICA	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2023
M. Brahim BENJELLOUN TOUIMI (*)	2004	Administrateur Directeur Général Délégué Président du Conseil de BOA GROUP (Luxembourg)	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2021
Mme Myriem BOUAZZAOUI	2021	Administrateur Intuitu Personae Administratrice Directrice Générale de BMCE Capital Gestion	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2026

Source : BANK OF AFRICA

La qualité d'Administrateur Indépendant est établie à l'aune des critères définis dans la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib du 5/W/2016 du 10 juin 2016 fixant les conditions et les modalités de désignation d'administrateurs ou membres indépendants au sein de l'organe d'administration des établissements de crédit. (*) Il est proposé à la prochaine Assemblée Générale Annuelle Ordinaire le renouvellement des mandats d'Administrateur de (i) la Caisse de Dépôt et de Gestion, représentée par son Directeur Général M. Abdellatif Zaghnoun, et M. Brahim Benjelloun-Touimi, l'Administrateur Directeur Général Délégué du Groupe BANK OF AFRICA.

La Banque respecte les dispositions réglementaires en matière de critères d'indépendance tels que prévus par la circulaire 5/W/2016 de Bank Al-Maghrib du 10 juin 2016 fixant les conditions et les modalités de désignation d'administrateurs ou membres indépendants au sein de l'organe d'administration ou de surveillance des établissements de crédit.

Actuellement, le Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA compte 4 Administrateurs indépendants, dont 1 femme. Lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de juin 2022, les actionnaires prendront acte de l'arrivée à échéance des mandats de M. François Henrot et M. Brian Henderson. Il est également proposé à l'AG de leur donner quitus définitif et sans réserve et de leur rendre un vibrant hommage.

A noter que l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire du 28/06/2022 devrait prendre acte de la proposition du non-renouvellement des mandats de deux Administrateurs indépendants, Messieurs François Henrot et Brian Henderson, du fait, qu'au-delà d'une durée de 6 années, n'est plus respecté le critère d'indépendance tel que défini dans le dernier alinéa de la circulaire 5/W/16 de Bank Al-Maghrib du 10 juin 2016 fixant les conditions et les modalités de désignation d'administrateurs ou membres indépendants au sein de l'organe d'administration des établissements de crédit.

Par ailleurs, la Banque est en recherche active de nouveaux profils en remplacement des deux Administrateurs sortants afin de se conformer à la proportion d'indépendants requis par Bank Al-Maghrib.

3. Comités issus du Conseil d'Administration (avril 2022)

Le Conseil a institué en son sein un certain nombre de Comités spécialisés chargés d'analyser en profondeur certaines problématiques spécifiques et de lui formuler des recommandations lui permettant ainsi de s'acquitter au mieux de ses responsabilités et prérogatives et ce, conformément aux dispositions de la Directive de Bank Al Maghrib n°1/W/2014 relative à la gouvernance au sein des établissements de crédit.

Il s'agit du Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe, du Comité des Risques Groupe et du Comité de Gouvernance, Nominations et Rémunérations.

Notons que la Banque a démarré le processus de mise en conformité de ces instances aux dispositions des circulaires 4/W/ 2018 et 5/W/2018 qui devraient entrer en vigueur dès publication dans le Bulletin Officiel.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a institué en son sein un Comité Stratégique -*Strategy Task Force*-.

- *Strategy Task Force*

La *Strategy Task Force* est une émanation du Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA, dont le périmètre est de dimension Groupe. Elle est chargée par le Conseil d'Administration de travailler sur tout sujet stratégique du Groupe.

La *Strategy Task Force* est responsable de contribuer à la définition et à la formulation des ambitions stratégiques du Groupe à Moyen et Long termes et de superviser la mise en œuvre des Plans Stratégiques de Développement.

La *Strategy Task Force* se réunit au moins 4 fois par an.

Composition (avril 2022)

Président

M. Mohamed Kabbaj, Administrateur Indépendant

Membres

M. Azeddine Guessous, Administrateur *intuitu personae*

British International Investment, Représentée par Marc Beaujean

M. Brian Henderson, Administrateur Indépendant (*)

M. Brahim Benjelloun-Touimi, Administrateur Directeur Général Délégué

Membres invités

La *Strategy Task Force* associe à ses travaux les membres de la Direction Générale Exécutive ou d'autres membres désignés.

Secrétaire

Salma Tazi, Directrice Générale Adjointe, Coordination et Secrétariat STF

(*) le mandat de M. Brian Henderson arrivera à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Mixte, Ordinaire et Extraordinaire, du 28 juin 2022.

- **Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe –CACI Groupe-**

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe (CACI Groupe) est un comité spécialisé émanant du Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA, dont le périmètre de ses prérogatives, dans les domaines du contrôle interne et de l'information financière, est de dimension Groupe.

Le CACI Groupe est chargé d'assurer la surveillance et l'évaluation de la qualité et de l'adéquation du dispositif de contrôle interne au profil de risque, à l'importance systémique, à la taille et à la complexité du Groupe ainsi qu'à la nature et au volume de ses activités.

Le CACI Groupe est tenu de rendre compte au Conseil d'Administration des résultats de ses travaux et l'informer de tout évènement ou dysfonctionnement susceptible de porter atteinte au bon fonctionnement du système de contrôle interne ou à la situation financière de l'établissement.

Se réunissant à une fréquence trimestrielle, le Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe est composé, de six Administrateurs Non Exécutifs dont 4 Indépendants parmi lesquels le Président. Également, les membres de la Direction Générale de la Banque sont associés aux travaux du CACI Groupe.

Composition (avril 2022)

<u>Président</u>
Mme Nezha Lahrichi, Administratrice Indépendante (*)
<u>Membres</u>
RMA, représentée par M. Zouheir Bensaid, Administrateur Non Exécutif
M. Azeddine Guessous, Administrateur <i>intuitu personae</i>
M. Mohamed Kabbaj, Administrateur Indépendant
M. François Henrot, Administrateur Indépendant (**)
M. Brian Henderson, Administrateur Indépendant (**)
<u>Membres associés</u>
M. Brahim Benjelloun-Touimi, Administrateur Directeur Général Délégué
M. Mounir Chraïbi, Directeur Général Exécutif en charge des Fonctions Groupe et Opérations
M. Khalid Laâbi, Directeur Général Délégué en charge des Risques Groupe
M. Moulay Bouraqadi Saadani, Contrôleur Général Groupe
M. Zouhair El Kaissi, Directeur Général Adjoint en charge des Finances & Participations
Mme Assia Berrada, Directrice Générale Adjointe en charge de la Conformité Groupe
<u>Membres invités</u>
Le Comité peut solliciter la collaboration de toute personne faisant partie du staff dirigeant du Groupe, les Commissaires aux Comptes et tout responsable dont les fonctions entrent dans le cadre de son domaine d'intervention en fonction des thématiques inscrites à l'ordre du jour
<u>Secrétaire</u>
M. Moulay Bouraqadi Saadani, Contrôleur Général Groupe

Source : BANK OF AFRICA

(*) de juin à septembre 2021, M. Kabbaj assurant la présidence du CACI Groupe.

(**) les mandats de M. François Henrot et M. Brian Henderson arriveront à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Mixte, Ordinaire et Extraordinaire du 28 juin 2022.

• **Comité des Risques Groupe**

Le Comité des Risques Groupe est une instance émanant du Conseil d'Administration, dont les prérogatives sont élargies aux filiales directes et indirectes intégrées dans le périmètre de Consolidation du Groupe.

Le *Comité des Risques* Groupe assiste le Conseil d'Administration en matière de **stratégie** et de **surveillance** et **gestion des risques**, notamment en veillant à ce que la stratégie globale des risques soit adaptée au profil de risque de la Banque et du Groupe, au degré d'aversion aux risques, à son importance systémique, à sa taille et à son assise financière.

Se réunissant à une fréquence trimestrielle, le Comité des Risques Groupe est composé de sept Administrateurs Non Exécutifs dont trois Indépendants parmi lesquels le Président. Également, des Membres de la Direction Générale de la Banque peuvent être associés aux travaux du Comité des Risques Groupe.

- Composition (avril 2022)

<u>Président</u>
M. Brian Henderson, Administrateur Indépendant(*)
<u>Membres</u>
RMA, représentée par M. Zouheir Bensaid, Administrateur Non Exécutif
O Capital Group représentée par M. Hicham El Amrani, Administrateur Non Exécutif
M. Azeddine Guessous, Administrateur <i>intuitu personae</i>
British International Investment, représentée par M. Marc Beaujean
M. François Henrot, Administrateur Indépendant(*)
M. Nezha Lahrichi, Administratrice Indépendante
<u>Membres associés</u>
M. Brahim Benjelloun-Touimi, Administrateur Directeur Général Délégué
M. Mounir Chraïbi, Directeur Général Exécutif en charge des Fonctions Groupe et Opérations
M. Khalid Nasr, Directeur Général Exécutif en charge du CIB & Maroc (**)
M. Amine Bouabid, Directeur Général Exécutif en charge de l'Afrique(**)
M. Khalid Laâbi, Directeur Général Délégué en charge des Risques Groupe
M. Moulay Bouraqadi Saadani, Contrôleur Général Groupe
M. Zouhair El Kaissi, Directeur Général Adjoint en charge des Finances & Participations
Mme Assia Berrada, Directrice Générale Adjointe en charge de la Conformité Groupe
<u>Membres invités</u>
Le Comité peut solliciter la collaboration de toute personne faisant partie du staff dirigeant du Groupe, les Commissaires aux Comptes et tout responsable dont les fonctions entrent dans le cadre de son domaine d'intervention en fonction des thématiques inscrites à l'ordre du jour.
<u>Secrétaire</u>
M. Khalid Laâbi, Directeur Général Délégué en charge des Risques Groupe

Source: BANK OF AFRICA

(*) les mandats de M. François Henrot et M. Brian Henderson arriveront à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Mixte, Ordinaire et Extraordinaire du 28 juin 2022.

(**) ou le (la) représentant (e) qu'il désigne

• **Comité de Gouvernance, Nominations et Rémunérations – GNR -**

Instance émanant du Conseil d'Administration, le Comité de Gouvernance, Nomination et Rémunération émet avis et recommandations au Conseil d'Administration sur la mise en place et le maintien d'une politique de bonne gouvernance, la conception, le suivi et le bon fonctionnement du système de rémunération, et la mise en œuvre du processus de nomination et de renouvellement de ses Membres ainsi que ceux de la Direction Générale. Ce Comité se réunit trimestriellement ou chaque fois que nécessaire à la discrétion des Membres du Comité.

Composition

Président

M. François Henrot, Administrateur Indépendant^(*)

Membres

M. Azeddine Guessous, Administrateur *intuitu personae*

British International Investment, représentée par M. Marc Beaujean

M. Brian Henderson, Administrateur Indépendant^(*)

Membres invités

Le Comité de Gouvernance, Nomination et Rémunération pourra s'adjoindre, à sa discrétion, toute personne membre ou non membre de BANK OF AFRICA – BMCE Group ou de son Groupe, en fonction des questions inscrites à l'ordre du jour.

Secrétaire

M. Brahim Benjelloun-Touimi, Administrateur Directeur Général Délégué

Source : BANK OF AFRICA

(*) les mandats de M. François Henrot et M. Brian Henderson arriveront à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Mixte, Ordinaire et Extraordinaire, du 28 juin 2022.

4. Curriculum Vitae des Administrateurs

**M. Othman BENJELLOUN,
Président Directeur Général**

M. Othman BENJELLOUN est Président Directeur Général du Groupe BANK OF AFRICA, initialement la Banque Marocaine du Commerce Extérieur privatisée en 1995, Président du Holding O CAPITAL GROUP, Président de la compagnie Royale Marocaine d'Assurance et Président de Medi Telecom Orange.

Il préside le Groupement Professionnel des Banques du Maroc depuis 1995. Il a également présidé l'Union des Banques Maghrébines de 2007 à 2009.

M. BENJELLOUN est le fondateur de la Fondation BMCE Bank, à laquelle il a assigné deux priorités essentielles :
- l'Education, particulièrement la lutte contre l'analphabétisme, avec le Programme de construction et de gestion d'écoles communautaires rurales au Maroc et en Afrique.
- La Protection de l'Environnement.

M. BENJELLOUN a été nommé Chancelier de l'Université Al Akhawayn d'Ifrane par Feu Sa Majesté le Roi Hassan II de 1998 à janvier 2004. En 2007, il lui fut décerné la distinction « Honorary Fellow » du King's College of London.

M. BENJELLOUN est également Conseiller, depuis 1981, au Center for Strategic International Studies de Washington -CSIS- présidé par Dr. Henry Kissinger. En 2013, le CSIS lui octroie la prestigieuse distinction Honorary Trustee.

M. BENJELLOUN a été honoré Officier de l'Ordre du Trône du Royaume du Maroc par Feu Sa Majesté le Roi Hassan II, Commandeur de l'Etoile Polaire par Sa Majesté le Roi de Suède. Décoré de la Médaille de Commandeur dans l'Ordre National du Lion de la République du Sénégal, et également de la Médaille «Encomienda de Numero de la Orden de Isabel la Catolica» par Sa Majesté le Roi Juan Carlos du Royaume d'Espagne, il lui fut également

décerné le grade de Commandeur dans l'Ordre des Arts et des Lettres de la République Française et fut récemment décoré de l'Ordre de Commandeur de la Grande Etoile de la République de Djibouti.

Le 7 avril 2010, M. BENJELLOUN a été élevé au grade de Commandeur de l'Ordre du Trône par Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Né en 1932 à Casablanca – ancien élève de l'Ecole Polytechnique d'Ingénieurs de Lausanne, Suisse –, M. BENJELLOUN, marié au Docteur Leïla MEZIAN BENJELLOUN, médecin ophtalmologue, est père de deux enfants, Dounia et Kamal.

**M. Zouheir BENSAID,
Représentant Permanent de RMA**

M. Zouheir BENSAID est actuellement CEO de RMA, la compagnie d'assurance du Groupe O Capital, dont il a été Vice-Président Directeur Général entre Janvier 2005 et Décembre 2014. Membre de divers Conseils d'Administration, dont Bank of Africa, Maghrebail, RISMA, LYDEC, CTM et d'autres filiales du Groupe, il est également membre de plusieurs Comités.

M. Zouheir BENSAID a eu une longue expérience de plus de 37 ans dans les secteurs bancaire, financier et industriel. Au milieu des années 80, après avoir été en charge des institutions financières à CITIBANK Maghreb, il a participé au lancement du développement du réseau d'ABN AMRO.

En 1994 et après une période de trois ans à la tête d'une entreprise agro-industrielle, M. Zouheir BENSAID retrouve le secteur financier en participant à la réforme du marché des capitaux marocain.

Il occupe alors le poste de Directeur Général de MIT, société de bourse de BMCE Bank où il a lancé les premières opérations de levée de capitaux et a participé aux privatisations et introductions en Bourse au Maroc.

Président de la Bourse des Valeurs de Casablanca en 1998-1999, M. BENSAID a été Vice-Président de l'Association Professionnelle des Sociétés de Bourse marocaine de 1996 à 1998, période durant laquelle, le développement de la modernisation du marché des capitaux a été accéléré.

Ancien étudiant à Cornell, M. Zouheir BENSAID, est diplômé en finance de l'Université du Nevada en 1985 et est membre du Phi Kappa Phi Honor Society.

**M. Lucien MIARA,
Représentant Permanent de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel**

M. Lucien MIARA, Représentant Permanent de la *Banque Fédérative du Crédit Mutuel*.

Il a débuté sa carrière au Crédit Mutuel du Centre en 1973 puis au *Crédit Mutuel Méditerranée* en 1978. De 1995 à 2014, il a occupé le poste de Directeur Général du *Crédit Mutuel Méditerranéen*. Ensuite, il fut Président de la Fédération du Crédit Mutuel Méditerranéen et de la Caisse Régionale du Crédit Mutuel Méditerranéen.

Il est titulaire d'un Diplôme Universitaire de Technologie option Administration des Entreprises de l'Université de Nice Alpes Maritimes.

**M. Abdellatif ZAGHNOUN,
Représentant Permanent de la Caisse de Dépôt et de Gestion**

M. Abdellatif ZAGHNOUN est Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion depuis 2015.

Diplômé de l'École Mohammedia des Ingénieurs -génie minier- en 1982, M. Abdellatif ZAGHNOUN a entamé sa carrière à l'Office Chérifien des Phosphates –OCP- où il a occupé plusieurs postes de responsabilité jusqu'à 2004.

Il est ensuite nommé en 2004 à la tête de la Direction Générale des Douanes et des Impôts Indirects. En parallèle, M. ZAGHNOUN est élu en 2007 Vice- Président de l'Organisation Mondiale des Douanes -OMD-, Président de l'Organisation pour la région MENA et, en 2008, il est élu Président du Comité d'audit de l'OMD. En 2010, il est désigné Directeur Général de la Direction Générale des Impôts.

En janvier 2015, M. ZAGHNOUN a été nommé par Sa Majesté le Roi en tant que Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion.

M. Abdellatif ZAGHNOUN est marié et père de 3 enfants.

M. Hicham EL AMRANI,
Représentant Permanent de O Capital Group

M. Hicham EL AMRANI cumule une expérience de plus de 26 années dans les domaines de l'investissement Private Equity, du financement et de la stratégie d'entreprises multisectorielles.

A la création de FinanceCom (aujourd'hui O CAPITAL GROUP) en 2001, M. EL AMRANI était en charge de la Direction Technologies & Télécoms. Nommé Directeur de la Stratégie & Développement entre 2005 et 2008, M. EL AMRANI a été promu Directeur Général Adjoint en 2008 avant de se voir confier la Direction Générale de la holding en juin 2010. Il a ainsi mis en place les Best Practices de pilotage de performance de plusieurs entités du portefeuille de la holding.

De plus, il a opéré plusieurs opérations de M&A, financement LBO et de restructurations dans le cadre de la rationalisation du portefeuille de la holding et de l'optimisation de son endettement.

En 2009, M. EL AMRANI a également coordonné le processus global d'acquisition de la participation de Portugal Télécom & Telefonica dans Medi Telecom-Orange et celui de la cession de 40% de cette société à Orange en 2010. Il est à ce titre administrateur et membre permanent des différents organes de Gouvernance de Medi Telecom-Orange.

En sus de ses fonctions, M. EL AMRANI est Administrateur de BANK OF AFRICA, RMA, O TOWER, CTM, RISMA, Air Arabia Maroc, Finattech, Colliers International Maroc, et Président du Comité d'Audit de Air Arabia Maroc, Medi Telecom-Orange, RISMA & CTM.

M. EL AMRANI est Ingénieur de l'Ecole Hassania des Travaux Publics et titulaire d'un MBA et d'un Graduate Certificate dans le Manufacturing and Service Management de la Southern New Hampshire University, de l'Executive Program de la Singularity University ainsi que du Leadership Executive Program de l'Université de Yale.

Né en 1973, M. EL AMRANI est marié et père de deux enfants.

M. Azeddine GUESSOUS,
Administrateur Intuitu Personae

M. Azeddine GUESSOUS est Président Directeur Général de Maghrébail depuis 2004.

Il siège, par ailleurs, au sein de plusieurs Conseils d'Administration dont RMA, BANK OF AFRICA (ex BMCE Bank), BOA Group, BANK OF AFRICA Europe (ex BMCE Bank International Madrid), Al Mada, Sonasid, Lydec et Imperial Tobacco Maroc. Il est également Administrateur de l'Université Al Akhawayn.

De 2010 à 2012, M. GUESSOUS a présidé le Directoire de RISMA. En 2001, il a été Président Directeur Général de la Compagnie d'Assurance Al Watanya et en 1995 de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite -CIMR-.

De 1978 à 1994, M. GUESSOUS a occupé plusieurs hautes fonctions publiques en tant que Ministre du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme en 1978, puis Ministre chargé des relations avec la Communauté Économique Européenne en 1985 et enfin Ambassadeur du Maroc en Espagne de 1986 à 1995.

M. GUESSOUS a été décoré du Wissam Reda de l'Ordre d'Officier, du Mérite Civil Espagnol de l'Ordre de Grand-Croix, de l'Ordre National du Mérite Français de la Médaille de Chevalier et de l'Ordre de l'Empire Britannique de la Médaille de Chevalier.

M. Marc BEAUJEAN,
Représentant Permanent de British International Investment

M. Marc BEAUJEAN est fondateur et principal associé de *Beaujean & Partners* depuis 2019, spécialisé dans le conseil stratégique en banque et assurance. Dans ce cadre, il exerce la fonction de *Chief Executive Officer* auprès de l'Atlantic Financial Group SA depuis le 1^{er} janvier 2021.

Auparavant, il a été Partenaire Senior et Administrateur chez *McKinsey & Co*, de 1993 à 2012, en charge du développement des relations clientèle en Afrique du Nord et en Europe de l'Ouest - France, Belgique, Suisse, Luxembourg- notamment dans les domaines de la banque de détail, banque privée, fonds de placement, assurances vie et non-vie.

De 1997 à 2014, il a été Administrateur non-exécutif au sein de *Blue Orchard*, à Genève, et co-fondateur du groupe, devenu l'un des plus importants acteurs au monde en micro-finance, finance inclusive, récemment vendu à *Schroeders Asset Management*. Plus spécialement en charge de la réflexion stratégique et des partenariats.

De 2012 à 2018, il fut Administrateur Exécutif chez P&V Assurances, Belgique, -institution financière systémique au sens de la Banque Centrale Européenne- Directeur des Opérations notamment l'Informatique et les Ressources Humaines, en charge du renouvellement des systèmes cœur en assurances et des programmes de transformation en général.

De 2018 à 2020, il a accompagné, au travers de sa société, la banque luxembourgeoise CBP QUIvest, en tant que *Chief Operating Officer*.

Par ailleurs, il est co-investisseur de *Profinpar*, fonds d'un montant de 40 millions € spécialisé dans le financement de la croissance, la transmission et l'optimisation de PME matures à potentiel de développement.

Il fut Maître de conférences à HEC Liège entre 2010 et 2020.

Né en 1965, il est titulaire d'un *Master in Business Administration* de *Columbia Business School* et d'une licence en Administration des Affaires de l'Ecole d'Administration des Affaires de Liège.

M. Mohamed KABBAJ, Administrateur Indépendant

M. Mohamed KABBAJ est actuellement Chancelier de l'Université EUROMED de Fès, ancien Ministre des Finances et des Investissements Extérieurs sous le Ministère duquel, des réformes essentielles dans le domaine financier, en termes de modernisation et de libéralisation du système bancaire, ont été mises en œuvre.

Il a été le Ministre sous l'égide duquel la privatisation de la *Banque Marocaine du Commerce Extérieur* a été menée avec succès en 1995 par l'adjudication d'un consortium d'investisseurs institutionnels et financiers marocains et étrangers, conduits par la *Royale Marocaine d'Assurance*.

Il est lauréat des prestigieuses *École Française Polytechnique* et *École Nationale des Ponts et Chaussées*, de même que titulaire du diplôme d'Études Approfondies en économétrie de la Sorbonne, Paris. Il a mené une longue et fructueuse carrière à la tête de différents Départements du *Ministère des Travaux Publics* avant d'en être le Ministre. Il a, à ce titre, représenté le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre de bien des infrastructures de ce pays.

De 2000 à 2005, il a été *Conseiller de Sa Majesté le Roi Mohammed VI*, avant d'être nommé Wali de la région du Grand Casablanca pendant près de 4 ans.

Parmi ses anciennes activités socio-professionnelles figurent deux mandats de Député au Parlement de 1993 - 2003, la présidence de plusieurs Fondations et Associations - *Fondation Esprit de Fès*, *Fès-Saïss*, *Festival de Fès des Musiques Sacrées du Monde* -, la présidence de la société *Lafarge Holcim Maroc* et du Comité de Développement du *FMI* et de la *Banque Mondiale*. Il fut également Membre du Conseil Consultatif du Groupe *Lafarge international*, Coordonnateur du *Comité interministériel permanent des entreprises publiques* et Président du *Comité de Vigilance des Entreprises Publiques* ainsi que Vice-chancelier de *l'Université Al Akhawayn*.

M. François HENROT (*),
Administrateur Indépendant

M. François HENROT est une des personnalités marquantes du monde de la finance européenne.

Il a occupé de hautes fonctions au sein du Groupe *Rothschild*, notamment en tant que Président de la banque d'affaires et Vice-Président du Conseil de Surveillance de *Rothschild & Co*, dont il a été jusqu'en 2020 Administrateur puis Censeur. Il est également Administrateur référent et Vice-Président du Conseil d'Administration de *Rexel*, un des premiers distributeurs mondiaux de matériel électrique, et Président du Conseil d'Administration de *COPEBA*, entreprise d'investissement privée belge.

Son parcours professionnel s'est déroulé dans le secteur public, au *Conseil d'État* puis à la *Direction Générale des Télécommunications*, puis dans le secteur privé, à la *Compagnie Bancaire*, à *Paribas* et, depuis 20 ans, dans le groupe *Rothschild*.

Dans le cadre de ses activités culturelles et philanthropiques, on notera qu'il a présidé *l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs* en France, participé au Conseil de *l'Association pour le Rayonnement de l'Opéra de Paris* jusqu'en 2015, relancé les *Rencontres Musicales d'Évian* fondées par M. Rostropovich et qu'il préside aujourd'hui le *Concours International de quatuor à cordes* de Bordeaux. On notera dans le domaine médical sa participation active depuis plus de 12 ans au *Conseil de l'Institut du Cerveau et de la Moelle Épinière ICM*.

Par ailleurs, il est co-auteur de plusieurs livres dont un ouvrage intitulé « *Le Banquier et le Philosophe* » portant sur la crise de 2007/2008.

Né en 1949, M. François HENROT est licencié en sciences économiques et lauréat de *l'Institut d'Études Politiques de Paris*, ancien élève de *l'École Nationale d'Administration* et de *l'Université Stanford*.

(*) le mandat de M. François Henrot arrivera à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Mixte, Ordinaire et Extraordinaire, du 28 juin 2022.

M. Brian Mck HENDERSON (*),
Administrateur Indépendant

M. Brian C. McK. HENDERSON est Associé Fondateur de *Henderson International Advisors*, LLC.

Au cours de 43 ans d'expérience au sein du secteur bancaire international, il a tissé des relations clientèles importantes aussi bien dans les secteurs privés et publics internationaux, de même qu'il a développé une expertise en gestion et gouvernance d'entreprise.

Chez Merrill Lynch à laquelle il a consacré la majeure partie de sa carrière, M. HENDERSON a occupé plusieurs postes de responsabilités notamment en tant qu'Assistant Exécutif du Président et du Directeur Général, Vice-Président de *Merrill Lynch Europe, Moyen Orient et Afrique*, et Président du *Global Public Sector*. De même, il a été Président de *Prime Merrill S.p.a* Italie et Membre du Conseil d'Administration de *Merrill Lynch South Africa - Pty- Ltd*.

M. HENDERSON a débuté sa carrière à la *Chase Manhattan Bank* au sein de laquelle il a assumé plusieurs postes notamment au sein du Groupe Institutionnel Européen, en tant que Vice-Président et Directeur de *l'Afrique subsaharienne* ou encore au sein de la *Banque d'affaires*. Il a également été membre du Conseil d'Administration de

la Banque Ivoirienne du Développement Industriel, de la Chase Bank Cameroun SA ainsi que Vice-Président & Trésorier de l'*Atlantic Council* des Etats-Unis.

Actuellement, il est Président non-exécutif de *Augustea Bunge Maritime Ltd.*, Malta, Conseiller de *Cremades & Calvo Sotelo*, Madrid, et Senior Advisor de *Rockefeller Capital Management*.

Ses engagements civiques incluent Président du *Chatham House Foundation*, *Honoring Nations Board of Governors*, le projet sur le Développement Economique de l'Américano-indien au sein de *JFK School of Government*, Université de Harvard, *Fort Apache Heritage Foundation* - Administrateur -.

M. HENDERSON est titulaire d'un *Bachelor of Science, International Economic Relations, Georgetown University, School of Foreign Service*, Washington DC.

(*) le mandat de M. Brian Henderson arrivera à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Mixte, Ordinaire et Extraordinaire, du 28 juin 2022.

Mme Nezha LAHRICHI,
Administratrice Indépendante

Mme Nezha Lahrichi est titulaire d'un Doctorat d'État ès sciences économiques, le premier obtenu par une femme au Maroc. Elle a commencé par évoluer dans le monde de l'Université et de la recherche en tant que Professeure de l'enseignement supérieur, spécialiste de l'économie monétaire et financière nationale et internationale et parallèlement en tant que membre du *Think Tank* « *Centre Marocain de Conjoncture* »

Mme Lahrichi a été conseillère de trois premiers Ministres en charge, en particulier, des dossiers économiques et financiers avant de se voir confier une première responsabilité en tant que Présidente Directrice Générale de la *Société Marocaine d'Assurance à l'Exportation (SMAEX)*, une fonction qui lui a permis la rencontre avec le métier de l'assurance-crédit et la notion du risque.

Après avoir été parlementaire, la seconde responsabilité a concerné la présidence du *Conseil National du Commerce Extérieur* dont la transformation en Observatoire a permis, notamment, la réalisation d'un dispositif de veille stratégique et commerciale.

Mme Lahrichi a été Administratrice de l'*Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications -ANRT-* durant deux mandats. Elle a également siégé pendant 10 ans au *Conseil National de la Monnaie et de l'Epargne -CNME* et a été Membre de la Commission de Surveillance de la *Caisse de Dépôt et de Gestion* en tant que représentante du Premier Ministre.

La majorité de ses publications, classées par thèmes, sont consultables sur le site www.nezhalahrichi.com

M. Abdou BENSOUA, Administrateur intuitu personae

M. BENSOUA dispose de plus de 25 ans d'expérience dans les domaines de la gestion d'actifs, du capital-risque, des opérations de fusions/acquisitions et de la restructuration d'entreprises.

Il occupe actuellement le poste d'Administrateur Directeur Général de O Capital Europe, l'entité qui pilote les activités de gestion d'actifs et de conseil en investissement financier du Groupe *O Capital Group* à l'international.

Depuis 2008, M. BENSOUA a exercé diverses fonctions de responsabilité au sein du Groupe O Capital Group, notamment Président Directeur Général de *Finattech Group*, un intégrateur de solutions spécialisé dans les infrastructures numériques et énergétiques.

Il était auparavant gérant fondateur associé à *Finaventures Advisors* en Californie où il a participé à la création de Fonds technologiques en partenariat avec la société de gestion *TL Ventures*. Son expérience dans le secteur du *Private Equity* remonte à 1995 à New York.

Il a commencé sa carrière en tant qu'ingénieur à *Westinghouse*, où il a occupé les postes d'ingénieur logiciel et de chef de projet.

M. BENSOUDA est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en systèmes informatiques de l'Université de Boston et d'un Master en Administration des Affaires -M.B.A.-, spécialité Finance et Entrepreneuriat du *Babson College*, Massachusetts.

**M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI,
Administrateur Directeur Général Délégué**

M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA. A cet égard, il est Membre de la *Strategy Task Force*, instance issue du Conseil d'Administration chargée de l'assister dans la définition des ambitions stratégiques du Groupe à moyen et long terme et la supervision de la mise en œuvre des Plans Stratégiques de Développement ainsi que Membre du Comité Présidentiel, instance en charge du pilotage stratégique du Groupe.

Dans le cadre de la stratégie internationale du Groupe BANK OF AFRICA, M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président de BOA Group, Groupe bancaire détenu à près de 73% par BANK OF AFRICA et présent dans 17 pays en Afrique. Il est Administrateur des entités bancaires européennes du Groupe.

Par ailleurs, au titre de ses fonctions, il est Président de Conseil ou Administrateur de différentes sociétés du Groupe au Maroc opérant dans les activités de Banques d'affaires, services financiers spécialisés - affacturage, crédit à la consommation, leasing, recouvrement -, ou le courtage d'assurance.

Dans le cadre des partenariats stratégiques avec les actionnaires de référence, M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur de la compagnie d'assurances RMA et de sa Holding, O Capital Group. Il est également Président du Conseil de Surveillance d'EurAfric Information spécialisée dans le domaine technologique ainsi qu'Administrateur d'Euro Information, filiale technologique du Groupe Crédit Mutuel – CIC.

Reflétant l'engagement du Groupe dans la responsabilité sociétale, M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur de la Fondation BMCE Bank pour la promotion de l'éducation et la préservation de l'environnement.

Il siège également au Conseil d'Administration de Proparco, institution financière de développement. Il est aussi Administrateur de la Bourse de Casablanca.

Né en 1960, M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Docteur en Monnaie, Finance et Banque de l'Université Paris I Panthéon Sorbonne. Il a débuté sa carrière sur les marchés financiers en France, assumé la responsabilité de la recherche au sein de la Salle des Marchés d'une grande banque d'affaires française et rejoint BMCE Bank en 1990. Marié, il est père de 3 enfants.

**Mme Myriem BOUAZZAOUI,
Administratrice Intuitu Personae**

Après un Baccalauréat scientifique obtenu avec mention en 1993 au Lycée Descartes à Rabat, Myriem BOUAZZAOUI a poursuivi son cursus à l'Université Paris IX Dauphine en obtenant avec mention une Maîtrise en Sciences de Gestion Filière Finances en 1998.

De retour au Maroc en 1999, elle intègre la société de gestion de portefeuilles de BANK OF AFRICA en qualité de Gérant de fonds actions puis en tant que Responsable de la Gestion au sein de la même entité.

Parallèlement à son activité professionnelle, elle obtient en 1999 le certificat d'analyste financier délivré par la Société Française des Analystes Financiers (SFAF) et décroche en 2000 le Diplôme d'Etudes Comptables et Financières Français (DECF).

En 2007, elle est nommée Directeur Général de la filiale BMCE Capital Gestion Privée qu'elle dirige depuis sa création et devient également Membre du Directoire de BMCE Capital en 2013.

Fin 2018, Mme Myriem BOUAZZAOUI est nommée au poste d'Administrateur Directeur Général de BMCE Capital Gestion et prend la Direction du Pôle « *Asset & Wealth Management* » de BMCE Capital.

5. LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DE BANK OF AFRICA¹³ (avril 2022)

OTHMAN BENJELLOUN, Président Directeur Général de BANK OF AFRICA

- Président Directeur Général de BANK OF AFRICA
- Président Directeur Général O CAPITAL GROUP
- Président Directeur Général O CAPITAL AFRICA
- Président Directeur Général Cap d'Argent
- Président Directeur Général Cap Estate
- Président Directeur Général Internationale de Financement et de Participation (Interfina)
- Président Directeur Général O Tower
- Président Directeur Général Ranch Adarouch
- Président Directeur Général Société Financière du Crédit du Maghreb (S.F.C.M)
- Président Directeur Général de BAB Consortium ;
- Président du Conseil d'Administration BMCE International Holding (B.I.H)
- Président du Conseil d'Administration Medi Telecom
- Président du Conseil d'Administration MBT
- Président du Conseil d'Administration Revly's Marrakech
- Président du Conseil d'Administration RMA
- Président du Conseil d'Administration RMA Alternative Investments
- Président du Conseil d'Administration RMA Asset Management
- Président du Conseil d'Administration RMA Capital
- Président du Conseil d'Administration RMA Mandates
- Président du Conseil d'Administration Société d'Aménagement Tanger Tech
- Président du Conseil d'Administration de Sensyo Pharmatech
- Président du Conseil de Surveillance Financière Yacout¹
- Président de O CAPITAL EUROPE
- Administrateur d'Argan Invest
- Administrateur de Casablanca Finance City Authority
- Administrateur de Maghrebail
- Administrateur de Medi 1 Radio, représentant de O CAPITAL GROUP,
- Administrateur de Société Marocaine de Gestion des Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires
- Président du Groupement Professionnel des Banques du Maroc
- Président de la Fondation Othman Benjelloun
- Président de la Fondation Benjelloun Mezian pour la science et l'éducation

1. Egalement représentant de O Capital Group au sein du Conseil de surveillance de Financière Yacout

M. ZOUHEIR BENSALID, Représentant de RMA

- Administrateur de Air Arabia
- Administrateur de AKWA AFRICA
- Administrateur de Argan Invest
- Administrateur, représentant de RMA, de BANK OF AFRICA
- Membre du Conseil d'Administration, représentant de RMA, BMCI LEASING
- Administrateur de Cap Estate

¹³ Source : BANK OF AFRICA

- Membre du Conseil d'Administration, représentant de RMA, CAT
- Administrateur, représentant de BANK OF AFRICA, CFG
- Administrateur de CTM
- Administrateur, représentant de O Capital Group, DBM Media Group
- Administrateur de Decrow Capital
- Administrateur de EurAfric Information
- Administrateur de Finattech
- Membre du Conseil de Surveillance, représentant de RMA, FONCIERE EMERGENCE
- Membre du Conseil de Surveillance de Risma
- Membre du Conseil d'Administration, représentant de O Capital Group, HANOUTY SHOP
- Président du Conseil d'Administration de Infra Invest
- Administrateur de Lydec
- Administrateur de Maghrebail
- Administrateur Directeur Général de MBT
- Président Directeur Général et Administrateur, représentant de RMA, Medium Finance
- Administrateur de Mutandis
- Administrateur de Mutandis Automobile
- Administrateur de Mutatis
- Administrateur de O Capital Europe
- Administrateur de O Capital Group
- Administrateur de O Tower
- Administrateur, représentant de RMA, Revly's
- Administrateur Directeur Général de RMA
- Administrateur Directeur Général de RMA Alternative Investments
- Administrateur Directeur Général de RMA Asset Management
- Président du Conseil d'Administration de RMA Assistance
- Administrateur Directeur Général de RMA Capital
- Président de RMA Capital International
- Président Directeur Général de RMA Elan
- Président du Conseil d'Administration de RMA Investment Partners
- Administrateur Directeur Général de RMA Mandates
- Administrateur de Saemog
- Administrateur de Tanger Med Zones
- Administrateur de Villa Roosevelt
- Président du Conseil d'Administration de IMMO FUND OF AFRICA - OPCI
- Président du Conseil d'Administration de CORPO IMMO - OPCI
- Président du Conseil d'Administration de REAL ESTATE RENDEMENT - OPCI
- Président du Conseil d'Administration de RESILIENCE IMMO - OPCI
- Administrateur de TANGER AUTOMOTIVE CITY
- Administrateur de TANGER FREE ZONE

LUCIEN MIARA, Représentant de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel

- Administrateur, Représentant de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel, de BANK OF AFRICA

ABDELLATIF ZAGHNOUN, Représentant de la Caisse de Dépôt et de Gestion

- Administrateur, représentant de la Caisse de Dépôt et de Gestion, de BANK OF AFRICA
- Administrateur de Crédit Immobilier Hôtelier (CIH)
- Administrateur de BARID AL MAGHRIB
- Président du Conseil d'Administration de Société Centrale de Réassurance (SCR)
- Administrateur de Casablanca Finance City Authority (CFCA)
- Président du Conseil d'Administration de CDG Capital

- Président du Conseil d'Administration de Fipar Holding
- Président du Conseil d'Administration de CDG INVEST
- Vice-Président du Conseil d'Administration de Ciments du Maroc (CIMAR)
- Administrateur de Médiatecom (ORANGE)
- Administrateur de Fonds Marocain de Placement (FMP)
- Président du Conseil d'Administration de MADAEF
- Vice-Président du Conseil d'Administration de Société Marocaine de Valorisation des Kasbahs
- Administrateur du Conseil d'Administration de l'Université Internationale de Rabat
- Président du Conseil d'Administration de Foncière Chellah
- Président du Conseil d'Administration de Fondation CDG
- Président du Conseil d'Administration de Fondation AHLY
- Président du Conseil d'Administration de l'Institut Marocain des Administrateurs
- Président du Conseil d'Administration de Société d'Aménagement Ryad
- Membre du Conseil de Surveillance de Tanger Med Special Agency (TMSA)
- Président du Conseil d'Administration de CDG Développement
- Président du Conseil d'Administration de NOVEC
- Président du Conseil de Surveillance de MEDZ
- Président du Conseil d'Administration de CGI
- Vice-Président du Conseil d'Administration de SONADAC
- Président du Conseil d'Administration de l'Agence d'Urbanisation et de Développement d'Anfa (AUDA)
- Président du Conseil d'Administration de Société d'Aménagement de Zenata (SAZ)
- Président du Conseil d'Administration de PATRILOG
- Président du Conseil d'Administration de Société de Développement de Saidia (SDS)
- Président du Conseil d'Administration de Société d'Aménagement et de Promotion de la Station de Taghazout (SAPST)
- Administrateur d'Oued Chbika Développement (OCD)
- Administrateur Al Omrane Holding
- Administrateur Al Akhawayn University of Ifrance (AUI)
- Administrateur Ecole Arts & Métiers campus de Rabat (EAMR)

HICHAM EL AMRANI, Représentant de O Capital Group

- Administrateur, représentant permanent de O CAPITAL GROUP, de BANK OF AFRICA
- Administrateur et Président du Comité d'Audit de AIR ARABIA MAROC
- Président Directeur Général de ARGAN INVEST
- Administrateur de BLACKPEARL FINANCE
- Administrateur, représentant permanent de O CAPITAL GROUP et Membre du Comité des Risques Groupe de BANK OF AFRICA
- Administrateur, représentant permanent de O CAPITAL GROUP, de BRICO-INVEST
- Administrateur, représentant permanent de FINANCIERE YACOUT, de CAP D'ARGENT
- Administrateur représentant de O CAPITAL GROUP et Directeur Général Délégué de CAP ESTATE
- Administrateur, représentant permanent d'Argan Invest, de COLLIERS INTERNATIONAL MAROC
- Administrateur et Président du Comité Stratégique et Membre du Comité d'Audit et du Comité RH de CTM
- Administrateur de CTM MESSAGERIE
- Administrateur, Vice-Président du Conseil d'Administration de DBM MEDIA GROUP (ex-Africa Teldis & Communication)
- Administrateur, représentant permanent de O CAPITAL GROUP, de O CAPITAL AFRICA
- Administrateur de O CAPITAL EUROPE
- Membre du Directoire de FINANCIERE YACOUT
- Administrateur de FINATECH GROUP

- Administrateur et Directeur Général Délégué de INTERFINA
- Administrateur et Président du Comité d'Audit, Membre du Comité Stratégique et du Comité RH de MEDITELECOM (Orange)
- Administrateur et Directeur Général Délégué de O CAPITAL GROUP (fonction principale)
- Administrateur, représentant permanent de O CAPITAL GROUP, de O TOWER
- Administrateur, représentant permanent d'INTERFINA, de REVLY'S
- Membre du Conseil de Surveillance et Membre du Comité d'Audit de RISMA
- Administrateur et Membre du Comité d'Audit de RMA
- Administrateur, représentant permanent de O CAPITAL GROUP, de SFCM

AZEDDINE GUESSOUS, Administrateur Intuitu Personae

- Administrateur de BANK OF AFRICA
- Administrateur de BANK OF AFRICA EUROPE (*ex BMCE International Madrid*)
- Administrateur de BOA Group
- Administrateur de RMA
- Administrateur de SETTAVEX
- Administrateur de LYDEC
- Administrateur d'AL MADA
- Administrateur de SONASID
- Administrateur de RISMA
- Administrateur de MAROCAINE DES TABACS
- Administrateur d'ALMA PACK
- Administrateur d'ALMA BAT
- Administrateur d'AL AKHAWAYN

MARC BEAUJEAN, représentant de British International Investment

- Administrateur BOA Group SA, représentant de BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT
- Administrateur indépendant, Banque Internationale Arabe de Tunisie

MOHAMED KABBAJ, Administrateur Indépendant

- Administrateur indépendant de BANK OF AFRICA
- Président du Comité Strategy Task Force de BANK OF AFRICA
- Membre du Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe de BANK OF AFRICA

FRANÇOIS HENROT, Administrateur Indépendant

- Administrateur indépendant de BANK OF AFRICA (*)
- Membre du Conseil de surveillance de Rexel SA
- Président du Conseil d'administration de Cobepa (Belgique)

(*) le mandat de M. François Henrot arrivera à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Mixte, Ordinaire et Extraordinaire, du 28 juin 2022.

Brian HENDERSON, Administrateur Indépendant

- Administrateur indépendant de BANK OF AFRICA (*)
- Associé Fondateur de Henderson International Advisors, LLC,
- Président non-exécutif de Augustea Bunge Maritime Ltd., Malta,
- Conseiller de Cremades & Calvo Sotelo, Madrid,
- Senior Advisor de Rockefeller Capital Management,
- Administrateur de Fort Apache Heritage Foundation,
- Administrateur du Harvard Project on American Indian Economic Development, Honoring Nations,
- Vice-Chairman du Middle East institute – Washington.

(*) le mandat de M. Brian Henderson arrivera à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Mixte, Ordinaire et Extraordinaire, du 28 juin 2022.

NEZHA LAHRICHI, Administratrice Indépendante

- Administratrice indépendante de BANK OF AFRICA

ABDOU BENSOUDA, Administrateur intuitu personae

- Président du Conseil d'Administration d'Olkad Group
- Président de O Capital IM
- Président de O Capital France
- Vice-Président de O Capital Green Investments
- Administrateur Délégué de O Capital Europe
- Administrateur de BANK OF AFRICA
- Administrateur de Africa Investments Holdings
- Administrateur de Bridges for Africa
- Administrateur de Finatech Group
- Administrateur d'Argan Infrastructure Fund
- Administrateur de Decrow Capital
- Administrateur d'Infra Invest
- Administrateur d'Argan Infra
- Administrateur de Green of Africa
- Administrateur de Dounia Productions
- Gérant de FCOMI-L
- Gérant de SCI O Capital Group
- Gérant de Global Strategic Holdings
- Gérant de B4 Advisory
- Administrateur de Hoche Participations
- Administrateur de O Capital Group
- Administrateur de Moroccan Aerospace Investment Company
- Administrateur de Valyans Consulting
- Administrateur de BAB Consortium
- Administrateur de Sensyo Pharmartech

BRAHIM BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué

- Administrateur Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA
- Président de BOA GROUP
- Président de BOA WEST AFRICA
- Administrateur de RMA
- Administrateur de O CAPITAL GROUP
- Administrateur de la FONDATION BMCE Bank
- Président du Conseil de Surveillance d'EURAFRIC INFORMATION
- Administrateur d'EURO INFORMATION FRANCE
- Président du Conseil de Surveillance de BMCE CAPITAL
- Président du Conseil de Surveillance de SALAFIN
- Président du Conseil de Surveillance de MAROC FACTORING
- Président du Conseil d'Administration de BMCE ASSURANCES
- Président du Conseil d'Administration de BMCE EUROSERVICES
- Vice-Président du Conseil d'Administration de BTI BANK
- Président du Conseil de Surveillance de OPERATIONS GLOBAL SERVICES
- Administrateur de BOA UK
- Administrateur de BMCE INTERNATIONAL HOLDINGS

- Administrateur de BOA EUROPE
- Administrateur de MAGHREBAIL
- Administrateur de RM EXPERTS
- Administrateur de O'TOWER
- Administrateur de SOCIETE D'AMENAGEMENT TANGER TECH
- Administrateur de PROPARGO, représentant Permanent de BANK OF AFRICA
- Administrateur de la BOURSE DE CASABLANCA, Représentant de BANK OF AFRICA

MYRIEM BOUAZZAOU, Administratrice Intuitu Personae

- Administratrice de BANK OF AFRICA
- Administratrice Directrice Générale de BMCE Capital Gestion
- Membre du Directoire de BMCE Capital
- Administratrice de BMCE Capital Gestion Privée
- Administratrice de BMCE Capital Solutions
- Administratrice de BMCE Capital Investments
- Administratrice de BMCE Capital Holding
- Administratrice de BMCE Capital Securities (Tunisie)
- Administratrice de BOA Capital Asset Management (Côte d'Ivoire)
- Administratrice de BMCE Capital Research, représentant BMCE Capital Gestion
- Administratrice de BMCE Capital Gestion sous Mandat, représentant BMCE Capital Gestion
- Administratrice de BMCE Capital Titrisation, représentant BMCE Capital Gestion
- Administratrice de BMCE Capital Gestion Privée International et Représentante permanente de BMCE Capital Gestion Privée
- Présidente du Conseil d'Administration de BMCE Capital Asset Management (Tunisie)

6. Rémunération octroyée aux membres des organes d'administration

L'Assemblée Générale peut allouer aux Administrateurs en rémunération de leur activité, une somme fixe annuelle, à titre de jetons de présence et dont le montant est porté aux frais généraux de la Société.

Le Conseil d'Administration répartit cette rémunération entre ses membres comme il l'entend.

Il peut être alloué par le Conseil d'Administration des rémunérations exceptionnelles pour les missions ou mandats confiés à des Administrateurs ; dans ce cas, ces rémunérations sont portées aux charges d'exploitation et soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le Conseil d'Administration peut également autoriser le remboursement des frais de voyage et de déplacement engagés dans l'intérêt de la Société.

Aucune autre rémunération, permanente ou non, que celles ici prévues, ne peut être allouée aux Administrateurs, sauf s'ils sont liés à la Société par un contrat de travail ou un mandat spécial et temporaire dans les conditions prévues par la Loi.

Dans le cadre du mandat spécial et temporaire conclu en novembre 2021 avec M. Mohamed Kabbaj, Administrateur indépendant de la Banque, il lui sera alloué une rémunération annuelle d'un million de dirhams. Cette convention est soumise à l'approbation de la prochaine assemblée générale ordinaire de juin 2022.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de juin 2022, il sera proposé l'enveloppe de jetons de présence à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice 2021 qui s'établit à 10,3 millions de dirhams.

	31/12/2021(*)			31/12/2020(*)			31/12/2019(*)		
	Montant BRUT	Impôt Retenue à la source	Montant net versé	Montant BRUT	Impôt Retenue à la source	Montant net versé	Montant BRUT	Impôt Retenue à la source	Montant net versé
Personnes physiques et morales Résidentes au Maroc	3 771	971	2 800	3 842	992	2 850	3 842	992	2 850
Personnes physiques et morales non Résidentes au Maroc	4 118	618	3 500	3 235	485	2 750	3 235	485	2 750
TOTAL	7 888	1 588	6 300	7 077	1 477	5 600	7 077	1 477	5 600

Source : BANK OF AFRICA

(*) Jetons versés au titre de l'exercice précédent

Les jetons sont versés aux administrateurs au titre de l'exercice précédent en rémunération de leur activité au sein du Conseil d'Administration et des Comités spécialisés.

VIII. Organes de direction

Aux termes d'une vision à l'horizon 2030 établie par son Conseil d'Administration sous la présidence de M. Othman BENJELLOUN, le Groupe BANK OF AFRICA ambitionne de consolider son positionnement en tant que Groupe panafricain multimétiers, présent dans plus de 25 pays. Leader en termes de Responsabilité Sociale et Environnementale et représentant un dispositif robuste physique et digital de financement en quête d'impact positif sur les territoires où il exerce, le Groupe BANK OF AFRICA promeut les échanges et les investissements dans le continent africain et au service des Africains du monde.

IX. Gouvernement d'Entreprise

Nouveau dispositif de gouvernance

BANK OF AFRICA dispose d'un système de gouvernance conforme aux exigences réglementaires en vigueur. Ainsi, BANK OF AFRICA est administrée par un Conseil d'Administration qui a institué en son sein des Comités spécialisés chargés d'analyser en profondeur certaines problématiques spécifiques et de lui formuler des recommandations lui permettant ainsi de s'acquitter au mieux de ses responsabilités et prérogatives.

Il s'agit notamment du Comité des Risques Groupe et du Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe ainsi que du Comité de Gouvernance, Nominations et Rémunérations.

En outre, aux termes d'une vision établie à l'horizon 2030, le Conseil d'Administration du 19 novembre 2021 a entériné la mise en place d'une nouvelle Gouvernance visant à renforcer davantage l'intégration du Groupe en termes de pilotage de ses différentes entités constitutives, de maîtrise des risques, de synergies, de mutualisation de compétences et d'efficience au service de la dynamisation de l'action commerciale et de la création de valeur.

Aussi, est-il désormais créé au sein du Conseil, un Comité chargé de superviser la mise en œuvre de la stratégie 2030 et, auparavant, la mise en place de la nouvelle Gouvernance. Institué en tant que *Strategy Task Force*, ce Comité présidé par un Administrateur Indépendant, est composé d'Administrateurs représentant les actionnaires marocains et étrangers ainsi que les Indépendants.

Émanation du Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA BMCE Group, la création de la *Strategy Task Force*, dont le périmètre est de dimension Groupe, a été approuvée par le Conseil d'Administration en sa séance du 20 novembre 2020.

Aussi, la *Strategy Task Force* est-elle chargée par le Conseil d'Administration de travailler sur tout sujet stratégique du Groupe. Organe consultatif au service du Président du Conseil d'Administration et du Conseil d'Administration, la *Strategy Task Force* a un rôle de recommandations, d'orientations et non de décision.

Entités rattachées à la Présidence

Au niveau de la **Présidence**, compte tenu de leurs missions intrinsèques ou parce qu'elles relèvent des prérogatives du Président, des entités lui sont rattachées telles que la *Fondation BMCE Bank*, le *Bureau du Président* ou des missions dévolues à l'Administrateur Directeur Général, M. Brahim Benjelloun-Touimi. Celui-ci supervise par ailleurs des fonctions régaliennes telles que la *Conformité* ainsi que celles qui lui sont déléguées par le Président telles que le *Capital Humain*, la *Communication* ou les fonctions liées à l'animation du Gouvernement d'Entreprise, à la *RSE*, aux *partenariats* et aux *relations institutionnelles*.

Le Contrôle Général Groupe est dorénavant, comme les Risques Groupe, directement rattaché au Président Directeur Général. Le Pôle Risques Groupe englobe le Management des Risques, l'Analyse des engagements, la Surveillance des engagements et les Risques de Contreparties Afrique et Projets transverses. Pour sa part, le Contrôle Général Groupe veille à la mise en place des politiques et des procédures de contrôle interne. Le périmètre du Contrôle Général Groupe englobe l'ensemble des filiales et succursales de BANK OF AFRICA, au Maroc et à l'étranger.

Un **Comité Présidentiel** assure le Pilotage stratégique du Groupe. Il est présidé par le Président Directeur Général de même que le *Comité de Crédit Senior* qui examine et approuve les demandes de crédit formulées par les clients de la Banque et du Groupe relevant de sa délégation.

Structure managériale resserrée autour de trois Directions Générales Exécutives

Cette nouvelle Gouvernance inclut la mise en place d'une structure managériale resserrée autour de trois Directions Générales Exécutives :

Une *Direction Générale Exécutive « CIB et Banque au Maroc »*, placée sous la responsabilité de M. Khalid Nasr, Directeur Général Délégué, regroupant les activités de financement intermédié de Banque Commerciale et désintermédié de Banque d'Affaires sous l'enseigne *BMCE Capital*. Ces activités commerciales sont mises au service des différents segments de clientèle - *Particuliers Professionnels, PME et Grandes Entreprises* issues du secteur public et privé, domiciliées au Maroc et à l'international, hormis l'Afrique.

Relèvent de cette Direction Générale Exécutive, les *Directions Régionales* au Maroc ainsi que les *filiales bancaires, l'établissement de paiement et les bureaux de représentation* établis en Europe, au Moyen-Orient et en Asie.

Est mis au service de ces implantations un dispositif de pilotage et d'animation commerciale à travers des entités *Marketing* adossées à chaque segment de clientèle ainsi que celle chargée de la relation avec les *Institutions Financières étrangères*.

Est également rattaché à cette Direction Générale Exécutive un Pôle, placé sous la responsabilité d'un Directeur Général Délégué, qui est en charge de dynamiser la gestion du *Contentieux* et du *Précontentieux* outre des *missions spécifiques* dont la représentation de la banque au sein de filiales dont l'activité ne s'inscrit pas dans la continuité de l'activité bancaire.

Une *Direction Générale Exécutive « Afrique »*, confiée à M. Amine Bouabid, Directeur Général Délégué, coiffe les activités menées sur le continent africain hormis le Maroc, à travers une vingtaine de filiales en Afrique Subsaharienne sous l'enseigne BANK OF AFRICA, LCB et la *Banque du Développement du Mali*.

Une *Direction Générale Exécutive « Fonctions Groupe et Opérations »*, placée sous la responsabilité de M. Mounir Chraïbi, Directeur Général Délégué, regroupe la fonction régaliennne des Finances ainsi que les fonctions, transverses, liées à la *Technologie, Process et Organisation*, à la *Qualité*, la *Logistique* ou au *Juridique*, avec supervision des filiales qui s'inscrivent dans le prolongement de ces métiers.

En définitive, l'organisation réaménagée du Groupe BANK OF AFRICA ambitionne de conforter l'image forte que reflète le Groupe en termes de professionnalisme, d'innovation, de culture d'entreprise et de qualité des femmes et des hommes qui en sont la véritable force et richesse.

1. Comité Présidentiel (avril 2022)

Le Comité Présidentiel est en charge du pilotage stratégique du Groupe. Il rend, par ailleurs, des arbitrages sur les thématiques transverses ou critiques, remontées notamment par le Comité Exécutif Groupe.

Le Comité Présidentiel, sous la signature de M. le Président Othman Benjelloun, délègue ses pouvoirs au Comité Exécutif Groupe pour la gestion opérationnelle et ce, dans le cadre des délégations de pouvoirs dudit Comité Exécutif Groupe et des budgets validés par le Conseil d'Administration.

Le Comité Présidentiel se réunit mensuellement, et autant de fois que nécessaire sur demande de l'un de ses membres.

Tableau 2 : Membres du Comité Présidentiel

Comité Présidentiel	
Président	
Othman BENJELLOUN	Président Directeur Général
Membres	
Azeddine GUESSOUS (*)	Administrateur Intuitu Personae
Brahim BENJELLOUN-TOUIMI	Administrateur Directeur Général Délégué
Mounir CHRAIBI	Directeur Général Exécutif, en charge des Fonctions Groupe et Opérations
Khalid NASR	Directeur Général Exécutif en charge du CIB & Maroc
Amine BOUABID	Directeur Général Exécutif en charge de l'Afrique
Secrétariat	
Brahim Benjelloun-Touimi	Administrateur Directeur Général Délégué

Source : BANK OF AFRICA

(*) M. Azeddine Guessous, Administrateur de la Banque en supervisera les travaux en l'absence du Président

2. Le Comité de Crédit Senior (Périmètre Groupe) avril 2022

Le Comité de Crédit Senior examine et approuve hebdomadairement les demandes de crédits formulées par les clients de la Banque et du Groupe relevant de sa délégation. Les règles de fonctionnement et les pouvoirs diffèrent selon les niveaux des risques soumis, ainsi que la nature du segment du portefeuille de crédit concerné de la Banque qu'il soit Entreprise, *Corporate* ou Particuliers & Professionnels. Le Comité de Crédit couvre également les entités du Groupe. Il évalue et émet, à travers le Comité de Crédit Senior Entités du Groupe, des décisions sur la prise de risque sur certaines contreparties ou groupe de contrepartie du portefeuille bancaire et de négociation et ce, pour les activités au Maroc et à l'international pour les contreparties individuelles selon des seuils prédéfinis par filiale.

Des réaménagements dans la composition du Comité de Crédit Senior sont en cours de validation par les Instances de Gouvernance de la Banque afin de tenir compte de la nouvelle organisation du Groupe.

Composition

Président :

- Président Directeur Général.

Membres Seniors :

- Directeur Général Exécutif en charge du CIB et Maroc
- Directeur Général Délégué en charge de la Banque au Maroc
- Directeur Général Délégué en charge du Recouvrement et Missions Spécialisées
- Directeur Général Exécutif en charge de l'Afrique
- Directeur Général Délégué en charge des Risques Groupe

Autres Membres Permanents :

- Directeur Général Adjoint en charge de la Banque PME ;
- Directeur Général Adjoint en charge de la Banque des Particuliers & Professionnels ;
- Responsable des Grandes Entreprises ;
- Responsables des Directions Régionales
- Responsable du Pôle Juridique Groupe.
- Responsable du Pôle Analyse des Engagements (ou son suppléant).

Membres associés en fonction des dossiers soumis :

- Représentants des Filiales du Groupe ;
- Représentant désigné de BMCE Capital ;
- Spécialistes Métiers (à la discrétion des Membres Sénior).

Secrétariat :

- Pôle Analyse des Engagements (PAE).

3. Comité Exécutif Groupe (avril 2022)

Le Comité Exécutif Groupe est en charge de l'exécution de la stratégie et des Plans de Développement, sur la base des orientations du Conseil d'Administration. Il est en charge de la gestion et du pilotage de la performance sur le périmètre consolidé et ce, selon les délégations de pouvoirs qui lui sont conférées.

Il rend, en outre, des arbitrages sur les thématiques opérationnelles transverses ou critiques remontées dans le cadre de ses délégations de pouvoirs.

Il veille au renforcement de la dimension Groupe en termes de pilotage de ses différentes entités constitutives, de maîtrise des risques, de synergies, de mutualisation de compétences et d'efficience au service de la dynamisation de l'action commerciale et de la création de valeur.

Le Comité Exécutif Groupe est placé sous l'autorité du Comité Présidentiel, lui rend compte de ses travaux et lui soumet les propositions pour validation en matière notamment, d'axes stratégiques de développement et de budget, de limites et d'allocation des ressources, de prise de risque et de schéma d'organisation du Groupe.

Le Comité se réunit une fois par quinzaine ou à la demande d'un des Directeurs Généraux Exécutifs.

Sa composition se présente comme suit :

Comité Exécutif Groupe	
Président	
Désignation parmi les 3 Directeurs Généraux Exécutifs du Président de la séance	
Membres	
Mounir CHRAIBI	Directeur Général Exécutif en charge des Fonctions Groupe et Opérations
Khalid NASR	Directeur Général Exécutif en charge du CIB et Maroc
Amine Bouabid	Directeur Général Exécutif en charge de l'Afrique

Source : BANK OF AFRICA

4. Comité Exécutif – Maroc & International

Le Comité Exécutif Maroc & International est l'instance décisionnelle en charge de la déclinaison en actions et mesures opérationnelles des orientations stratégiques du Groupe et de leur suivi au niveau du périmètre Maroc et des filiales internationales hors Afrique subsaharienne et ce, selon les délégations de pouvoirs qui lui sont conférées.

Il assure la gestion des opérations et des activités courantes et veille à la réalisation des objectifs annuels commerciaux et budgétaires et prend les mesures correctives nécessaires le cas échéant.

Il revoit la performance individuelle par Business Unit et des filières ainsi que les mesures prises, y compris les allocations de capital, les dépenses et les opérations.

Enfin, le Comité Exécutif Maroc remonte les sujets groupe ou les points de blocage pour arbitrage au Comité Exécutif Groupe.

Le Comité se réunit une fois par semaine ou à la demande d'un des Directeurs Généraux Exécutifs.

Membres du Comité Exécutif – Maroc & International (avril 2022):

Comité Exécutif – Maroc & International	
Président	
Alternativement tous les 3 mois parmi les 2 Directeurs Généraux Exécutifs	
Membres	
Mounir CHRAIBI	Directeur Général Exécutif en charge des Fonctions Groupe et Opérations
Khalid NASR	Directeur Général Exécutif en charge du CIB et Maroc
Khalid LAABI	Directeur Général Délégué, en charge des Risques Groupe
Omar TAZI	Directeur Général Délégué, en charge de la Banque au Maroc
M'Fadel EL HALAISSI	Directeur Général Délégué, en charge du Recouvrement & Missions Spéciales
Zouhair EL KAISSI	Directeur Général Adjoint Finances & Participations
Membres Associés (en fonction de l'ordre du jour)	
Saad Benjelloun	Directeur Général Adjoint en charge du Capital Humain
Assia Berrada	Directrice Générale Adjointe en charge de la Conformité Groupe
Le Comité peut s'adjoindre, en fonction des questions inscrites à l'ordre du jour, les Responsables du Groupe BANK OF AFRICA – hors Afrique Subsaharienne.	
Secrétaire du Comité	
Pôle Gouvernance & RSE Groupe, Mme Houda SBIHI	

Source : BANK OF AFRICA

5. Le Comité de Crédit régional (avril 2022)

Le Comité de Crédit Régional dispose de la délégation pour statuer sur les contreparties au niveau de la région en respect du schéma délégataire en vigueur.

- **Composition :**

Président :

- Directeur Régional.

Membres Permanents :

- Directeur Régional Adjoint ;
- Responsable Engagement Région ou son suppléant.

Membres associés en fonction des dossiers soumis :

- Directeurs de Centres d'Affaires ;
- Directeurs de Groupe

6. Le Comité de Surveillance des Engagements (avril 2022)

Dans le cadre du suivi du portefeuille, le Comité de Surveillance des Engagements "CSE" se réunit mensuellement afin de suivre les actions de régularisation, de recouvrement et d'assainissement des différents comptes relevés en anomalie. Le Comité examine également les dossiers éligibles à un déclassement et décide de leur sort.

La mise sous contrôle de la situation des Engagements est canalisée par des instances de suivi et de surveillance en quatre niveaux, dont trois au niveau central. Leur composition se présente comme suit :

1. Comité Régional de Surveillance des Engagements « C.R.S.E » :

- **Présidence** : Directeurs Régionaux / Directeur Grandes Entreprises.
- **Composition selon le marché** :
 - **PME** : Directeur Régional Adjoint Entreprises, Directeurs des Centres d’Affaires
 - **Grandes Entreprises** : Senior Bankers, Responsable Centre d’Affaires Grande Entreprise Rabat
 - **Particuliers/Professionnels** : Directeur Régional Adjoint Particuliers/Professionnels, Directeurs de Groupes.

2. Comité de Surveillance des Engagements « CSE » de niveau 1 par marché par région :

Périmètre : Dossiers en deçà de 5 MDH (Entreprise et GE) et Dossiers en deçà de 2 MDH (Part/Pro)

- **Présidence** : Responsable du Pôle Surveillance des Engagements.
- **Composition** :
 - Directeur Régional, Directeur Grandes Entreprises,
 - Responsable suivi de la gestion des Engagements (au niveau du Marché),
 - Responsable Particuliers/Professionnels ou Entreprises du Pôle Ingénierie & Recouvrement,
 - Responsable Recouvrement Contentieux Particuliers/Professionnels ou Entreprises relevant du Pôle Recouvrement Contentieux, Développement Stratégique & Missions Spécifiques

3. Comité de Surveillance des Engagements « CSE » de niveau 2 par marché :

Périmètre : Dossiers de 5 à 50 MDH (Entreprise et GE) et Dossiers de 2 à 5 MDH (Part/Pro)

- **Présidence** : Directeur Général Délégué en charge des Risques Groupe.
- **Composition** :
 - Responsable du Pôle Ingénierie & Recouvrement,
 - Directeurs Régionaux,
 - Directeur Général Adjoint Banque Particuliers/Professionnels,
 - Directeur Général Adjoint Banque PME,
 - Directeur Grandes Entreprises,
 - Responsable du Pôle Surveillance des Engagements,
 - Responsable du Pôle Recouvrement Contentieux, Développement Stratégique & Missions Spécifiques

4. Comité de Surveillance des Engagements « CSE » de niveau 3 multi marchés

Périmètre : Dossiers au-delà de 50 MDH (Entreprise et GE) et Dossiers au-delà de 5 MDH (Part/Pro)

- **Présidence** : En cours de désignation
- **Composition** :
 - Directeur Général Exécutif en charge de la CIB et Maroc
 - Directeur Général Délégué en charge du Pôle Recouvrement & Missions Spéciales
 - Directeur Général Délégué en charge de la Banque au Maroc
 - Directeur Général Délégué en charge des Risques Groupe

7. Comité de Coordination du Contrôle Interne Groupe - PERIMETRE GROUPE (avril 2022)

Le *Comité de Coordination du Contrôle Interne Groupe* veille à **la gestion et le suivi** effectifs et opérationnels des **dispositifs de contrôle** mis en place sur le périmètre Groupe.

Le Comité se réunit trimestriellement et chaque fois que nécessaire.

Président

- L'Administrateur Directeur Général Délégué, et en son absence le Contrôleur Général Groupe

Membres Permanents

- Directeur Général Exécutif en charge des Fonctions Groupe et Opérations
- Directeur Général Délégué en charge des Risques Groupe
- Contrôleur Général Groupe
- Directeur Général Adjoint en charge des Finances & Participations
- Directrice Générale Adjointe en charge de la Compliance Groupe
- Responsable du Contrôle Permanent Groupe

Membres Associés

- Responsable des fonctions Risques, Contrôle Interne et Compliance des Filiales en fonction des thématiques inscrites à l'ordre du jour.
- Pôle Gouvernance & RSE Groupe
- Le Comité pourra s'adjoindre, à sa discrétion, toute personne membre ou non de BANK OF AFRICA ou du Groupe, en fonction des questions inscrites à l'ordre du jour.

Secrétariat du Comité

- Directrice Générale Adjointe en charge de la Compliance Groupe

8. Comité Technique ALM Groupe- PERIMETRE GROUPE (avril 2022)

Le *Comité Technique ALM Groupe* est l'instance en charge de l'élaboration et l'exécution de la stratégie de gestion Actif – Passif du Groupe et ce, conformément aux orientations stratégiques validées par le Conseil d'Administration.

Le *Comité Technique* est un Comité consultatif qui assiste le *Comité Exécutif Groupe* dans la gestion des équilibres bilanciaux à Moyen et Long Terme ainsi que l'appétence du Groupe aux risques de liquidité et de Taux d'intérêt au niveau des différentes Entités du Groupe BANK OF AFRICA.

Le dispositif de pilotage des risques de liquidité et de taux d'intérêt permet de suivre leur évolution de façon continue au regard de la tendance des marchés financiers et de l'activité.

Le Comité se réunit trimestriellement au minimum ou à la demande de l'un de ses membres.

Président

- Directeur Général Exécutif en charge des Fonctions Groupe et Opérations

Membres Permanents

- Le Directeur Général Adjoint en charge des Finances & Participations
- Financière Banque et Pilotage Fiscal Groupe
- Responsable ALM Groupe
- Management des Risques Groupe
- Risques de Contreparties Afrique et Projets Transverses
- Le Représentant du CIB & Maroc
- Responsable ALM de BOA Afrique
- Responsable Trésorerie BOA Afrique

Membres Invités

- Responsables des Filiales du Groupe, ou leurs représentants désignés, en fonction des thématiques inscrites à l'ordre du jour.
- A la discrétion du Comité, toute personne, en fonction des questions inscrites à l'ordre du jour.

Secrétariat du Comité

- Le Directeur Général Adjoint en charge des Finances & Participations

9. Comité de Pilotage et de Gestion des Risques Groupe - PERIMETRE GROUPE (avril 2022)

Rattaché au *Comité Présidentiel*, le *Comité de Pilotage et Gestion des Risques Groupe* l'assiste en matière de gestion et suivi effectif et opérationnel du dispositif de pilotage des risques du Groupe (BANK OF AFRICA et de ses filiales directes et indirectes) et de la cohérence des activités du Groupe, de BANK OF AFRICA et de ses filiales directes et indirectes avec les Politiques des Risques et limites fixées.

Le Comité s'assure de l'efficacité du dispositif de pilotage des risques (*crédit, marché, pays et opérationnels*) et de la surveillance de la cohérence du profil de risque avec le niveau de l'appétit pour le risque.

Le Comité se réunit trimestriellement et chaque fois que nécessaire. Il se tient actuellement au sein du *Comité Exécutif Maroc et International*.

Président :

- Directeur Général en charge des Risques Groupe

Membres permanents :

- Directeur Général Délégué en charge du Recouvrement & Missions Spéciales
- Directeur Général Délégué en charge de la Banque au Maroc ;
- Contrôleur Général Groupe ;
- Directeur Général Adjoint, en charge des Finances & Participations ;
- Représentant de la Direction Générale Exécutive CIB et Maroc ;
- Représentant de la Direction Générale Exécutive Afrique.

Membres associés :

- Présidents et Directeurs Généraux de la filiale concernée du périmètre de consolidation ;
- Toute autre personne en lien avec le sujet traité par le Comité.

Secrétaire du Comité

- Responsable du Management des Risques Groupe.

10. Comité de Fonctionnement– PERIMETRE BANK OF AFRICA (avril 2022)

Le *Comité de Fonctionnement* est l'instance de remontée, de partage de l'information et d'arbitrage de toute problématique liée au fonctionnement des activités de la Banque. Il apporte ainsi une expertise métier / technique et émet des recommandations au *Comité Exécutif Maroc & International* afin d'éclairer ses décisions sur ces aspects.

Le Comité se réunit à fréquence hebdomadaire, à la veille de la tenue du Comité Exécutif Maroc, et chaque fois que nécessaire.

Président

Responsable du Pôle Technologies, Process & Organisation Groupe

Membres permanents :

- Contrôle Général Groupe
- Marchés Part Pro MRE
- Banque PME
- Risques Groupe
- Contrôle Permanent Groupe
- Direction Régionale Casa Sud
- Direction Régionale Casa Nord
- Operations Global Services
- Corporate
Gouvernance & RSE

Membres associés :

- Capital Humain Groupe
- Finances Groupe
- Qualité Groupe
- Juridique Groupe
- Conformité Groupe
- Direction Régionale Centre Atlantique
- Direction Régionale Centre Méridional

Tous les autres responsables de Pôles peuvent être considérés comme Membres Associés, et assistent comme membres à part entière pour tous les sujets qu'ils proposent aux délibérations du Comité de Fonctionnement, lors de leur inscription à l'ordre du jour.

Secrétaire du Comité

- Direction Organisation

11. COMITE ENVIRONNEMENTAL, SOCIAL ET DE SOUTENABILITÉ – PERIMETRE GROUPE (avril 2022)

Institué en novembre 2019, le Comité Environnemental, Social et de Soutenabilité –ESS- a pour objectif de surveiller et superviser la mise en œuvre et mise à jour des objectifs Environnementaux, Sociaux et de Soutenabilité définis.

Le Comité se réunit à fréquence quadrimestrielle et au minimum deux fois par an.

Président

- L'Administrateur Directeur Général Délégué

Membres Permanents

BANK OF AFRICA

- Le Directeur Général Délégué en charge des Risques Groupe
- La Directrice Générale Adjointe en charge du Pôle Gouvernance & RSE Groupe
- Le Directeur Général Adjoint en charge du Capital Humain Groupe
- La Responsable Développement Durable & RSE
- La Responsable de Partenariats & Développement Groupe
- 4 représentants de la Direction Générale Exécutive CIB & Maroc (Corporate / PME / Investissement / International)
- Le Responsable du Centre d'Intelligence Économique

BOA Group

- Le Secrétaire Général Groupe,
- Le Responsable Groupe des Risques Environnementaux et Sociaux,

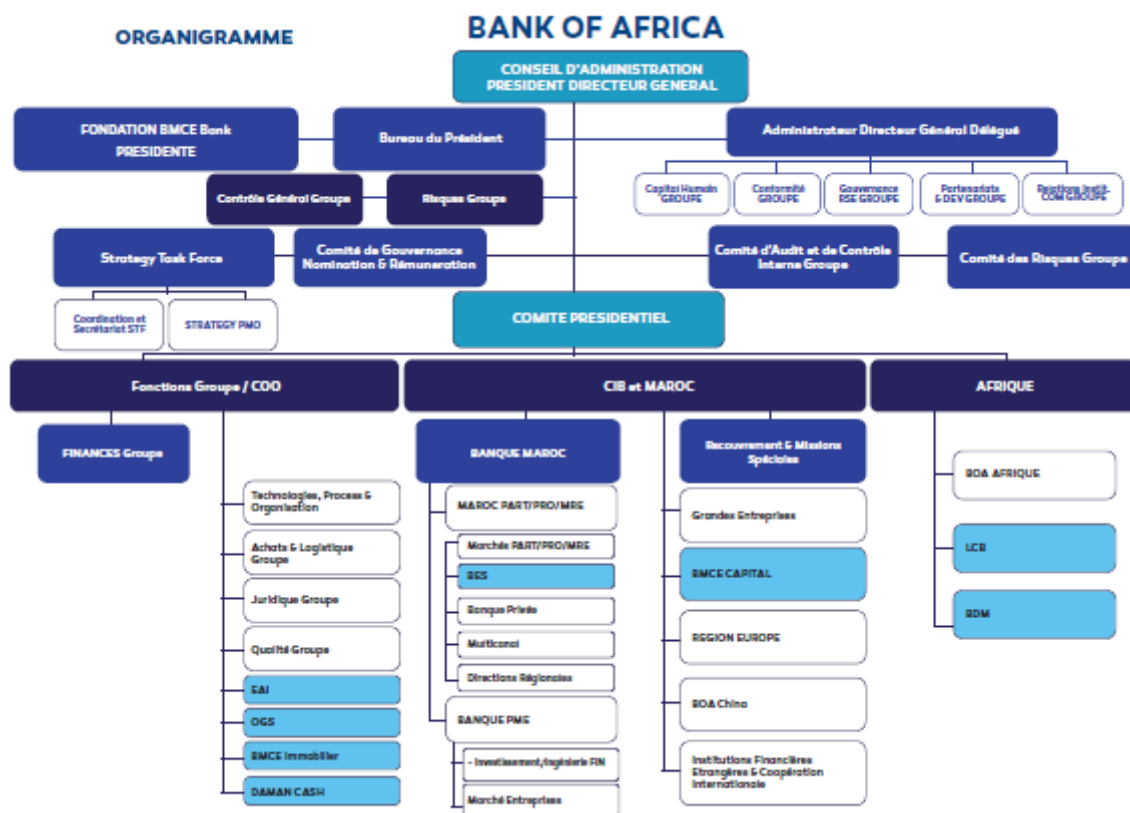
BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT

- Le Responsable de la Responsabilité Sociale & Environnementale

Secrétaire du Comité

- La Responsable du Développement durable & RSE

Organigramme de BANK OF AFRICA (décembre 2021)



Source : BANK OF AFRICA

7. Curriculum Vitae des principaux dirigeants

M. Othman BENJELLOUN, Président Directeur Général

M. Othman BENJELLOUN est Président Directeur Général du Groupe BANK OF AFRICA, initialement la Banque Marocaine du Commerce Extérieur privatisée en 1995, Président du Holding O CAPITAL GROUP, Président de la compagnie Royale Marocaine d'Assurance et Président de Medi Telecom Orange.

Il préside le Groupement Professionnel des Banques du Maroc depuis 1995. Il a également présidé l'Union des Banques Maghrébines de 2007 à 2009.

M. BENJELLOUN est le fondateur de la Fondation BMCE Bank, à laquelle il a assigné deux priorités essentielles :

- l'Education, particulièrement la lutte contre l'analphabétisme, avec le Programme de construction et de gestion d'écoles communautaires rurales au Maroc et en Afrique.
- La Protection de l'Environnement.

M. BENJELLOUN a été nommé Chancelier de l'Université Al Akhawayn d'Ifrane par Feu Sa Majesté le Roi Hassan II de 1998 à janvier 2004. En 2007, il lui fut décerné la distinction « Honorary Fellow » du King's College of London.

M. BENJELLOUN est également Conseiller, depuis 1981, au Center for Strategic International Studies de Washington -CSIS- présidé par Dr. Henry Kissinger. En 2013, le CSIS lui octroie la prestigieuse distinction Honorary Trustee.

M. BENJELLOUN a été honoré Officier de l'Ordre du Trône du Royaume du Maroc par Feu Sa Majesté le Roi Hassan II, Commandeur de l'Etoile Polaire par Sa Majesté le Roi de Suède. Décoré de la Médaille de Commandeur dans l'Ordre National du Lion de la République du Sénégal, et également de la Médaille «Encomienda de Numero de la Orden de Isabel la Catolica» par Sa Majesté le Roi Juan Carlos du Royaume d'Espagne, il lui fut également décerné le grade de Commandeur dans l'Ordre des Arts et des Lettres de la République Française et fut récemment décoré de l'Ordre de Commandeur de la Grande Etoile de la République de Djibouti.

Le 7 avril 2010, M. BENJELLOUN a été élevé au grade de Commandeur de l'Ordre du Trône par Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Né en 1932 à Casablanca – ancien élève de l'Ecole Polytechnique d'Ingénieurs de Lausanne, Suisse –, M. BENJELLOUN, marié au Docteur Leïla MEZIAN BENJELLOUN, médecin ophtalmologue, est père de deux enfants, Dounia et Kamal.

Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué

M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA. A cet égard, il est Membre de la Strategy Task Force, instance issue du Conseil d'Administration chargée de l'assister dans la définition des ambitions stratégiques du Groupe à moyen et long terme et la supervision de la mise en œuvre des Plans Stratégiques de Développement ainsi que Membre du Comité Présidentiel, instance en charge du pilotage stratégique du Groupe.

Dans le cadre de la stratégie internationale du Groupe BANK OF AFRICA, M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président de BOA Group, Groupe bancaire détenu à près de 73% par BANK OF AFRICA et présent dans 17 pays en Afrique. Il est Administrateur des entités bancaires européennes du Groupe.

Par ailleurs, au titre de ses fonctions, il est Président de Conseil ou Administrateur de différentes sociétés du Groupe au Maroc opérant dans les activités de Banques d'affaires, services financiers spécialisés - affacturage, crédit à la consommation, leasing, recouvrement -, ou le courtage d'assurance.

Dans le cadre des partenariats stratégiques avec les actionnaires de référence, M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur de la compagnie d'assurances RMA et de sa Holding, O Capital Group. Il est également Président du Conseil de Surveillance d'EurAfric Information spécialisée dans le domaine technologique ainsi qu'Administrateur d'Euro Information, filiale technologique du Groupe Crédit Mutuel – CIC.

Reflétant l'engagement du Groupe dans la responsabilité sociétale, M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur de la Fondation BMCE Bank pour la promotion de l'éducation et la préservation de l'environnement.

Il siège également au Conseil d'Administration de Proparco, institution financière de développement. Il est aussi Administrateur de la Bourse de Casablanca.

Né en 1960, M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Docteur en Monnaie, Finance et Banque de l'Université Paris I Panthéon Sorbonne. Il a débuté sa carrière sur les marchés financiers en France, assumé la responsabilité de la recherche au sein de la Salle des Marchés d'une grande banque d'affaires française et rejoint BMCE Bank en 1990. Marié, il est père de 3 enfants.

Mounir CHRAIBI,
Directeur Général Exécutif en charge des Fonctions et Opérations Groupe
Directeur Général Délégué

En novembre 2021, M. Mounir CHRAIBI a été nommé Directeur Général Exécutif en charge des Fonctions et Opérations Groupe. Il a sous sa responsabilité les Finances Groupe ainsi que l'ensemble des activités technologiques, juridique, logistique, qualité et traitements bancaires de BANK OF AFRICA.

Il a rejoint BANK OF AFRICA en 2010 en tant que Directeur Général Délégué en charge du Pôle *Information Technology & Process Group*.

Dans ce cadre, il a conduit des chantiers stratégiques comme la réalisation du système d'information de la Banque et de l'Assurance (SIBEA), la convergence des plateformes technologiques des filiales nationales et internationales de BANK OF AFRICA, la filialisation des back-offices ainsi que le projet de transformation digitale de la Banque.

M. CHRAIBI est Président du Conseil d'Administration de BMCE Immobilier, filiale en charge de la gestion active du patrimoine Immobilier hors exploitation de BANK OF AFRICA ainsi que de Damancash, établissement de paiement opérant au Maroc. Depuis 2020, il préside le groupement d'intérêt économique du paiement mobile Maroc (GP2M).

Il a débuté sa carrière en 1987 en tant que Chef de Projet du Schéma Directeur du Système d'Information du Crédit du Maroc puis, de 1989 à 1994, il dirige l'entité en charge de l'Organisation et des Systèmes d'Information de l'Office d'Exploitation des Ports.

En 1994, il est nommé Directeur Général de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail puis en 2001, Directeur Général de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale.

En 2005, M. CHRAIBI est nommé Wali de la Région de Marrakech Tensift Al Haouz qui connaît pendant son mandat un développement important des investissements du secteur privé et le lancement de grands projets publics structurants.

Né en 1963, M. Mounir CHRAIBI est ingénieur de l'Ecole Polytechnique de Paris et Ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications de Paris. Il a été décoré du Wissam Al Arch de l'Ordre de Chevalier, en 2008. Il est également décoré Chevalier de l'Ordre de Léopold du Royaume de Belgique.

M. Khalid NASR,
Directeur Général Exécutif en charge de CIB & Maroc
Directeur Général Délégué

En novembre 2021, M. Khalid Nasr a été nommé Directeur Général Exécutif de BANK OF AFRICA, en charge de CIB & Maroc. A ce titre, il supervise les activités de Banque au Maroc, de Corporate & Investment Banking, d'International (hors Afrique) et de Recouvrement.

M. Khalid Nasr est Membre du Comité Présidentiel et du Comité Exécutif Groupe de BANK OF AFRICA. Il est également Président du Directoire de BMCE Capital, Pôle Banque d'Affaires du Groupe.

Il exerce, par ailleurs, plusieurs mandats sociaux au sein d'entités du Groupe, notamment *BOA Group* - Administrateur -, *BOA Capital* - Président Directeur Général -, *Maghrebail* - Administrateur -, *Bank of Africa United Kingdom* - Administrateur.

M. Khalid Nasr cumule une expérience de plus de 25 années dans les métiers de la finance, dont une part importante dans des postes de haute direction. Il a débuté sa carrière en France au sein d'un assureur européen de premier plan. Après une expérience dans les marchés des capitaux au sein d'une banque marocaine, M. Khalid Nasr a intégré BMCE Capital - à sa création - en 1998. Il a ainsi développé les activités de marchés en tant que Responsable du Trading Obligataire et, à partir de 2005, Directeur de la Salle des Marchés.

M. Khalid Nasr a été nommé, en 2010, Président du Directoire de BMCE Capital et supervise l'ensemble des métiers de la Banque d'Affaires (Marchés des Capitaux, Gestion d'Actifs, Gestion Privée, Conseil Financier, Dépositaire, Intermédiation Boursière, Recherche Financière, *Real Estate*, Titrisation et Private Equity). Début 2019, M. Khalid Nasr a été nommé en charge du Pôle de Direction Générale *Corporate & Investment Banking* de BANK OF AFRICA.

M. Khalid Nasr est titulaire d'un *Executive MBA* de l'*ESSEC Business School* - Paris -, d'un Mastère Spécialisé en Finance de l'*ESC Marseille* et d'une Maîtrise en Mathématiques de l'Université Saint Charles de Marseille. Il dispose de plusieurs certificats spécialisés, notamment en *Asset & Liability Management* - ALM - et en gestion des risques marchés.

Né en 1967, M. Khalid Nasr est marié et père de trois enfants.

M. Amine BOUABID

Directeur Générale Exécutif en charge de l'Afrique Directeur Général Délégué

Depuis novembre 2021, M. Amine BOUABID a été nommé Directeur Général Exécutif de BANK OF AFRICA en charge de l'Afrique.

Par ailleurs depuis 2015, M. Amine BOUABID est Administrateur Directeur Général de BOA Group S.A., société faîtière du Groupe BANK OF AFRICA, opérant dans 16 pays d'Afrique et en France, avec un total de bilan consolidé de 9,4 milliards d'Euros en 2021 et comptant plus de 6 500 collaborateurs.

Entre 2007 et 2016, soit pendant près de 10 ans, M. BOUABID a été appelé à siéger au Conseil d'Administration de Bank Of Africa-BMCE Group, qui détient actuellement 72% de la holding BOA Group S.A.

En 1996, M. BOUABID s'est vu confier la mission de créer SALAFIN, établissement de crédit à la consommation, filiale de Bank Of Africa-BMCE Group. Il y a œuvré activement jusqu'en 2015.

En 2007, SALAFIN a fait son entrée à la Bourse de Casablanca en 2007. SALAFIN emploie actuellement 250 personnes et enregistre un total bilan de 343 millions USD.

En 1992, soit à l'aube de sa carrière professionnelle, M. BOUABID a œuvré en tant qu'analyste financier auprès de la Banque Commerciale du Maroc (BCM). L'année suivante, il a rejoint les fondateurs de Casablanca Finance Group (CFG) aux fins de participer à son démarrage et son développement. A cet effet, il a participé à la création de plusieurs lignes métiers au sein de la jeune banque d'affaires (recherche, analyse, gestion d'actifs, intermédiation), dont il devient le Directeur Général Adjoint.

Il est sans rappeler que M. BOUABID a contribué profondément à la réforme du marché financier marocain et a participé au lancement du premier indice boursier privé de la Bourse de Casablanca.

M. Amine BOUABID est titulaire d'un Master en Système d'Information et d'un MBA de l'Université Drexel de Philadelphie.

M'Fadel EL HALAISSI, Directeur Général Délégué en charge de l'Ingénierie, Recouvrement & Missions Spécifiques

M. M’Fadel El Halaissi, Directeur Général Délégué, est en charge du Pôle Ingénierie, Recouvrement et Missions Spécifiques depuis janvier 2019, dont les principales missions portent sur la dynamisation de la gestion du précontentieux de la Banque et des dossiers contentieux nommément désignés, la conduite de missions spécifiques confiées par le Président, outre celles de représentation de la Banque au sein de certaines filiales.

Auparavant, M. M’Fadel El Halaissi fut Directeur Général Délégué en charge de la Banque de l’Entreprise Corporate Maroc. Ce Pôle de Direction Générale regroupait le Marché des Entreprises, de la PME-PMI à la Grande Entreprise. Cette responsabilité lui avait été confiée après plus de 25 ans de carrière au sein de BANK OF AFRICA, dans les activités de crédit, de financement d’investissement, de restructuration de crédits, de mise en place de solutions de haut de bilan, spécialisée dans le marché des Entreprises.

A son intégration, il s’était vu confier la création du département de Restructuration des Crédits d’Investissement. Ces premières années se sont poursuivies par la prise en charge de la Direction de l’Investissement et des Marchés d’Entreprises en 1998. En avril 2002, il fut nommé Directeur Général Adjoint en charge de la Corporate Bank, un Pôle étendu ensuite à l’International.

Né en 1956, M. M’Fadel El Halaissi est titulaire d’un Doctorat en Economie de l’Université de Lille. M. M’Fadel El Halaissi est marié et père de deux enfants.

M. Omar TAZI,
Directeur Général Délégué en charge de la Banque au Maroc

M. Omar TAZI est Directeur Général Délégué en charge de la Banque au Maroc, qui regroupe (i) la Banque des Particuliers/Professionnels, elle-même fédérant un pool de compétences Marketing, spécialisé par marché - Particuliers, Professionnels, Clientèle Privée, Migrants -, la filiale BMCE Euroservices, établissement de paiement, et le Multicanal et (ii) la Banque PME qui fédère l’investissement et Ingénierie Financière et le marché Entreprises ainsi que (iii) les 8 Directions Régionales et ce, depuis début janvier 2019.

Auparavant, M. Omar TAZI était Directeur Général Délégué en charge de la Banque des Particuliers et Professionnels.

M. Omar TAZI a débuté sa carrière au sein de la Banque de Développement du Canada. En 1992, il intègre Wafa Bank, en tant que Responsable de la Trésorerie.

De 1993 à 2005, M. Omar TAZI a occupé plusieurs postes de responsabilités au sein de la Société Générale Maroc, notamment en tant que Responsable de la Direction des Financements Spéciaux et des Etudes Industrielles, Responsable du Réseau d’Exploitation des marchés Particuliers, Professionnels et Entreprises, puis Directeur Général Adjoint en charge de la Banque de Détail.

Courant cette période, il a également été Administrateur, Vice-président et Président de plusieurs filiales de la Société Générale, notamment les filiales de Leasing, Crédit à la Consommation, intermédiation en Bourse, Gestion d’Actifs et Assurance.

De 2005 à 2010, M. Omar TAZI est Administrateur - Directeur Général du Groupe AFMA.

C’est en juin 2011 que M. Omar TAZI rejoint le Groupe BANK OF AFRICA afin de donner une dynamique de progrès et de montée en compétence des forces commerciales de la Banque.

M. Omar TAZI est titulaire d’un Master en Sciences Finances de l’Université de Sherbrooke - Canada.

M. Khalid LAABI,
Directeur Général Délégué en charge des Risques Groupe

M. Khalid LAABI, Directeur Général Délégué, est en charge des Risques Groupe, coiffant les activités de gestion des risques, d’analyse et de surveillance des Engagements et ce, depuis début janvier 2019. En 2018, M. Khalid LAABI fut nommé Directeur Général Délégué en charge du Contrôle Général Groupe.

Au cours d'une riche expérience de plus de 35 ans au sein du Groupe, il a occupé plusieurs postes de responsabilité notamment en tant que Directeur de l'inspection des services centraux, du réseau agences, du réseau extérieur, ou encore Directeur Central en charge de l'Audit et l'Inspection Générale puis Directeur Général Adjoint en charge du Contrôle Général Groupe.

Au titre de ses fonctions, il est Membre Associé et Secrétaire du Comité des Risques Groupe, Membre Associé du Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe et Membre du Comité de Coordination du Contrôle Interne Groupe.

Il est également Membre Permanent du Comité d'Audit et/ou des Risques de plusieurs Filiales du Groupe BANK OF AFRICA notamment en Afrique Subsaharienne, de même qu'il est Administrateur de BTI Bank, banque participative filiale du Groupe, Administrateur de BOA Holding, Administrateur de Maroc Factoring et Administrateur de RM Experts, Filiale du Groupe en charge du Recouvrement.

Depuis 2015, il pilote le déploiement du Programme Convergence des Filières de Contrôle Interne et des risques, programme majeur de structuration du Groupe et ce, au sein de 25 Filiales.

En outre, il anime des conférences dans les domaines notamment de la finance, du management des risques, d'audit et contrôle interne et de conformité.

Né en 1960, M. Khalid LAABI est diplômé en Sciences Économiques, option Économie de l'Entreprise outre diverses autres formations à l'International et au Maroc. Il est marié et père de 2 enfants.

8. Liste des mandats des dirigeants (avril 2022)

MOUNIR CHRAIBI, Directeur Général Exécutif en charge des Fonctions Groupe et Opérations Directeur Général Délégué

- Membre du Conseil d'Administration, RMA
- Membre du Conseil d'Administration, O TOWER
- Membre du Conseil d'Administration, EURAFRIC INFORMATION
- Vice-Président du Conseil de Surveillance, OPERATIONAL GLOBAL SERVICES
- Membre du Conseil d'Administration, BANK AL-TAMWEEL WA AL-INMA "BTI"
- Membre du Conseil d'Administration, BMCE EUROSERVICES
- Président du Conseil d'Administration, GNS TECHNOLOGIES
- Président du Conseil d'Administration, DAMANE CASH
- Président du Conseil d'Administration, BMCE IMMOBILIER
- Membre du Conseil d'Administration, BMCE CAPITAL REAL STATE
- Membre du Conseil d'Administration, DOCUPRINT
- Membre du Conseil d'Administration, FINASHORE
- Membre du Conseil d'Administration, FINACARDS

KHALID NASR, Directeur Général Exécutif en charge du CIB & Maroc Directeur Général Délégué

- Président du Directoire, BMCE Capital
- Administrateur, MAGHREBAIL ;
- Administrateur, BOA GROUP ;
- Administrateur, BOA WEST AFRICA ;
- Administrateur de BOA United Kingdom ;
- Administrateur de Locasom ;
- Président du Conseil d'Administration, BMCE CAPITAL BOURSE ;
- Président du Conseil d'Administration, BMCE CAPITAL GESTION ;
- Président du Conseil de Surveillance, BMCE CAPITAL CONSEIL

- Président Directeur Général, BMCE CAPITAL GESTION PRIVEE ;
- Président Directeur Général, BMCE CAPITAL GESTION PRIVEE INTERNATIONAL;
- Président du Conseil d'Administration de BMCE CAPITAL GESTION SOUS MANDAT ;
- Président du Conseil d'Administration, BMCE CAPITAL SOLUTIONS ;
- Président du Conseil d'Administration, BMCE CAPITAL GLOBAL RESEARCH ;
- Président du Conseil d'Administration, BMCE CAPITAL TITRISATION ;
- Président du Conseil d'Administration, BMCE CAPITAL REAL ESTATE ;
- Président du Conseil d'Administration, BMCE CAPITAL INVESTMENTS ;
- Président Directeur Général, BOA CAPITAL HOLDING ;
- Président du Conseil d'Administration, BOA CAPITAL ASSET MANAGEMENT ;
- Président du Conseil d'Administration, BOA CAPITAL SECURITIES.
- Président du Conseil d'Administration, BMCE CAPITAL TUNISIE ;
- Administrateur, BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (Tunisie) ;
- Administrateur BMCE CAPITAL SECURITIES (Tunisie).

Amine BOUABID, Directeur Général Exécutif en charge de l'Afrique
Directeur Général Délégué

- Administrateur de BOA GROUP SA
- Administrateur, Représentant Permanent de BOA Group, de BANK OF AFRICA BENIN
- Administrateur de BANK OF AFRICA BURKINA FASO
- Administrateur de BANK OF AFRICA CÔTE D'IVOIRE
- Président du CA de BANK OF AFRICA FRANCE
- Administrateur de BANK OF AFRICA MADAGASCAR
- Administrateur de BANK OF AFRICA MALI
- Administrateur de BANK OF AFRICA MER ROUGE
- Administrateur de BANK OF AFRICA NIGER
- Administrateur de BANK OF AFRICA RDC
- Administrateur de BANK OF AFRICA SENEGAL
- Administrateur de BANK OF AFRICA TOGO
- Administrateur de BANK OF AFRICA GHANA
- Administrateur de BANK OF AFRICA KENYA
- Administrateur de BANK OF AFRICA RWANDA
- Administrateur de BANK OF AFRICA TANZANIE
- Administrateur de BANK OF AFRICA UGANDA
- Vice-Président du Conseil de Surveillance de SALAFIN
- Président du Conseil d'Administration d'AGORA
- Administrateur de BOA CAPITAL SECURITIES
- Administrateur de BOA CAPITAL ASSET MANAGEMENT
- Administrateur intuitu personae et Représentant Permanent BOA Group de BOA SERVICES
- Administrateur de AFH OCEAN INDIEN
- Administrateur de AFH SERVICES

M'FADEL EL HALAISSI, Directeur Général Délégué, en charge de l'Ingénierie, Recouvrement & Missions Spécifiques

- Membre du Conseil de Surveillance, BMCE CAPITAL ;
- Président Directeur Général, RM EXPERTS ;
- Président Directeur Général, AFRICA MOROCCO LINKS ;
- Membre du Conseil de Surveillance, MAROC FACTORING ;
- Membre du Conseil d'Administration / Membre du Comité d'Investissement, TANGER MED ZONE ;

- Membre du Comité d'Investissement, TANGER TECH ;
- Membre du Conseil d'Administration, BMCE ASSURANCE ;
- Membre du Conseil d'Administration, LOCASOM ;
- Membre du Conseil d'Administration, BMCE IMMOBILIER ;
- Membre du Conseil d'Administration, GNS HOLDING ;
- Membre du Conseil d'Administration, LITTORAL INVEST ;
- Membre du Conseil d'Administration, RYAD AL NOUR ;
- Membre du Conseil d'Administration, DAMANE CASH.

OMAR TAZI, Directeur Général Délégué, en charge de la Banque au Maroc

- Administrateur, BMCE CAPITAL GESTION ;
- Membre du Conseil de Surveillance, MAROC FACTORING ;
- Membre du Conseil de Surveillance, SALAFIN ;
- Administrateur, MAGHREBAIL ;
- Membre du Conseil de Surveillance, OPERATION GLOBAL SERVICES ;
- Administrateur délégué, BMCE EUROSERVICES;
- Administrateur, BMCE ASSURANCES
- Administrateur, BMCE IMMOBILIER
- Administrateur, GNS TECHNOLOGIES
- Administrateur, DAMANE CASH

KHALID LAABI, Directeur Général Délégué, en charge des Risques Groupe

- Administrateur, BOA GROUP ;
- Membre du Conseil de Surveillance, MAROC FACTORING ;
- Membre du CAR MAGHREBAIL ;
- Administrateur, BTI BANK ;
- Administrateur, RM EXPERTS.

12. Rémunération octroyée aux membres de la direction générale de Banque

KDH	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Avantages à court terme	26 579	26 048	24 878
Avantages postérieurs à l'emploi	915	2 870	1 956
Autres avantages à long terme	6 522	6 383	6 383

Source : BANK OF AFRICA

Eléments d'Endettement des Dirigeants

KDH	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
A. Encours crédits à court terme	58 975	64 423	56 019
B. Encours crédits immobiliers	20 560	20 716	17 764
Total des Encours	79 535	85 139	73 783

Source : BANK OF AFRICA

A noter que les avantages du personnel à court terme représentent la Rémunération fixe, charges patronales comprises des Dirigeants, perçue au titre de chaque exercice.

Les avantages postérieurs à l'emploi représentent les reliquats de congés à rembourser en cas de départ, tandis que les Indemnités de fin de contrat de travail englobent les primes de fin de carrières et les médailles de travail à verser aux concernés à leur départ.

PARTIE III : ACTIVITÉ DE BANK OF AFRICA

I. Historique de BANK OF AFRICA

31 Août 1959	▪ Création de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur par les Pouvoirs Publics ;
1962	▪ Absorption des agences marocaines de la Banca Commerciale Italiana ;
1965	▪ Ouverture de l'Agence Tanger Zone Franche ;
1971	▪ Absorption de la Société de Banque du Maghreb (ex-Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie) ;
1973	▪ Ouverture de la première représentation à l'étranger destinée aux marocains en France ;
1975	▪ Absorption de Banco Espagnol en Marruecos et des agences marocaines de Bank of America ;
1988	▪ Création de MAROC FACTORING, société d'affacturage ;
1989	▪ Ouverture de BMCE International à Madrid ;
1992	▪ Le capital de BANK OF AFRICA atteint le seuil du milliard de dirhams ;
1993	▪ Institution d'une filiale de droit espagnol ;
1995	▪ Privatisation de la Banque (appel d'offre remporté par un consortium d'investisseurs nationaux et internationaux dont le chef de file est la Royal Marocaine d'Assurances) ; ▪ Création des premières entités des marchés de capitaux : BMCE Capital Bourse (ex. MIT) et BMCE Capital Gestion (ex Marfin) ;
1997	▪ Création de SALAFIN, société de crédit à la consommation ; ▪ Ouverture d'un bureau de représentation en Allemagne ;
1998	▪ Création de BMCE Capital, la banque d'affaires de BANK OF AFRICA ; ▪ Prise de participation aux côtés de RMA, de Commerzbank et de l'UBP, dans le capital d'Al Watanya et d'Alliance Africaine à hauteur de 67% et 85% respectivement. Pôle leader dans la bancassurance érigé avec 25% de parts de marché ;
1999	▪ Lancement d'un emprunt de M EUR 160 destiné à financer la prise de participation dans les assurances et souscrit par 25 banques internationales ; ▪ Entrée à hauteur de 20% dans le capital de Méditelécom, en partenariat avec Telefonica et Portugal Telecom ;
2000	▪ Création du Holding FinanceCom ; ▪ Inauguration des bureaux de représentation de Londres et de Pékin ; ▪ Partenariat scellé avec le Groupe Espirito Santo, l'un des premiers groupes privés portugais ; ▪ Prise de participation à hauteur de 1,56% dans la PROPARCO, filiale de l'Agence Française de Développement ; ▪ Acquisition avec la Banque de Développement du Mali de 51% de la BMCD ; ▪ Inauguration des premières écoles Medersat.Com de la Fondation BMCE ;
2001	▪ Ouverture du bureau de représentation de Barcelone ▪ Lancement du 1^{er} programme de rachat portant sur 9,45% du capital social, en vue de régulariser le cours de l'action BANK OF AFRICA sur le marché boursier ;
2002	▪ Entrée en vigueur d'une nouvelle organisation centrée sur le client (projet d'entreprise Cap Client) ; ▪ Changement du statut de l'agence de Tanger Zone Franche qui devient une Banque Off Shore ;

2003	▪ Lancement de la 1^{ère} Offre Publique de Vente réservée aux salariés de BANK OF AFRICA. Les salariés se sont portés acquéreurs de 4,72 % du capital ;
2004	▪ Première entreprise non européenne ayant fait l'objet d'un rating Social au Maroc ; ▪ Entrée de Morgan Stanley Investment Management dans le capital de la Banque ; ▪ Entrée du CIC au capital de BANK OF AFRICA à hauteur de 10%, devenant le 1^{er} actionnaire étranger de la Banque ; ▪ Entrée dans le tour de table de la Congolaise de Banque ;
2005	▪ Lancement du projet d'extension du réseau via l'ouverture de 50 agences par an sur 3 ans ; ▪ Lancement de la 2^{ème} Offre Publique de Vente réservée aux salariés de BANK OF AFRICA. Les salariés se sont portés acquéreurs de 3,96 % du capital ;
2006	▪ Lancement de la nouvelle identité visuelle ;
2007	▪ Signature par BANK OF AFRICA d'une convention de partenariat visant l'entrée dans le capital de BOA Group SA à hauteur de 35%. ▪ Obtention de l'agrément bancaire pour la création d'une filiale au Royaume-Uni, MediCapital Londres;
2008	▪ Concrétisation de l'acquisition des 35% du capital de BOA Group SA ; ▪ Création de EurAfric Information, joint-venture technologique commun entre BANK OF AFRICA, RMA et le groupe français Crédit mutuel (CIC Assurances) visant la réalisation d'un schéma directeur informatique consolidé de la banque et de l'assurance et un projet de plate-forme technologique de rayonnement au Maroc et à l'étranger ; ▪ Renforcement de la participation du CIC dans le capital de la Banque, la portant de 10% à 15% pour une mise de EUR 209 millions ; ▪ Autorisation par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la conclusion de l'emprunt subordonné de nature perpétuelle d'un montant de EUR 70 millions consenti par la SFI ; ▪ Emission d'un emprunt subordonné consenti par PROPARCO pour un montant de EUR 50 millions ; ▪ Réduction de la valeur nominale de MAD 100 à MAD 10, portant le nombre d'actions à 158 751 390 ; ▪ Prise de participation par BANK OF AFRICA de 7,5% supplémentaires dans BOA Group SA portant la part dans le capital de cette dernière à 42,5% ; ▪ Transfert de l'intégralité de la participation du CIC dans BANK OF AFRICA au profit de son actionnaire majoritaire, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel -BFCM-.
2009	▪ Acquisition par le CIC, à travers la BFCM, de 4,9% de parts supplémentaires de capital de BANK OF AFRICA, portant ainsi sa participation à 19,9%.
2010	▪ Acquisition par la Caisse de Dépôts et de Gestion de 8% du capital de BANK OF AFRICA, portant ainsi sa participation directe et indirecte à 9,40%. ▪ Renforcement dans le capital de BOA GROUP SA à hauteur de 55,8%. ▪ Augmentation de capital réservée à la BFCM, portant sa participation à 25% (MAD 2,5 milliards). ▪ Augmentation de capital de BANK OF AFRICA réservée au personnel du Groupe pour un montant de MAD 500 millions en décembre 2010.

2011	▪ Désignation d'un Administrateur Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA en tant que Président Directeur Général de BOA GROUP SA ▪ Montée dans le capital de BOA GROUP SA à hauteur de 57,15% ▪ Certification ISO 14001 pour l'environnement ▪ Cession des participations (4,6%) de CAJA DE AHORROS DEL MEDITERRANEO -CAM- dans BANK OF AFRICA à FinanceCom ▪ Renforcement dans le capital Locasom à 94,5%
2012	▪ Montée dans le capital de BOA GROUP SA à hauteur de 59,40% ▪ Augmentation de capital en numéraire réservée aux actionnaires de référence de la Banque pour un montant global de MAD 1 500 000 000.
2013	▪ Renforcement de la participation de BANK OF AFRICA dans le capital du Groupe panafricain Bank of Africa de 65% à 72,6% en 2013 ▪ Emission réussie du 1er Eurobond marocain Corporate, souscrit par une soixantaine d'investisseurs étrangers au montant de 300 millions de dollars en novembre 2013 ▪ Restructuration de BMCE International Holding regroupant les deux filiales européennes BBI Londres et BBI Madrid ▪ Création de BMCE EuroServices filiale qui propose aux MRE une gamme de solutions de transfert vers le Maroc ▪ « Top Performer RSE Maroc » par l'agence de notation Vigéo pour la 2^{ème} année consécutive pour l'engagement de la Banque dans la « Communauté et le développement local » et pour sa « Stratégie environnementale »
2014	▪ Poursuite du développement du Groupe en Afrique Subsaharienne avec la création de la 16^{ème} banque du réseau BOA GROUP SA au Togo et l'ouverture d'un bureau de représentation en Ethiopie à travers BOA Mer Rouge (Djibouti). ▪ Organisation de la première édition du China -AfricaInvestment Meetings, rencontres du commerce B to B (Business to Business) ou commerce interentreprises et ce, en collaboration avec la China Africa Joint Chamber of Commerce and Industry (CAJCCI) et la filiale africaine BOA GROUP SA.
2015	▪ Ouverture d'un Bureau de Représentation au Canada dans le cadre d'un partenariat avec le Mouvement Desjardins portant notamment sur la promotion des investissements Canadiens au Maroc, l'accompagnement des Migrants Marocains installés au Canada ainsi que les Étudiants Marocains poursuivant leurs études supérieures dans ce pays. ▪ Élargissement du réseau de BMCE EuroServices à travers l'ouverture de nouvelles implantations aux Pays-Bas, en Allemagne et en Belgique à Anvers. ▪ Démarrage de l'activité de BOA Capital Holding – dotée du statut de siège régional CFC en partenariat avec BMCE Capital. ▪ Renouvellement de la certification ISO 14 001 dans la gestion environnementale reflétant la maîtrise des impacts environnementaux directs et indirects ; la mise en place d'une ligne de financement pour l'efficacité des énergies renouvelables et modalités de son octroi; ▪ Signature de 4 mémorandums d'entente avec des opérateurs industriels et financiers chinois ; ▪ Nouvelle dénomination « BMCE BANK OF AFRICA » renforçant la dimension africaine du Groupe ; ▪ Montée dans le capital de BOA GROUP SA à 75%, de la Banque de Développement du Mali à 32,4% et de LCB BANK ¹⁴à 37% ; ▪ Expansion de BOA GROUP SA au Rwanda, suite à l'acquisition de Agaseke Bank ; ▪ Démarrage de l'activité de BMCE Capital Gestion Privée International.

¹⁴ Changement de dénomination opéré en 2014

2016

- BMCE Capital Gestion Privée première institution financière au Maroc à obtenir la certification ISO 9001 version 2015 pour ses activités de gestion de patrimoine ;
- Intégration de BMCE BANK, depuis décembre 2016, au palmarès 'EmergingMarket 70' de VigeoEiris, dédié aux pays émergents, consacrant les meilleures pratiques RSE ;
- BANK OF AFRICA, 1^{ère} banque à émettre un emprunt obligataire « Green Bonds », par appel public à l'épargne, destiné au financement des projets nationaux et internationaux écoresponsables de même que le soutien des initiatives privées et publiques pour la préservation des ressources naturelles ;
- Signature d'une ligne de financement de 20 millions d'Euros avec la BEI et FMO, en marge de la COP22, destinée à accompagner le financement de l'économie circulaire au Maroc dans le domaine de la collecte, recyclage et valorisation des matières résiduelles ;
- Adhésion à l'initiative « MainstreamingClimate Action » d'intégration de l'action pour le climat au sein des institutions financières en collaboration avec la BEI, l'AFD, la BERD, HSBC, Yes Bank et autres Institutions Financières ;
- Signature, en partenariat avec l'AFD & la BEI, d'un MOU pour la mise en place d'une première ligne en Afrique spécifique au financement de l'Adaptation au Changement Climatique, d'un montant de 20 M€ ;
- Organisation de la conférence Green Banking in Africa, en partenariat avec la BERD, regroupant des intervenants internationaux leaders dans le domaine de la finance verte.

2017

- Développeur de la tour la plus haute d'Afrique à Rabat aux côtés du groupe chinois China Railway Construction Corporation International (CRCCI) et du Groupe marocain TGCC. D'une hauteur de 250 mètres, l'édifice comprendra des bureaux, un hôtel ainsi que des unités résidentielles.
- Contributeur à l'alliance Sino-Marocaine avec un rôle d'investisseur et de banquier dans le cadre du lancement par Sa Majesté le Roi de la « Cité Mohammed VI Tanger-Tech » suite au partenariat scellé avec le groupe chinois HAITE et la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima.
- Obtention de l'accord de principe de la Banque Centrale Emiratie, pour l'ouverture d'un deuxième bureau de représentation aux Emirats Arabes Unis à Dubaï courant 2017.
- Renouvellement de la certification ISO 14001 pour l'ensemble des activités de la Banque et réalisation pour la 2^{ème} année du bilan d'émissions carbone de BMCE BANK. Une diminution de 7% des émissions CO2 par collaborateur met en exergue son programme Environnemental et Energétique appuyé par les démarches ISO 14 001 et ISO 50 001.

2018

- Lancement d'un nouveau service mobile payment « DabaPay », solution de portefeuille virtuel, adossée à un compte bancaire, à un compte de paiement ou à une carte prépayée, permettant de réaliser différentes opérations bancaires sécurisées, pratiques et rapides.
- Signature, en septembre 2018, avec la BERD d'une ligne de financement « Women In Business » dédiée aux femmes entrepreneurs proposant un accompagnement incluant formation, conseil et un appui financier solide.
- Formalisation de la Charte de Responsabilité Sociétale de BMCE Bank, marquant ainsi l'ancrage effectif de ses engagements RSE à l'ensemble de son périmètre Groupe.
- Proposition d'un financement clé en main comprenant le crédit bancaire et l'assistance technique gratuite, dans le cadre de la Ligne Bleue dotée d'un montant de 20 Millions d'Euros dédiée à la réalisation de projets au Maroc dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.
- Revue à la hausse par Fitch Ratings de la note de viabilité (viability rating) de "b+" à "bb-". Il s'agit du rating StandAlone - note intrinsèque- de la Banque et ce, en raison de l'amélioration du profil de risque permettant le soulagement des Fonds Propres.

2019

- Augmentation de capital en deux tranches portant sur une conversion optionnelle en actions des dividendes de l'exercice 2018 et un apport en numéraire pour un montant global de MAD 1 734 032 700.
- Augmentation de capital en numéraire réservée à BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT Group PLC pour un montant global s'élevant à 200 millions de dollars soit un peu plus de 1,93 MMDH.
- Nouvelle dénomination sociale BANK OF AFRICA, par abréviation BOA - telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 mars 2020 - illustrant davantage l'engagement et l'ancrage panafricain de la Banque et de son Groupe.
- Suite au discours royal du 11 octobre 2019, Bank of Africa s'est engagée, à travers CAP TPE 2020, dans une nouvelle stratégie de renforcement de l'accompagnement des entrepreneurs, et très petites et moyennes entreprises.
- Accélération de la mise en œuvre de la stratégie de digitalisation pour un accompagnement réussi des nouveaux usages des clients : (i) Refonte intégrale de la plateforme de la Banque à Distance BMCE Direct Web : crédit flexible, virement, dynamisation de Dabapay. (ii) Déploiement de la plateforme de crédit immobilier en ligne. (iii) Lancement du portail de Global Banking BMCE Business Online dédié à la clientèle Entreprise : Cash Management et Trade Finance.
- Mise en place d'un plan de financement sur 3 ans pour accompagner le Plan Stratégique de Développement 2019-2021, aboutissant à un renforcement des Fonds Propres durs (Common Equity Tier1, CET1) et additional Tier1 (AT1) ;
- Réaménagement organisationnel de la Banque.
- Démarrage des activités de sa succursale à Shanghai.
- Reconfiguration de la présence de la Banque en Europe.

2020

- Lancement officiel du programme " Intelaka" pour le soutien et le financement des entreprises.
- BMCE BANK OF AFRICA devient officiellement BANK OF AFRICA.
- BANK OF AFRICA met en place le « Crédit RELANCE ».
- BMCE Capital Bourse lance une nouvelle version de sa plateforme de bourse en ligne.
- Lancement par BTI Bank de BTI Connect pour les particuliers et BTi Business Connect pour les entreprises
- Lancement du portail de Crédit Habitat en ligne
- Inscription dans l'élan de la solidarité nationale en contribuant à hauteur de 1 Milliard de Dirhams au Fonds Spécial pour la gestion de la pandémie COVID19.
- Instauration d'une Gouvernance de Crise assurant la continuité d'activité dans le respect des conditions sanitaires pour répondre aux besoins et attentes de la clientèle tout en veillant à la garantie de la sécurité des collaborateurs.
- Implication de la Banque et de la filiale « DAMANE CASH » dans le versement des aides versées par l'Etat Marocain en faveur du secteur informel (bénéficiaires du RAMED) et traitement des indemnités CNSS.
- Accélération des opérations de digitalisation de la Banque à travers la poursuite de l'enrichissement de l'offre digitale et multicanal (déploiement de la plateforme crédit immobiliers en ligne, agence directe, Dabapay, Credit Business Online).
- Mise en place de moratoires des crédits et accompagnement rapproché des clients à travers des lignes de financement spécifiques garanties par la CCG : « Damane Oxygène » pour le financement des charges courantes et de fonctionnement et « Damane Relance » pour la relance de leur activité.
- BANK OF AFRICA boucle avec succès son augmentation de capital par convention optionnelle des dividendes avec un taux de souscription de 79%
- BANK OF AFRICA et le Fonds de développement Chine-Afrique CADFund ont signé en janvier 2021 une convention de partenariat visant à cofinancer l'investissement chinois en Afrique.

-
- Cérémonie Virtuelle de Signature des Accords de Partenariat entre CCCC/CRBC et BANK OF AFRICA a eu lieu en novembre 2020 marquant le démarrage effectif du Projet de la *Cité Mohammed VI Tanger Tech*
 - BANK OF AFRICA a signé un mémorandum d'entente avec Zhejiang China Commodity City Group (CCC Group), lors de la 3^{ème} édition de la *China International Import Expo* (CIIE)
 - Signature d'un Mémorandum d'Entente entre BANK OF AFRICA et la *Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation* (SIACE)
 - BANK OF AFRICA et *Export-Import Bank of India* (EXIM Bank) ont annoncé avoir signé un mémorandum d'entente visant à appuyer les entreprises marocaines et indiennes
 - BANK OF AFRICA et le CMI accélèrent l'interopérabilité des services de paiement mobile «MAROC PAY»
 - BANK OF AFRICA lance le service SWIFT GPI pour les paiements transfrontaliers
 - BANK OF AFRICA et la Fédération des Chambres de Commerce, de l'Industrie et de Services du Maroc (FCISM) ont signé une convention visant à promouvoir l'entrepreneuriat
-
- Lancement de « www.agencedirecte.ma », une plateforme innovante permettant aux clients d'accéder à une panoplie de services en plus de l'ouverture de compte en ligne.
 - BMCE Capital Gestion lance « www.jinvestis.ma », plateforme dédiée à l'accompagnement en ligne des particuliers.
 - BANK OF AFRICA opte pour Conpend TRADE AI via Finastra, une solution pour la digitalisation des processus de traitements.
 - Eurafric Information, filiale IT de BANK OF AFRICA, renouvelle avec succès la certification de ses systèmes de management de la sécurité de l'information ISO 27001 et reçoit la certification Top Employer 2021 pour la 2^{ème} année consécutive
 - BMCE Capital Research lance « www.bmcecapitalresearch.com », première plateforme digitale d'information financière panafricaine.
 - Changement de l'identité institutionnelle de FinanceCom qui devient O Capital Group suite à la fusion par absorption de FinanceCom par Holding Benjelloun Mezian.
 - Lancement par BMCE Capital Research, bureau de Global Research panafricain de BMCE Capital – BANK OF AFRICA CIB, de la première plateforme digitale d'information financière panafricaine « www.bmcecapitalresearch.com ».
 - Lancement par BMCE EuroServices de « DabaTransfer », la 1^{ère} application mobile marocaine pour le transfert d'argent en ligne depuis l'Europe.
 - Renouvellement des Certificats du Système Qualité ISO 9001 V2015 pour les activités Etranger, Monétique, Titres, Crédits aux Particuliers, Bancassurance, Ressources Humaines et Achats, et maintien de la certification des engagements de service du Centre de Relations Clients.
 - Réalisation du 4^{ème} bilan carbone pour l'exercice 2020, dénotant d'une nette amélioration de l'empreinte carbone de BANK OF AFRICA.
 - Changement de la dénomination sociale de la filiale madrilène qui devient BANK OF AFRICA EUROPE.
 - Obtention par BMCE Capital Investments de l'agrément pour l'exercice de l'activité de société de gestion d'Organismes de Placement Collectif en Capital -OPCC- par arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration après avis de l'AMMC.
 - Accord d'un prêt de 25 millions d'euros à BANK OF AFRICA par la BERD dans le cadre de la facilité de financement de l'économie verte - GEFF - au Maroc soutenue par le Green Climate Fund ;
 - Titrisation d'un portefeuille de créances hypothécaires d'un montant de 500 MDH ;
 - Nouvelle Structure managériale pour porter la vision 2030.
-

2021

2022

- Signature entre BANK OF AFRICA et la BERD d'un accord de coopération pour l'élaboration d'un cadre de finance durable en faveur d'émissions obligataires vertes, sociales et durables ;
- BANK OF AFRICA nommée « Banque Emettrice la Plus Active au Maroc en 2021 » par la BERD ;
- BANK OF AFRICA, 1^{ère} Banque Marocaine à rejoindre la communauté WEP « Women's Empowerment Principles », initiative partenariale du Pacte mondial des Nations Unies et de ONU Femmes ;
- Lancement de la 4^{ème} édition du Programme d'Open Innovation territoriale « SMART BANK ».

Source : Bank of Africa

II. Appartenance de Bank Of Africa à O CAPITAL GROUP¹⁵

Au 31/12/2021, BANK Of Africa est détenue à hauteur de 35,5% par O CAPITAL GROUP, directement et indirectement – (participations détenues par RMA et SFCM).

Tableau 3 : Liste des filiales de O CAPITAL GROUP par pôle d'activité¹⁶

	% contrôle	% d'intérêt	Type de détention
INTERNATIONAL			
FCOM L GLOBAL CAPITAL	100,00%	100,00%	Directe
O CAPITAL FRANCE	100,00%	100,00%	Directe
RELAIS DE CROISSANCE			
MEDITELECOM	25,50%	22,69%	Directe et indirecte
CTM	50,98%	44,86%	Directe et indirecte
BIOBEEF	56,28%	56,28%	Indirecte
RANCH ADAROUCHE	96,20%	96,20%	Directe
GREEN OF AFRICA DEVELOPPEMENT	50,00%	50,00%	Directe
GREEN OF AFRICA INVESTMENT	50,00%	50,00%	Directe
CORE BUSINESS			
BANK OF AFRICA	35,50%	31,94%	Directe et indirecte
BANK OF AFRICA GROUP	35,50%	23,13%	Indirecte
BMCE CAPITAL	35,50%	31,94%	Indirecte
BMCE BANK INTERNATIONAL	35,50%	31,94%	Indirecte
MAGHREBAIL	80,44%	41,31%	Directe et indirecte
SALAFIN	35,50%	19,79%	Indirecte
MAROC FACTORING	35,50%	31,94%	Indirecte
LOCASOM	35,50%	31,11%	Indirecte
RM EXPERTS	35,50%	31,94%	Indirecte
RMA	87,79%	87,79%	Directe
RMA CAPITAL	87,79%	87,79%	Indirecte
RMA ASSISTANCE	65,00%	57,07%	Indirecte
PRIVATE EQUITY			
FINATECH GROUP	85,54%	83,33%	Directe et indirecte
AIR ARABIA MAROC	27,02%	25,42%	Directe et indirecte
BRICO INVEST	37,53%	37,53%	Indirecte

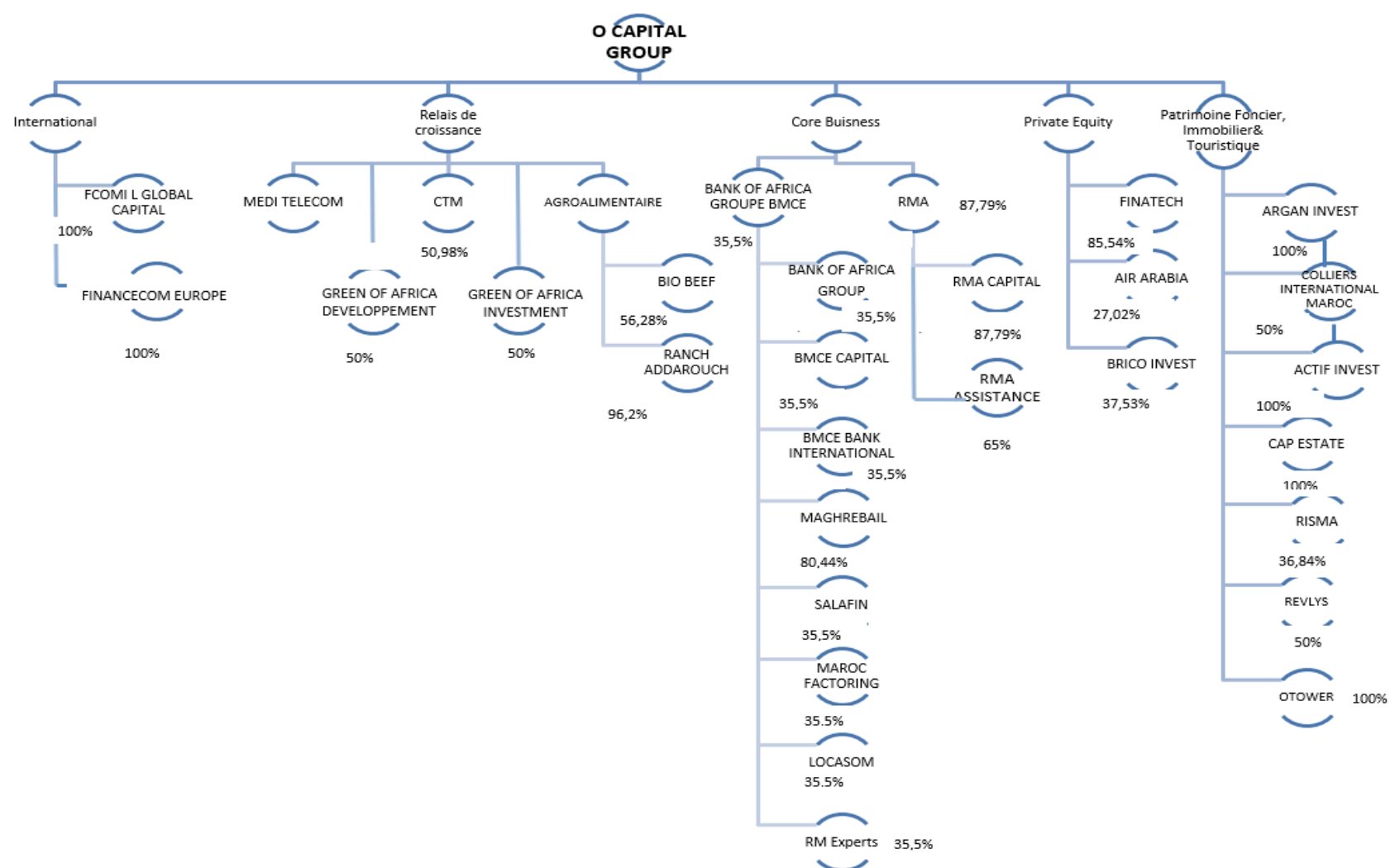
¹⁵ Changement de l'identité institutionnelle de FinanceCom en mai 2021 qui devient O Capital Group suite à la fusion par absorption de FinanceCom par Holding Benjelloun Mezian.

¹⁶ Filiales présentées avec le pourcentage de contrôle et le pourcentage d'intérêt.

**PATRIMOINE FONCIER,
IMMOBILIER ET TOURISTIQUE**

<i>ARGAN INVEST</i>	<i>100,00%</i>	<i>100,00%</i>	<i>Directe</i>
<i>ACTIF INVEST</i>	<i>100,00%</i>	<i>100,00%</i>	<i>Indirecte</i>
<i>CAP ESTATE</i>	<i>100,00%</i>	<i>100,00%</i>	<i>Directe</i>
<i>RISMA</i>	<i>36,84%</i>	<i>32,34%</i>	<i>Directe et indirecte</i>
<i>Colliers International Maroc</i>	<i>50,00%</i>	<i>50,00%</i>	<i>Indirecte</i>
<i>REVLYS</i>	<i>50,00%</i>	<i>46,95%</i>	<i>Indirecte</i>
<i>O TOWER</i>	<i>100,00%</i>	<i>62,82%</i>	<i>Directe et indirecte</i>

Source : Bank Of Africa



Source : Bank Of Africa

1. Présentation de O CAPITAL GROUP et de ses principales filiales

O Capital Group est un groupe marocain privé avec des ambitions régionales et internationales, s'articulant autour de cinq pôles :

- **Core Business**, représenté par (i) Groupe BOA, troisième groupe bancaire privé marocain et (ii) le Groupe RMA accaparant une part de marché de 15,9% en termes de primes émises en 2021. Au 31 décembre 2021, celles-ci atteignent plus de MAD 7,6 milliards ;
- **Relais de croissance**, représenté notamment par MEDI TELECOM, deuxième opérateur de téléphonie mobile au Maroc avec un parc d'abonnés de 17.4 millions de clients au terme du troisième trimestre 2021. L'opérateur a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de plus de MAD 7 milliards au 31/12/2021. Ce pôle comprend également les sociétés Green Of Africa dédiées à l'investissement dans les énergies renouvelables.
- **PrivateEquity**, incluant notamment (i) Finattech Group, holding de sociétés de référence dans les nouvelles technologies de l'information, et (ii) Air Arabia Maroc, première compagnie aérienne low cost marocaine ;
- **Patrimoine**, regroupant notamment les filiales (i) CAP ESTATE, filiale immobilière du Groupe au capital de MAD 225 millions, (ii) Argan Invest, pôle de gestion des fonds d'investissements de O Capital Group et (iii) REVLY'S, société de financement touristique ;
- **International**, abritant notamment la filiale O CAPITAL FRANCE, entité de support et de coordination stratégique des principales Business units pour le développement international en Afrique, Moyen Orient et Europe.

Au 31 décembre 2021, O Capital Group est détenu à hauteur de 100% par la Famille BENJELLOUN.

Son CA et son RN 2021 s'établissent respectivement à M MAD 133,2 et à M MAD 710,2. Pour sa part, sa situation nette ressort à M MAD 5 819,1.

2. Présentation des principales filiales du Groupe

1) Core Business

- **RMA**

Née de la fusion entre la Royale Marocaine d'Assurances et Al Wataniya effective depuis janvier 2005, RMA est la deuxième compagnie du secteur marocain des assurances en termes de primes émises. En effet, au 31 décembre 2021, le montant de ces primes s'élève à MAD 7,6 Milliards. La compagnie d'assurance affiche par ailleurs un résultat net d'un peu plus de MAD 904 millions au titre du même exercice. Au terme de l'exercice 2021, RMA capte une part de marché globale de 15.9%¹⁷ et ses capitaux propres s'établissent à plus de MAD 6 milliards.

- **BANK OF AFRICA**

O Capital Group a pris le contrôle de la banque lors de sa privatisation en 1995. BANK OF AFRICA est le troisième groupe bancaire privé marocain, présent dans une trentaine de pays et avec une forte implantation panafricaine via le réseau de Bank Of Africa dont le contrôle a été finalisé en 2012. Au 31/12/2021, la banque affiche un total bilan de MAD 345 Milliards, un produit net bancaire consolidé d'environ MAD 14,6 Milliards et un résultat net part du Groupe de MAD 2 Milliards. A noter que BANK OF AFRICA est cotée à la Bourse de Casablanca.

¹⁷Selon la FMSAR.

2) Relais de croissance

- **Meditelcom**

Créée en 1999, MEDI TELECOM opère sur le marché marocain des télécommunications et s'adresse aussi bien au marché des Particuliers qu'à celui des PME et des Grandes Entreprises.

En juillet 2005, la société a été adjudicataire d'une licence de téléphonie Fixe, lui permettant de devenir le second opérateur Fixe après Maroc Telecom. Par ailleurs, en juillet 2006, une licence 3G lui a été attribuée pour l'établissement et l'exploitation de réseaux publics de télécommunications au Maroc.

En septembre 2009, les deux Groupes Portugal Telecom et Telefonica, ont cédé leur participation dans le capital de Meditelecom (64%) au profit de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) et de O Capital Group, avec son partenaire RMA. Le montant de cette transaction s'élève à EUR 800 millions. En 2010, le Groupe FRANCE TELECOM rachète 40% du capital de MEDITELECOM auprès des deux actionnaires marocains à parts égales, puis 9% complémentaire en juillet 2015.

Depuis décembre 2016, les produits et services commercialisés par MEDI TELECOM sont brandés Orange.

Au terme du troisième trimestre 2021, le parc d'abonnés du deuxième opérateur télécoms fait ressortir 17.4 millions de clients mobiles, soit une part de marché Mobile de 33.5 %. Le chiffre d'affaires consolidé au 31/12/2021 s'élève à plus de MAD 7 milliards¹⁸.

- **CTM**

Société leader des secteurs Transport de voyageurs et Messagerie au Maroc, première à être listée à la Bourse de Casablanca en 1993. Au 31/12/2021, CTM génère un chiffre d'affaires consolidé de MAD 530 millions.

- **RANCH ADAROUCH**

Ranch Adarouch est le plus grand élevage d'Afrique de bovins de type Santa Gertudis avec environ 2898 têtes au 31/12/2021, évoluant notamment en mode de ranching extensif sur un domaine de plus de 11 000 hectares.

- **Bio Beef**

Première unité privée d'abattage industriel, de découpe et de transformation de viandes rouges au Maroc aux normes sanitaires de l'ONSSA.

- **Green of Africa Développement**

Opérateur spécialisé dans le développement de projet, financement, construction et exploitation de centrale électrique opérant à base d'énergies renouvelables. GoA Dev envisage de répondre à la demande grandissante de l'Afrique en matière d'énergie verte, particulièrement à l'ambitieux programme Marocain qui vise à augmenter sa capacité de production d'électricité de source renouvelables à 52% d'ici l'horizon 2030, avec 20% d'origine solaire, 20% d'éolien et 12% d'hydraulique.

- **Green of Africa Investment**

Joint-venture créée en 2015 entre trois groupes marocains de premier rang Akwa Group, O CAPITAL GROUP et Groupe Amhal. GOA Invest compte exploiter le potentiel qu'apporte les membres de son groupement dans les secteurs financiers, énergétiques et industriels, pour se positionner comme un acteur majeur et incontournable dans la production d'électricité verte.

¹⁸ Etats financiers consolidés MEDITELECOM décembre 2021

3) PrivateEquity

- **FINATECH Group**

Acteur majeur de l'énergie et des technologies numériques de l'information et de la communication, créée en juin 2007, FINATECH Group est un intégrateur de référence qui offre des solutions et infrastructures globales depuis la conception, la réalisation jusqu'à la maintenance et l'exploitation.

- **Air Arabia Maroc :**

Compagnie aérienne marocaine lowcost créée en 2009. Air Arabia Maroc est dotée d'un capital de MAD 170 millions et compte dans son tour de table aux côtés de O Capital Group, le Groupe Holmarcom et l'opérateur Air Arabia basé aux Emirats Arabes Uni.

- **BRICO INVEST « Mr BRICOLAGE »**

Mr Bricolage est une chaîne de magasins spécialisés dans la distribution de matériel de bricolage et le conseil pour l'aménagement de la maison, basés à Casablanca, Marrakech, Tanger et Agadir.

4) Patrimoine

- **ARGAN INVEST**

Argan Invest est une société d'investissement dans les métiers de gestion immobilière. Elle détient à ce titre 100% d'Actif Invest, 50% de Colliers International Maroc.

- **CAP ESTATE**

Cap Estate est la filiale immobilière de O CAPITAL GROUP, dotée d'un capital de MAD 225 millions. Elle détient notamment 30,25% du fonds d'investissement immobilier Actif Capital 1.

- **COLLIERS INTERNATIONAL MAROC**

Entité spécialisée dans la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée, créée en partenariat avec Colliers International Group.

- **REVLY'S**

REVLY'S est la société qui détient l'Hôtel Amanjena. Elle est détenue à parts égales entre O Capital group et AMAN RESORT.

Par ailleurs, le Groupe détient avec AMAN RESORT, la société VILLAJENNA, qui dispose d'une réserve foncière d'une dizaine d'hectares basés à Marrakech avec comme objectif le développement du concept des villas sous gestion du Groupe AMAN RESORT.

- **RISMA**

Société cotée à la bourse de Casablanca, gestionnaire des hôtels de la chaîne Accor au Maroc de marque Ibis, Sofitel, SuiteHotel Pullman et Novotel.

- **O TOWER :**

Entité au capital de MAD 2 milliards, détenue conjointement par BANK OF AFRICA, RMA et O Capital Group, portant le projet de la Tour Mixed Use à édifier sur la vallée de Bouregreg à Rabat.

5) International

- **O Capital Group International**

O Capital Group International comprend :

- **O Capital France (ex FinanceCom Europe) :** entité de support et de coordination stratégique des principales Business Units pour le développement international en Afrique, Moyen Orient et Europe de O Capital Group ;
- **FCOMI L GLOBAL CAPITAL :** fonds européen de gestion multi-stratégies.

3. Relations entre BANK Of Africa, O CAPITAL GROUP et les parties liées

Les entités contrôlées par O CAPITAL GROUP entretiennent des relations bancaires durables avec la Banque. En effet, dans le cadre de ses activités courantes, BANK Of Africa octroie des crédits et offre des services à ces entités à des conditions normales applicables à la clientèle.

Tableau 4 : Engagements du groupe envers la société mère et les parties liées :

(en milliers de DH)	Société Mère (O CAPITAL GROUP)	Sociétés Soeurs	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Actif				
Prêts, avances et titres	920 612	1 855 500	-	15 040 942
Comptes ordinaires	920 612	449 256	-	1 294 582
Prêts		408 744		11 417 901
Titres		997 500		2 328 459
Opération de location financement				
Actif divers				24 365
Total	920 612	1 855 500	-	15 065 307
Passif				
Dépôts	-	36 422	60 489	13 825 284
Comptes ordinaires		36 422	60 489	1 294 576
Autres emprunts				12 530 708
Dettes représentées par un titre				1 220 051
Passif divers				19 972
Total	-	36 422	60 489	15 065 307
Engagements de financement et de garantie				
Engagements donnés				1 330 939
Engagements reçus				1 330 939

Source : BANK OF AFRICA

Tableau 5 : Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées
(en K MAD)

(en milliers de DH)	Société Mère (O CAPITAL GROUP)	Sociétés Soeurs	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés		-61 865		-232 238
Intérêts et charges assimilées				289 885
Commissions (produits)		-46 956		-295 928
Commissions (charges)				78 790
Prestations de services données				
Prestations de services reçues	45 871			
Loyers reçus		-43 085	-8 522	-231 471
Autres		96 828		391 010

Source : Bank Of Africa

Notons que les sociétés sœurs comprennent les flux entre BANK OF AFRICA et RMA (yc ses fonds). Les opérations réalisées avec les sociétés consolidées par intégration globale sont totalement éliminées des encours de fin de période.

4. Les conventions liant le Groupe BANK Of Africa et O CAPITAL GROUP

FLUX FINANCIERS ENTRE BOA et O CAPITAL GROUP

Société concernée	Nature de la convention	2019				2020				2021			
		Encaissement	Décaissement	Produits	Charges	Encaissement	Décaissement	Produits	Charges	Encaissement	Décaissement	Produits	Charges
OTOWER	Convention de compte courant d'associés	-	- 47 898	-	- 47 898	-	-	-	-	-	-	-	-
	Contrat d'ouverture de crédit	576	-	576	-	3 040	-	3 040	-	551	-	551	-
	Contrat d'acquisition de plateaux de bureaux et du local d'une agence	-	-	-	-	-	- 283 658	-	- 283 658	-	- 435 283	-	- 435 283
MEDI TELECOM SA	Protocole d'accord relatif à un partenariat opérationnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Convention de location de locaux	109	-	109	-	112	-	112	-	116	-	116	-
O CAPITAL	Convention d'assistance et de prestations de services	-	- 43 630	-	- 43 630	-	- 44 265	-	- 44 265	-	- 45 630	-	- 45 630
	Convention de compte courant d'associés en faveur de « O'TOWER »	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RMA	Contrat de Prestation de services	121	-	121	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CDC, RMA, O CAPITAL, BOA GROUP	Pacte d'actionnaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total		806	-91 528	806	-91 528	3 152	-327 923	3 152	-327 923	667	-480 913	667	-480 913

A fin 2021, les encaissements baissent de -79% à MAD 0,7 millions par rapport à 2020 en lien avec le contrat d'ouverture de crédit entre Bank of Africa S.A., O'Tower et Société générale Marocaine de Banque. Pour leur part, les décaissements augmentent de 47% à MAD 481 millions en raison du contrat d'acquisition de plateaux de bureaux et du local d'une agence.

CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'APPLICATION S'EST POURSUIVIE EN 2021

Contrat d'acquisition de plateaux de bureaux et du local d'une agence auprès de O'Tower

- **Personnes concernées :**

- Monsieur Othman BENJELLOUN, Président du Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA S.A. et Président du Conseil d'Administrateur de « O'TOWER » ;
- Monsieur Zouheir BENSaid, Administrateur de BANK OF AFRICA S.A. et également Administrateur à « O'TOWER » ;
- Monsieur Hicham EL AMRANI, Administrateur de BANK OF AFRICA S.A. et également Administrateur à « O'TOWER » ;
- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe de BANK OF AFRICA S.A. et Administrateur de O'TOWER ;
- Monsieur Mounir CHRAIBI, Directeur Général Délégué à BANK OF AFRICA S.A. et également Administrateur à « O'TOWER ».

- **Modalités essentielles :**

Par cette convention, BANK OF AFRICA S.A. compte acquérir auprès de O'Tower, au sein de la Tour Mohammed VI, des plateaux bureaux sur 13 étages et une agence bancaire au rez-de-chaussée et ce, pour un montant global estimé de 1.444 MMAD TTC.

Cette acquisition se fera selon les modalités VEFA avec l'émission par une banque consœur d'une caution.

- **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, Bank of Africa S.A. a enregistré en 2021, des avances d'un montant de 435.283 KMAD.

Pacte d'actionnaires conclu entre BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT, FinanceCom¹⁹, RMA, Bank of Africa S.A. et BOA Group

- **Personnes concernées :**

- Monsieur Othman BENJELLOUN est Président du Conseil de Surveillance de RMA, Président Directeur Général de FinanceCom et également Président Directeur Général de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur Zouheir BENSAID est Administrateur Directeur Général de RMA, Administrateur de FinanceCom et Administrateur de Bank of Africa S.A. ;
- M. Hicham EL AMRANI, Directeur Général Délégué de FinanceCom, Administrateur de RMA et Administrateur de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur de RMA et Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A.

- **Modalités essentielles :**

Dans le cadre de l'entrée de BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT Group dans le capital de Bank of Africa S.A., un pacte d'actionnaires a été signé avec BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT Group.

Le Pacte d'Actionnaires vise essentiellement à renforcer et/ou élargir les pratiques existantes en matière de responsabilité sociale et environnementale (RSE) et de Business Integrity conformes aux standards internationaux, tout en préservant l'équité entre actionnaires.

Les droits limités que détient BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT en sa qualité d'investisseur représentent des droits défensifs usuels permettant d'assurer un suivi et une protection minimale des éléments structurants de son investissement sans aucune intervention dans les décisions stratégiques, opérationnelles ou de gestion au quotidien de Bank of Africa S.A.

Ainsi, le Pacte d'Actionnaires ne contient pas (i) de convention de vote entre FinanceCom/RMA et BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT pour influencer les décisions de Bank of Africa S.A., (ii) de droit de veto au profit de BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT, (iii) de règles de quorum ou de majorité renforcé au profit de BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT, ou (iv) d'obligation de coopération sur le marché pour l'acquisition ou la vente de droits de vote attachés aux actions Bank of Africa S.A. De même, aucune obligation de résultat ne pèse sur FinanceCom/RMA pour l'achat des actions Bank of Africa S.A. que BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT détiendra. Enfin, aucune garantie de liquidité ou de rentabilité n'a été octroyée à BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT.

- **Montants comptabilisés :**

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de produits et de charges de Bank of Africa S.A. au 31 Décembre 2021.

Contrat d'ouverture de crédit entre Bank of Africa S.A, O'Tower et Société générale Marocaine de Banque

- **Personnes concernées**

- Monsieur Othman BENJELLOUN, Président Directeur Général de Bank of Africa S.A., est également Président du Conseil d'Administration de O'Tower ;
- Monsieur Zouheir BENSAID, Administrateur de Bank of Africa S.A., est également Administrateur de O'Tower ;
- Monsieur Hicham EL AMRANI, Administrateur de Bank of Africa S.A., est également Administrateur de O'Tower ;

¹⁹A noter qu'un changement de l'identité institutionnelle de FinanceCom a eu lieu en mai 2021 qui devient O Capital Group suite à la fusion par absorption de FinanceCom par Holding Benjelloun Mezian.

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A., est également Administrateur de O'Tower ;
- Monsieur Mounir CHRAIBI, Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A., est également Administrateur de O'Tower.

- **Modalités essentielles :**

Conclu le 21 janvier 2019, ce contrat a pour objet de définir les conditions et modalités d'ouverture par la SGMB au profit d'O'Tower, sous la caution de Bank of Africa S.A., d'une ligne de caution de garantie à première demande d'un montant de 830 MDH dotée d'une commission de 0,25% et 2% d'intérêts à échéance 30/09/2022.

Les commissions sont annuelles et sont à la charge d'O'Tower. Elles sont prélevées mensuellement sur le compte d'O'Tower qui s'engage expressément à constituer la provision y relative et ce, à compter de la date de prise d'effet de la garantie concernée.

Le montant du gage en numéraire constitué par la Caution au profit de la SGMB doit à tout moment couvrir l'encours de la garantie émise par cette dernière.

O'Tower s'engage à rembourser les montants appelés au titre des garanties au plus tard à la date d'échéance de la lettre de garantie au titre de laquelle le paiement a été effectué, et ce en principal, commissions, frais et accessoires.

Le Contrat est conclu pour une durée ferme de 4 ans à compter de la date de sa signature par les Parties.

- **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, Bank of Africa S.A. a enregistré en 2021 un produit de 551 KMAD.

Convention d'assistance et de prestations de services entre Bank of Africa S.A et FinanceCom

- **Personnes concernées :**

- Monsieur Othman BENJELLOUN, Président de FinanceCom est également Président Directeur Général de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur Zouheir BENSID est Administrateur des deux sociétés ;
- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. est également Administrateur de FinanceCom.

- **Modalités essentielles :**

Bank of Africa S.A. et FinanceCom ont conclu une convention aux termes de laquelle FinanceCom s'engage à fournir à Bank of Africa S.A. des prestations d'assistance dans la préparation des Plans Stratégiques, la recherche et la mise en œuvre de partenariat au Maroc et à l'International et la mise en place de synergies commerciales et support.

Cette convention est renouvelable par reconduction tacite.

La rémunération est basée sur le PNB de Bank of Africa S.A. à hauteur de 0,3% et toute refacturation liée à la mise à disposition éventuelle de salariés de FinanceCom sur une période déterminée et frais de débours raisonnablement occasionnés.

- **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, Bank of Africa S.A. a enregistré en 2021 une charge de 45.630 KMAD

Protocole d'Accord relatif à la mise en place d'un partenariat opérationnel portant sur le service Mobile Money conclu entre BANK OF AFRICA S.A. et MEDI TELECOM SA

- **Personnes concernées :**

- Monsieur Othman BENJELLOUN est Président Directeur Général de Bank of Africa S.A. et également Administrateur de MEDI TELECOM ;
- Monsieur Zouheir BENSAID Administrateur de MEDI TELECOM est également Administrateur de Bank of Africa S.A.

- **Modalités essentielles :**

Conclu le 26 juin 2012, ce partenariat - préalable à la conclusion d'un contrat final - détermine les axes stratégiques ainsi que les principes du business model du projet, objet de la convention.

- **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, Bank of Africa S.A. n'a enregistré aucun impact sur les charges en 2021.

Conventions de location de local

Cette convention prévoit la location d'un local à :

Société	Date	Nature	Localisation	Montant 2021
MEDITELECOM	01/08/2012	Terrasse d'immeuble	Essaouira	116 KMAD

Le bail se renouvelle par tacite reconduction.

Des synergies intra-groupe au service de l'Afrique



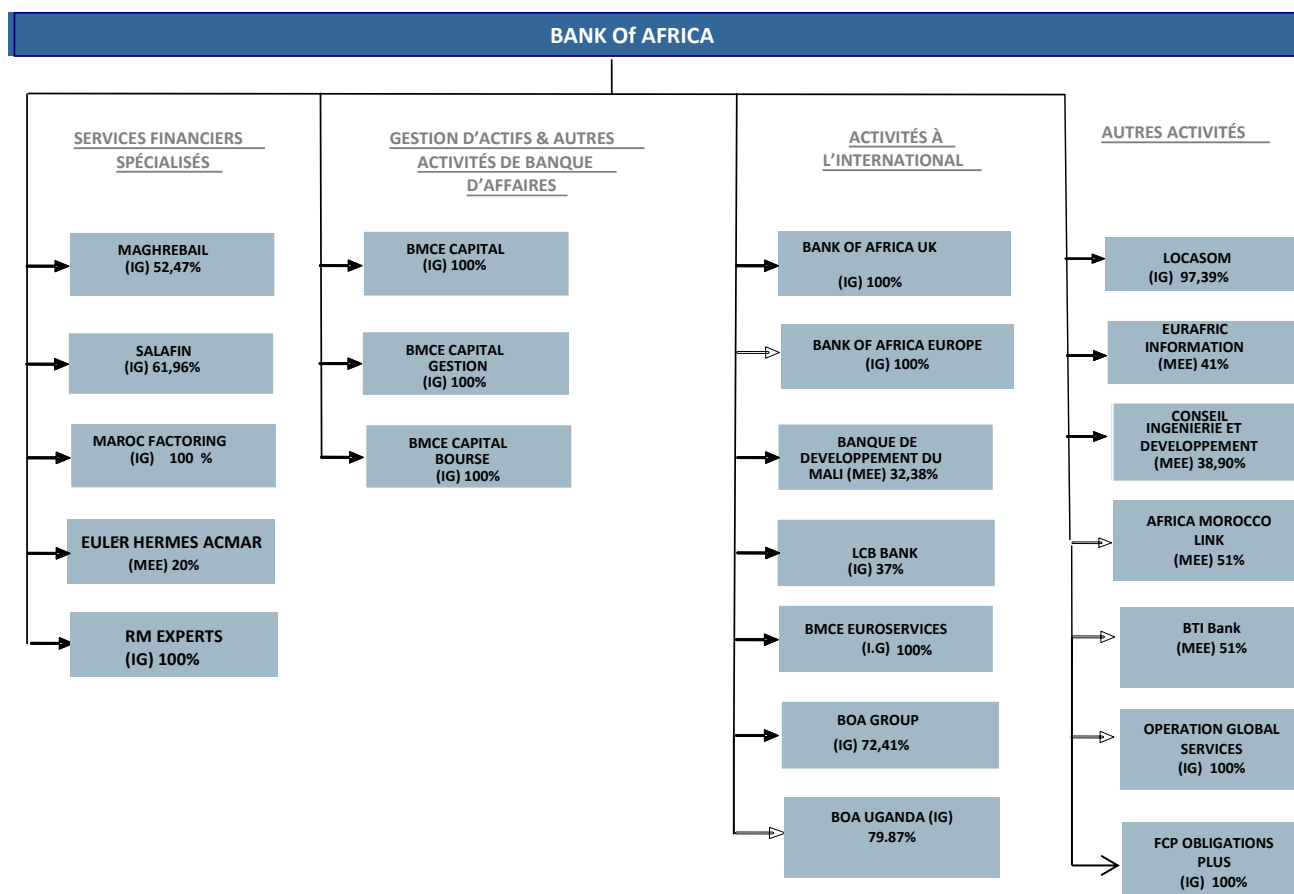
Le Groupe Bank of Africa prend un nouvel élan dans son positionnement en tant que Banque universelle, poursuivant sa stratégie de croissance nationale et internationale, et ce, plus spécifiquement à travers des implantations en Afrique, sous l'ombrelle de BOA GROUP SA; en Europe, à travers BMCE International Holding, regroupant la filiale européenne basée à Londres, BMCE EuroServices, établissement de paiement au service de la diaspora marocaine et africaine ; mais aussi à travers une représentation plus importante en Asie, notamment en Chine par la succursale BMCE Shanghai, en Amérique du Nord et aux Emirats Arabes Unis.

Avec l'ampleur de son exposition internationale et la valeur ajoutée de son expertise multi-métiers, BANK OF AFRICA a fait le choix du développement des synergies entre ses différentes composantes, un véritable levier de création de valeur.

Le développement des synergies fait l'objet d'un suivi particulier au niveau du Groupe, avec des organes de pilotage et des outils de reporting permettant d'évaluer régulièrement les avancées en la matière. Au Maroc, l'organisation par ligne métier et l'effort de connaissance client développé, par le réseau et les différentes activités du Groupe contribuent à la mise à disposition des clients d'une offre d'accompagnement complète et ciblée.

III. Filiales de BANK OF AFRICA²⁰

1. Organigramme²¹ au 31/12/2021



Source : BANK OF AFRICA

²⁰ Les différences constatées au niveau des réalisations des filiales sur l'historique entre le présent DR et les anciens DR s'expliquent par leur nature provisoire ainsi que par des régularisations post-clôture.

²¹ L'organigramme reprend uniquement les filiales comprises dans le périmètre de consolidation et le % d'intérêt

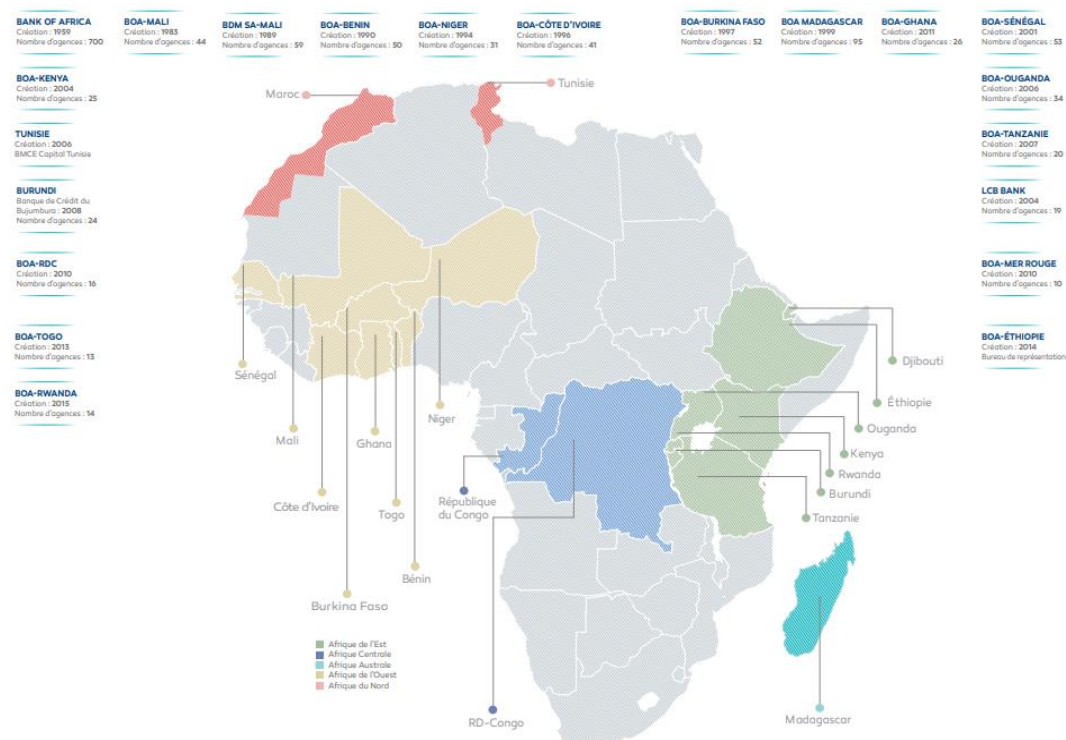
A noter que la Banque a créé en 2019 sa succursale à Shanghai « BMCE SHANGHAI BRANCH ».

2. Montant des dividendes destinés à BANK OF AFRICA entre 2019 et 2021

Participations En MMAD	2020 au titre de 2019	2021 au titre de 2020	Prévisionnel 2022 au titre de 2021
BOA Group	274	234	257
BIH	-	136	-
Salafin	79	101	101
BBI Madrid	-	152	53
BMCE Capital Gestion	54	48	50
Maghrebaïl	36	22	36
BDM	26	37	22
BMCE Assurances	27	23	22
Locasom	20	20	19
BMCE Capital	10	10	10
MUTANDIS SCA	7	7	7
RM Expert	-	-	1
Foncière Emergence	1	1	-
BOA Uganda	10	7	-
Maroc Factoring	-	3	ND
BMCE Immobilier	3	3	
DYAR ALMADINA	0	0	
CMI	4	-	
SOGEPoS	1	1	
ACMAR	-	3	
TANGER Med Zone	6	6	
Afrexim Bank	0	0	
ATFP	0	0	
Total	557	812	577

A noter que pour les dividendes perçus en 2021, le montant des dividendes non récurrents s'élève à 237,6 MMAD dont 135,5 MMAD remonté par BIH et 102 MMAD versé par BOA Europe au titre des exercices 2018 (53,5 MMAD) et 2019 (48,5 MMAD).

3. Présentation des filiales hors filiales spécialisées au 31/12/2021



Source: BANK OF AFRICA

Les cours de change ayant servi à la présentation des données en MAD se présentent comme suit :

Filiale	Devise utilisée	Taux de change Moyen		
		31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
BDM	XOF	0.01641	0.01654	0.01622
LCB BANK	XAF	0.01641	0.01654	0.01622
BOA GROUP	EUR	10.7645	10.8465	10.6402
BMCE Euroservices	EUR	10.7645	10.8465	10.6402
BIH	GBP	12.6460	12.1898	12.3957
BOA UGANDA	UGX	0.00261	0.00254	0.00254

1) BMCE Capital

Pôle Banque d’Affaires du Groupe BANK OF AFRICA, BMCE Capital propose une offre diversifiée de produits et services financiers destinés à une clientèle de Corporates, institutionnels et particuliers :

- Conseil et ingénierie financière : Accompagner les entreprises dans leurs décisions financières à travers BMCE Capital conseil,
- Gestion d’actifs : Solutions de placement diversifiées et innovantes à travers BMCE Capital Gestion, Axis Capital Gestion et BOA Capital Asset Management,
- Gestion Privée : Solutions dédiées à la gestion de patrimoine
- Intermédiation boursière : Conseil, négociation, animation et placement de titres en bourse
- Marchés des capitaux : Optimiser la gestion des flux et risques financiers à travers BMCE Capital Markets, BMCE FX Direct
- Recherche financière : Apporter aux investisseurs l’analyse nécessaire à leurs prises de décisions.
- Solutions Post-Trade : Garantir la gestion efficace et sécurisée de la conservation des instruments financiers et des flux Post-Trade
- Titrisation : Offres de financement optimisées à travers la titrisation d’actifs

En 2006, BMCE Capital a inauguré sa filiale tunisienne Axis Capital, spécialisée dans le conseil financier, l’intermédiation boursière et la gestion d’actifs.

En 2008, la Banque d’Affaires de BANK OF AFRICA s’est vue décernée par Bureau Veritas Certification la certification de sa Salle des Marchés à la norme ISO 9001 version 2000, avec un score de zéro écart. BMCE Capital dispose désormais de la première Salle des Marchés certifiée ISO au Maghreb.

En 2020, En dépit du contexte de la crise COVID-19, la Banque d’Affaires BMCE Capital a fait preuve d’une grande capacité d’adaptation et est parvenue à s’affranchir des difficultés grâce à l’activation de son plan de continuité d’activité aussi bien en accompagnement qu’en post phase de confinement.

Parallèlement, BMCE Capital a clôturé avec succès son programme d’open innovation « CAP’Tech by BMCE Capital ». Ce programme, démarré en septembre 2019, s’inscrivait dans le cadre de la transformation digitale de la Banque d’Affaires et avait pour objectif de concevoir des solutions visant l’amélioration de l’expérience client, le renforcement de la collaboration interne ou l’optimisation du processus de prise de décision au sein de BMCE Capital.

En outre, l’année 2020 a été marquée par le lancement de « BK Financial Bot », le premier chatbot dédié aux métiers de la Banque d’Affaires de la place.

BMCE Capital a enregistré une baisse de -26% de son résultat net consolidé qui s’établit à 40 millions de dirhams à fin 2020.

L’année 2021 a connu le lancement de la plateforme www.jinvestis.ma dédiée à l’accompagnement en ligne de la clientèle des particuliers dans la gestion de leur épargne. Au Maroc, l’activité a également réussi le renouvellement des certifications « Engagements de Services » et « ISO 9001 version 2015 » suite à l’audit externe conduit par Bureau Veritas Maroc.

Au niveau de la filiale gestion d’actifs en Tunisie, BMCE Capital Asset Management s’est distinguée en étant la première société de gestion d’actifs en Tunisie à obtenir la certification ISO 9001 Version 2015 de son Système de Management de la Qualité.

En termes de développement, le Pôle a réussi en 2021 l’obtention de l’agrément de son entité BMCE Capital Investments pour l’exercice de l’activité de société de gestion d’Organismes de Placement Collectif en Capital -OPCC-. L’offre du Pôle Banque d’Affaires du Groupe est ainsi renforcée, intégrant désormais l’activité Private Equity et Capital Investments.

En 2021, l’entité BMCE Capital Markets, en charge de la salle des marchés de BANK OF AFRICA a lancé la nouvelle version de sa plateforme de trading en ligne FX Direct.

Par ailleurs, l'entité Global Research, Bureau de recherche panafricain de BMCE Capital a lancé en 2021 la première plateforme digitale d'information financière panafricaine bmcecapitalresearch.com.

À fin 2021, BMCE CAPITAL affiche un chiffre d'affaires consolidé de MAD 282,9 millions et un résultat net consolidé de MAD 41,7 millions avec une contribution au RNPG de MAD 38,3 millions contre MAD 39,3 millions en 2020. A noter que les revenus consolidés ont connu une augmentation de 10,8% comparativement à 2019. Cette augmentation est expliquée principalement par l'impact positif de la reprise des activités commerciales des filiales notamment en Afrique. Le résultat net consolidé ressort à 41,7 MMAD.

Indicateurs de la filiale					
Dénomination	BMCE Capital				
Domaine d'activité	Banque d'affaires				
Siège social	Tour BANK OF AFRICA - Rond Point Hassan II - Casablanca				
Capital social	MAD 100 000 000				
Nombre d'actions détenues	100 000				
Montant du capital détenu	MAD 100 000 000				
% du capital détenu	100%				
% des droits de vote détenus	100%				
Indicateurs d'activité consolidé (En M MAD)	2019	2020	Var	2021	Var
Chiffre d'affaires	255,1	233	-8,7%	282,9	21,4%
Résultat net consolidé	53,8	39,9	-26%	41,7	5%
Contribution au résultat net part du Groupe BANK OF AFRICA	52,8	39,3	-26%	38,3	-3%
Montant des dividendes versés à BANK OF AFRICA au titre de l'exercice	10	10	0%	10*	-

Source: BANK OF AFRICA

*Sous réserve de la validation de l'AGO

2) BMCE Capital Bourse

Créée en 1995, et filiale à 100% de BANK OF AFRICA, BMCE Capital Bourse a réussi à s'imposer en tant qu'acteur dynamique du marché marocain de l'Equity avec un total de 62 millions de Dirhams de Fonds propres et une part de marché de 16%.

À fin 2019, BMCE Capital Bourse affiche un résultat net de MMAD 1,9.

À fin 2020, BMCE Capital Bourse affiche un résultat net en baisse de 63% pour s'établir à MMAD 0,7.

Au fin 2021, le Chiffre d'affaires de BMCE Capital Bourse ressort à MAD 16,2 millions en repli de 28% par rapport à l'exercice 2020 suite à la non-réurrence des revenus de 2020 issus de l'enregistrement d'opérations d'augmentation de capital. Toutefois, les revenus de l'activité 'Courtage' se sont inscrits en hausse de 29%. Le résultat net est en baisse de 43% avec un montant de MAD 0,44 millions. Quant à la contribution au RNPG, elle s'élève à MAD 0,4 millions contre MAD 0,6 millions en 2020

Indicateurs de la filiale	
Dénomination	BMCE Capital Bourse
Domaine d'activité	Société de Bourse
Siège social	63, boulevard Moulay Youssef - Casablanca

Capital social	MAD 10 000 000				
Montant du capital détenu	MAD 6 750 000				
Nombre d’actions détenues	67 500				
% du capital détenu	67,5%				
Actionnaires détenant plus de 5% du capital	BMCE CAPITAL 32,5%				
% des droits de vote détenus	67,5%				
Indicateurs d'activité (En M MAD)	2019	2020	Var.	2021	Var.
Chiffre d’affaires	43,9	22,6	-49%	16,2	-28%
Résultat net	1,9	0,7	-63%	0,4	-43%
Contribution au résultat net part du Groupe BANK OF AFRICA	1,8	0,6	-67%	0,4	-33%
Montant des dividendes versés à BANK OF AFRICA au titre de l’exercice	0	0	-	0*	-

Source : BANK OF AFRICA

*Sous réserve de la validation de l'AGO

3) BMCE Capital Gestion

Acteur de référence en gestion d'actifs au Maroc, BMCE Capital Gestion est la 3ème société de gestion marocaine, totalisant près de 61 milliards MAD d'actifs sous gestion, soit une part de marché de 15% et 46 fonds gérés.

À noter que la société de gestion a obtenu, en mai 2016, des certifications « Engagements de Services » et « ISO 9001 version 2015 ».

BMCE Capital Gestion est notée « Af/S1+ FCP Capital Monétaire » par Standard & Poor's et certifiée « ISAE 3402 Type I – II » en termes de Conformité du Contrôle Interne. En outre, BMCE Capital Gestion a obtenu la notation « Excellent (mar) » par Fitch Rating dans le cadre de son « Investment Management Quality Rating ».

À fin décembre 2019, BMCE Capital Gestion affiche un résultat net social de MAD 59,5 millions en hausse de 2% par rapport à l'année écoulée.

À fin 2020, BMCE Capital Gestion affiche un résultat net social de MAD 43 millions en recul de 28% par rapport à l'année écoulée.

Au terme de l'exercice 2021, le chiffre d'affaires de BMCE Capital Gestion s'élève à MAD 155 millions en progression de 13,6% en raison essentiellement de la hausse des frais de gestion fixes sur l'ensemble des segments, liée à une augmentation des actifs sous gestion. Le résultat net social s'établit à MAD 56,6 millions soit une amélioration de 32% par rapport à l'année écoulée.

Indicateurs de la filiale					
Dénomination	BMCE Capital Gestion				
Domaine d'activité	Société de gestion				
Siège social	63, boulevard Moulay Youssef - Casablanca				
Capital social	MAD 25 000 000				
Montant du capital détenu	MAD 25 000 000				
Nombre d'actions détenues	250 000				
% du capital détenu	100%				
% des droits de vote détenus	100%				
Indicateurs d'activité (En M MAD)	2019	2020	Var.	2021	Var.
Chiffre d'affaires	146,5	136,4	-6,9%	155,0	13,6%
Résultat net	59,5	42,9	-28%	56,6	32%
Contribution au résultat net part du Groupe BANK OF AFRICA	58,6	42,7	-27%	56,2	32%

Montant des dividendes versés à BANK OF AFRICA au titre de l'exercice	53,6	48	-10%	50*	4%
--	------	----	------	-----	----

Source : BANK OF AFRICA

*Sous réserve de la validation de l'AGO

4) **Maroc Factoring**

Créée en 1988 à l'initiative de BANK OF AFRICA qui détient aujourd'hui 100% de son capital, la société Maroc Factoring est pionnière de l'activité de factoring au Maroc. La société offre aux entreprises un certain nombre de produits s'articulant autour de son activité principale :

- Le financement immédiat de leurs factures, en totalité ou en partie ;
- La gestion et le recouvrement des factures en lieu et place du client ;
- La garantie à 100% contre les risques d'impayés sur les acheteurs privés.

Dans un contexte de recrudescence des risques notamment pour les sociétés exportatrices confrontées à une concurrence agressive de certains pays tels que la Chine et l'Inde, une politique de sélection rigoureuse des engagements a été adoptée. Celle-ci devrait être renforcée dans les conditions actuelles de la crise internationale.

À fin décembre 2019, Le PNB de MAROC FACTORING ressort à MAD 28,6 millions et un résultat net social de MAD 4 millions en hausse de 18% par rapport à l'année 2018.

En 2020 et face à cette crise sanitaire due au COVID-19, Maroc Factoring a rapidement adopté un plan d'action, en mettant en avant la sécurité et l'intérêt de ses clients, tout en préservant la santé de ses équipes, et ce, à travers notamment le travail à distance lorsque cela a été rendu possible.

Côté chiffres, Le PNB 2020 de MAROC FACTORING ressort à MAD 27,9 millions et un résultat net social de MAD 3 millions en baisse de 25% par rapport à l'année 2019.

Grâce à son expertise et son ouverture à l'international, Maroc Factoring a reçu le deuxième prix du « FCI 2021 Export & Import Factor of the Year » pour la Région Afrique & Moyen Orient de la part de FCI, l'organisme mondial représentant les professionnels de l'affacturage et du financement des créances commerciales nationales et internationales.

À fin 2021, Maroc Factoring enregistre un PNB de MAD 30,3 millions en hausse de 9% et un résultat net social de MAD 3,6 millions affichant une hausse de +20% par rapport à 2020.

Indicateurs de la filiale					
Dénomination	Maroc Factoring				
Domaine d'activité	Factoring				
Siège social	63, Résidence Adriana, Boulevard Moulay Youssef				
Capital social	MAD 45 000 000				
Montant du capital détenu	MAD 45 000 000				
Nombre d'actions détenues	450 000				
% du capital détenu	100%				
% des droits de vote détenus	100%				
Indicateurs d'activité (En M MAD)	2019	2020	Var.	2021	Var.
Produit net bancaire	28,6	27,9	-2%	30,3	9%
Résultat net	4,0	3,0	-25%	3,6	20%
Contribution au résultat net part du Groupe BANK OF AFRICA	-2,0	3,03	-252%	3,6	19%
Montant des dividendes versés à BANK OF AFRICA au titre de l'exercice	0	3	-	3,6*	21%

Source : BANK OF AFRICA

*Sous réserve de la validation de l'AGO

5) Salafin

Filiale de BANK OF AFRICA, SALAFIN se positionne aux premiers rangs des sociétés de financement marocaines et s'impose comme acteur de référence au Maroc dans le crédit à la consommation. SALAFIN propose une gamme complète de produits, faisant d'elle un partenaire au quotidien pour accompagner les particuliers et professionnels dans tous leurs projets.

En 2004, SALAFIN a filialisé son activité informatique et créé la société ORUS Services, filiale à 100% de SALAFIN. Elle a également fait son entrée en Bourse le 31 Décembre 2007.

SALAFIN propose une large gamme de produits de crédits allant des prêts personnels aux crédits renouvelables avec ou sans carte de crédit en passant par les prêts hypothécaires et les financements automobiles. Des solutions d'assurance et de service client complètent l'offre de financement afin d'accompagner ses clients.

En septembre 2018, les deux sociétés, Salafin et Taslif (société de crédit à la consommation filiale de Saham Assurance) ont établi un projet de fusion, par voie d'absorption de Taslif par Salafin dans le but de renforcer le positionnement stratégique de Salafin sur le marché du crédit à la consommation en hissant ladite filiale à la 3ème position du marché en termes de Produit Net Bancaire.

A fin décembre 2019, le PNB de Salafin s'élève à MMAD 422 pour un résultat net social en hausse de 2,6% atteignant MAD 130 millions. Sa contribution au RNPG ressort en hausse de 5,7%.

SALAFIN a mené, au courant de l'exercice 2020, et malgré le contexte de crise sanitaire, divers projets relatifs à la refonte du système décisionnel, au dispositif de conformité, aux processus, au système d'information et à l'organisation. De même, SALAFIN a favorisé les synergies avec ses actionnaires et partenaires stratégiques.

En synergie avec BANK OF AFRICA, SALAFIN a assuré la gestion d'une offre de report d'échéance et crédit différé pour les dossiers de crédit à la consommation et immobilier de la Banque, ainsi que le déploiement d'un nouvel outil Collect accessible en ligne. Les synergies ont également porté sur l'évolution de l'offre Crédit Immédiat avec prélèvement à la source -Trésorerie Générale du Royaume-, la mise en place d'une offre de pré attribution Crédit Immédiat Conventionné ainsi que de la console IMÉDI@T pour le traitement des dossiers de crédit à la consommation souscrits en ligne -Crédit Daba-. Avec le concours des autres partenaires, SALAFIN a mis en place une offre de financement automobile en partenariat avec BOA Kenya, outre une offre de crédit distribuée par le réseau de Damane Cash.

À fin décembre 2020, le PNB de Salafin s'élève à MAD 366,7 millions pour un résultat net social de MAD -16,4 millions impacté par la crise sanitaire COVID-19.

Au terme de l'exercice 2021, Salafin enregistre un PNB de MAD 389 millions, pour un résultat net de MAD 84,7 millions. Quant à sa contribution au RNPG, elle est passée à MAD 58,5 millions en 2021. SALAFIN a réussi à réaliser en 2021 une production nette totale de 1 130 MDH, en hausse de +15,4% par rapport à 2020, tirée par la croissance de +27% de l'activité Crédit Personnel à 610 MDH, suivi par l'activité Financement Automobile qui enregistre une hausse de +4,3% à 521 MDH.

Les indicateurs opérationnels de Salafin confirment également la reprise de son activité, comme en témoigne la hausse de +6,1% de son Produit Net Bancaire, s'établissant à 389 millions DH à fin 2021. Par ailleurs, et malgré le prolongement des effets de la crise sanitaire durant l'année, Salafin a réduit son coût du risque de -54%, grâce à la revue de ses process et aux efforts de recouvrement. La performance opérationnelle de Salafin au titre de l'année a contribué au redressement du résultat net, qui s'est établi à 85 millions DH, contre un déficit de 16 millions DH en 2020.

Initié en 2021, l'exécution du plan stratégique constitue une première étape dans l'évolution de SALAFIN au cours des trois prochaines années. Résolument ambitieux, ce plan permettra à SALAFIN de sortir renforcée de la crise actuelle, de réactiver le moteur de production et de générer une croissance durable et rentable.

Le plan stratégique 2021-2024 a été construit autour de 4 axes stratégiques :

- a. Le client au cœur de nos activités
- b. L'innovation, moteur de notre compétitivité
- c. Le renforcement des synergies avec le groupe
- d. L'accélération de notre transformation digitale

Indicateurs de la filiale	
Dénomination	SALAFIN
Domaine d'activité	Crédit à la consommation
Siège social	Zenith Millenium - Immeuble 8 - Sidi Maârouf - Casablanca
Capital social	K MAD 312 412
Montant du capital détenu	MAD 193 569 200
Nombre d'actions détenues	1 935 692
% du capital détenu	61,96%
% des droits de vote détenus	61,96%
Identité des autres actionnaires	Saham Assurance : 14,15% , Sanam Holding : 3,57% RCAR : 3,92%, Divers actionnaires 16,40%

Indicateurs d'activité (En M MAD)	2019	2020	Var.	2021	Var.
Produit net bancaire	422,3	366,7	-13%	389,1	6%
Résultat net	130,4	-16,4	-113%	84,7	616%
Contribution au résultat net part du Groupe BANK OF AFRICA	69,1	-15,9	-123%	58,5	468%
Montant des dividendes versés à BANK OF AFRICA au titre de l'exercice	78,8	100,7	28%	100,7	-

Source : BANK OF AFRICA

6) Maghrebail

Créée en 1972, Maghrebail, Société Maghrebine de Crédit-bail, est spécialisée dans le financement en leasing de biens d'équipements et immobiliers destinés aux professionnels et aux entreprises du Maroc. Elle est historiquement la deuxième société à s'implanter dans le secteur du crédit-bail au Maroc.

Maghrebail propose des produits de financement en leasing dédiés aux Professionnels et aux Entreprises. Ses clients sont les professions libérales, les commerçants mais aussi les entreprises, PME, PMI, grands groupes et multinationales.

En 2014, Maghrebail lance la LEASEBOX, une plateforme regroupant plusieurs services digitaux tels que la simulation des offres, conseil et expertises et suivi des contacts.

En 2015, Maghrebail lance l'ENERGY LEASE en partenariat avec le MORSEFF (MOROCCO SUSTAINABLE ENERGY FINANCING FACILITY), un financement clé en main comprenant bail et subvention d'investissement destiné à l'acquisition d'équipements neufs et/ou la réalisation de projets d'investissements permettant soit de réduire la consommation énergétique ou d'avoir recours à l'énergie renouvelable.

Pour être proche des donneurs d'ordre et répondre aux besoins de financement en devises des sociétés installées en zones franches opérant notamment dans les industries automobile et aéronautique, MAGHREBAIL s'installe en 2016 en zone franche de TANGER. La future succursale vise à assurer une mise en place rapide du financement et permettra par un financement en devises, une meilleure compétitivité aux entreprises de la zone.

À fin décembre 2019, Maghrebail enregistre un PNB de 383,9 et un résultat net social de 106,6 en hausse de 6,4%. Sa contribution au RNPG s'affiche en hausse de 63,8%.

Face à la pandémie, l'approche de gestion de crise adoptée par Maghrebail a d'abord consisté à préserver la sécurité sanitaire de ses collaborateurs et de ses partenaires ainsi qu'à continuer d'assurer un accompagnement de ses clients, et ce, tout en veillant au maintien de la solidité financière de cette institution. Maghrebail

maintient sa position d'acteur majeur dans le secteur du leasing au Maroc avec une part de marché encours de 24,2%.

À fin décembre 2020, Maghrebail enregistre un PNB de MAD 392,5 millions et un résultat net social de MAD 64,2 millions de baisse de 40% par rapport à 2019. Sa contribution au RNPG s'affiche en recul de 14%.

À fin 2021, le PNB de Maghrebail ressort en baisse de 7% à MAD 363 millions et le résultat net social en hausse de 54% à MAD 99 millions.

Au titre de l'année 2021, Maghrebail réalise une production nette de 3,4 milliards DH, en hausse de +64,6% par rapport à 2019 contre une hausse de +28,8% au niveau sectoriel.

L'encours net comptable à fin 2021 ressort à 11,6 milliards DH, en baisse de -1,1% par rapport à 2020. En termes de résultats, Maghrebail a réalisé en 2021 un Produit Net Bancaire de 363,1 millions DH en retrait de -7,5% par rapport à 2020.

Cependant, les efforts de maîtrise des charges d'exploitation et de recouvrement ont permis de réaliser un résultat net de 99 millions DH, en hausse de +54,2% par rapport à 2020

Indicateurs de la filiale					
Dénomination	MAGHREBAIL				
Domaine d'activité	Crédit-Bail				
Siège social	45, Bd Moulay Youssef - Casablanca				
Capital social	K MAD 138 418				
Montant du capital détenu	MAD 72 622 000				
Nombre d'actions détenues	726 220				
% du capital détenu	52,47%				
% des droits de vote détenus	52,47%				
Identité des autres actionnaires	RMA : 27,77%				
	MAMDA & MCMA : 7,99%				
	Divers actionnaires : 11,77%				
Indicateurs d'activité (En M MAD)	2019	2020	Var.	2021	Var.
Produit net bancaire	383,9	392,5	2%	363,1	-7%
Résultat net	106,6	64,2	-40%	99,1	54%
Contribution au résultat net part du Groupe BANK OF AFRICA	68,4	58,8	-14%	61	4%
Montant des dividendes versés à BANK OF AFRICA au titre de l'exercice	36,3	21,8	-40%	36,3	66,5%

Source : BANK OF AFRICA

7) Banque de Développement du Mali -BDM S.A-

Dans le cadre de la politique de privatisation des banques étatiques par l'Etat Malien, BANK OF AFRICA a acquis au cours de l'exercice 2000, en consortium avec la Banque de Développement du Mali, 51% du capital dans la Banque Malienne de Crédit et de Dépôts -BMCD- .

Au cours de l'exercice 2001, une opération de fusion des deux banques BMCD et BDM S.A. a été menée et ce, afin de notamment (i) renforcer l'assise domestique de la BDM-SA sur le marché intérieur, (ii) atteindre la taille

critique et une dimension sous régionale permettant de répondre aux besoins de financement des différents secteurs d'activité et (iii) développer et diversifier les activités de la banque fusionnée et accroître sa rentabilité.

En 2019, dans le cadre de ses objectifs en termes d'inclusion financière, la Banque de Développement du Mali et la Poste malienne ont procédé à la signature d'une convention de partenariat mettant à la disposition de la BDM SA son réseau dense afin de rapprocher les produits et services bancaires des populations géographiquement reculées.

BDM figure parmi les trente premières banques africaines à fort impact régional selon la prestigieuse revue financière « Financial Afrik ».

En 2019, le résultat net de la BDM s'est établi à MAD 221 millions, pour un PNB de MAD 608 millions.

En 2020, la BDM a affiché un résultat net de MAD 233,4 millions, pour un PNB de MAD 693 millions.

En juillet 2021, la Banque de Développement du Mali (BDM-SA) a inauguré sa succursale du Sénégal, constituant ainsi sa sixième représentation hors territoire malien (France, Guinée Bissau, Côte-D'ivoire, Burkina Faso et le bureau BDM installé en Espagne).

Par ailleurs, et afin d'accompagner son développement, BDM-SA a procédé à une augmentation de son capital social de 25 milliards de FCFA, portant son capital à 50 milliards de FCFA et devenant ainsi la 2^{ème} banque de la zone UEMOA en termes de capitalisation.

2021 a également été marquée par la distinction de la Banque de Développement du Mali comme « Meilleure Banque Régionale en Afrique de l'Ouest » en 2021 à l'issue de la cérémonie annuelle des «African Banker Awards».

Au terme de l'exercice 2021, la BDM enregistre un PNB de MAD 805,1 millions, pour un résultat net de MAD 240,5 millions. Quant à sa contribution au RNPG, elle est en hausse de 5,1% et est passée de MAD 74,9 millions en 2020 à MAD 78,7 millions en 2021.

Indicateurs de la filiale					
Dénomination	Banque de Développement du Mali				
Domaine d'activité	Etablissement de crédit				
Siège social	Bamako - Mali				
Montant du capital	50 000 268 220 FCFA				
Montant du capital détenu	16 188 949 370 FCFA				
Nombre d'actions détenues	121 726				
% du capital détenu	32,38%				
% des droits de vote détenu	32,38%				
Identité des autres actionnaires	Etat du Mali : 19,58% BOAD – Lomé : 15,96% CCIM : 21,33% Privés maliens : 10,75%				
Indicateurs d'activité (En M MAD)	2019	2020	Var.	2021	Var.
Produit net bancaire	608,0	693	14%	805,1	16,2%
Résultat net	221,0	233,4	5,6%	240,45	3%
Contribution au résultat net part du Groupe BANK OF AFRICA	74,8	74,9	0,2%	78,7	5,1%
Montant des dividendes versés à BANK OF AFRICA au titre de l'exercice	25,9	36,5	40,9%	22*	-40,0%

Source : BANK OF AFRICA

* Dans l'attente de la tenue de l'AG annuelle

8) LCB BANK

LCB BANK a été acquise en 2004 et est entrée dans le périmètre de consolidation en 2005²².

Au terme de l'année 2019, LCB Bank a réalisé un PNB de MAD 224 millions et un résultat net déficitaire de -235 MMAD.

En 2020, LCB Bank affiche un PNB de MAD 151,1 millions et un résultat net bénéficiaire de 6,2 MMAD.

Indicateurs de la filiale					
Dénomination	LCB BANK				
Domaine d'activité	Etablissement de crédit				
Siège social	Brazzaville - Congo				
Capital social	FCFA 10 Mds				
Montant du capital détenu	FCFA 3 700 000 000				
Nombre d'actions détenues	370 000				
% du capital détenu	37%				
% des droits de vote détenu	49,6%				
Identité des autres actionnaires	Etat : 11% Privés locaux ²³ : 52%				
Indicateurs d'activité	2019	2020	Var.	2021	Var.
Produit net bancaire (en M MAD)	224	151,1	-32,5%	ND	-
Résultat net (en M MAD)	-235	6,2	NS	ND	-
Contribution au résultat net part du Groupe BANK OF AFRICA (en M MAD)	-38,6	35,2	NS	14,3	-59%
Montant des dividendes versés à BANK OF AFRICA	0	0	-	-	-

Source : BANK OF AFRICA

9) BOA GROUP SA

Né il y a plus de 35 ans au Mali, BOA GROUP SA emploie aujourd'hui près de 6 000 personnes.

Depuis 2010, le BOA Group est majoritairement détenu par BANK OF AFRICA. Celle-ci apporte un puissant soutien stratégique et opérationnel à BOA Group, ainsi qu'un accès direct à des marchés internationaux grâce à sa présence en Europe et en Asie.

BOA Group est implanté dans 18 pays, dont 8 en Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger, Togo et Sénégal), 8 en Afrique de l'Est et dans l'Océan Indien (Burundi, Djibouti, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Ouganda, Rwanda, Tanzanie), en République Démocratique du Congo, ainsi qu'en France.

BOA Group propose un large choix de produits et services à destination des Grandes Entreprises, des PME/PMI, des institutions, des associations et des professions libérales, notamment : Assurances, banque en ligne, financement, opérations à l'international, placements, monétiques, cautions & avals et investissement.

BANK OF AFRICA est entrée dans le capital de BOA Group en début 2008 suite à une augmentation de capital réservée de 35%. En octobre 2008, BANK OF AFRICA a augmenté de 7,5% sa participation dans BOA GROUP SA pour la porter à 42,5%. Plusieurs opérations ont suivi et ont porté le taux de détention à 74,97% à fin 2015. Entre

²² Son exclusion du périmètre de consolidation en 2004 a été motivée par l'indisponibilité d'informations financières au titre de cet exercice

²³ Investisseurs nationaux privés

2015 et 2016, le pourcentage d'intérêt dans BOA Group SA est passé à 72,85% (contre 74,97% auparavant) suite à une augmentation de capital réservée à un actionnaire minoritaire.

En 2019, BANK OF AFRICA a acquis une participation supplémentaire en direct dans la filiale BOA Uganda. Le pourcentage d'intérêt dans cette filiale est passé de 47,48% en 2018 (via le palier BOA) à 77,65%. Cette opération d'acquisition a été réalisée partiellement par échange de titres BOA Group avec le FMO. Aussi, le pourcentage d'intérêt dans la holding BOA Group a légèrement baissé de 72,85% à 72,41%.

BOA GROUP SA a une contribution au RNPG en hausse de 26% par rapport à 2017 pour atteindre 732 MDH. Sa contribution représente 40% du RNPG en 2018.

La contribution au PNB global ressort à 5.619 MDH en quasi-stagnation par rapport à 2017. La contribution de BOA Group au coût du risque (après les retraitements IFRS) s'élève à -353 MDH contre -759 MDH en 2017.

Au terme de l'année 2019, le PNB consolidé de BOA Group ressort en hausse de 6,2% à MAD 5,8 Md tandis que le résultat net consolidé enregistre MAD 1,2 milliards.

L'année 2020 a été marquée par un contexte sanitaire difficile pour BOA Group à l'instar des autres entités du Groupe. Toutefois, l'impact de cette crise sanitaire sur le système bancaire africain reste relativement faible en 2020. Elle touche, plus particulièrement, les clients opérant dans certains secteurs d'activité tels que l'hôtellerie, le transport ou la restauration. Dans ce contexte et à l'issue de l'année 2020, le PNB consolidé de BOA Group s'améliore de 9% à MAD 6,3 Md tandis que le RNPG s'établit à M MAD 718,9.

Au terme de l'exercice 2021, BOA Group enregistre un PNB de MAD 6,4 milliards pour un résultat net part du Groupe de MAD 1107 millions en hausse de 54% par rapport à l'exercice 2021. Quant à sa contribution au RNPG de BANK OF AFRICA, elle est en hausse de 46% passant de MAD 495 millions en 2020 à MAD 720 millions en 2021.

En dépit du contexte de prolongement de l'impact de la crise sanitaire, BOA Group affiche une performance commerciale en progression, notamment en termes de distribution de crédits qui s'établissent à 4,5 milliards EUR, en hausse de +7,7% et de collecte des dépôts, qui ressortent à 7 milliards EUR, en progression de +12,2%. Au niveau des indicateurs de résultat, cette performance s'est traduite par un Produit Net Bancaire de 604 millions EUR, en croissance de +5,3%, essentiellement attribuable aux activités de marché qui représentent 33% du PNB à fin 2021. La maîtrise des charges d'exploitation, initiée en 2020, s'est poursuivie durant cette année, avec un coefficient d'exploitation de 54,7% contre 57,9% en 2020 et 61,5% en 2019. Après avoir connu une forte hausse en 2020, en raison de l'impact de la pandémie, le coût du risque par rapport à l'encours moyen de crédits, s'établit à 1,9%. Au terme de l'année 2021, BOA Group affiche un résultat net consolidé de 164,5 millions EUR, en hausse de +60%.

BOA GROUP SA détient des participations dans les entités suivantes au 31/12/2021 :

Filiales de BOA GROUP SA	% de contrôle
BOA GROUP S.A.	100,00%
AFH OCEAN INDIEN	100,00%
AFH SERVICES	100,00%
AGORA – HOLDING	74,24%
AFH OI REALTY LIMITED	100,00%
BOA - WEST AFRICA	100,00%
PASS	100,00%
BOA – BÉNIN	54,11%
BOA - BURKINA FASO	56,48%
BOA - CÔTE D'IVOIRE	69,18%
BOA – MADAGASCAR	61,11%
BOA – MALI	64,18%
BOA – NIGER	59,06%

BOA - FRANCE	94,72%
BOA - RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	82,88%
BOA - TOGO	94,46%
BOA - SÉNÉGAL	61,74%
BOA - MER ROUGE	99,99%
BOA - GHANA	98,01%
BOA - KENYA	89,49%
BOA - UGANDA	44,83%
BOA - TANZANIA	95,92%
BANQUE DE CRÉDIT DE BUJUMBURA (BCB)	24,22%
BOA - SERVICES INTERNATIONAL	99,96%
BOA SERVICES	99,92%
SCI OLYMPE - BURKINA FASO	100,00%
BOA - CAPITAL	49,00%
BOA - RWANDA	95,00%
AÏSSA SARL	100,00%

Indicateurs de la filiale

Dénomination	BOA Group S.A.
Domaine d'activité	Holding détenant des participations dans des banques commerciales et des sociétés financières, toutes entièrement dédiées au continent africain
Siège social	Luxembourg
Capital social	EUR 93 154 535
Montant du capital détenu	EUR 67 454 760
Nombre d'actions détenues	435 192
% du capital détenu	72,41%
% des droits de vote détenu	72,41%
Identité des autres actionnaires	FMO ²⁴ : 9,41% Proparco : 3,73% BIO : 2,03% Autres actionnaires ²⁵ : 12,42%

Indicateurs d'activité consolidé	2019	2020	Var.	2021	Var.
Produit net bancaire consolidé (en MAD Md)	5,8	6,3	9%	6,4	0.8%
Résultat net part du groupe (en M MAD)	741,9	718,9	-3%	1107,4	54%
Contribution au résultat net part du Groupe BANK OF AFRICA (en M MAD)	602,1	494,7	-18%	720	46%
Montant des dividendes versés à BANK OF AFRICA au titre de l'exercice (en M MAD)	274,2	233,9	-15%	256,7*	10%

Source : BANK OF AFRICA

*Sous réserve de la validation de l'AGO

²⁴FMO : Agence néerlandaise de développement spécialisée dans le financement du secteur privé créée en 1970 par le gouvernement néerlandais, détenteur de 51% de son capital.

²⁵ Investisseurs africains privés

10) EULER HERMES ACMAR

Détenue à hauteur de 20% par le Groupe BANK OF AFRICA, EULER HERMES ACMAR est spécialisée dans l'assurance- crédit en accompagnant les entreprises dans leur développement (au Maroc ou à l'étranger) via la protection de leur poste clients.

ACMAR, filiale mise en équivalence, a enregistré un résultat net de M MAD -13 à fin décembre 2020 pour un chiffre d'affaires de MAD 156,6 millions, en hausse de 5% par rapport à 2019.

Au titre de l'exercice 2021, le chiffre d'affaires d'ACMAR s'est élevé à MAD 141,1 millions contre MAD 156,6 millions en 2020, en baisse de 9,8%. Dans la même lignée, le résultat net de la société ressort à MAD 34,56 millions contre MAD -13,1 millions l'exercice précédent. La contribution au RNPG est positive et s'établit à MAD 6,9 millions en 2021 contre MAD -2,6 millions en 2020.

Indicateurs de la filiale					
Dénomination	EULER HERMES ACMAR				
Domaine d'activité	Assurance-Crédit Commercial				
Siège social	37, Bd Abdellatif Ben Kaddour - Casablanca				
Capital social	MAD 50 000 000				
Montant du capital détenu	MAD 10 000 000				
Nombre d'actions détenues	100 000				
% du capital détenu	20%				
% des droits de vote détenu	20%				
Identité des autres actionnaires	EULER HERMES SFAC (55%) / Groupe Banque Populaire (10%) / SGMB (10%) / SMAEX (5%)				
Indicateurs d'activité (En M MAD)	2019	2020	Var.	2021	Var.
Chiffre d'affaires	149,2	156,6	5%	141,33	-9,8%
Résultat net	- 12,6	-13,1	NS	34,56	NS
Contribution au résultat net part du Groupe BANK OF AFRICA	4,4	-2,6	NS	6,9	-
Montant des dividendes versés à BANK OF AFRICA au titre de l'exercice	-	3	-	ND (*)	-

Source: BANK OF AFRICA

* Dans l'attente de la tenue de l'AG annuelle

11) CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT

Détenue à près de 39% par le Groupe BANK OF AFRICA, CID a été créée en 1982, il s'agit d'une société d'ingénierie pluridisciplinaire présente dans plus de 20 pays intervenant dans les projets de génie civil, de bâtiment, de transport et d'hydraulique. Ce bureau d'études intervient dans plusieurs pays de l'Afrique du nord, Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale et Moyen Orient.

En 2019, CID obtient la distinction Label RSE de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc – CGEM, le représentant du secteur privé auprès des pouvoirs publics et des institutionnels.

Au terme de l'exercice 2019, le cabinet d'études affiche un chiffre d'affaires de MAD 239,7 millions et un résultat net de MAD 2 millions.

À l'issue de l'année 2020, le cabinet d'études affiche un chiffre d'affaires de MAD 222,1 millions et un résultat net de MAD 2,3 millions.

À fin 2021, CID affiche un chiffre d'affaires de MAD 225,5 millions et un résultat net de MAD 12,06 millions avec une contribution au RNPG de MAD 4,7 millions contre MAD 0,9 millions en 2020.

Indicateurs de la filiale					
Dénomination	CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT				
Domaine d'activité	Bureau d'étude				
Siège social	Parc Technopolis, Rocade Rabat-Salé, 11100 Sala El Jadida				
Capital social	MAD 40 000 000				
Montant du capital détenu	MAD 15 543 700				
Nombre d'actions détenues	155 437				
% du capital détenu	38,9%				
Actionnaires détenant plus de 5% du capital	ANP (33,55%) ; LPEE (14,22%) ; SNED (13,10%)				
% des droits de vote détenu	38,9%				
Indicateurs d'activité (En M MAD)	2019	2020	Var.	2021	Var.
Chiffre d'affaires	239,7	222,1	-7%	225,53	1,5%
Résultat net	2,0	2,3	15%	12,06	424%
Contribution au résultat net part du Groupe BANK OF AFRICA	0,7	0,9	29%	4,7	417%
Montant des dividendes versés à BANK OF AFRICA au titre de l'exercice	-	-	-	ND (*)	-

Source : BANK OF AFRICA

* Dans l'attente de la tenue de l'AG annuelle

12) EURAFRIC INFORMATION

Eurafric Information est une société informatique et plate-forme technologique du Groupe BANK OF AFRICA créée en 2008 en joint-venture avec RMA et le Groupe Crédit Mutuel-CIC, animée par des ambitions nationales et internationales, avec pour objectif majeur de bâtir un nouveau Système d'Information Banque et Assurance à la pointe de l'innovation technologique.

Eurafric Information gère le Système d'Information et des services clés en main de + 15 Grands Partenaires d'O CAPITAL GROUP exerçant des métiers divers : Banque, Assurance, Finance, Technologies, Crédits à la consommation et bien d'autres.

Après avoir obtenu la certification ISO 27001 version 2013 décernée par le Bureau Veritas en 2018, Eurafic Information a obtenu le renouvellement de cette norme en matière de Système de Management de la Sécurité de l'Information.

Eurafric information a également été certifiée « Top Employer 2020 » par le prestigieux organisme international « Top Employers Institute ».

À l'issue de l'exercice 2019, EAI a réalisé un chiffre d'affaires de MAD 249,7 millions, en hausse de 28% par rapport à l'exercice 2018 (MAD 195,2 millions).

Au terme de l'exercice 2020, EAI affiche un chiffre d'affaires de MAD 291,1 millions, en augmentation de 17% par rapport à l'exercice 2019.

En 2021, Eurafic Information a été primée « Top Employer » par le prestigieux organisme international *Top Employers Institute* et ce, pour la 3^{ème} année consécutive. La filiale IT de BANK OF AFRICA a également renouvelé la certification ISO 27001 de ses systèmes de management de la sécurité de l'information.

À fin 2021, le chiffre d'affaires d'EAI ressort à MAD 374,8 millions, en hausse de 28,7% rapport à 2020. Dans la même lignée, le résultat net est en baisse de -43,8% affichant un montant de MAD 2,9 millions au titre de 2021

contre MAD 5,1 millions l'exercice précédent. Quant à la contribution au RNPG, elle s'est établie à MAD -1,3 millions en 2021 contre MAD -1,5 millions en 2020.

Indicateurs de la filiale					
Dénomination	EURAFRIC INFORMATION				
Domaine d'activité	Service Informatique				
Siège social	CAMPUS BMCE BANK, BATIMENTS B2, BOUSKOURA GREEN CITY				
Capital social	MAD 10 000 000				
Montant du capital détenu	MAD 4 099 700				
Nombre d'actions détenues	40 997				
% du capital détenu	41 %				
% des droits de vote détenu	41 %				
Identité des autres actionnaires	BFCM 40%, RMA 10%, GACM 9%				
Indicateurs d'activité (En M MAD)	2019	2020	Var.	2021	Var.
Chiffre d'affaires	249,7	291,1	17%	374,78	28,7%
Résultat net	6,0	5,1	-15%	2,9	-43,8%
Contribution au résultat net part du Groupe BANK OF AFRICA	0.0	-1,5	-	-1,3	-
Montant des dividendes versés à BANK OF AFRICA au titre de l'exercice	-	-	-	-	-

Source : BANK OF AFRICA

13) LOCASOM

Créée en 1980, Locasom est une société de location courte et longue durée des véhicules de tourisme et utilitaires.

Filiale dédiée à la location longue durée des véhicules automobiles, Locasom est le pionnier du métier de la LLD au Royaume, bénéficiant d'une longue expérience de plus de 28 ans sur le marché marocain.

Les offres LLD proposées par Locasom sont complétées par les activités de location courte durée développées sous la marque Budget Rent a Car à travers un réseau constitué de 18 agences réparties sur tout le Royaume.

En 2019, Locasom totalise un chiffre d'affaires de MAD 191 millions et une contribution au RNPG de MAD 22 millions.

En 2020, Locasom enregistre un chiffre d'affaires de MAD 250,1 millions et une contribution au RNPG de MAD 21,7 millions.

À fin décembre 2021, le chiffre d'affaires de Locasom s'élève à MAD 183,8 millions et un résultat net de MAD 20 millions avec une contribution au RNPG de MAD 11 millions.

Indicateurs de la filiale					
Dénomination	LOCASOM				
Objet social	Location Longue durée				
Siège social	10 rue Ali Abderrazak, 2 ^{ème} étage 20 000 casablanca				
Capital social	K MAD 83 043				
Montant du capital détenu	MAD 78 476 800				
Nombre d'actions détenues	784 768				
% du capital détenu	94,5 % ²⁶				
Actionnaires détenant plus de 5% du capital	MAGHREBAIL 5,5%				
% des droits de vote détenu	94,5 %				

Indicateurs d'activité (En M MAD)	2019	2020	Var.	2021	Var.
Chiffre d'affaires	191,2	250,1	31%	183,8	-26,5%
Résultat net	22,0	22,4	2%	20,0	-11%
Contribution au résultat net part du Groupe BANK OF AFRICA	22,0	21,7	-1%	11	-49%
Montant des dividendes versés à BANK OF AFRICA au titre de l'exercice	19,6	19,6	0%	18,8*	-4%

Source : BANK OF AFRICA

*Sous réserve de la validation de l'AGO

²⁶Détention directe et indirecte

14) RM Experts

Créée en 2011, RM EXPERTS (Recovery International Management and Expertise) est la filiale de BANK OF AFRICA spécialisée dans le recouvrement des créances commerciales : prise en charge des créances en souffrance, gestion corrective du portefeuille de crédits.

À fin 2019, RM EXPERTS affiche un chiffre d'affaires de MMAD 23,7 tandis que le résultat net social ressort à KMAD -119.

Au titre de l'année 2020, RM EXPERTS enregistre un chiffre d'affaires de MMAD 22,9 tandis que le résultat net social ressort à M MAD 1,98.

Au terme de l'exercice 2021, RM EXPERTS affiche un chiffre d'affaires de MMAD 27,9 en hausse de 22% par rapport à 2020 et un résultat net social de MAD 2,2 millions contre MMAD 1,98 en 2020.

Indicateurs de la filiale					
Dénomination	RM EXPERTS				
Domaine d'activité	Recouvrement de Créances				
Capital social	20 000 000 MAD				
Montant du capital détenu	20 000 000 MAD				
% du capital détenu	100 %				
% des droits de vote détenu	100 %				

Indicateurs d'activité (En M MAD)	2019	2020	Var.	2021	Var.
Chiffre d'affaires	23,7	22,9	-3%	27,9	22%
Résultat net	-0,1	1,98	NS	2,2	11%
Contribution au résultat net part du Groupe BANK OF AFRICA	-0,4	0,5	225%	0,7	40%
Montant des dividendes versés à BANK OF AFRICA au titre de l'exercice	-	-	-	1*	-

Source : BANK OF AFRICA

*Sous réserve de la validation de l'AGO

15) BMCE Euroservices

La filiale BMCE Euroservices, créée en 2013, est un établissement de paiement européen qui a pour mission l'accélération du développement du marché des migrants en Europe. Cette filiale dispose de succursales dans chaque pays à fort potentiel.

Dans le cadre de sa stratégie de développement à l'international, BANK OF AFRICA a créé, à travers sa filiale BMCE EuroServices, une nouvelle entité au service de la clientèle résidente en Europe. En effet, compte tenu de l'importance stratégique du marché MRE pour le développement de la Banque, cette dernière accompagne les Marocains Citoyens du Monde en leur apportant un service de qualité et des solutions de transfert des plus pratiques.

BMCE Euroservices s'implante progressivement en Europe à travers un large réseau d'agences dans des pays européens à forte concentration MRE.

Au terme de l'année 2019, BMCE Euroservices enregistre un chiffre d'affaires de MAD 185,7 millions et un résultat net social de M MAD 2,1.

À fin 2020, BMCE Euroservices affiche un chiffre d'affaires de MAD 184 millions et un résultat net social de MAD -0,34 millions

La filiale BMCE Euroservices, dédiée aux MRE - Marocains Résidents à l'Etranger, a déployé son offre digitale en 2021, avec le lancement de BMCE Euroservices DABA, première application mobile dédiée au transfert d'argent vers le Maroc depuis la France, l'Espagne et l'Italie. L'application permet l'ouverture à distance d'un compte de transfert et la réalisation de transfert d'argent par le débit de la carte bancaire.

Indicateurs de la filiale					
Dénomination	BMCE EUROSERVICES				
Domaine d'activité	Ets de paiement				
Capital social	K EUR 4 831				
Montant du capital détenu	3 768 000 EUR				
Nombre d'actions détenues	3 768				
% du capital détenu	78 %				
Actionnaires détenant plus de 5% du capital	BANK OF AFRICA INTERNATIONAL MADRID 22%				
% des droits de vote détenu	78 %				

Indicateurs d'activité (En M MAD)	2019	2020	Var.	2021	Var.
Chiffre d'affaires	185,7	184,1	-0,9%	ND	-
Résultat net	2,1	-0,34	ns	ND	-
Contribution au résultat net part du Groupe BANK OF AFRICA	-4,6	-0,74	84%	7,4	NS
Montant des dividendes versés à BANK OF AFRICA au titre de l'exercice	0	0	-	-	-

Source : BANK OF AFRICA

16) BMCE INTERNATIONAL HOLDING

BMCE International Holding est un holding bancaire basé à Londres. C'est la plateforme Européenne du Groupe BANK OF AFRICA qui regroupait BANK OF AFRICA United Kingdom (ex BBI Londres)et BANK OF AFRICA EUROPE (Ex BBI Madrid) avant une réorganisation en 2021.

Au terme de l'année 2019, BMCE International Holding affiche un PNB de M MAD 509,6 et un résultat net consolidé de près de M MAD 134,5.

Pour sa part, BMCE Bank International Londres -BBI Londres- a fait preuve d'une résilience certaine au niveau de ses revenus d'exploitation en dépit du contexte de crise mondiale.

Dans ce sillage, BMCE International Holding enregistre en 2020 un PNB de M MAD 463,2 et un résultat net social de près de M MAD 128,2.

Après une année marquée par les effets de la pandémie sur ses activités et les répercussions du Brexit, BANK OF AFRICA United Kingdom a amélioré significativement sa performance grâce à la contribution de l'ensemble de ses Business Units.

Les efforts déployés en 2020 dans le cadre du plan de réduction des charges générales d'exploitation ont contribué au rebond du résultat net au titre de l'année, qui s'établit à 5,1 millions GBP contre 1,7 millions GBP en 2020 et 2,9 millions GBP en 2019.

BMCE International Holding affiche une contribution au RNPG en baisse de 6% par rapport à 2019 s'établissant à 129 millions DH à fin décembre 2020.

En 2021, BANK OF AFRICA a procédé à la réorganisation de la plateforme Européenne (BIH) en reprenant en direct la filiale BOA Europe. BIH ne détient désormais plus que BOA UK et a procédé à la réduction de son capital social de 157,7 M£ à 102,2 M£.

Indicateurs de la filiale					
Dénomination	BMCE International Holding				
Domaine d'activité	Holding Bancaire				
Siège	26 Upper Brook Street, Mayfaire, London, W1K7QE				
Capital social	K £ 102 173				
% du capital détenu	100 %				
% des droits de vote détenu	100 %				

Indicateurs d'activité consolidés (En M MAD)	2019	2020	Var.	2021	Var.
Produit net bancaire	509,6	463,2	-9,1%	ND	-
Résultat net	134,5	128,2	-4,7%	ND	-
Contribution au résultat net part du Groupe BANK OF AFRICA	137	128,9	-6%	59	-54%
Montant des dividendes versés à BANK OF AFRICA au titre de l'exercice	0	135,5	NS	-	-

Source : BANK OF AFRICA

17) AFRICA MOROCCO LINKS

Fondée en 2016, AFRICA MOROCCO LINKS (« AML ») est une société de transport maritime de passagers et de fret. Elle opère principalement dans un premier temps sur la ligne Tanger Med-Algesiras mais ambitionne d'ouvrir d'autres lignes entre le Maroc et l'Europe. AML est né de la « joint-venture » entre le groupe grec Attica, référence mondiale dans le domaine du transport maritime et BANK OF AFRICA.

Au terme de l'année 2019, le Chiffre d'affaires d'Africa Morocco Links s'établit à MAD 267,8 millions et le résultat net à MAD 2,2 millions.

À l'issue de l'année 2020, le Chiffre d'affaires d'Africa Morocco Links s'établit à MAD 203 millions et le résultat net à MAD -13 millions.

À fin décembre 2021, Africa Morocco Links affiche un chiffre d'affaires de MAD 276,5 millions en hausse de 36%. Le résultat net social ressort déficitaire de MAD -31,55 millions.

Les pertes enregistrées par AML en 2020 et 2021 sont principalement induites par la fermeture des frontières entre le Maroc et l'Espagne et la suspension du transport maritime de passagers dans le cadre des mesures de lutte contre la pandémie Covid-19.

S'agissant des perspectives, les résultats de AML restent tributaires du maintien de l'ouverture des frontières et de l'évolution des relations avec l'Espagne.

Indicateurs de la filiale

Dénomination	Africa Morocco Link
Domaine d'activité	Transport maritime
Capital social	M MAD 460
% du capital détenu	51 %
Actionnaires détenant plus de 5% du capital	Nordia Maritime Company (Attica Group) 49%
% des droits de vote détenu	51 %

Indicateurs d'activité (En M MAD)	2019	2020	Var.	2021	Var.
Chiffre d'affaires	267,8	203	-24%	276,5	36%
Résultat net	2,2	-13	NS	-31,55	-142,7%
Contribution au résultat net part du Groupe BANK OF AFRICA	1,1	-6,6	-703%	-16,1	-144%
Montant des dividendes versés à BANK OF AFRICA au titre de l'exercice	0	0	-	-	-

Source : BANK OF AFRICA

À noter que le stock de provisions constatées par la Banque sur la société s'établit à M MAD 30 à fin 2021.

18) BTI BANK

BTI « Bank Al-Tamweel Wa Al-Inma » est la banque participative du Groupe, lancée en décembre 2017 en partenariat avec le Groupe Al Baraka Bank. Elle a intégré le périmètre de consolidation du Groupe à partir du premier semestre de 2018.

En 2019, BTI Bank a reçu la distinction « Meilleure Banque Participative en Qualité de Service Client au Maroc ». Une distinction internationale par le magazine londonien WORLD FINANCE dans le cadre du Programme « Islamic Finance Awards ».

À fin 2020, la banque enregistre un PNB de MAD 13,6 millions contre MAD 7,3 millions en 2019, soit une progression de 88%. Quant au résultat net, il ressort à MAD -49,3 millions en 2020 contre MAD - 59,2 millions l'exercice précédent. BTI BANK enregistre par ailleurs, une contribution négative au RNPG de la Banque de MAD -25,2 millions.

Au titre de l'exercice 2021, la banque a enregistré une perte de MAD -42,1 millions contre MAD -49,3 millions en 2020. Quant au PNB, il est en hausse de 8% en 2021, et ressort à MAD 14,73 millions contre MAD 13,6 millions l'exercice précédent.

En 2020 les actionnaires ont soutenu BTI à travers un dépôt de 90 MMAD et le lancement de la synergie avec BANK OF AFRICA. À fin décembre 2021, BTI Bank affiche un résultat net de -42 MMAD, en amélioration de 16% par rapport à l'exercice antérieur, grâce à au plan d'optimisation du coefficient d'exploitation mené avec BANK OF AFRICA.

Par ailleurs et pour se conformer au capital minimum de 200 MMAD, une injection de 30 MMAD est prévue par BANK OF AFRICA au cours du premier semestre de l'exercice 2022.

A noter qu'aucune provision n'a été constatée par la Banque sur BTI à date.

Indicateurs de la filiale

Dénomination	Bank Al-Tamweel Wa Al-Inma (BTI BANK)
Domaine d'activité	Banque Participative
Siège social	157, Avenue HASSAN II, Casablanca
Capital social	M MAD 400
Nombre d'actions détenues	2 040 000
% du capital détenu	51%
% des droits de vote détenu	51%
Identité des autres actionnaires	Al Baraka Banking Group : 49%

Indicateurs d'activité	2019	2020	Var.	2021	Var.
Produit net bancaire (en M MAD)	7,3	13,6	88%	14,73	8,3%
Résultat net (en M MAD)	-59,2	-49,3	-	-42,1	-
Contribution au résultat net part du Groupe BANK OF AFRICA (en M MAD)	-30,2	-25,2	-	-21,4	-
Montant des dividendes versés à BANK OF AFRICA	0	0	-	0	-

Source : BANK OF AFRICA

19) OPERATION GLOBAL SERVICES 'OGS'

Créée en novembre 2018 à l'initiative de BANK OF AFRICA qui détient 100% de son capital, Opération Global Services est spécialisée dans les prestations de services de traitements bancaires, avec pour objectif d'optimiser les coûts d'exploitation et maîtriser les risques opérationnels, ainsi que d'améliorer les processus de traitement bancaires tout en accompagnant l'évolution digitale de la Banque. Elle a intégré le périmètre de consolidation du Groupe en 2019.

À fin 2019, Opération Global Services enregistre un chiffre d'affaires de 35,5 MMAD et un résultat net social de KMAD 428.

À l'issue de l'année 2020, Opération Global Services enregistre un chiffre d'affaires de 40,5 MMAD et un résultat net social de M MAD 0,9.

Au terme de l'exercice 2021, le chiffre d'affaires d'OGS s'établit à 43,1 MMAD en hausse de 7% par rapport à 2020 et le résultat net à 1 MMAD.

Indicateurs de la filiale

Dénomination	OPERATION GLOBAL SERVICES SA				
Domaine d'activité	Prestations de services de traitements bancaires				
Siège social	Green City, Campus BMCE BANK, Bâtiment A1 Bouskoura				
Capital social	MAD 5 000 000				
Nombre d'actions détenues	50 000 actions				
% du capital détenu	100%				
% des droits de vote détenu	100%				
Indicateurs d'activité	2019	2020	Var.	2021	Var.
Chiffre d'affaires	35,5	40,5	14%	43,1	7%
Résultat net	0,4	0,9	125%	1,0	-13%
Contribution au résultat net part du Groupe BANK OF AFRICA	-	-	-	-0,002	-

Montant des dividendes versés à BANK OF AFRICA

Source : BANK OF AFRICA

20) BOA UGANDA

Créée en 2006, BOA UGANDA est une banque commerciale fournissant une gamme complète de produits et services bancaires dont le Mobile Payment, financement commercial, banque en ligne et autres services pour ses clients particuliers et Corporate.

Le résultat net de BOA UGANDA s'est établi à MAD 52.6 millions, pour un PNB de MAD 257.8 millions en 2019.

À fin 2020, le résultat net de BOA UGANDA s'est établi à MAD 32,7 millions, pour un PNB de MAD 237 millions.

L'exercice 2021 a été marqué par un PNB de MAD 270,9 millions, pour un résultat net de MAD 72,4 millions.

Indicateurs de la filiale	
Dénomination	BOA UGANDA
Objet social	Etablissement de crédit
Siège social	Kampala – Uganda
Capital social	M UGX 46 775
Montant du capital détenu	M UGX 22 176
Nombre d'actions détenues	22 176 454
% du capital détenu	47,41%
% des droits de vote détenu	47,41%
Identité des autres actionnaires	African Financial Holding Ocean Indien (AFH-OI): 44,83% Central Holdings Limited : 7,76%

Indicateurs d'activité (En M MAD)	2019	2020	Var.	2021*	Var.
Produit net bancaire (en M MAD)	257,8	237	-8,1%	270,9	14,3%
Résultat net (en M MAD)	52,6	33,98	-35%	72,4	113%
Contribution au résultat net part du Groupe BANK OF AFRICA	Nd	Nd	-	ND	-
Montant des dividendes versés à BANK OF AFRICA au titre de l'exercice	9,54	6,8*	-28,7%	0	-

*Dividendes comptabilisés non encore versés, en attente de l'autorisation de la Banque Centrale Ougandaise

21) BANK OF AFRICA EUROPE

Créée en 1994, BANK OF AFRICA EUROPE (anciennement BBI Madrid) est une banque commerciale dont la principale mission est la promotion et le développement du commerce extérieur. Elle fournit une gamme de produits et services bancaires dont la gestion des moyens de paiement nationaux et internationaux, le financement des opérations de commerce extérieur et de change et d'autres services pour ses clients particuliers et Corporate.

Après avoir fusionné ses entités à Madrid et à Paris en 2020, BANK OF AFRICA a procédé, en 2021, au changement de la dénomination sociale de la nouvelle entité, qui devient BANK OF AFRICA EUROPE.

Dans un environnement international marqué par la crise sanitaire avec ses répercussions économiques matérialisées par la volatilité des marchés, la baisse du taux directeur de la Réserve Fédérale Américaine entre

0% et 0,25%, la baisse des marges financières et le ralentissement des opérations du commerce extérieur, BOA EUROPE a toutefois réalisé des performances satisfaisantes en matière de rentabilité et d'activité commerciale.

Cette nouvelle entité a permis de consolider la présence du Groupe en Europe et de mettre en œuvre une série de mesures visant à améliorer la performance des activités de Trade Finance et de financement du commerce international.

Ces efforts se sont accompagnés du renforcement de la sécurité du système d'information de l'entité, élément essentiel à la réussite de ses opérations, notamment à travers la sécurisation de l'environnement SWIFT, la formation à la cybersécurité et la mise à niveau de la sécurité de l'environnement IT.

Sur le plan opérationnel, et malgré la persistance d'un contexte sanitaire peu favorable, BANK OF AFRICA Europe a enregistré une hausse de +23% de ses opérations de Trade Finance soit un volume de COMEX de 9,1 milliards EUR. Au terme de l'année 2021, BANK OF AFRICA Europe affiche un total bilan de 970 millions EUR contre 748 millions EUR en 2020. Cette dynamique s'est traduite par une progression solide des indicateurs de résultats de l'entité, avec une contribution significative aussi bien en termes de marge financière, qu'au niveau des commissions sur le change, accompagnée d'une maîtrise du coût du risque. Le résultat net au titre de l'année s'établit à 11 millions EUR, en hausse de +6% par rapport à 2020.

À fin 2021, le PNB de BOA EUROPE ressort à MAD 212,1 millions (en repli de -5,6% par rapport à 2020). Le résultat net est en hausse de 2% affichant un montant de MAD 115 millions au titre de 2021. Quant à la contribution au RNPG, elle s'est établie à MAD 116,4 millions en 2021.

Indicateurs de la filiale					
Dénomination	BANK OF AFRICA EUROPE				
Domaine d'activité	Ets de crédit/étranger				
Siège	Calle Serrano, 59 – 28006 – Madrid - Espagne				
Capital social	40 635 089 EUR				
% du capital détenu	100 %				
% des droits de vote détenu	100 %				

Indicateurs d'activité (En M MAD)	2019	2020	Var.	2021	Var.
Produit net bancaire	239,0	224,6	-6%	212,1	-5,6%
Résultat net	99,6	112,8	13%	115,1	2%
Contribution au résultat net part du Groupe BANK OF AFRICA	-	-	-	116,4	-
Montant des dividendes versés à BANK OF AFRICA au titre de l'exercice	-	50,1	NS	52,9*	6%

*Sous réserve de la validation de l'AGO

4. Relations entre BANK OF AFRICA et ses filiales

1) Flux financiers entre BANK OF AFRICA et ses filiales

Société concernée	Nature de la convention	2019				2020				2021			
		Encaissements	Décaissements	Produits	Charges	Encaissements	Décaissements	Produits	Charges	Encaissements	Décaissements	Produits	Charges
DAMAN CASH	Mandat d'intermédiation en opérations	-	-	-	-	-	-	-	-			-	-
	Contrat de sous représentation	-	-	-	-	-	-	-	-			-	-
MAGHREBAIL	Convention de financement par opération de lease-back	-	-109 965	-	-109 965	-	-122 527	-	-122 527		-122 585	-	-122 585
	Convention tripartite relative au transfert des crédits de bail	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant				
	Convention Commissions D'apport	14 096		14 096		2 511	-	2 511	-	5 356		5 356	-
RM EXPERTS	Cession des locaux					-	-	-	-			-	-
	Convention de location de locaux	156	-	156	-	162	-	162	-	595		595	-
	Convention de prestations de recouvrement		-21 361	-	-21 361	-	-23 825	-	-23 825		-28820	-	-28820
	Convention de prestations de recouvrement												
	Convention de prestations de recouvrement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant			-	-
BMCE CAPITAL BOURSE	Traitement opérationnel et technique d'avoirs	-	-	-	-	-	-	-	-			-	-

	Rétrocession de commission de placement à BMCE Bank of Africa en sa qualité de centralisateur de l'opération relative à l'augmentation du capital social de LABEL'VIE	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant				
BMCE CAPITAL TITRISATION	Mandat de conseil dans le cadre de la titrisation de créance hypothécaires	-	-	-	-	-	-	-	-		-1048	-	-1048
	Mandat d'arrangement d'une opération de titrisation d'actifs immobiliers	-	-	-	-	-	-	-	-			-	-
	Conventions relatives à la Titrisation des créances hypothécaires	-	-	-	-	-	-	-	-			-	-
MAROC FACTORING	Convention de gestion	-	-20 610	-	-20 610	-	-20 706	-	-20 706		-21595		- 21515
	Avenant au mandat de gestion	-	-	-	-	-	-	-	-			-	-
BMCE CAPITAL	Convention de gestion des activités de marché et de dépositaire	-	-94 129	-	-94 129	-	-94 129	-	-94 757		-94844		- 94844
	Convention de prestations de services	-	-	-	-	-	-	-	-			-	-
	Convention de gestion des activités de marché et de dépositaire	-	-	-	-	-	-	-	-			-	-
	Convention de prestations de services	-	-	-	-	-	-	-	-			-	-
	Convention de location de locaux	3 253	-	3 253	-	3 253	-	3 253	-	3 334		3 334	-

	Convention de location de locaux	37	-	37	-	39	-	39	-	40		40	-
BOA GROUP	Contrat d'ouverture de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	551		551	-
SALAFIN	Convention d'une gestion d'une plateforme de recouvrement	-	-11 866		-11 866	-	-4 302	-	-13 302				
	Contrat de prestation de services	96		96	-	96	-	96	-	84		84	-
	Convention de mise en place d'une plateforme de contrôle de conformité de dossiers de crédit immédiat	-	-213	-	-213	-	-1 308	-	-1 308		-1 308	-	-1 094
	Convention de prestations de services, d'assistance technique et d'hébergement d'applications	-	-1 088	-	-1 088	-	-13 302	-	-13 302		-22 529	-	- 22 529
	Convention de mise en place d'une plateforme de contrôle de conformité de dossiers de crédit immédiat	-	-71 824	-	-71 824	13703	-	13703	-	11 206	-68845	11 206	- 68845
	Convention de recouvrement des créances de BANK OF AFRICA	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant		-22 529	-	- 22 529
BMCE IMMOBILIER	Convention d'avance en compte courant d'associés	-		855	-	-	-	-	-				
	Convention de collaboration	-	-15 095	-	-15 095	-	-5 616	-	-5 616		-7069		-7069

BMCE INTERNATIONAL S.A.U	Convention de responsabilité déléguée (gestion de BMCE EUROSERVICES)	-	-	-	-	-	-	-	-			-	-
BOA-France	Mandat de gestion	-	-	-	-	-	-	-	-			-	-
BMCE CAPITAL GESTION PRIVEE	Convention de gestion des appels de marge inhérente aux produits structurés	-	-200	-	-200	-	-574	-	-574	233		233	-
AFH SERVICES	Convention cadre d'assistance technique	-	-	-	-	-	-	-	-			-	-
BMCE BANK INTERNATIONAL AL	Contrat de prêt subordonné	-	-	5447	-		-	3972	-			3535	-
	Convention de partenariat/traitement de sous-compensation	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
	Convention de financement	-	-	-	-	33 382,00	-	33 382,00	-	22 842		22 842	-
EURAFRIC INFORMATION	Contrat de prestation de services										-208631	-	- 208631
	Convention de location de locaux	-	-	-	-	-	-	-	-			-	-
	Convention de location de locaux	4 357	-	4 357	-	4 357	-	4 357	-	4 357	-	4 357	-
	Convention de location de locaux	4582	-	4582	-	4582	-	4582	-	4 582	-	4 582	-
	Convention de location de locaux	2080	-	2080	-	2080	-	2080	-	2080	-	2080	-
GNS TECHNOLOGIES SA	Contrat de prestation de services	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-270	-	-270
	Avenant convention BMCE EDIFIN	-	-3 187	-	-3 187	-	-3 187	-	-3 187		-4 612	-	-4 612
	Contrat de bail commercial	322		322	-	322		322	-	-		-	-

	Convention Carte MPOST – PASSPORT	-	-	-	-	-	-	-	-			-	-
	Convention de cession des actions BMCE Cash en faveur de BANK OF AFRICA par GNS technologies	-	-	-	-	-	-	-	-				
EURAFRIC GED SERVICES	Contrat de prestation de services		-1228	-	- 1228	-	-955	-	-955		-1269	-	-1269
BMCE CAPITAL GESTION	Convention de promotion et de commercialisation d'OPCVM	1856	-	1856	-	548	-	548	-	119		119	-
LOCASOM	Convention de partenariat	-	-	-	-	-	-	-	-		-8413	-	
BMCE EUROSERVICES	Contrat de services	-	-167 591	-	-167 591		-176822		- 1768 22		-163671		- 163 671
FARACHA IMMO	Convention d'avance en compte courant d'associés	-	-	-	-	-	-	-	-			-	-
NEJMA IMMO	Convention d'avance en compte courant d'associés	-	-	-	-	-	-	-	-				
KRAKER IMMO	Convention d'avance en compte courant d'associés	53432	-	5343 2	-	-	-	-	-			-	-
ALLIANCES DARNA	Acte de cession de compte courant	-	-	-	-	-	-	5621	-			-	-
RIYAD ALNOUR	Convention de compte courant d'associé	-	-	-	-	-	-	4977	-			-	-
NEJIMI IMMO	Convention d'avance en compte courant d'associés	60 217	-	60 217	-	-	-	-	-				
O.G.S.	Convention de location de locaux	5 236	-	5 236	-	5 562	-	5 562	-	5 562		5 562	-

BTI BANK	Convention de dépôt en compte à vue	-	-	-	-	-	-	-	-			-	-
	Convention cadre	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant			-	-
BMCE CASH	Cession de bail Agence Mohamed Sedki	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	-		Néant	-	-
	Sous-location Agence Hay Masjid	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	-		Néant	-	-
BANK OF AFRICA	Mandat spécial et temporaire	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant			-	-
Total		149 720	-518 357	156 022	-518 357	70 597	-467 253	85 167	-476 881	60 941	-778 038	64 476	-769 331

A fin 2021, les encaissements baissent de -14% par rapport à 2020 à MAD 60,9 millions en lien avec la convention de financement avec BMCE BANK INTERNATIONAL. Les décaissements eux, augmentent de +67% en lien avec la convention de prestation de services avec EURAFRIC INFORMATION.

2) Prêts octroyés aux filiales de BANK OF AFRICA

Au 31 Décembre 2020, l'encours des engagements de BANK OF AFRICA envers ses filiales s'élève à plus de MAD 9,0 milliards.

3) Relations entre BANK OF AFRICA et ses filiales

Les principales conventions régissant les relations entre la BANK OF AFRICA et ses filiales se présentent comme suit :

CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2021

Convention de recouvrement des créances de BANK OF AFRICA par Salafin

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 26 mars 2021.

- **Personnes concernées**
 - Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de Salafin et Administrateur Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA ;
 - Messieurs Driss BENJELLOUN, M'fadel EL HALAISSI, Omar TAZI et Khalid LAABI sont membres du Conseil de Surveillance de Salafin et également Directeurs Généraux Délégués de BANK OF AFRICA.
- **Modalités essentielles**

Cette convention a pour objet de définir les modalités ainsi que les conditions selon lesquelles BANK OF AFRICA donne mandat à Salafin pour gérer en son nom et pour son compte l'activité de recouvrement d'une partie de ses créances telle que définie dans le contrat et dans le respect de la réglementation en vigueur.

Les périmètres et modalités d'affectation du recouvrement des créances précontentieuses sont décrites dans la convention et les dossiers identifiés comme sensibles seront gérés par la Banque.

La rémunération de Salafin sera indexée sur les montants recouvrés et sur l'ancienneté de la créance.

La convention, conclue le 1er janvier 2021, couvre une durée déterminée du 1er janvier au 30 juin 2021. A l'issue de cette période, cette durée pourrait être prorogée pour des périodes de 3 mois.

- **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, Bank of Africa S.A. a enregistré une charge de 22.529 KMAD (en lien avec la convention 2.43/3).

Convention cadre avec BTI Bank

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 24 septembre 2021.

- **Personnes concernées :**
 - Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA, est également Vice-Président du Conseil d'Administration de BTI Bank ;
 - Messieurs Driss BENJELLOUN, Mounir CHRAIBI et Khalid LAABI, Directeurs Généraux Délégués de BANK OF AFRICA, sont également Administrateurs du Conseil d'Administration de BTI Bank.
- **Modalités essentielles :**

Dans le cadre de la politique de synergie intragroupe, un projet de convention a été élaboré ayant pour objet de déterminer les modalités et les conditions d'une coopération entre BANK OF AFRICA et BTI Bank pour permettre à la Maison-mère d'assurer un rôle de prescripteur auprès de ses clients et prospects à la recherche de produits et services participatifs offerts par la filiale participative BTI Bank.

À travers cette convention, BTI Bank s'engage à partager ses principales orientations de politique commerciale, de former les collaborateurs du réseau BANK OF AFRICA, de verser des commissions d'apporteurs.

En contrepartie BANK OF AFRICA s'engage à favoriser au mieux le relais commercial par la prescription de la clientèle identifiée pour les produits participatifs sans interférences dans le processus de contractualisation.

La Banque percevra une rémunération en contre partie de ses réalisations commerciales sur la base d'une grille tarifaire établie selon le marché (entreprises ou part-pro), la catégorie (financement ou dépôt) et le bénéficiaire (chargé d'affaires, directeur de CAF, Directeur de Groupe...).

La convention porte sur une durée d'un an renouvelable tacitement.

- **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, Bank of Africa S.A. n'a enregistré aucun impact significatif.

Conventions avec BMCE Cash

Ces conventions ont été autorisées par le Conseil d'Administration du 24 septembre 2021.

- **Personnes concernées :**

- Monsieur Mounir CHRAIBI, Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA, est également
- Président du Conseil de Surveillance de Damane Cash ;
- Monsieur Omar TAZI, Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA, est également Membre du Conseil de Surveillance de Damane Cash.

Cession de bail Agence Mohamed Sedki BANK OF AFRICA

BANK OF AFRICA cède à BMCE Cash le bail d'un local commercial, précisément l'agence Mohamed Sedki, pour un prix forfaitaire de 2 500 KDH TTC intégrant toutes les charges.

La cession prend effet à la date de la signature du contrat, le 22 février 2021.

Sous-location Agence Hay Masjid BANK OF AFRICA

- **Modalités essentielles :**

BANK OF AFRICA cède en sous-location à BMCE Cash un local commercial sis à Casablanca, avenue 2 mars, d'une superficie de 125 m² constitué d'un rez-de-chaussée et d'une mezzanine.

La convention est alignée sur la durée du Contrat de bail, à compter du 24 Novembre 2020, moyennant un loyer mensuel forfaitaire de 1 550 DH TTC comprenant toutes les charges.

La convention a été signée le 15 septembre 2021.

Le loyer sera payable trimestriellement et d'avance, à compter du 1er et au plus tard le 10 du premier mois du trimestre en cours.

- **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, Bank of Africa S.A. n'a enregistré aucun impact significatif.

Mandat spécial et temporaire

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 19 novembre 2021.

- **Personnes concernées :**

- Monsieur Othman BENJELLOUN est Président Directeur Générale de BANK OF AFRICA ;
- Monsieur Mohamed KABBAJ est Administrateur Indépendant de BANK OF AFRICA.

- **Modalités essentielles :**

Conformément à la Loi sur la Société Anonyme dans son article 55, une mission spéciale et temporaire a été confié à M. Mohamed Kabbaj, en sa qualité d'Administrateur Indépendant, dans le cadre du Comité Strategy Task Force –STF- chargé de superviser la mise en œuvre de la stratégie 2030 du Groupe BANK OF AFRICA.

Aux termes du mandat qui lui est confié, M. Mohamed Kabbaj s'assurera que le Comité STF puisse remplir, dans les meilleures conditions, les missions qui lui sont assignées de même qu'il supervisera les travaux de l'équipe dédiée mise en place pour apporter son appui à ce Comité. Il sera alloué une rémunération annuelle de 1 million de DH.

Cette convention a été signée le 20 novembre 2021.

- **Montants comptabilisés :**

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes au 31 Décembre 2021.

Conventions relatives à la Titrisation des créances hypothécaires

Ces conventions ont été autorisées par le Conseil d'Administration du 22 novembre 2019.

- **Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur Directeur Général de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur Zouheir BENSaid est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur Driss BENJELLOUN est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A.

- **Modalités essentielles :**

Ces conventions portent sur la titrisation d'un portefeuille de créances hypothécaires de BANK OF AFRICA par BMCE Capital Titrisation.

Pour ce faire, BMCE Capital Titrisation a constitué un fonds de titrisation destiné à acquérir des créances hypothécaires auprès de BANK OF AFRICA.

Dans ce cadre, les conventions, listées ci-après, définissent les termes et les conditions de la cession des créances hypothécaires :

- Convention de cession de créances, signée le 6 août 2021
- Convention de compte de recouvrement, signée le 6 août 2021
- Convention de comptes du fonds, signée le 6 août 2021
- Convention de dépositaire, signée le 12 juillet 2021
- Convention de placement, signée le 14 juillet 2021
- Convention de recouvrement, signée le 6 août 2021
- Convention de souscription de parts résiduelles, signée le 12 juillet 2021
- Convention de ligne de liquidité, signée le 6 août 2021

- **Montants comptabilisés :**

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes au 31 Décembre 2021.

Convention de prestations de recouvrement ENTRE BANK OF AFRICA ET RM EXPERTS

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 25 mars 2022.

- **Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A., est Administrateur de RM EXPERTS ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI, Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A., est Président Directeur Général de RM EXPERTS ;
- Monsieur Khalid LAABI, Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A., est Administrateur de RM Experts.

- **Modalités essentielles :**

Dans le cadre du changement de Gouvernance survenu en juin 2019 au sein de RM Experts, une convention a été conclue afin de définir les conditions et modalités selon lesquelles : (i) BANK OF AFRICA confie à RM EXPERTS un mandat de gestion de recouvrement de ses créances en souffrance auprès de sa clientèle aussi bien par voie amiable, judiciaire ou toutes autres procédures utiles des créances confiées et (ii) RM EXPERTS assiste BANK OF AFRICA en vue de la mise en place d'une structure efficiente chargée du recouvrement de ses créances en souffrance détenues sur sa clientèle.

Cette convention, signée le 30 avril 2021, couvre les coûts constatés par RM Experts sur la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2021 dans le cadre de ses activités de recouvrement pour le compte de BANK OF AFRICA.

Ladite convention expire le 31 décembre 2021.

- **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, Bank of Africa S.A. a enregistré en 2021, une charge de 28.820 KMAD.

CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Prêt subordonné entre Bank of Africa S.A. et BMCE BANK INTERNATIONAL

- **Personnes concernées :**
 - Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur de BMCE BANK INTERNATIONAL Plc, est également Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. ;
 - Monsieur Mohammed AGOUMI, Administrateur de BMCE BANK INTERNATIONAL Plc, est également Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A.

Contrat de prêt subordonné entre BANK OF AFRICA S.A. et BMCE BANK INTERNATIONAL (BBI)

Conclue le 30 mai 2010, cette convention prévoit la mise à disposition par BANK OF AFRICA S.A. au profit de BBI, d'un prêt subordonné d'un montant de l'équivalent en euros de 15,000,000 pounds sterling rémunéré au taux fixe annuel de 4 % au titre de fonds propres complémentaires de second niveau.

La date de remboursement du prêt intervient au terme d'une durée de dix ans aux termes d'un avenant conclu le 25 juillet 2012 à compter de l'entrée en vigueur de la convention.

Avenant au contrat de prêt subordonné entre BANK OF AFRICA S.A. et BMCE BANK INTERNATIONAL (BBI)

À travers cet avenant conclu en mai 2019, il a été convenu une prolongation de l'échéance du prêt subordonné d'un montant de 17 700 000 euros, accordé en 2010, consenti par Bank of Africa S.A. à BBI.

Par ailleurs, le taux d'intérêt passe de 4% à 2% et le remboursement interviendra au seizième anniversaire au lieu du treizième.

- **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, Bank of Africa S.A. a enregistré en 2021 un produit de 3.535 KMAD.

Convention de financement entre Bank of Africa S.A. et BMCE Bank International

- **Personnes concernées**
 - Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur de BMCE BANK INTERNATIONAL Plc, est également Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. ;
 - Monsieur Mohammed AGOUMI, Administrateur de BMCE BANK INTERNATIONAL Plc, est également Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A.
- **Modalités essentielles**

Aux termes de cette convention, signée en mai 2019, Bank of Africa S.A. accorde à BBI une ligne de financement d'un montant maximum de 315 Millions de \$, à tirer en un ou plusieurs prêts. Ce financement permettra de répondre aux besoins internes ainsi qu'aux exigences de financement conformément à la réglementation en vigueur.

En termes de rémunération, les prêts seront consentis aux taux convenus par les parties selon les conditions du marché.

- **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, Bank of Africa S.A. a enregistré en 2021 un produit de 22.842 KMAD.

Avenant au contrat de services conclu entre Bank of Africa S.A. et BMCE Euroservices (2018)

- **Personnes concernées**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI Président du Conseil d'Administration de BMCE EuroServices est également Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur Omar TAZI Administrateur Délégué de BMCE EuroServices est également Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. ;
- Messieurs Driss BENJELLOUN, Mohamed AGOUMI et Mounir CHRAIBI Administrateurs de BMCE EuroServices sont également Directeurs Généraux délégués de Bank of Africa S.A.

- **Modalités essentielles**

Conclu le 15 juin 2018, cet avenant à la convention entre Bank of Africa S.A. et BMCE Euroservices porte sur la possibilité de proposer à certains clients un taux de rémunération de leurs dépôts plus élevé que le taux normalement proposé par Bank of Africa S.A.. Ainsi, le surcoût financier annuel engendré sera supporté par BMCE Euroservices en réduction de sa rémunération.

- **Montants comptabilisés :**

L'impact de cette convention est inclus dans la rémunération versée à BES.

Convention de prestations de recouvrement entre Bank of Africa S.A. et RM Experts

- **Personnes concernées**

Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A., est Administrateur de RM EXPERTS ;

Monsieur M'Fadel EL HALAISSI, Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A., est Président Directeur Général de RM EXPERTS ;

Monsieur Khalid LAABI, Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A., est Administrateur de RM Experts.

- **Modalités essentielles**

Dans le sillage du changement de Gouvernance survenu en juin 2019 au sein de RM Experts, une convention a été conclue afin de définir les conditions et modalités selon lesquelles (i) Bank of Africa S.A. confie à RM EXPERTS un mandat de gestion de recouvrement de ses créances en souffrance auprès de sa clientèle aussi bien par voie amiable, judiciaire ou toutes autres procédures utiles des créances confiées et (ii) RM EXPERTS assiste Bank of Africa S.A. en vue de la mise en place d'une structure efficiente chargée du recouvrement de ses créances en souffrance détenues sur sa clientèle.

Signée le 13 février 2020, cette Convention couvre les coûts constatés par RM Experts sur la période allant du 13 juin au 31 décembre 2019 dans le cadre de ses activités de recouvrement pour le compte de Bank of Africa S.A..

Ladite convention est de durée déterminée prenant fin le 31 décembre 2019.

- **Montants comptabilisés :**

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes au 31 Décembre 2021.

Mandat de gestion entre Bank of Africa S.A. et Maroc Factoring

- **Personnes concernées**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A., est également Président du Conseil de Surveillance de Maroc Factoring ;
- Monsieur Driss BENJELLOUN, Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A., est également Membre du Conseil de Surveillance de Maroc Factoring ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI, Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A., est également Membre du Conseil de Surveillance de Maroc Factoring.

- **Modalités essentielles :**

Dans la continuité de la convention conclue avec Maroc Factoring en 2016, un mandat de gestion a été signé en mars 2018 à travers lequel Bank of Africa S.A. donne mandat global et exclusif à Maroc Factoring pour gérer en son nom et pour son compte l'activité d'affacturage.

En termes de rémunération, Maroc Factoring perçoit un honoraire de gestion selon une formule prédéfinie (encours gérés, charges générales d'exploitation globale...). Il est convenu un plancher minimum d'honoraire de gestion correspondant à la commission facturée en 2017 soit 14,7 MDH HT.

Ce mandat est valable pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction pour la même durée d'un an reconductible.

- **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, Bank of Africa S.A. a enregistré en 2021 une charge 21.515 KMAD.

Contrat de bail entre Bank of Africa S.A. et RM experts

- **Personnes concernées**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. est Administrateur de RM EXPERTS ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI, Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A., est Administrateur de RM EXPERTS.

- **Modalités essentielles :**

Le contrat prévoit la mise à bail par Bank of Africa S.A. au profit de RM Experts d'un plateau de bureaux situé à la mezzanine d'une superficie globale de 86,40 m² et un plateau de bureaux situé au 1er étage d'une superficie globale de 243,87m² sis Casablanca dans l'immeuble Lina 250 sis Sidi Maarouf, objet du Titre foncier n° 1.477/47.

Le loyer mensuel est fixé à 14 967,68 DH/TTC, incluant la taxe des Services Communaux au taux de 10,5% du loyer HT, et révisable annuellement au taux de 3,5% du montant du loyer HT.

Le présent bail est consenti pour une durée de 3 années renouvelables par tacite reconduction à compter du 1er avril 2018

- **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, Bank of Africa S.A. a enregistré, au titre de l'année 2021, un produit sur les comptes de 167 KMAD.

Contrat de sous-représentation entre Bank of Africa S.A. et Damane Cash

- **Personnes concernées**

- Mounir CHRAIBI, Président du Conseil d'Administration de Damane Cash, est Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. ;
- Messieurs M'Fadel EL HALAISSI et Omar Tazi, Directeurs Généraux Délégués de Bank of Africa S.A. sont également Administrateurs de Damane Cash.

- **Modalités essentielles :**

A travers le contrat de représentation conclu avec Western Union Network afin de proposer les services de transfert d'argent de marque Western Union sur le territoire du Maroc, Damane Cash a le droit de faire assurer les Services de Transfert d'Argent par Bank of Africa S.A..

Ainsi, Bank of Africa S.A. s'engage à proposer le Service de transfert d'argent sur tout le réseau dans le respect des lois applicables et conformément aux dispositions figurant dans les grilles tarifaires, dans le Manuel de Service International, dans les politiques et dans les règlements de Western Union.

S'agissant des conditions de paiement, Bank of Africa S.A. remet à Damane Cash le montant principal de chaque opération du Service de Transfert d'Argent effectuée par le biais de la Banque, ainsi que tous les frais et autres coûts facturés en liaison avec ladite opération.

La convention est conclue pour une durée de 5 ans à compter de la date de signature reconduite tacitement pour des périodes successives d'un an.

- **Montants comptabilisés :**

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de Bank of Africa S.A. au 31 Décembre 2021.

Convention d'avance en compte courant d'associés entre BANK OF AFRICA S.A. et FARACHA IMMO

- **Personne concernée :**

- Monsieur Mounir CHRAIBI, Co-Gérant de FARACHA IMMO est également Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A.

- **Modalités essentielles :**

L'objet de cette convention est d'établir les modalités et conditions de l'Apport en Comptes Courants d'Associés par Bank of Africa S.A. en faveur de FARACHA IMMO pour un montant global net de 299.142 KMAD au taux d'intérêt réglementaire en vigueur maximum des intérêts déductibles des comptes courants créditeurs d'associés au titre de l'année 2018, tel que fixé par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°589-18 du 27 février 2018, de 2,22%.

La présente convention prend effet à compter de la date de sa signature par les Parties.

Elle expirera, hors causes de résiliation anticipée, au terme du remboursement intégral de l'avance par FARACHA IMMO en faveur de Bank of Africa S.A..

- **Montants comptabilisés :**

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de Bank of Africa S.A. au 31 Décembre 2021.

Convention d'avance en compte courant d'associés entre BANK OF AFRICA S.A. et KRAKER IMMO

- **Personne concernée :**

- Monsieur Mounir CHRAIBI, Co-Gérant de KRAKER IMMO est également Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A.

- **Modalités essentielles :**

L'objet de cette convention est d'établir les modalités et conditions de l'Apport en Comptes Courants d'Associés par Bank of Africa S.A. en faveur de KRAKER IMMO, pour un montant global net de 53.432 KMAD au taux d'intérêt réglementaire en vigueur maximum des intérêts déductibles des comptes courants créditeurs d'associés au titre de l'année 2018, tel que fixé par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°589-18 du 27 février 2018, de 2,22%.

La présente Convention prend effet à compter de la date de sa signature par les Parties.

Elle expirera, hors causes de résiliation anticipée, au terme du remboursement intégral de l'avance par KRAKER IMMO en faveur de Bank of Africa S.A.

- **Montants comptabilisés :**

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de Bank of Africa S.A. au 31 Décembre 2021.

Avenant à la convention entre Bank of Africa S.A. et RM Experts

- **Personnes concernées**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A., est Administrateur de RM Experts ;
- Monsieur M'Fadel El HALAISSI, Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A., est Administrateur de RM Experts.

- **Modalités essentielles :**

Conclue le 24 décembre 2010, la convention avait mandaté RM EXPERTS à titre exclusif en vue de procéder au recouvrement des créances en souffrance que Bank of Africa S.A. lui confiera.

A travers cet avenant, Bank of Africa S.A. mandate RM Experts pour procéder à toutes les enquêtes qui lui seront réclamées, portant sur la situation financière, patrimoniale ou autres informations, concernant aussi bien des personnes physiques que des personnes morales exerçant une activité professionnelle ou toutes entreprises.

RM Experts doit ainsi remettre à Bank of Africa S.A. toutes les informations possibles, quelle que soit leur nature, permettant à la Bank of Africa S.A. d'avoir une idée sur la situation desdites personnes avant l'octroi du crédit.

RM Experts est autorisé par Bank of Africa S.A. à procéder à toutes les investigations nécessaires pour mener à bien la mission qui lui sera confiée, soit directement par ses propres moyens, soit en faisant appel à d'autres prestataires en cas de nécessité.

La tarification des prestations est fonction de la région et de la nature du bien.

- **Montants comptabilisés :**

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de Bank of Africa S.A. au 31 Décembre 2021.

Convention de prestation de services entre Bank of Africa S.A. et GNS Technologies

- **Personnes concernées :**

- Monsieur Mounir CHRAIBI est Président du Conseil d'Administration de GNS Technologies et Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur M'fadel EL HALAISSI est Administrateur de GNS Technologies et Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur Omar TAZI est Administrateur de GNS Technologies et Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A..

- **Modalités essentielles :**

Conclue en août 2017, cette convention de prestation de services a pour objet de définir le cadre contractuel des relations entre Bank of Africa S.A. et GNS Technologies précisant notamment le périmètre et conditions d'exécution des prestations fournies ainsi que les engagements de chaque partie.

A travers cette convention, GNS Technologies s'engage à fournir l'ensemble des services détaillés en annexe de ladite convention.

En termes de rémunération, il est convenu, pour le compte de GNS Technologies, un forfait annuel de 100 000 DH/HT, des frais de mise à disposition du service Rapido de 6 DH/HT par opération aboutie ainsi que des frais relatifs à l'activité carte & paiement. S'agissant de Bank of Africa S.A., la Banque procède à la restitution à GNS Technologies des commissions relatives aux opérations locales et internationales liées aux opérations de cartes prépayées.

La convention est conclue pour une durée de 3 ans. A l'issue de la période initiale, la convention est renouvelable par tacite reconduction d'année en année.

- **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, Bank of Africa, a enregistré une charge de 270 KMAD.

Mandat d'intermédiation en opérations effectuées par les établissements de crédit entre Bank of Africa S.A. et la Société de transferts de fonds Damane Cash

- **Personnes concernées :**

- Monsieur Mounir CHRAIBI est Président du Conseil d'Administration de Damane Cash et Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A..
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI est Administrateur de Damane Cash et Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A..
- Monsieur Omar TAZI est Administrateur de Damane Cash et Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A..

- **Modalités essentielles :**

Bank of Africa S.A. confie à Daman Cash, détenue indirectement à hauteur de 100% par la Banque, un mandat d'Intermédiaire en opérations effectuées par les Etablissements de Crédit dans le cadre de la commercialisation des cartes prépayées nationales et internationales en faveur des clients de Bank of Africa S.A. et des partenaires agréés au sein du Réseau Daman Cash, qui s'engage à observer les diligences de vigilance et de conformité.

Cette convention demeure valable pour une durée de 5 ans renouvelable par tacite reconduction.

- **Montants comptabilisés :**

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de Bank of Africa S.A. au 31 Décembre 2021.

Convention de financement par opération de lease-back financée par MAGHREBAIL en faveur de Bank of Africa S.A.

- **Personnes concernées :**

- Le Président de Maghrebail Monsieur Azeddine GUESSOUS est Administrateur de Bank of Africa S.A. ;
- Les Administrateurs de Maghrebail, Messieurs Othman BENJELLOUN, Zouheir BENSaid et Brahim BENJELLOUN TOUIMI sont respectivement Président Directeur Général, Administrateur et Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI, Administrateur de Maghrebail, est Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A.

- **Modalités essentielles :**

Par cette convention, Bank of Africa S.A. a effectué une opération de lease-back avec MAGHREBAIL sur un ensemble de programmes et solutions informatiques.

Le montant de financement du crédit-bail mobilier conclu fin décembre 2017 s'élève à KMAD 561 938 TTC, avec une périodicité mensuelle de 60 mois et un loyer unitaire hors taxe de KMAD 8 794.

- **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, Bank of Africa S.A. a enregistré en 2021 une charge de 122.585 KMAD.

Convention entre Bank of Africa S.A. et BMCE Capital Bourse

- **Personne concernée :**

- Monsieur Zouheir BENSaid est Administrateur de Bank of Africa S.A. et membre du Conseil d'Administration de BMCE Capital Bourse.

- **Modalités essentielles :**

A travers cette convention conclue en février 2016, BMCE Capital Bourse délègue à Bank of Africa S.A. le traitement opérationnel et technique de l'activité dépositaire de ses avoirs.

En contrepartie, BMCE Capital Bourse devra régler 50 000 DH/HT annuellement. Par ailleurs, elle demeure redevable envers Maroclear de l'ensemble des frais et taxes inhérents à son affiliation.

Cette convention est conclue pour une année avec tacite reconduction pour des périodes successives d'une année.

- **Montants comptabilisés :**

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de Bank of Africa S.A. au 31 Décembre 2021.

Mandat de conseil dans le cadre de la titrisation de créances hypothécaires entre Bank of Africa S.A. et BMCE Capital Titrisation

- **Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BCME Capital et Administrateur Directeur Général de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur Zouheir BENSAID est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur Driss BENJELLOUN est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A..

- **Modalités essentielles :**

Cette convention a pour objet de confier à BMCE Capital Titrisation la titrisation de créances hypothécaires du Groupe.

Cette convention est d'une durée de 12 mois à compter de la date de sa signature, renouvelable si nécessaire par tacite reconduction pour des périodes successives de 3 mois.

En termes de rémunération, un montant forfaitaire de 1 MDH HT est dû à compter de la date de signature et prend fin à la réalisation de l'opération.

- **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention Bank of Africa S.A. a enregistré, au 31 Décembre 2021, une charge de 1.048 KMAD.

Mandat d'arrangement d'une opération de titrisation d'actifs immobiliers entre Bank of Africa S.A. et BMCE Capital Titrisation

- **Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BCME Capital et Administrateur Directeur Général de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur Zouheir BENSAID est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur Driss BENJELLOUN est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A..

- **Modalités essentielles :**

Dans un contexte d'optimisation des ressources rares, Bank of Africa S.A. souhaite optimiser la gestion de son bilan au regard de son important patrimoine foncier.

Ainsi en transférant des actifs fonciers, Bank of Africa S.A. pourra (i) libérer une part des fonds propres mobilisés au passif de son bilan au titre de ces biens et (ii) disposer d'une nouvelle réserve de cash grâce à la cession de ce patrimoine.

Cette convention désigne BMCE Capital Titrisation comme arrangeur sur la première opération de titrisation d'actifs immobiliers du Groupe. Cette première opération portera sur un montant compris entre 500 MDH et 1 Milliard de dirhams HT.

Cette convention est d'une durée de 12 mois à compter de la date de sa signature, renouvelable si nécessaire par tacite reconduction pour des périodes successives de 3 mois et prend fin à la réalisation de l'opération.

En termes de commission de structuration, une commission de retenue d'un montant forfaitaire de 1 MDH HT est due à la date de signature du Mandat. Une commission de succès de 0,4% HT du montant de l'opération sera réglée qu'en cas de réalisation effective de l'opération.

S'agissant de la commission de placement, une rémunération de 0,2% HT du montant de l'opération sera versée à la date du Règlement/Livraison.

- **Montants comptabilisés :**

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de Bank of Africa S.A. au 31 Décembre 2021.

Avenant à la convention de gestion des activités de marché et de dépositaire

- **Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ainsi qu'Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur Amine BOUABID est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur Zouheir BENSAID est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur Driss BENJELLOUN est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A.

- **Modalités essentielles :**

Cet avenant, conclu le 29 avril 2016, a pour objet de modifier le périmètre des activités déléguées en vue d'y inclure la fourniture, par Capital à Bank of Africa S.A., de tout type de services et prestations spécialisés de recherche, d'analyse et d'évaluations financières.

Cette convention est de durée indéterminée.

La rémunération annuelle demeure fixée à 15% de l'excédent, par rapport à 100 MDH, du résultat brut d'exploitation généré par les activités de marché de Bank of Africa S.A., et sera comprise entre MMAD 20 et MMAD 30.

- **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, Bank of Africa S.A. a enregistré en 2021, 60.260 KMAD au titre de la gestion déléguée et 34.584 KMAD au titre de la rémunération variable.

Convention de gestion d'une plate-forme de recouvrement des dossiers entre BANK OF AFRICA S.A. et SALAFIN (Avenant)

- **Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de Salafin et Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. ;
- Messieurs Mamoun BELGHITI et Amine BOUABID, membres du Conseil de Surveillance de Salafin, sont également Administrateurs de Bank of Africa S.A. ;
- Messieurs Driss BENJELLOUN et Omar TAZI, membres du Conseil de Surveillance de Salafin, sont également Directeurs Généraux Délégués de Bank of Africa S.A.

- **Modalités essentielles :**

Dans le cadre du projet de mutualisation des activités de recouvrement, BANK OF AFRICA S.A. et SALAFIN ont conclu une convention cadre le 15 septembre 2008, modifiée le 5 juin 2009, déterminant les modalités de mise en place d'une plate-forme de recouvrement dédiée.

La révision du dispositif de recouvrement commercial préconise d'impliquer le réseau de la banque à travers la prise en charge du 1er et 2ème impayé tous produits confondus.

Cet avenant a pour objet de définir les nouvelles modalités et le périmètre d'intervention des parties. En termes de rémunération, depuis le 1er juillet 2015, SALAFIN intervient à partir du 3ème impayé et facture 13% du montant recouvré avec un minimum de 60 DH HT/ dossier.

Par ailleurs, un dossier confié à la plate-forme SALAFIN est géré jusqu'à la récupération de l'intégralité des impayés ou à la transmission vers les entités définies par la stratégie de recouvrement. Dans le cas où le nombre d'impayés diminue de 2 à 1 impayé, la rémunération est de 5% HT du montant recouvré avec un minimum de 60 DH HT/dossier.

Les frais des SMS sont facturés à l'identique pour les dossiers non gérés par SALAFIN.

- **Montants comptabilisés :**

L'impact de cette convention est inclus dans la rémunération versée par Bank of Africa S.A. à SALAFIN.

Acte de cession de compte courant conclu entre ALLIANCES DARNA et BANK OF AFRICA S.A.

- **Personne concernée :**

- M. M'Fadel ELHALAISSI, Directeur Général Délégué à Bank of Africa S.A. et Administrateur à RIYAD ALNOUR.

- **Modalités essentielles :**

Préalablement, la société ALLIANCES DARNA détenait à l'encontre de l'Immobilière RIYAD ALNOUR (Participation de Bank of Africa S.A. dans le cadre d'une vente à réméré) un compte courant d'associés d'un montant de 250.143 KMAD.

En date du 21 juillet 2015, un acte de cession du compte courant a été signé entre ALLIANCES DARNA et Bank of Africa S.A., suite auquel, Bank of Africa S.A. devient propriétaire dudit compte courant d'associés.

- **Montants comptabilisés :**

Cette convention n'a produit aucun impact sur les charges au 31 Décembre 2021.

Convention de prestations de services conclue entre BANK OF AFRICA S.A. et BMCE CAPITAL

- **Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ainsi qu'Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A.
- Monsieur Amine BOUABID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de Bank of Africa S.A.
- Monsieur Zouheir BENSAID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de Bank of Africa S.A.
- Monsieur Driss BENJELLOUN est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A.
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A.

- **Modalités essentielles :**

Bank of Africa S.A. et BMCE CAPITAL ont conclu le 27 novembre 2015, avec effet le 1er janvier 2015, une convention de prestations de services.

Cette convention prévoit l'assistance juridique et réglementaire au titre de l'accomplissement d'opérations spécifiques au sein du Groupe Bank of Africa S.A. et la rédaction d'actes au nom et pour le compte de Bank of Africa S.A.

Cette convention a une durée d'une année et est reconductible tacitement.

- **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, Bank of Africa S.A. n'a enregistré aucun impact sur les charges en 2021.

Convention de compte courant d'associé entre RIYAD ALNOUR et BANK OF AFRICA S.A.

- **Personne concernée :**

- M'Fadel EL HALAISSI, Directeur Général Délégué à Bank of Africa S.A. et Administrateur à RIYAD ALNOUR.

- **Modalités essentielles :**

Par cette convention conclue le 22 décembre 2015, Bank of Africa S.A. accepte de mettre à la disposition de RIYAD ALNOUR une avance en compte courants d'associés d'un montant global de KMAD 221 500 au taux de 2,21%. Cette avance a pour objet l'apurement total des encours des engagements de RIYAD ALNOUR auprès de Bank of Africa S.A. au titre des crédits CMT et découvert. Le montant de l'apport en compte courant d'associé sera intégralement remboursé in fine au moment de l'exercice de l'option de réméré.

- **Montants comptabilisés :**

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes au 31 Décembre 2021.

Avenant à la convention de gestion des activités de marché et de dépositaire entre BANK OF AFRICA S.A. et BMCE CAPITAL

- **Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital est également Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur Amine BOUABID, Administrateur de Bank of Africa S.A. est également membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ;
- Monsieur Zouheir BENSAID, Administrateur de Bank of Africa S.A. est également membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ;
- Messieurs Driss BENJELLOUN et M'Fadel EL HALAISSI, Directeurs Généraux Délégués de Bank of Africa S.A. sont également membres du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.

- **Modalités essentielles :**

Cet avenant conclu en date du 18 décembre 2014 modifie les modalités de rémunération de BMCE CAPITAL au titre de la gestion des activités de marché et de dépositaire de BANK OF AFRICA S.A., telles que stipulées dans le contrat initial de 1999 et dans ses avenants subséquents.

Cet avenant est prévu pour une année avec tacite reconduction.

- **Montants comptabilisés :**

L'impact de cette convention est inclus dans la rémunération versée par Bank of Africa S.A. au titre de la convention de gestion des activités de marché et de dépositaire.

Convention de collaboration entre BANK OF AFRICA S.A. et BMCE IMMOBILIER

- **Personnes concernées :**

- Monsieur Mounir CHRAIBI, Président du Conseil d'Administration de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM), est également Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI, Administrateur de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM) est également Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur Omar TAZI, Administrateur de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM) est également Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A.

- **Modalités essentielles :**

Conclue le 3 février 2014, cette convention a pour objet la réalisation des missions suivantes moyennant une rémunération afférente à chacune d'elles :

- Intermédiation immobilière à la demande et au besoin de Bank of Africa S.A. en vue de la location, de l'achat et de la vente d'actifs immobiliers au nom et pour le compte de Bank of Africa S.A. et du groupe BMCE ;
- Recouvrement des loyers et des créances locatives Bank of Africa S.A. et du Groupe BMCE ;
- Expertises Immobilières, études de projets immobiliers, de notification des conditions spéciales à la demande et au besoin du client en vue de l'évaluation des actifs immobiliers pour le compte de Bank of Africa S.A. et du Groupe BMCE ;

Cette convention est conclue pour une durée de 3 ans.

- **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, Bank of Africa S.A. a enregistré en 2021 une charge de 7.069 KMAD.

Convention de responsabilité déléguée relative à la gestion de BMCE EUROSERVICES conclue entre BANK OF AFRICA S.A. et BMCE INTERNATIONAL S.A.U

- **Personnes concernées :**

- Monsieur Mohamed AGOUMI, Président du Conseil d'Administration de BMCE International S.A.U. est Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. et Administrateur de BMCE EuroServices;
- Messieurs Azeddine GUESSOUS et Mohammed BENNANI sont Administrateurs de Bank of Africa S.A. et de BMCE International S.A.U ;
- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A., est Administrateur de BMCE International SAU et Président du Conseil d'Administration de BMCE EuroServices.

- **Modalités essentielles :**

Conclu le 10 avril 2012, ce contrat a pour objet de formaliser la relation intra-groupe des parties au regard de la responsabilité encourue par BMCE INTERNATIONAL SAU du fait de l'exécution par sa filiale à 100 % - BMCE EUROSERVICES - des prestations accomplies sous les instructions de BANK OF AFRICA S.A. actionnaire indirect à 100 % de la précédente.

- **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, Bank of Africa S.A. n'a enregistré aucun impact sur les charges en 2021.

Mandat de Gestion conclu entre BANK OF AFRICA S.A. et BOA – France

- **Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est président du Conseil d'Administration de BOA Group et Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur Azeddine GUESSOUS est Administrateur de BOA Group et de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur Amine BOUABID est Administrateur Directeur Général de BOA Group et Administrateur de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur Driss BENJELLOUN est Administrateur de BOA Group et Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur Mohamed AGOUMI est Administrateur de BOA Group et Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A.

- **Modalités essentielles :**

Conclue le 6 juin 2012 entre BANK OF AFRICA S.A. et BOA – France, filiale de BOA Group détenu majoritairement par BANK OF AFRICA S.A., cette convention détermine les termes et conditions sous lesquels BANK OF AFRICA S.A. donne mandat à BOA France, en contrepartie du règlement de commissions, pour traiter en son nom et pour son compte des opérations financières au bénéfice d'une population MRE. Le contrat définit également les modalités de fonctionnement du compte de BANK OF AFRICA S.A. ouvert sur les livres de BOA France.

- **Montants comptabilisés :**

Cette convention n'a produit aucun impact en 2021.

Convention de gestion des appels de marge inhérente aux produits structurés conclue entre BANK OF AFRICA S.A. et BMCE CAPITAL GESTION PRIVÉE

- **Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ainsi qu'Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur Amine BOUABID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur Zouheir BENSAID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur Driss BENJELLOUN est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A..

- **Modalités essentielles :**

Par cette convention, conclue le 29 juin 2012, BMCE CAPITAL GESTION PRIVÉE entreprend de suivre les risques de fluctuation des produits structurés - objets de transactions entre les Parties - à travers l'adoption d'un mécanisme d'appel de marge inhérent au produit structuré contracté entre les Parties. La rémunération des appels de marge en faveur de BANK OF AFRICA S.A. est fondée sur la base du taux monétaire en dirhams.

- **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, Bank of Africa S.A. a enregistré, en 2021, un produit de 233 KMAD.

Convention cadre d'assistance technique entre BANK OF AFRICA S.A. et AFH SERVICES

- **Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Président du Groupe BOA est également Administrateur Directeur Général Délégué de la Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur Driss Benjelloun, Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. est également Administrateur d'AFH Services.

- **Modalités essentielles :**

Aux termes de cette convention conclue en 2012 pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction, Bank of Africa S.A. fournit dans le cadre de relations intra groupe une assistance technique en faveur d'AFH aux fins de lui permettre de conférer au Groupe BOA une expertise métier.

En contrepartie, ces prestations sont facturées à AFH en nombre de jours hommes intervenus sur la base d'un tarif de 1.200 euros HT par jour homme.

- **Montants comptabilisés :**

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de Bank of Africa S.A. au 31 Décembre 2021.

Convention de prestations de services conclue entre BANK OF AFRICA S.A. et BMCE CAPITAL

- **Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ainsi qu'Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur Amine BOUABID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur Zouheir BENSAID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur Driss BENJELLOUN est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A..

- **Modalités essentielles :**

Conclue le 20 novembre 2012 mais prenant effet au 1er janvier 2012, cette convention d'une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction détermine les modalités de rémunération de BMCE CAPITAL par Bank of Africa S.A. au titre de l'assistance technique conférée à BOA Group via sa direction juridique.

La rémunération facturée annuellement est basée sur le calcul par jours hommes alloués au titre desdites prestations au tarif de 100 Euros par jour homme.

- **Montants comptabilisés :**

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de Bank of Africa S.A. au 31 Décembre 2021.

Conventions entre BANK OF AFRICA S.A. et SALAFIN

- **Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de Salafin et Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. ;
- Messieurs Mamoun BELGHITI et Amine BOUABID sont membres du Conseil de Surveillance de Salafin et Administrateurs de Bank of Africa S.A. ;
- Messieurs Omar TAZI et Driss BENJELLOUN sont membres du Conseil de Surveillance de Salafin et Directeurs Généraux Délégués de Bank of Africa S.A.

Contrat de prestations de services entre BANK OF AFRICA S.A. et SALAFIN

Conclu en 2009 pour une durée de trois années renouvelables par tacite reconduction, ce contrat a pour objet de définir les modalités suivant lesquelles seront mis à disposition par BANK OF AFRICA S.A. au profit de SALAFIN un certain nombre de services et moyens matériels ainsi que leurs conditions d'utilisation.

La redevance est fixée entre les parties au prix forfaitaire de mille dirhams TTC par desk. Une telle redevance est payable trimestriellement et d'avance.

- **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, Bank of Africa S.A. a enregistré en 2021 un produit de 84 KMAD.

Convention de mise en place d'une plate-forme de contrôle de conformité des dossiers crédit immédiat BANK OF AFRICA S.A. et d'hébergement en mode ASP d'un système de gestion par SALAFIN (Via sa filiale ORUS)

Conclue en 2011 entre BANK OF AFRICA S.A. et SALAFIN, cette convention a pour objet la mise en place d'une plate-forme back office pour assurer le contrôle de conformité des dossiers, la relance du réseau pour la correction des dossiers non conformes et le reporting risque opérationnel. La plateforme assure en outre la centralisation et la déclaration de souscription de l'assurance décès invalidité ainsi que la remise des dossiers à l'entité désignée par la banque pour la numérisation et archivage des dossiers de crédit.

Par ailleurs, elle prévoit l'hébergement du système de gestion de l'instruction des dossiers basés sur la plateforme Immédiat interfacé avec les systèmes d'information de la banque, sa maintenance et son exploitation quotidienne outre la mise à la disposition de BANK OF AFRICA S.A. d'un centre de maintenance.

La rémunération due par Bank of Africa S.A. est calculée sur la base des dossiers effectivement traités au niveau de la plate-forme selon une grille tarifaire.

- **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, Bank of Africa S.A. a enregistré, en 2021, une charge de 1.094 KMAD.

Convention de prestation de services, d'assistance technique et d'hébergement d'applications entre BANK OF AFRICA S.A. et SALAFIN

Conclue le 15 janvier 2009, cette convention a pour principal objet l'implémentation d'un service de recouvrement par lequel SALAFIN s'engage à réaliser les missions que BANK OF AFRICA S.A. lui confie (assistance à l'outil de recouvrement et son paramétrage, fourniture d'une licence d'utilisation du module de gestion d'affectation des portefeuilles aux gestionnaires et le module de gestion des

télécommunications ; développement des interfaces avec le SI BMCE, hébergement dédié du logiciel de recouvrement et exploitation quotidienne, mise à disposition d'un centre de maintenance...).

- **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, Bank of Africa - BMCE Group a enregistré en 2021, une charge de 22.529 KMAD.

Avenant à la convention de mise en place d'une plate-forme de contrôle de conformité des dossiers crédit immédiat de BANK OF AFRICA S.A. par SALAFIN

Conclue le 1er juillet 2011 entre Bank of Africa S.A. et SALAFIN, cet avenant modifie les conditions de rémunération, prévues dans la convention de distribution conclue en 2006, en assurant une cogestion entre les Parties concernant les nouveaux crédits à la consommation distribuée aux clients particuliers : les revenus d'intérêts seront répartis selon la règle de 80% à l'entité qui porte le risque et 20% à l'autre entité. Cet avenant précise enfin les prestations assurées par SALAFIN pour l'ensemble des encours gérés par l'une ou l'autre des Parties.

- **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention et de son avenant, Bank of Africa S.A. a enregistré au cours de l'exercice 2021, une charge globale de 68.845 KMAD et un produit global de 11.206 KMAD.

Conventions entre BANK OF AFRICA S.A. et EURAFRIC INFORMATION (EAI)

Protocole d'accord relatif à la facturation des licences logiciels et prestations y afférentes entre BANK OF AFRICA S.A. et EURAFRIC INFORMATION (EAI)

Conclue le 2 décembre 2011, cette convention a pour objet la mise à disposition par EAI au profit de BANK OF AFRICA S.A. d'un certain nombre de licences décrites au sein du contrat (Briques GRC, E-Banking Cyber Mut, Poste Agence Lot 1) en vue de leur utilisation par le personnel de cette dernière.

En contrepartie, BANK OF AFRICA S.A. devra s'acquitter auprès de EAI de l'équivalent en dirhams de la somme de 4.800.370,4 euros au titre des prestations GRC, 3.303.063,2 euros au titre des licences GRC, 201.976, 6 euros au titre de la licence post agence lot 1, 729.504 euros au titre des prestations Poste Agence lot 1, 500.000 euros au titre des licences E – Banking, 768.672 euros au titres des prestations E Banking. Ces prix s'entendent HT et doivent être majorés de l'incidence de la retenue à la source s'élevant à 10 %.

Il en est de même du coût de la maintenance des licences se chiffrant à 545.004,8 euros concernant la maintenance GRC, 105.694 euros concernant le contrat Poste Agence Lot 1, 162.801 euros concernant la maintenance E- banking Cyber Mut.

Avenant n° 2 ANNEXE III au contrat de prestations de services conclu entre BANK OF AFRICA S.A. et EAI

- **Personnes concernées :**

- Le Président du Conseil de Surveillance d'EAI, Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est également Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur Zouheir BENSaid est Administrateur de Bank of Africa S.A. et membre du Conseil de Surveillance d'EAI ;
- Messieurs Driss BENJELLOUN et Mounir CHRAIBI Membres du Conseil de Surveillance d'EAI, sont Directeurs Généraux Délégués de Bank of Africa S.A.

- **Modalités essentielles :**

Conclu le 10 mars 2011 et entrant en vigueur le 1er janvier, cet avenant modifie les prestations facturées par EAI à Bank of Africa S.A., la grille tarifaire ainsi que les modalités de paiement et ce en vertu de la possibilité de révision annuelle du prix jour/ homme applicable aux prestations visées au contrat initial.

- **Montants comptabilisés :**

Au titre de ces deux conventions conclues avec EAI en 2011, Bank of Africa S.A. a enregistré au cours de l'exercice 2021 au titre de :

- Prestations récurrentes (charges) : 77. 699 KMAD
- Maintenance (charges) : 24.043 KMAD
- Prestations non récurrentes : 106.889 KMAD

Convention Carte MPOST – PASSPORT entre BANK OF AFRICA S.A. et la société GNS TECHNOLOGIES SA

- **Personnes concernées :**

- Monsieur Mounir CHRAIBI, Président du Conseil d'Administration de GNS Technologies est également Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. ;
- Messieurs M'Fadel EL HALAISSI et Driss BENJELLOUN sont Directeurs Généraux Délégués de Bank of Africa S.A. et Administrateurs de GNS Technologies.

- **Modalités essentielles :**

Conclue le 1er février 2011, cette convention a pour objet la mise à la disposition par BANK OF AFRICA S.A. en faveur de GNS de cartes prépayées ainsi que la détermination des modalités de recharge, personnalisation et fonctionnement desdites cartes.

La carte délivrée donne lieu au prélèvement en faveur de la Banque d'un montant préalablement fixé entre les Parties.

Les frais correspondant aux recharges émanant du souscripteur sont portés au débit du compte de ce dernier ouvert sur les livres de Bank of Africa S.A. au fur et à mesure de leur déroulement. Tous les autres frais sont portés au débit du solde de la carte.

- **Montants comptabilisés :**

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de Bank of Africa S.A. au 31 Décembre 2021.

Contrat de prestations de services entre BANK OF AFRICA S.A. et EURAFRIC GED SERVICES

- **Personne concernée :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance d'EAI, est Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A..

- **Modalités essentielles :**

Conclu en 2011 pour une durée initiale de trois mois renouvelable par tacite reconduction jusqu'à la conclusion du contrat définitif dès obtention de l'autorisation de BANK AL MAGHRIB, ce contrat a pour objet de définir les conditions et modalités selon lesquelles Bank of Africa S.A. confie à EURAFRIC GED SERVICES des prestations de numérisation de documents.

La facturation est mensuelle et en fonction du volume : le prix de facturation est de 0.86 DH HT par page numérisée, 0.68 DH HT par document vidéo-codé, 5 DH HT par document pour la restitution de tout document remis au prestataire et n'ayant pas encore fait l'objet d'une restitution globale, 3 DH HT par

document pour la communication de l'Index lorsque le document a déjà fait l'objet d'une restitution auprès de Bank of Africa S.A.

- **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, Bank of Africa S.A. a enregistré, en 2021, une charge de 1.269 KMAD.

Convention de Partenariat – Traitement de sous – compensation entre BANK OF AFRICA S.A. et BMCE BANK INTERNATIONAL Plc (BBI)

- **Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Administrateur de BMCE BANK INTERNATIONAL Plc, est Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur Mohammed AGOUMI, Administrateur de BMCE BANK INTERNATIONAL Plc, est également Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A.

- **Modalités essentielles :**

Aux termes de cette convention conclue le 4 octobre 2011, BMCE BANK INTERNATIONAL assure certaines opérations de services bancaires au profit de Bank of Africa S.A., et notamment :

- ✓ Chèques tirés sur des banques domiciliées en France ou à l'étranger
- ✓ Virements interbancaires en faveur de BANK OF AFRICA S.A. ou de sa clientèle
- ✓ Virements par SWIFT émis et reçus de l'étranger ou vers l'étranger
- ✓ Effets de commerce domiciliés aux caisses de Bank of Africa S.A., payables en France
- ✓ Confirmations de crédits documentaires

- **Montants comptabilisés :**

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de Bank of Africa S.A. au 31 Décembre 2021.

Convention de promotion et de commercialisation d'OPCVM au sein du réseau de BANK OF AFRICA S.A. conclue entre BANK OF AFRICA S.A. et BMCE CAPITAL GESTION

- **Personnes concernées :**

- Monsieur Amine BOUABID Administrateur de BMCE Capital Gestion, est également Administrateur de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur Driss BENJELLOUN, Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. est également Administrateur de BMCE Capital Gestion.

- **Modalités essentielles :**

Conclue le 1er mars 2011 pour une durée de douze mois renouvelables par tacite reconduction, cette convention a pour objet de déterminer les modalités de la collaboration entre les Parties en vue de promouvoir la commercialisation par Bank of Africa S.A. d'un nombre défini de produits relevant de l'activité de BMCE CAPITAL GESTION via diverses entités du Réseau de BANK OF AFRICA S.A.. A cet égard, les Parties s'engagent mutuellement à se doter des moyens humains, matériels, techniques et logistiques nécessaires au développement et à la promotion des OPCVM objet de cette convention.

La rémunération de Bank of Africa S.A. est déterminée au terme des opérations de souscriptions/ rachats réalisées au sein du Réseau, BMCE CAPITAL GESTION rétrocédant une quote-part des droits d'entrée / sortie prélevés sur lesdites opérations au sein du Réseau suivant des taux fixés en annexe de la convention.

- **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, Bank of Africa S.A. a enregistré, en 2021, un produit de 119 KMAD.

Conventions de location de locaux

Ces conventions prévoient la location de locaux et/ou bureaux aux sociétés suivantes :

Société	Date	Nature	Localisation	Montant (KMAD) 2021
BMCE Capital	01/10/2009	Plateaux de bureaux à usage commercial	Casablanca 142, avenue Hassan II aux 4 ^{ème} , 7 ^{ème} et 8 ^{ème}	3.334 KMAD
BMCE Capital	01/07/2002	Espaces de bureaux	Agence BANK OF AFRICA S.A. Agadir Ville	40 KMAD
EURAFRIC INFORMATION	15/10/2009	Appartement de 279 m ² . TF n°36929/C, propriété dite « GAMECOUR ».	Casablanca 243 Bd Mohamed V	Néant Contrat résilié le 30/09/16
EURAFRIC INFORMATION	01/10/2016	Plateau de bureaux Imm. A2 de 3624M2	Bouskoura green City TF N°18827/47	4.357 KMAD
EURAFRIC INFORMATION	01/10/2016	Plateau de bureaux Imm. B2 de 3822M2	Bouskoura green City, TF N°18827/47	4.582 KMAD
EURAFRIC INFORMATION	01/01/2017	DATA CENTER 1735M2	Bouskoura green City, TF N°18827/47	2.080 KMAD Local occupé partiellement
RM EXPERTS	01/10/2019	Espaces de bureaux	Casa SIDI MAAROUF LOTISSEMENT ATTAOUFIK	595 KMAD
O.G.S.	01/01/2019	Espaces de bureaux	GREEN CITY BOUSKOURA	5.562 KMAD

Les baux se renouvellent par tacite reconduction.

Avenant à la Convention BMCE EDIFIN conclu entre BANK OF AFRICA S.A. et la société GLOBAL NETWORK SYSTEMS GNS) désormais GNS TECHNOLOGIES SA

- **Personnes concernées :**

- Monsieur Mounir CHRAIBI est Président du Conseil d'Administration de GNS Technologies et Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. ;
- Messieurs M'Fadel EL HALAISSI et Driss BENJELLOUN, Directeurs Généraux Délégués de Bank of Africa S.A. sont également Administrateurs de GNS Technologies.

- **Modalités essentielles :**

Conclu le 2 avril 2010 et entrant en vigueur en janvier 2010, cet avenant a pour objet dans le cadre de la généralisation des services BMCE EDIFIN à toutes ses relations commerciales et pour des raisons de rentabilité de modifier la redevance mensuelle des services de Réseau à Valeur Ajoutée de GNS, Bank of Africa S.A. devenant à cet égard grossiste et en charge de la commercialisation du volume de prestations qu'elle acquiert auprès de GNS.

Un deuxième avenant conclu le 30 décembre 2011 et entrant en vigueur en janvier 2012 portant la redevance annuelle réglée par Bank of Africa S.A. au prestataire à 2.750.000 dirhams HT correspondant au volume minimum qu'elle s'engage à acquérir de 2.000.000 de lignes d'opérations.

- **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, Bank of Africa S.A. a enregistré en 2021 une charge globale de 4.612 KMAD.

Contrat de prestations de services de recouvrement entre BANK OF AFRICA S.A. et RM EXPERTS

- **Personnes concernées :**

- Le Président du Conseil d'Administration de RM EXPERTS, Monsieur Mamoun BELGHITI est également Administrateur de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. est Administrateur de RM EXPERTS ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. est Administrateur de RM EXPERTS.

- **Modalités essentielles :**

Conclue le 24 décembre 2010 entre la société RECOVERY INTERNATIONAL MANAGEMENT AND EXPERTISE – RM EXPERTS et Bank of Africa S.A., la convention mandate RM EXPERTS à titre exclusif en vue de procéder au recouvrement des créances en souffrance que BANK OF AFRICA S.A. lui confiera. Le contrat est conclu pour une durée de cinq ans renouvelables par tacite reconduction par périodes de deux années.

A ce titre, Bank of Africa S.A. s'engage à mettre à la disposition du Prestataire en la forme d'un détachement l'ensemble des ressources humaines qui sont, à la date de la signature de la convention rattachées au Pôle Remedial Management. Ces ressources recevront leur rémunération directement de Bank of Africa S.A.

Bank of Africa S.A. facturera au Prestataire les salaires et autres éléments de la rémunération de ses collaborateurs, augmentés d'une marge de 20%.

RM EXPERTS facturera, par ailleurs, à Bank of Africa S.A. une prestation de « Gestion de ses Ressources Humaines ».

Dans le cadre de cette convention, chaque dossier dont le montant à recouvrer est inférieur à la somme de deux cent mille dirhams est facturé à Bank of Africa S.A. pour un montant de cinq cents dirhams HT au titre des frais de prise en charge. RM EXPERTS reçoit en outre de Bank of Africa S.A. sur les sommes encaissées ou recouvrées des honoraires de résultat payables trimestriellement.

En cas de non-recouvrement, Bank of Africa S.A. s'engage à rembourser à RM EXPERTS sur justificatifs les frais réels engagés par ce dernier.

- **Montants comptabilisés :**

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes de l'exercice 2021.

Convention entre BANK OF AFRICA S.A. et MAGHREBAIL

- **Personnes concernées :**

- Le Président de Maghrebail Monsieur Azeddine GUESSOUS est Administrateur de Bank of Africa S.A. ;
- Les Administrateurs de Maghrebail, Messieurs Othman BENJELLOUN, Zouheir BENSAID et Brahim BENJELLOUN TOUIMI sont respectivement Président Directeur Général, Administrateur et Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI, Administrateur de Maghrebail, est Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A..

- **Modalités essentielles :**

Conclue le 8 mai 2009, cette convention a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de la coopération entre les parties en vue du placement par Bank of Africa S.A. pour le compte de MAGHREBAIL des produits formatés de crédit-bail, du produit BMCE BAIL ainsi que du produit BMCE IMMOBAIL Entreprise, des produits classiques de crédit-bail assortis ou non de la caution solidaire de Bank of Africa S.A..

Les conditions de cette convention sont les suivantes :

- ✓ MAGHREBAIL verse à Bank of Africa S.A. des commissions d'apport définies au sein d'une grille tarifaire.
- ✓ MAGHREBAIL s'engage par ailleurs à verser des commissions d'apport trimestrielles au titre de la rémunération de Bank of Africa S.A..
- ✓ MAGHREBAIL s'engage à verser des commissions d'apport annuelles calculées sur la base des objectifs commerciaux annuels dont la réalisation est confirmée par un comité de pilotage.
- ✓ MAGHREBAIL s'engage enfin pour les produits formatés et le BMCE Bail à rémunérer la caution de Bank of Africa S.A. au taux annuel. Le taux des commissions d'aval est déterminé au cas par cas concernant les dossiers classiques assortis ou non d'une caution solidaire ; il est calculé annuellement sur l'encours financier de MAGHREBAIL garanti par Bank of Africa S.A. (Encours Financier X quotité de l'aval bancaire).

- **Montants comptabilisés :**

- Au titre de cette convention, Bank of Africa S.A. a enregistré en 2021 un produit global de 5.356 KMAD.

Convention de partenariat entre BANK OF AFRICA S.A. et BUDGET LOCASOM

- **Personnes concernées :**

- Messieurs Driss BENJELLOUN, M'Fadel EL HALAISSI, Directeurs Généraux Délégués de Bank of Africa S.A. et Monsieur Azzedine GUESSOUS, Administrateur de Bank of Africa S.A. sont également Administrateurs de Budget Locasom.

- **Modalités essentielles :**

Conclue le 29 mai 2009, cette convention a pour objet la coopération des parties en vue du placement par Bank of Africa S.A. du produit BMCE LLD (à savoir : pack LLD consistant en l'acquisition et la gestion de la flotte de véhicules) pour le compte de LOCASOM. BANK OF AFRICA S.A. oriente sa clientèle vers ledit produit. LOCASOM prend en charge la clientèle Bank of Africa S.A. en lui fournissant l'assistance nécessaire. Ce produit sera commercialisé au niveau du réseau Bank of Africa S.A..

Les termes de cette convention se présentent comme suit :

Bank of Africa S.A. s'engage uniquement à favoriser le règlement des loyers relatifs à BMCE LLD par ses clients. (Prélèvements sur le compte du client etc...)

Bank of Africa S.A. perçoit une commission calculée sur la base du budget du véhicule et de la période de location allant de 0,15 % à 0,40 % du tarif.

- **Montants comptabilisés :**

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes de Bank of Africa S.A. en 2021.

Contrat de services conclu entre BANK OF AFRICA S.A. et BMCE EUROSERVICES

- **Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI Président du Conseil d'Administration de BMCE EuroServices est également Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. ;
- Monsieur Omar TAZI Administrateur Délégué de BMCE EuroServices est également Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. ;
- Messieurs Driss BENJELLOUN, Mohamed AGOUMI et Mounir CHRAIBI Administrateurs de BMCE EuroServices sont également Directeurs Généraux délégués de Bank of Africa S.A..

- **Modalités essentielles :**

Conclu au cours de l'exercice 2013, l'objectif de ce contrat est de préciser les modalités sur la base desquelles Bank of Africa S.A. versera une rémunération trimestrielle au Prestataire en contrepartie du développement de la croissance de la clientèle MRE au Maroc.

Le Siège Central et les Succursales seront rémunérés sur la base d'une part d'un pourcentage du produit net bancaire réalisé par Bank of Africa S.A. sur les clients MRE et d'autre part sur la base d'un pourcentage des fonds transférés vers des comptes bancaires de Bank of Africa S.A. au Maroc.

- **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, Bank of Africa S.A. a enregistré en 2021 une charge de 163.671 KMAD.

Contrat de bail commercial entre BANK OF AFRICA S.A. et GNS TECHNOLOGIES

- **Personnes concernées :**

- Monsieur Mounir CHRAIBI, Président du Conseil d'Administration de GNS Technologies est également Directeur Général Délégué de Bank of Africa S.A. ;
- Messieurs M'Fadel EL HALAISSI et Driss BENJELLOUN Directeurs Généraux Délégués de Bank of Africa S.A. sont également Administrateurs de GNS Technologies.

- **Modalités essentielles :**

Prenant effet le 1er janvier 2013, pour des périodes renouvelables de trois ans par tacite reconduction, cette convention prévoit la mise à bail par BANK OF AFRICA S.A. au profit de GNS TECHNOLOGIES d'un plateau de bureaux situé au 2ème étage d'un immeuble situé à Casablanca 239 bd Mohammed V faisant l'objet du titre foncier n° 36.829/C d'une superficie globale de 276 m² faisant lui-même l'objet du titre foncier parcellaire n° 75.965/C propriété dite GAMECOUR 4.

Le loyer mensuel forfaitaire Hors taxe d'édilité relatif au plateau de bureaux est fixé au total à la somme de KMAD 16,6 pour la première année, KMAD 19,3 pour la deuxième année et 22 KMAD pour la troisième année. A cela s'ajoute la taxe d'édilité de 10,5% par mois ainsi que les charges locatives réelles d'entretien et de gestion des parties communes de l'immeuble qui seront facturées au prorata de la superficie louée.

- **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, Bank of Africa S.A. a enregistré en 2021 un produit de 354 KMAD.

IV. Secteur bancaire

1. Cadre légal et réglementaire

Les établissements bancaires sont placés sous la supervision de Bank Al-Maghrib et du Ministère des Finances, lesquels agissent sous la recommandation du Conseil National de la Monnaie et de l'Épargne et du Conseil des Établissements de Crédit.

Le secteur bancaire marocain a entamé sa réforme dès 1993 avec la refonte de la loi bancaire visant la libéralisation et la modernisation de celui-ci. En effet, la loi bancaire 1967 révisée en 1993 a été remplacée par la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés et qui a été promulguée par le Dahir 1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006).

Cette loi confère plus d'autonomie à Bank Al-Maghrib en matière de politiques monétaire et de change, renforçant ainsi son rôle de supervision et de contrôle. De ce fait, selon ce texte, le Gouverneur de BAM fixe les proportions à respecter au niveau des ratios prudentiels.

Par ailleurs, cette loi bancaire a instauré de nouveaux principes largement inspirés des recommandations de Bâle II auxquels ont dû se conformer les banques privées dès fin 2007. Outre ce chantier, le secteur a été marqué par l'engagement de travaux pour préparer la migration des banques vers les nouvelles normes comptables internationales IAS/IFRS, obligatoires à partir de 2008.

S'agissant de Bâle III, La Banque centrale a engagé, au cours de l'année 2012, les travaux pour la mise en œuvre de la réforme dite Bâle III, qui regroupe les mesures élaborées par le Comité de Bâle en réponse à la crise financière internationale apparue en 2007. Cette réforme a pour objectif d'améliorer la capacité du secteur bancaire à absorber les chocs consécutifs à des tensions financières ou économiques et de réduire le risque de propagation à l'économie réelle. Les mesures publiées dans ce cadre par le Comité de Bâle sont diverses, renforçant à la fois les règles de suivi micro-prudentiel des banques, mais aussi les instruments macro-prudentiels destinés à prévenir la formation de risques systémiques.

Pour assurer la convergence du cadre prudentiel marocain avec ces standards, la Banque a opté pour une approche progressive, en privilégiant les deux réformes majeures de Bâle III relatives aux fonds propres et au ratio de liquidité à court terme (LCR).

Notons que les établissements de crédit sont tenus de respecter, sur une base individuelle et/ou consolidée ou sous-consolidée, les ratios prudentiels fixés par les circulaires du Wali de BANK AL-MAGHRIB.

Critères	Définition	Taux
Ratio de solvabilité	Rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature.	≥ 12%
Ratio Tier one	Rapport entre les fonds propres de catégorie 1 d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature.	≥ 9%
Coefficient minimum de liquidité	Rapport entre, d'une part, les éléments d'actifs disponibles réalisables à CT et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à CT et les engagements par signature donnés.	≥ 100%
Ratio de divisions des risques	Rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque.	≤ 20%
Ratio de levier	Rapport entre le montant des fonds propres de catégorie 1, calculés et la somme des expositions du bilan, sur opérations de cessions temporaires de titres, sur produits dérivés, du hors bilan.	≥ 3%
Réserve monétaire	Fonds dont la banque dispose auprès de BAM, sous forme de comptes gelés. A noter que BAM a libéré intégralement le compte de réserve au profit des Banques en date du 16/06/2020	= 0%
Classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions	Les créances en souffrance sont réparties en 3 catégories, selon leur degré de risque : - créances pré-douteuses ; - créances douteuses ; - créances compromises. Les provisions doivent être constituées selon la classe de risque et déduction faite des garanties détenues et des agios réservés.	≥ 20% ≥ 50% ≥ 100%

A noter que la Banque Centrale a annoncé un relâchement jusqu'à juin 2022 du coussin de fonds propres de conservation à hauteur de 50 pbs, ramenant le seuil réglementaire à 8,5% pour le Tier 1 et à 11,5% pour le ratio de solvabilité globale.

En janvier 2015, la nouvelle loi bancaire référencée Loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, a été publiée au Bulletin Officiel. Cette loi renforce le cadre de supervision du système bancaire et permet l'émergence de nouveaux services et acteurs bancaires.

Les principaux apports de cette loi concernent notamment :

- L'élargissement du périmètre de la supervision bancaire aux Associations de Micro-Crédit et Banques offshore ;
- L'introduction de dispositions régissant l'activité de banques participatives à travers une banque dédiée ou dans le cadre de fenêtres ;
- L'établissement d'un nouveau dispositif de surveillance macro-prudentielle ;
- Le renforcement des règles relatives à la gouvernance bancaire, du régime de résolution des crises bancaires et de la protection de la clientèle ;

- L'introduction du statut d'établissements de paiement habilités à effectuer des opérations de paiement et englobant les sociétés de transfert de fonds régies par la loi en vigueur, et le développement de dispositions relatives à la définition des conglomérats financiers et à leur surveillance ;
- La mise en conformité de la loi bancaire avec d'autres textes législatifs par sa mise en adéquation avec la loi sur la protection du consommateur, celles de lutte contre le blanchiment et sur la concurrence, et celle relative à la protection des données privées.

2. Principaux faits marquants du secteur

Les principaux faits ayant marqué le secteur bancaire entre 2016 et 2021 se profilent comme suit :

- La réduction par la Banque Centrale de son taux directeur de 25 points de base passant de 2,5% à 2,25% en mars 2016 ;
- La fusion-absorption de la BP El Jadida-Safi par la BCP en juin 2016 ;
- La démutualisation du capital de la Bourse de Casablanca en juin 2016 ;
- L'octroi par le Comité des Etablissements de Crédit de cinq agréments pour l'exercice de l'activité bancaire participative et émission d'avis favorable pour autoriser trois banques à ouvrir des fenêtres participatives (agences ou guichets spécialisés Islamic Window) le 29 novembre 2016 ;
- L'entrée en vigueur de la norme IFRS 9 le 1er janvier 2018 ;
- Le communiqué du Comité des Etablissements de Crédit relatif à l'Octroi d'agréments pour l'exercice de l'activité d'établissement de paiement en 2018 ;
- L'entrée en vigueur des normes IFRS 16 et IFRIC 23 le 1er janvier 2019 ;
- Lancement d'INTELAKA, le programme de soutien aux entrepreneurs et aux très petites et moyennes entreprises (TPME) ;
- La réduction par la Banque Centrale de son taux directeur de 25 points de base passant de 2,25% à 2% en mars 2020 ;
- La réduction par la Banque Centrale de son taux directeur de 50 points de base passant de 2% à 1,5% en mars 2020 ;
- La libération intégrale par BAM du compte de réserve au profit des Banques ;
- Annonce par la Banque Centrale d'un relâchement sur une période de 12 mois du coussin de fonds propres de conservation à hauteur de 50 *pbs*, ramenant le seuil réglementaire à 8,5% pour le *Tier 1* et à 11,5% pour le ratio de solvabilité globale ;
- Publication par BAM de la directive relative au dispositif des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement ;
- Publication par BAM de la circulaire relative aux datations de paiement et ventes à réméré ;
- Prorogation au 30 juin 2021, le bénéfice de la garantie de l'Etat (« Damane Relance ») ;
- Maintien par la Banque Centrale de son taux directeur à 1,5% en mars 2022.

3. Activité du secteur bancaire entre 2009 et 2020

Le secteur bancaire joue un rôle clef dans l'économie marocaine. A travers ses deux principales activités, collecte de l'épargne et allocation des crédits. Il est le moteur du financement du développement de l'économie.

Le secteur bancaire reste dominé par trois grandes banques d'importance systémique à capital privé et majoritairement marocain. Celles-ci contribuent à hauteur de 62,9% dans le total actif, distribuent près de 61,5% des crédits bancaires et détiennent 63,7% des dépôts collectés.

Au titre de l'exercice 2020, le secteur bancaire marocain compte 91 établissements de crédit et organismes assimilés, comprenant 19 banques conventionnelles dont 3 dotées d'une fenêtre participative, 5 banques participatives, 27 sociétés de financement, 6 banques offshore, 12 associations de microcrédit, 20 établissements de paiement spécialisés en matière de transfert de fonds, la Caisse de Dépôt et de Gestion et la Caisse Centrale de Garantie et 2 autres établissements dont un doté d'une fenêtre de garantie participative.²⁷

Par ailleurs, les banques étrangères sont largement présentes dans le tour de table des banques privées. En tête, BNP Paribas, Société Générale France et Crédit Agricole SA détiennent au 31 décembre 2020 respectivement la majorité du capital de la BMCI, de la SGMB et de CDM avec des parts de 66,7%, de 57,62% et de 78,7%. Par ailleurs, Grupo Santander est actionnaire dans Attijariwafa Bank à hauteur de 5,1% à travers Santusa Holding ; tandis que le Groupe CM-CIC détient, à travers sa holding la Banque Fédérative du Crédit Mutuel -BFCM-, 24,56% du capital de BANK OF AFRICA.

4. Présentation des principaux agrégats²⁸ des Banques commerciales²⁹ :

1) Evolution des ressources

Tableau 6 : L'évolution des ressources des banques commerciales³⁰

En M MAD	2019	2020	var	2021	var
Dettes envers les sociétés de financement	3,196.81	3,126.94	-2.2%	3,395.12	8.6%
Dépôts de la clientèle	830,294.88	867,098.63	4.4%	995,170.11	14.8%
Comptes chèques	393,249.91	428,577.94	9.0%	473,597.25	10.5%
Comptes courants	133,973.44	151,342.8	13.0%	192,646.4	27.3%
Comptes d'épargne	146,459.89	148,144.9	1.2%	165,272.1	11.6%
Dépôts à terme	122,614.96	102,948.5	-16.0%	125,443.7	21.9%
Autres dépôts et comptes créditeurs	33,996.7	36,084.5	6.1%	38,210.7	5.9%
Emprunts Financiers Extérieurs	6,777.5	11,115.9	64.0%	10,365.4	-6.8%
Titres de créances émis	59,669.3	52,615.7	-11.8%	58,722.5	11.6%
Total Ressources	899,938.4	933,957.2	3.78%	1,067,653.2	14.31%

Source : GPBM

A l'issue de l'année 2019, la structure des ressources des banques commerciales se fixe à M MAD 899 938,4 en augmentation de 3,41% par rapport au 31/12/2018. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse de 1,7% des dépôts à la clientèle à M MAD 830 294,88, recouvrant une appréciation de 5,8% des comptes courants à M MAD 133 973,44, et une progression de 4,1% à M MAD 393 249,91 des comptes chèques. Les emprunts financiers extérieurs, eux, sont en hausse de 136,6% à 6,7 Md.

Au terme de l'année 2020, les ressources totales des banques commerciales atteignent M MAD 933 957,2, en progression de 3,78% par rapport à fin 2019. Cette évolution résulte de la hausse des

²⁷ Source : Rapport de supervision bancaire 2020. A noter que le rapport au titre de l'année 2021 n'est toujours pas disponible.

²⁸ Les indicateurs retenus correspondent aux agrégats sociaux des banques.

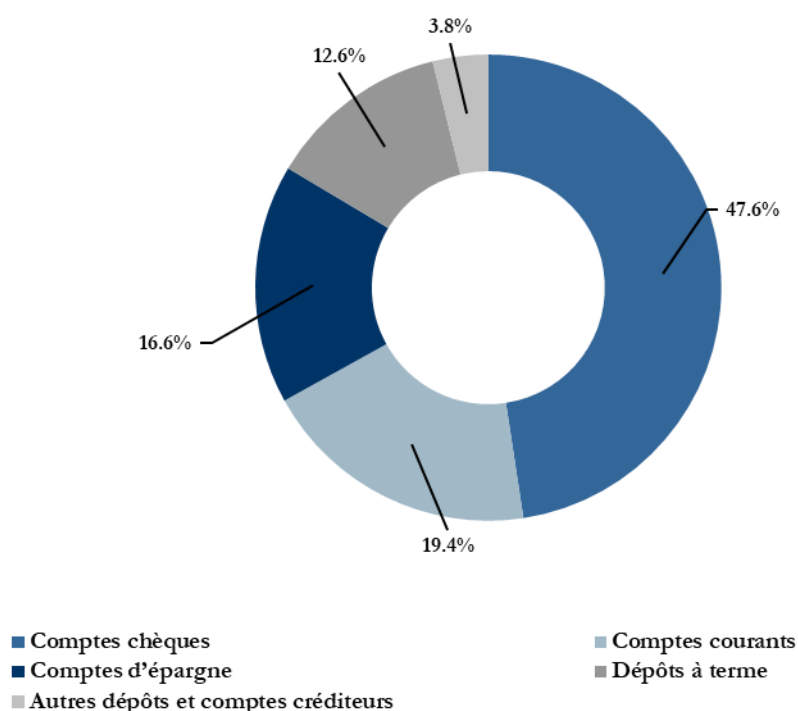
²⁹ A noter que les chiffres du GPBM se basent sur des comptes agrégés, ce qui explique la différence avec les comptes sociaux de BANK OF AFRICA

³⁰ Les banques comprises dans la définition « banque commerciale » sont : Al Barid Bank, Arab Bank, AWB, Bank Al Amal, BANK OF AFRICA, BMCI, BCP, CDG Capital, CDM, CFG Group, Citi Bank, FEC, LaCaixa, MediaFinance, Sabadell, SG et UMB

dépôts de la clientèle de 4,4% à M MAD 867 098,63, portés en premier lieu par les comptes chèques (+9% à M MAD 428 577,94) qui en représentent 49,4%, suivis d'une hausse de +13% des comptes courants à M MAD 151 342,8 (soit 17,4% du total dépôts de la clientèle).

À fin 2021, les ressources totales des banques commerciales atteignent M MAD 1 067 653,2, en progression de 14,31% par rapport à fin 2020. Cette évolution résulte de la hausse des dépôts de la clientèle de 14,80% à M MAD 995 170,11, portés en premier lieu par les comptes courants (+27,230% à M MAD 192 646,40) qui en représentent 19,4%, suivis d'une hausse de 10,50% des comptes chèques à M MAD 473 597,25 (soit 47,6% du total dépôts de la clientèle).

Structure des dépôts de la clientèle en 2021



Source : GPBM

Dépôts auprès des principales banques commerciales

A fin 2021, six établissements concentrent près de 82,37% des ressources collectées par les banques commerciales auprès de la clientèle. La ventilation des dépôts se présente comme suit :

Tableau 7 : Ventilation des dépôts des principales banques

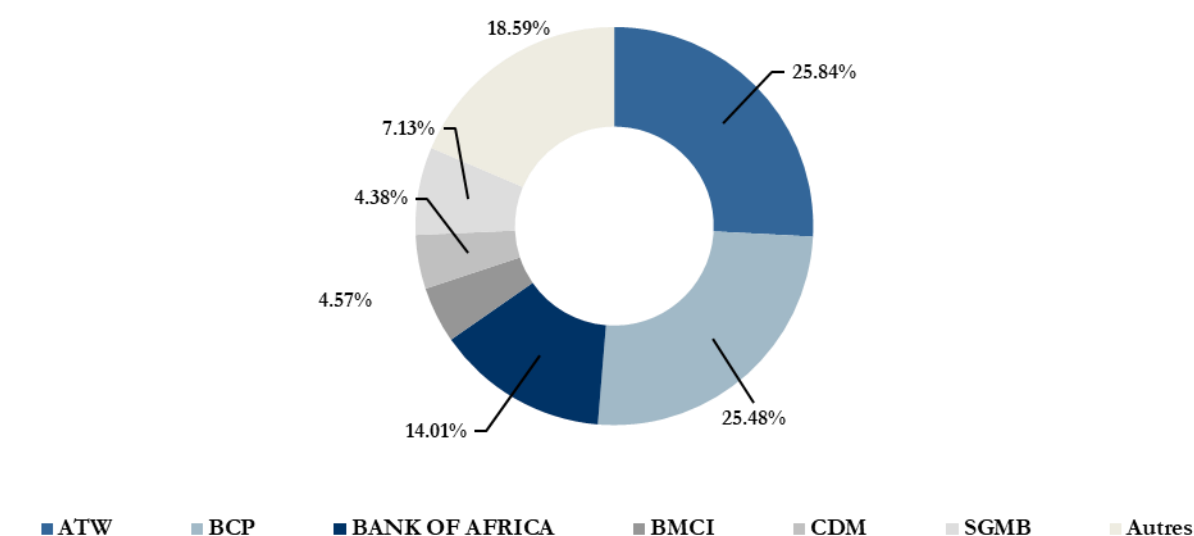
2021 (M MAD)	ATW	BCP	BANK OF AFRICA	BMCI	CDM	SGMB	Autres
Dettes envers les sociétés de financement	982.20	1,609.18	181.24	115.03	66.13	223.00	218.34
Dépôts de la clientèle	260,697.42	268,508.36	139,423.54	41,711.11	45,914.52	67,930.00	170,985.16

Emprunts financiers extérieurs	3,182.66	1,968.00	1,935.32	0.00	199.19	191.00	2,889.27
Titres de créances émis	11,048.00	0.00	8,035.00	6,923.20	600.00	7,757.00	24,359.30
Total Ressources	275,910.28	272,085.54	149,575.10	48,749.34	46,779.84	76,101.00	198,452.07

Source : GPBM

AWB et BCP les deux détiennent plus de 50% de marché (25,84%, 25,48% respectivement), suivies par BANK OF AFRICA qui capte 14,01%.

Parts de marché en 2021



Source : GPBM

2) Evolution des emplois

L'évolution des crédits à l'économie octroyés par les banques commerciales depuis 2019 est retracée à travers le tableau suivant :

Tableau 8 : Evolution des crédits à l'économie octroyés par les banques commerciales :

En M MAD	2019	2020	Var	2021	Var
Créances sur les sociétés de financement	53,860.50	51,981.05	-3.5%	54,217.66	4.3%
Comptes ordinaires des sociétés de financement	3,927.90	3,189.33	-18.8%	3,495.92	9.6%
Comptes et prêts de trésorerie à terme	10,283.80	9,651.28	-6.2%	8,339.80	-13.6%
Prêts financiers	39,495.20	39,140.45	-0.9%	42,381.94	8.3%
Créances en souffrance sur les EC nettes de provisions sur SF	-	0.01	0.0%	0.01	0.0%
Provisions et agios réserves des SF	53.60	-	0.0%	-	0.0%

Créances brutes sur la clientèle	754,447.50	779,000.77	3.3%	886,111.85	13.7%
Crédits de trésorerie	148,769.60	97,611.50	-34.4%	145,169.61	48.7%
Crédits à l'équipement	184,393.30	179,677.18	-2.6%	186,850.86	4.0%
Crédits à la consommation	51,775.30	48,996.07	-5.4%	51,945.09	6.0%
Crédits immobiliers	227,683.10	230,138.77	1.1%	249,718.91	8.5%
Autres crédits	82,287.90	92,642.69	12.6%	103,430.46	11.6%
Créances en souffrance brutes	59,538.40	68,859.04	15.7%	79,601.96	15.6%
Créances en souffrance sur la clientèle nettes de provisions	17,839.50	21,558.12	20.8%	23,878.58	10.8%
Provisions et agios réservés	41,698.80	47,300.92	13.4%	55,723.38	17.8%
Total crédits	808,308.00	830,981.82	2.8%	940,329.51	13.2%

Source : GPBM

À fin 2019, les crédits octroyés par les banques commerciales augmentent de 4,2% à M MAD 808 307,9, incluant une hausse de 5% à M MAD 754 447,5 des créances sur la clientèle (93,3% du total des crédits) contre une baisse de 5,8% à M MAD 53 860,5 des créances sur les sociétés de financement. Dans le détail, la variation des créances sur la clientèle intègre essentiellement :

- Une progression de 5,6% des crédits de trésorerie à M MAD 148 769,6 (19,7% de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Une augmentation de 2,2% des crédits immobiliers à M MAD 227 683,1 (30,2% de l'encours) ;
- Une progression de 3,7% des crédits à l'équipement à M MAD 184 393,3 (24,4% de l'encours) ;
- Une hausse de 3% des crédits à la consommation à M MAD 51 775,3 (6,9% de l'encours) ;
- Et, une augmentation de 17,3% des autres crédits à M MAD 82 287,9 (10,9% de l'encours) ;
- Enfin, les créances en souffrance brutes affichent une progression de 5,2% à M MAD 59 538,4 à fin 2019.

À fin 2020, les crédits octroyés par les banques commerciales augmentent de 2,8% à M MAD 830.981,82, incluant une hausse de 3,3% à M MAD 779.000,77 des créances sur la clientèle (93,7% du total des crédits) contre une baisse de -3,5% à M MAD 51.981,05 des créances sur les sociétés de financement. Dans le détail, la variation des créances sur la clientèle intègre essentiellement :

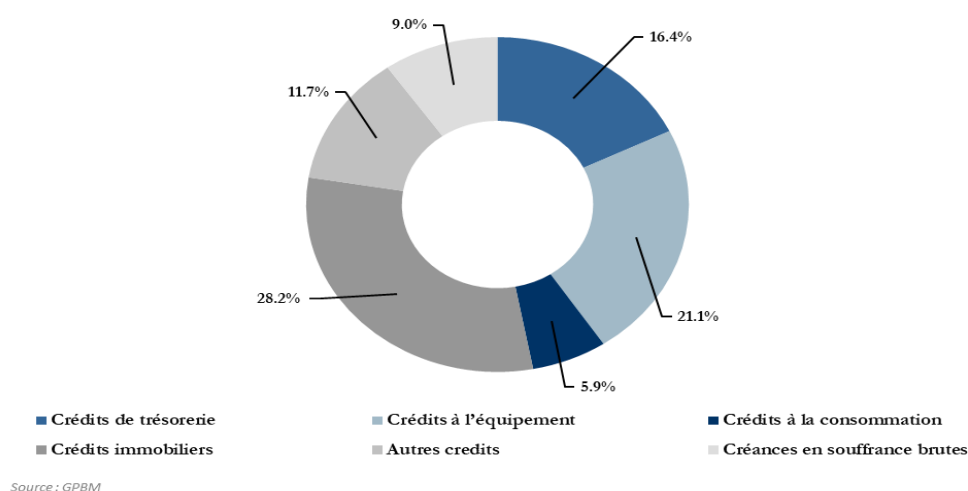
- Une baisse de 34,4% des crédits de trésorerie à M MAD 97.611,50 (12,5% de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Une augmentation de 1,1% des crédits immobiliers à M MAD 230.138,77 (29,5% de l'encours) ;
- Une baisse de 5,4% des crédits à la consommation à M MAD 48.996,07 (6,3% de l'encours) ;
- Une régression de 2,6% des crédits à l'équipement à M MAD 179.677,18 (23,1% de l'encours) ;
- Et, une augmentation de 12,6% des autres crédits à M MAD 92.642,69 (8,8% de l'encours) ;
- Enfin, les créances en souffrance brutes affichent une progression de 15,7% à M MAD 68.859,04 à fin 2020.

À fin 2021, le total des crédits octroyés par les banques commerciales s'améliore de 13,2% à M MAD 940 329,51, intégrant une hausse de 4,3% à M MAD 54 217,66 des créances sur les sociétés de financement et une augmentation de 13,7% à M MAD 886 111,85 des créances sur la clientèle (92,17% du total des crédits), laquelle recouvre principalement :

- Une appréciation de 8,5% des crédits immobiliers à M MAD 249 718,91 (28,18% de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Une amélioration de 4% des crédits à l'équipement à M MAD 186 850,86 (21,09% de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Une progression de 6% des crédits à la consommation à M MAD 51 945,09 (5,86 % de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Une évolution de 48,7% des crédits de trésorerie à M MAD 145 169,61 (16,38% de l'encours des crédits à la clientèle) ;

- Une augmentation de 11,6% des autres crédits à M MAD 103 430,46 (11,67% de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Enfin, les créances en souffrance brutes ressortent en hausse de 15,6% à M MAD 79 601,96 (8,98% de l'encours des crédits à la clientèle).

Composition des crédits à la clientèle en 2021



Crédits des principales banques commerciales

Du côté des emplois, les six premiers établissements bancaires s'accaparent 84,66% des crédits octroyés par les banques commerciales au terme de l'année 2021. La ventilation des engagements de ces six principaux acteurs se résumant dans les tableaux suivants :

Tableau 9 : Engagement des principales banques

Ventilation des crédits (M MAD)	ATW	BCP	Bank Of Africa	BMCI	CDM	SGMB
Créances sur les sociétés de financement	16,111.83	20,577.80	7,504.22	3,926.09	1,994.00	3,191.00
Créances sur la clientèle	237,785.75	204,305.08	129,402.44	49,392.68	45,227.29	76,690.00
Créances en souffrance sur la clientèle nettes de provisions	3,988.91	6,193.73	4,251.58	1,248.07	775.96	4,646.00
Total Crédits	253,897.6	224,882.9	136,906.7	53,318.8	47,221.3	79,881.0

Source : GPBM

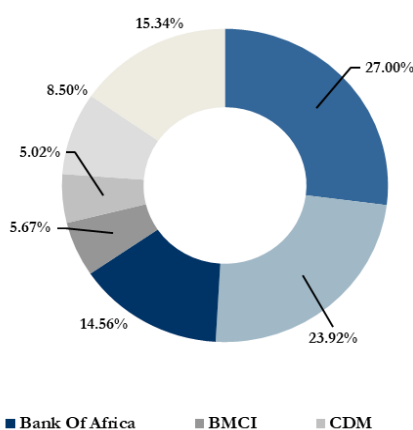
Tableau 10 : Ventilation des engagements des principales banques

Structure des engagements (en %)	ATW	BCP	Bank Of Africa	BHCI	CDM	SGMB
Créances sur les sociétés de financement	29.72%	37.95%	13.84%	7.24%	3.68%	5.89%
Créances sur la clientèle	26.83%	23.06%	14.60%	5.57%	5.10%	8.65%
Créances en souffrance sur la clientèle nettes de provisions	16.70%	25.94%	17.80%	5.23%	3.25%	19.46%
Total Crédits	27.00%	23.92%	14.56%	5.67%	5.02%	8.50%

Source : GPBM

A l'issue de l'année, ATW a maintenu sa position de leader en matière de distribution des crédits à la clientèle des banques commerciales avec une part de marché de 27,00%, suivie de BCP qui en polarise 23,92% et de Bank Of Africa qui en draine 14,56%.

Parts de marché en crédits en 2021



Source : GPBM

Au niveau du portefeuille des créances en souffrance (nettes de provisions), BCP affiche la plus forte proportion avec une part de 25,94%, suivie de SGMB avec 19,46%, contre 17,82% pour Bank Of Africa et 16,27% pour ATW.

3) Evolution des opérations de hors bilan

Tableau 11 : Engagement hors bilan

En M MAD	2019	2020	Var.	2021	Var.
Engagements Hors bilan donnés	274,674.40	292,415.85	6.46%	335,512.41	14.74%
Engagements de financement donnés	132,502.47	148,677.69	12.21%	169,683.70	14.13%
Engagements de garantie donnés	139,984.33	143,738.16	2.68%	165,828.71	15.37%

Engagements Hors bilan reçus	75,571.18	93,786.68	24.10%	133,633.53	42.49%
Engagements de financement reçus	4,352.82	2,998.20	-31.12%	7,569.87	152.48%
Engagements de garantie reçus	71,218.36	90,788.48	27.48%	126,063.65	38.85%
Engagements Hors bilan en souffrance	3,004.10	3,610.15	20.17%	3,693.29	2.30%
TOTAL ENGAGEMENT	353,249.68	389,812.68	10.35%	472,839.23	21.30%

Source : GPBM

A fin décembre 2019, les engagements hors bilan donnés reculent de 3% à M MAD 274 674 par rapport à fin 2018, intégrant un repli de 5,4% à M MAD 132 502,47 des engagements de financement donnés et une baisse de 2,1% à M MAD 139 984,33 des engagements de garantie donnés.

En parallèle, les engagements hors bilan reçus enregistrent une baisse de 10,7% à M MAD 75 571,18, recouvrant une régression des engagements de garantie de 12,3% à M MAD 71 218,36 et une hausse de 25,8% des engagements de financement à M MAD 4 352,82.

Pour leur part, les engagements hors bilan en souffrance s'apprécient de 24% à M MAD 3 004,1.

À fin 2020, les engagements hors bilan donnés augmentent de 6,46% à M MAD 292 415,85 par rapport à fin 2019, intégrant une progression de 12,21% à M MAD 148 677,69 des engagements de financement donnés et une amélioration de 2,68% à M MAD 143 738,16 des engagements de garantie donnés.

En parallèle, les engagements hors bilan reçus enregistrent une hausse de 24,10% à M MAD 93 786,68, recouvrant une appréciation des engagements de garantie de 27,48% à M MAD 90 788,48 et une régression de 31,12% des engagements de financement à M MAD 2 998,20.

Pour leur part, les engagements hors bilan en souffrance s'apprécient de 20,17% à M MAD 3 610,15.

Au terme de l'année 2021, les engagements hors bilan donnés augmentent de 14,7% à M MAD 335 512,41 par rapport à fin décembre 2020, intégrant une hausse des engagements de garantie données de 15,37% à M MAD 165 828,71 et une amélioration des engagements de financement donnés de 14,13% à M MAD 169 683,70.

Les engagements hors bilan reçus enregistrent également une augmentation de 42,49% à M MAD 133 633,53, cette hausse s'explique principalement par une croissance de 152,48% des engagements de financement reçus à M MAD 7569,87 et une évolution de 38,85% des engagements de garantie reçus à M MAD 126 063,65.

Les engagements hors bilan en souffrance ressortent, eux, en hausse de 2,3% par rapport à 2020 à M MAD 3 693,29.

Engagements hors bilan données des principales banques commerciales

Au terme de l'année 2021, les six principaux acteurs du marché bancaire marocain canalisent 87,65% des engagements hors bilan des banques commerciales.

Tableau 12 : Engagement hors bilan des principaux acteurs financiers

2021	ATW	BCP	Bank Of Africa	BMCI	CDM	SGMB
Engagements donnés (en M MAD)	153,216.58	73,146.60	27,357.38	19,328.81	12,940.08	20,030.00
Part de marché	45.67%	21.80%	8.15%	5.76%	3.86%	5.97%
Engagements reçus (en M MAD)	34,681.35	33,440.31	19,644.61	4,291.76	3,574.62	12,801.00
Part de marché	25.95%	25.02%	14.70%	3.21%	2.67%	9.58%

Source : GPBM

Par opérateur, ATTIJARIWAFABANK polarise 45,67% des engagements donnés par les banques commerciales, suivie de BCP qui en accapare 21,80%.

Concernant les engagements reçus, ATTIJARIWAFABANK en polarise 25,95% tandis que BCP en accapare 25,02%.

V. Activité de BANK OF AFRICA

1. Evolution des crédits

Au cours de la période sous revue, l'évolution des crédits par type de clientèle se présente comme suit :

Tableau 13 : Crédits par type de clientèle (net) sur la période 2019-2021

En M MAD	2019	2020	Var.	2021	Var.
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	27 260	24 849	-8,84%	27 491	10,63%
<i>Créances sur la clientèle</i>	118 909	128 926	8,42%	129 800	0,68%
<i>Crédits de trésorerie</i>	27 062	30 699	13,44%	33 939	10,55%
<i>Crédits à la consommation</i>	8 162	7 687	-5,82%	7 636	-0,66%
<i>Crédits à l'équipement</i>	21 818	19 988	-8,39%	20 382	1,97%
<i>Crédits immobiliers</i>	40 441	40 966	1,30%	41 131	0,40%
<i>Autres crédits</i>	15 264	23 023	50,83%	18 533	-19,50%
<i>Créances acquises par affacturage</i>	2 284	2 114	-7,44%	2 954	39,74%
<i>Intérêts courus à recevoir</i>	743	727	-2,15%	668	-8,12%
<i>Créances en souffrance</i>	3 135	3 722	18,72%	4 556	22,41%
Total crédits	146 169	153 775	5,20%	157 291	2,29%

Source : BANK Of Africa – Activité agrégée³¹

A fin 2019, l'encours des crédits affiche une hausse de 5,5% à MAD 146 169 millions. Cette amélioration est principalement redevable à l'augmentation de 13,7% des crédits de trésorerie à MAD 27 062 millions et de 1,2% des crédits à l'équipement à MAD 21 818 millions, atténuée par une baisse de 7,6% des crédits à la consommation à MAD 8 162 millions.

A fin 2020, l'encours des crédits affiche une hausse de 5,2% à MAD 153 775 millions. Cette amélioration est principalement redevable à l'augmentation de 13,4% des crédits de trésorerie à MAD 30 699 millions et de 50,8% des autres crédits à MAD 23 023 millions, atténuée par une baisse de 8,4% des crédits à l'équipement à MAD 19 988 millions.

A fin 2021, l'encours des crédits affiche une hausse de 2,3% à MAD 157 291 millions. Cette amélioration est principalement redevable à l'augmentation de 10,6% des crédits de trésorerie à MAD 33 939 millions, tirée notamment par les crédits Damane Oxygène / Relance avec un encours de +7,8 MMDH à fin décembre 2021, soit +20% entre 2020 et 2021 et de 10,6% des créances sur les établissements de crédit et assimilés à MAD 27 491 millions.

A noter que le recul de 19,5% des autres crédits s'explique par la baisse des encours des créances en souffrance de près de 6%. et que la hausse de +39,7% des créances acquises par affacturage est redevable à la progression des encours moyens des produits TVA factor & Is factor de +19% entre 2020 et 2021.

³¹ Inclut les comptes du Siège central, les comptes des agences établies au Maroc, les comptes des succursales et agences établies à l'étranger (succursale de Paris, Shanghai, et l'agence de Tanger off Shore).

Par segment de clientèle, la structure des crédits accordés à la clientèle de BANK OF AFRICA se présente comme suit :

Tableau 14 : Evolution des crédits accordés à la clientèle par secteur :

En M MAD	2019	Part %	2020	Part %	Var.	2021	Part %	Var.
Secteur public	7 548	6,35%	8 822	6,84%	16,88%	10 785	8,31%	22,25%
Secteur privé	111 349	93,64%	120 105	93,16%	7,86%	119 015	91,69%	-0,91%
Entreprises financières	16 157	13,59%	21 285	16,51%	31,74%	19 562	15,07%	-8,09%
Entreprises non financières	51 182	43,04%	53 510	41,50%	4,55%	53 710	41,38%	0,37%
Autre clientèle	44 010	37,01%	45 310	35,14%	2,95%	45 743	35,24%	0,96%
Créances sur la clientèle	118 909	100,00%	128 926	100,00%	8,42%	129 800	100,00%	0,68%

Source : BANK Of Africa – Activité agrégée

La ventilation des crédits par secteur d'activité laisse apparaître un engagement plus important de la Banque vis-à-vis du secteur privé avec une moyenne de 92,8% sur la période 2019-2021.

Dans le détail, la Banque est essentiellement présente sur le segment des entreprises non financières avec 41,4% des crédits accordés à la clientèle en 2021 (vs. 41,5% à fin 2020).

2. Evolution des dépôts de la clientèle

L'évolution des dépôts de la clientèle par type de produits sur la période 2019-2021 se profile comme suit :

Tableau 15 : Evolution des dépôts de la clientèle par type de produits :

M MAD	2019	2020	Var.	2021	Var.
Comptes à vue créditeurs	79 773	85 864	7,64%	91 385	6,43%
Comptes d'épargne	24 486	25 028	2,21%	25 883	3,42%
Dépôts à terme	23 359	17 452	-25,29%	19 219	10,12%
Autres comptes créditeurs	6 371	6 140	-3,63%	4 761	-22,46%
Intérêts courus à payer	452	309	-31,64%	306	-0,97%
Total dépôts de la clientèle	134 441	134 793	0,26%	141 554	5,02%

Source : BANK Of Africa – Activité agrégée

A fin 2019, les dépôts de la clientèle affichent une hausse de 4,4% à MAD 134 441 millions principalement en raison de l'augmentation de 8,7% des comptes à vue créditeurs à MAD 79 773 millions et de 1,5% des comptes d'épargne à MAD 24 486 millions.

A fin 2020, les dépôts de la clientèle ressortent en quasi-stagnation (+0,3%) à MAD 134 793 millions principalement en raison de la baisse de 25,3% des dépôts à terme à MAD 17 452 millions, compensée par la hausse de 7,6% des comptes à vue créditeurs à MAD 85 864 millions.

A l'issue de l'année 2021, les dépôts de la clientèle gagnent de 5% à MAD 141 554 millions suite à l'appréciation de 6,4% des comptes à vue créditeurs à MAD 91 385 millions et de 10,1% des dépôts à terme à MAD 19 219 millions, atténuée par la baisse de 22,5% des autres comptes créditeurs à MAD 4 761 millions.

A noter que les encours moyens des dépôts rémunérés ont évolué de +1,9% soit +0,9 MMDH parallèlement aux encours moyens des dépôts non rémunérés qui ont augmenté de +7% soit près de 5,5 MMDH entre 2020 et 2021. Il en ressort une amélioration du coût des ressources de la Banque, en dépit de la légère hausse des capitaux moyens des dépôts rémunérés.

Tableau 16 : Evolution des dépôts de la clientèle par secteur :

En M MAD	2019	Part %	2020	Part %	Var.	2021	Part %	Var.
Secteur public	7 784	5,79%	4 691	3,48%	-39,74%	2 855	2,02%	-39,14%
Secteur privé	126 657	94,21%	130 102	96,52%	2,72%	138 700	97,98%	6,61%
Entreprises financières	8 824	6,56%	5 206	3,86%	-41,00%	9 522	6,73%	82,90%
Entreprises non financières	21 003	15,62%	23 365	17,33%	11,25%	25 423	17,96%	8,81%
Autre clientèle ³³	96 831	72,02%	101 531	75,32%	4,85%	103 755	73,30%	2,19%
Dépôts de la clientèle	134 441	100%	134 793	100,00%	0,26%	141 555	100%	5%

Source : BANK Of Africa – Activité agrégée

La ventilation des dépôts par secteur d'activité laisse apparaître un engagement plus important de la Banque vis-à-vis du secteur privé avec une moyenne de 96,2% sur la période 2019-2021.

Les dépôts de la clientèle ressortent en hausse de +5% à MAD 141 555 millions, cette évolution s'explique principalement par la hausse de +6% du secteur privé.

Tableau 17 : Parts de marché BANK OF AFRICA entre 2019 et 2021 :

Part de marché	2019	2020	Var.	2021	Var.
Total Ressources	13,47%	12,99%	- 0,49 pts	13,24%	0,25 pts
Total Crédits	12,28%	12,48%	0,20 pts	12,73%	0,25 pts

Source : BANK OF AFRICA – Activité agrégée

En termes de ressources, BANK OF AFRICA perd 0,25 pts de parts de marché à 13,24% en 2021. En matière de crédits, la part de marché de la Banque gagne 0,25 pts également à 12,73%.

Tableau 18 : Taux de transformation BANK OF AFRICA entre 2019 et 2021

	2019	2020	Var.	2021	Var.
Taux de transformation³²	80,3%	84%	3,7 pts	82%	-2 pts

Source : BANK OF AFRICA – Activité agrégée

Le taux de transformation de la Banque baisse de 2 pts à 82% en 2021 en raison d'une hausse des encours dépôts plus importante que celle de l'encours crédits avec + 7% pour les dépôts et 5% pour les crédits.

Tableau 19 : Créances en souffrance BANK OF AFRICA par classe entre 2019 et 2021 :

En M MAD	2019	2020	Var.	2021	Var.
Créances pré-douteuses	583	754	29,33%	554	-26,53%
Créances douteuses	2 123	2 126	0,14%	2 590	21,83%
Créances compromises	5 898	6 864	16,38%	8 133	18,49%
Total créances en souffrance	8 604	9 743	13,24%	11 278	15,75%

Source : BANK Of Africa – Activité agrégée

Au 31/12/19, les créances en souffrance affichent une hausse de 6,15% s'expliquant principalement par le bond de 49% des créances douteuses à MAD 2 123 millions.

Au 31/12/20, les créances en souffrance affichent une hausse de 13% s'expliquant principalement par la progression de 16,4% des créances compromises à MAD 6 864 millions.

A fin 2021, les créances en souffrance augmentent de 16%, contre une croissance de +5% des crédits distribués, en raison principalement de la migration de dossiers historiques de la Watch List vers les CES. Pour sa part, la hausse des créances compromises et douteuses est liée au déclassement des relations historiques de la Watch List.

³²Prêts et créances sur la clientèle / Dettes envers la clientèle

Tableau 20 : Evolution des taux de sinistralité et de couverture de BANK OF AFRICA entre 2019 et 2021

En M MAD	2019	2020	Var.	2021	Var.
Taux de couverture³³	64%	62%	-2pts	60%	-2pts
Taux de sinistralité³⁴	7,7%	8,3%	0,6pt	9,2%	0,9pt

Source : BANK Of Africa – Activité agrégée

Le taux de sinistralité ressort en hausse de 0,9 pts à 9,2% en 2021 en raison de la croissance des créances en souffrance.

Le taux de couverture des provisions s'établit à 60% à fin décembre 2021 (contre 62% en 2020).

3. Evolution des engagements donnés par signature

L'évolution des engagements donnés par signature se présente comme suit :

Tableau 21 : Engagements donnés par signature sur la période 2019- 2021 :

En M MAD	2019	2020	Var.	2021	Var.
Engagements par signature en faveur de la clientèle	16 350	16 201	-0,9%	17 226	6,33%
Engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers	2 925	4 446	52%	4 695	5,60%
Autres titres à livrer	171	174	1,8%	5 440	31,3x
Total engagements donnés par signature	19 446	20 821	7%	27 362	31,42%

Source : BANK Of Africa – Activité agrégée

A fin 2019, les engagements donnés par signature enregistrent une baisse 13,4% principalement due à un repli des autres titres à livrer de 95% à MAD 171 millions.

A fin 2020, les engagements donnés par signature enregistrent une hausse de 7% principalement due à une augmentation de 52% des engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers à MAD 4 446 millions.

Au 31/12/21, les engagements donnés par signature s'améliorent de 31,4% suite à la progression de 31,3x des autres titres à livrer à MAD 5 440 millions. A noter que dans la rubrique « Autre titres à livrer », figurent en particulier les ventes de titres entre la date de négociation et la date de livraison et de règlement. Ces écritures sont généralement annulées après 2 jours ouvrables.

4. Evolution des engagements reçus par signature

L'évolution de l'encours des engagements reçus par signature se profile comme suit :

Tableau 22 : Encours des engagements reçus par signature :

En M MAD	2019	2020	Var.	2021	Var.
Engagements par signature reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	1 984	2 410	21,5%	3 342	38,7%
Engagements par signature reçus d'établissements de crédit	11 316	18 598	64,4%	21 170	13,8%
Autres titres à recevoir	0,393	96	244x	179	86,5%
Total engagements reçus par signature	13 301	21 105	58,7%	24 691	17%

Source : BANK Of Africa – Activité agrégée

A fin 2019, les engagements par signature reculent de 26,8% principalement en raison de la baisse de 27% des engagements reçus des établissements de crédit à MAD 11 316 millions.

A fin 2020, les engagements par signature affichent un bond de 59% principalement en raison de la hausse de 64,4% des engagements reçus des établissements de crédit à MAD 18 598 millions.

³³ Provisions / Créances en souffrance

³⁴ CES / Crédits distribués

A l'issue de l'année 2021, les engagements par signature enregistrent une hausse de 17% à MAD 24 691 millions consécutivement à la progression de +13,8% des engagements reçus des établissements de crédit à MAD 21 170 millions.

5. Ratios réglementaires

Tableau 23 : Evolution des ratios de solvabilité entre 2019 et 2021

En M MAD	2019	2020	2021	Var.20-21
Fonds propres de base	15 702	13 249	14 921	12.6%
Fonds propres	21 439	20 393	21 067	3.3%
Actifs pondérés	132 813	134 105	140 955	5.1%
Ratio CET 1 (min. 8%)	10.5%	9.1%	9.2%	0,1pt
Ratio Tier 1 (min. 9%)	11.80%	9.90%	10.6%	0.69pt
Ratio de solvabilité (min 12%)	16.10%	15.20%	14.9%	-0,25pt
Coefficient de liquidité (activité Maroc)	314%	172%	167%	-5pts

Source : BANK Of Africa –

A l'issue de l'année 2019, le Ratio Tier 1 ressort en hausse de +1,6 points en raison principalement de la progression de +23% des fonds propres de Base à MAD 15,7 Md. Pour sa part, le ratio de solvabilité s'améliore de +1,5 points suite à l'appréciation de +17,2% des fonds propres à MAD 21,4 Md.

A fin 2020, le Ratio Tier 1 ressort en baisse de -1,9 points suite au recul de -15,6% des fonds propres de Base à MAD 13,2 Md. De son côté, le ratio de solvabilité se replie de -0,9 point en raison de la dépréciation de -4,9% des fonds propres à MAD 20,4 Md.

A l'issue de l'année 2021, le Ratio Tier 1 ressort en hausse de +0,7pt en raison principalement de la progression de +12,6% des fonds propres de Base à MAD 14,9 Md grâce notamment à la contribution de l'émission des obligations AT1 courant 2021 pour un montant de MAD 1 Md au renforcement des fonds propres additionnels. Pour sa part, le ratio de solvabilité recule de -0,3 point suite à l'appréciation de +5,1% des actifs pondérés à MAD 141 Md.

VI. Démarche RSE

Charte RSE de BANK OF AFRICA

La démarche de Responsabilité Sociétale (RSE) du Groupe BANK OF AFRICA s'appuie sur les normes universelles – ISO 26 000, ISO 14 001, ISO 50 001, OHSAS 18 001 et repose sur des référentiels internationaux (Global Compact des Nations Unies, les normes de performance de l'IFC, UNEP FI etc.).



Engagements Internationaux en faveur du Développement Durable et du Climat

BANK OF AFRICA œuvre et participe activement à l'évolution du secteur bancaire vers une finance à impact positif à la fois économiquement, socialement, pour l'environnement et le Climat.

BANK OF AFRICA est devenue première Banque au Maroc "Signataire-Fondateur" des Principes for Responsible Banking (PRB) de UNEP FI. Le reporting PRB annuel est disponible sur le site bankofafrica.co.ma

Par ailleurs, BANK OF AFRICA a contribué en partenariat avec la BERD à l'initiative Mainstreaming Climate Action in Financial Institutions, ainsi qu'au premier rapport phare de UNEP FI sur la finance

durable dans la région MENA, “Promoting Sustainable Finance and Climate in the Arab Region” publié en mars 2021.

L’expansion à l’international de BANK OF AFRICA a franchi un nouveau cap en 2019 par l’ouverture de BMCE Shanghai.

Avec une large présence sur le continent asiatique, BANK OF AFRICA est la première Banque au Maroc et en Afrique à soutenir les *Green Investment Principles* (GIP) de l’initiative chinoise « One Belt One Road » avec la participation de la Banque de France et la Banque de Chine. Lancés en 2018, les GIP visent à guider les institutions financières et les entreprises dans l’adoption de meilleures pratiques en matière de finance verte, de gestion des risques environnementaux et sociaux et de chaîne d’approvisionnement dans leurs investissements et opérations.

BANK OF AFRICA continue son engagement au sein du Groupe de Coordination de l’initiative *Mainstreaming Climate Action in Financial Institutions* et fut la première Banque en Afrique « *Supporter* » des recommandations de la TCFD - Taskforce du G20 dédiée à la communication financière liée au climat.

L’engagement de la Banque au Pacte Mondial des Nations Unies a évolué du niveau « Actif » au niveau « *Advanced* ». Cette progression témoigne des efforts accomplis par le Groupe en vue de multiplier les actions en faveur de l’atteinte des Objectifs de Développement Durable. Elle illustre également la progression du Groupe sur les 4 thèmes du Global Compact : les Droits de l’Homme, le Droit du travail, l’Environnement et la Lutte contre la corruption.

1^{ers} résultats de l’analyse du portefeuille de la Banque dans le cadre du Projet *Positive Impact*

L’Initiative Positive Impact se veut une approche holistique qui permet de contribuer positivement à un ou plusieurs piliers du développement durable (économie, environnement et social), une fois que les éventuels impacts négatifs sur l’un des piliers ont dûment été identifiés et pris en compte.

Pour rappel, depuis 2017, le Groupe est engagé dans cette démarche portée par « *UNEP-FI-United Nations Environment Programme Finance Initiative* », et adhère aux principaux référentiels à l’échelle internationale qui régissent l’atteinte des objectifs de développement durable.

En 2019, la Banque avait annoncé que l’initiative « *Positive Impact* » de l’UNEP-FI était arrivée à un stade permettant à BANK OF AFRICA de faire porter l’analyse d’impact sur l’ensemble de son portefeuille et d’aborder la question du rôle de la Banque dans le développement d’une économie articulée sur l’impact dans les domaines du développement économique, des besoins sociaux et de l’environnement.

Cette analyse a débuté sur une partie significative du portefeuille et permet déjà de montrer que l’étendue de la contribution du Groupe au Développement Durable va au-delà de ce qui était présenté jusqu’à maintenant. De plus, la pandémie de la Covid-19 est venue rappeler le rôle fondamental que jouent les institutions financières dans le soutien de l’économie, de l’emploi et donc de l’inclusion sociale, et en particulier en faveur des autoentrepreneurs, et des TPE/PME.

L’outil « *Portfolio Impact Analysis For Banks* » développé par UNEP-FI permet dorénavant aux banques d’identifier leurs zones d’impacts positifs et négatifs les plus significatives en fonction de la composition sectorielle, géographique et typologie de clients de leurs portefeuilles, et d’évaluer leurs impacts. Les impacts produits doivent ensuite être contextualisés et comparés aux besoins d’impacts des géographies où se situe l’activité de la Banque « *Country Needs* ». Cette analyse du portefeuille bancaire constitue la « cartographie » de la Banque et les besoins d’impacts au niveau d’un pays constituent les « *Country Needs* ».

Les besoins prioritaires d’impacts « *Country Needs* »

La contextualisation constitue la démarche préliminaire du « *Portfolio Impact Analysis Tool For Banks* » développé par UNEP-FI. Cet outil fournit un premier niveau d’analyse à partir des recherches internationales

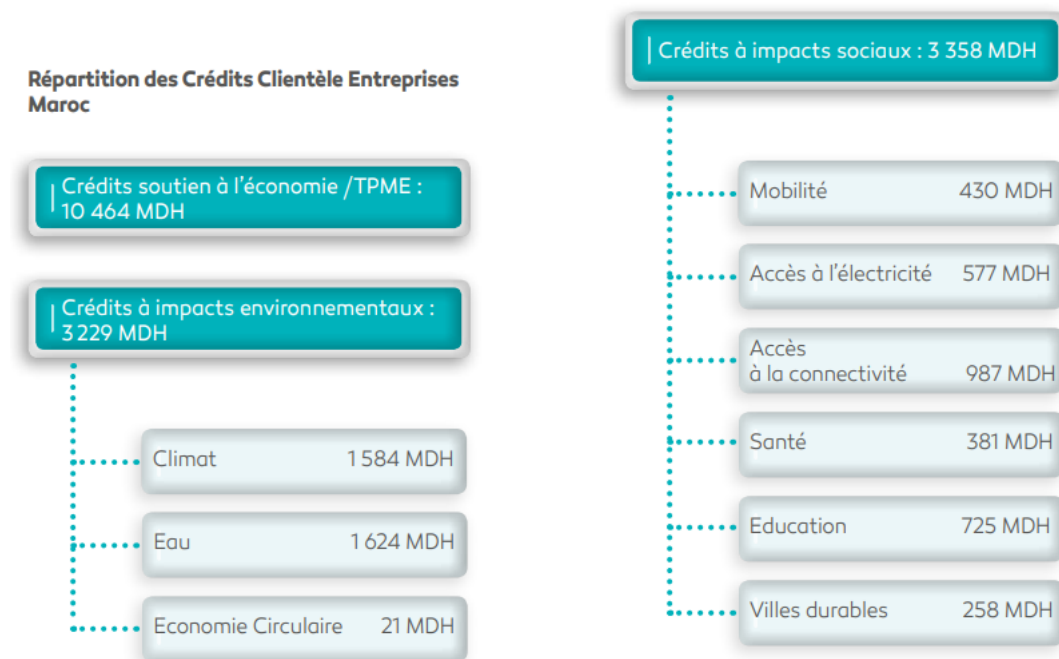
disponibles. Aussi les banques sont-elles encouragées à enrichir cette première analyse en exploitant des documents supplémentaires et notamment les documents nationaux.

La cartographie de BANK OF AFRICA

Il s'agit d'établir les principaux impacts positifs et négatifs générés par le portefeuille d'activité. Un premier exercice a été réalisé sur une partie significative des encours du portefeuille « clientèle commerciale » du Maroc.

Résultat 2021

Au total, les crédits à impact positif identifiés s'élèvent à 17 051 MDH et représentent 30,46 % du total des crédits clientèle entreprises Maroc.



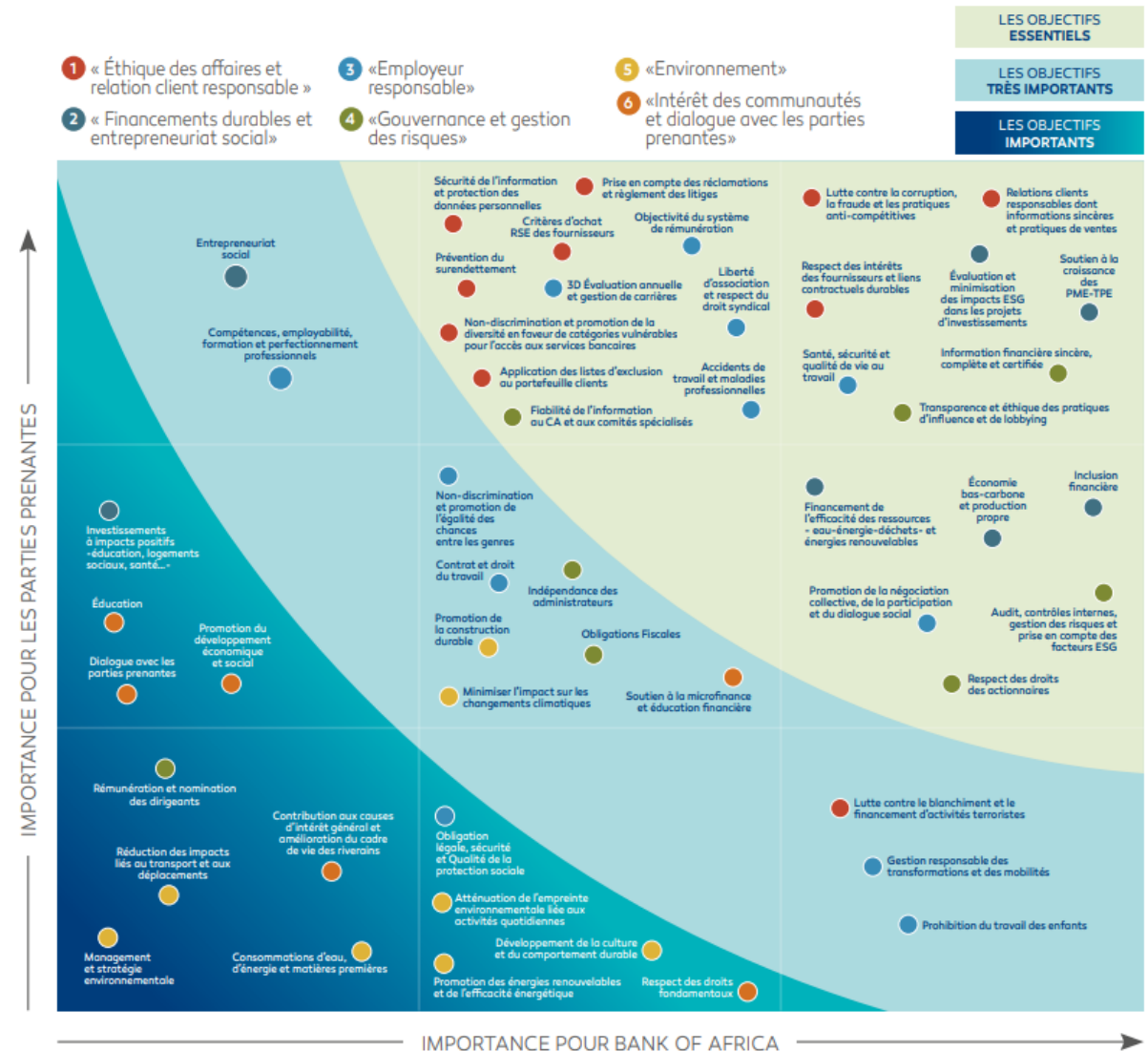
Le déploiement de cet outil dans le Groupe et la fixation d'objectifs s'étendra sur 4 ans et s'appuiera sur les réalisations déjà importantes du Groupe dans ces domaines.

Parties prenantes et enjeux de développement durable - Renforcer les liens avec les parties prenantes

L'analyse de matérialité permet de définir une stratégie basée sur une compréhension globale et équilibrée des enjeux les plus importants pour BANK OF AFRICA - qui sont aussi des préoccupations de ses parties prenantes - et sur les réponses à y apporter. Le but est de définir des objectifs par rapport auxquels la stratégie et les performances associées peuvent être gérées et jugées, et les communiquer à ceux qui fondent leurs actions et décisions sur ces informations. BANK OF AFRICA s'appuie sur les recommandations de la série des normes AA 1000 relative à la consultation des parties prenantes et à leur implication dans la reconnaissance des enjeux pertinents et sur les lignes directrices du Global Reporting Initiative qui fournit un cadre de *reporting* extra-financier reconnu au niveau international. La méthodologie est définie par 4 principes directeurs fondamentaux, qui permettent une démarche inclusive, équilibrée, transparente et dynamique.

Une démarche RSE ne saurait être efficace sans l'écoute attentive de ses parties prenantes. BANK OF AFRICA entretient un dialogue permanent avec les différentes entités qui composent son écosystème, que ce soit en interne comme en externe.

En 2021, une revue de l'ensemble des enjeux RSE a été effectuée, sans faire l'objet de changement majeur dans la matrice de matérialité. Les objectifs qualifiés « essentiels », c'est-à-dire à la fois importants pour le Groupe et ses parties prenantes, sont les suivants :



Démarche Achats Responsables

Formalisée depuis 2014, la Charte Achats Responsables est déclinée de la politique RSE du Groupe et constitue un code de conduite appliqué dans le cadre des processus d'achat dans la relation fournisseurs. La Charte vise à promouvoir des principes relatifs aux droits de l'Homme, au droit du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption. Elle est aujourd'hui signée par 100% des fournisseurs de la Banque. Un dispositif d'évaluation des fournisseurs est également mis en place par BANK OF AFRICA depuis 2014 et constitue une étape fondamentale dans le processus d'achat. Aussi, conformément à notre charte de développement durable, la Banque s'attache-t-elle à incorporer des considérations environnementales et sociales dans ses procédures de sélection de produits et de services dont le but est d'assurer la satisfaction des clients par une politique de sélection des produits/services/fournisseurs de qualité, offrant un triptyque coût/qualité/délais optimisé par des processus structurés visant à obtenir le meilleur coût global pour la banque, et privilégiant bien entendu les relations Win Win avec nos fournisseurs. Celles-ci sont axées sur :

- La qualité, la performance globale des produits ou services rendus, et l'aptitude à une amélioration permanente.

- Des relations durables, aboutissant le cas échéant à établir de véritables partenariats

- La gestion de risques pouvant nuire à l'intérêt des parties, (telle que la dépendance financière d'un fournisseur vis-à-vis de BANK OF AFRICA ou réciproquement sur le plan technique ou technologique).

De surcroît, depuis 2017, le Pôle Achats groupe s'engage dans la démarche de certification ISO 9001 version 2015 pour l'achat des produits et services nécessaires à l'exploitation et hors exploitation de la Banque. Et, suite à cette démarche, un système de management de la qualité ISO 9001 a été construit et mis en place selon la norme internationale.

VII. La gouvernance ESG au niveau du Groupe BANK OF AFRICA

Le pilotage des engagements RSE de BANK OF AFRICA est assuré par des instances dédiées. La création du Comité ESS en 2019 renforce l'ancrage de la durabilité au sein de l'organisation du Groupe.

Les missions du comité sont :

1. Suivre le déploiement du plan d'action Environnemental, Social et Genre à l'échelle du Groupe
2. Veiller à l'efficacité des pratiques de Gestion des Risques ES au sein du Groupe
3. Développer et superviser les indicateurs de performance relatifs à la Finance à Impact
4. Superviser les engagements globaux en matière de développement durable et RSE.

En 2021, le Comité ESS a poursuivi ces travaux au cours desquels il y plusieurs thématiques traitées. D'autres instances sont également chargées du pilotage de la RSE au sein de BANK OF AFRICA. La Direction Développement Durable et RSE, rattachée au Pôle Gouvernance & RSE Groupe est chargée de piloter et coordonner le déploiement de la Charte RSE de façon transverse, à l'ensemble du Groupe. Elle s'appuie sur le réseau des référents DD RSE qui animent la politique RSE au sein des filiales du Groupe.

Le plan de déploiement de la Charte RSE à l'échelle du Groupe BANK OF AFRICA

Un plan de déploiement de la Charte RSE, composé de 3 grands piliers, a été adopté afin d'accompagner le Groupe dans le développement de ses engagements et la mobilisation des collaborateurs. Conformément aux orientations stratégiques du Groupe, un plan de déploiement de la Charte RSE a été adopté afin d'accompagner le Groupe dans le développement de ses engagements et dans la mobilisation de ses collaborateurs.

La démarche de déploiement de la Charte RSE s'est poursuivie en 2021



VIII. Finance Durable et Inclusive

Avec plus 1.3 milliards MAD d'engagements verts en 2021, BANK OF AFRICA demeure acteur leader et engagé à la transition énergétique, dont le financement de projets éoliens Taza et Boujdour.

Financement Dessalement Propre

BANK OF AFRICA est à l'origine du financement de l'une des plus grandes usines de dessalement d'eau potable et d'irrigation du monde. Située dans la région d'Agadir, cette infrastructure répond à la fois aux besoins en irrigation et en alimentation en eau potable de la région. Celle-ci offre également la possibilité d'être exploitée par l'énergie éolienne, ce qui viendrait renforcer la vocation du projet à préserver les ressources souterraines et à promouvoir les énergies vertes.

Cap Energy - Green Value Chain - Cap Bleu- GEFF II

D'autre part, la Banque continue son offre de produits durables sur le marché marocain, dont Cap Energy et Cap Bleu, produit de financement de l'eau exclusif sur le marché marocain.

Suite au succès des programmes Morocco Sustainable Energy Financial Facility –MorSEFF– et « GCF GEFF », Bank of Africa a procédé en 2020 à la signature d'un nouvel accord « Green Value Chain » avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement – BERD – portant sur une ligne de financement durable d'un montant de 10 M€ pour promouvoir la compétitivité des petites et moyennes entreprises et les investissements dans l'économie verte au Maroc. En septembre 2021, toujours avec la BERD, BANK OF AFRICA dans la continuité de son engagement en faveur de la finance durable a signé un accord portant sur une ligne de financement durable d'un montant de 25 M€ pour promouvoir le Financement des projets d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable, ainsi que les projets d'économie en eau, de gestion durable des terres et les bâtiments à Haute Qualité Environnementale (HQE) dans le cadre du programme GEFF II.

Ces produits à fort impact sont dédiés à l'efficacité et optimisation des ressources au sein des PME et grandes entreprises marocaines.

Green Bond

BANK OF AFRICA a été la première Banque marocaine à émettre une obligation verte - Green Bond - par Appel Public à l'Épargne sur le marché local. Cet emprunt d'obligation verte de 500 M MAD a été émis en novembre 2016, et a reçu le Second Party Opinion de l'agence Vigeo Eiris validant la prise en compte de facteurs de Développement Durable. Le Rapport d'Impact annuel Green Bond 2021 a été publié en avril 2022 et a connu un renforcement de la qualité en collaboration avec IFC par la mise en évidence d'indicateurs d'impacts environnementaux, climatiques et sociaux notamment la réalisation de 411 GWh d'énergie propre permettant une consommation annuelle moyenne d'une ville de plus de 1.1 millions d'habitants, de plus de 200 000 ménages avec un impact cumulé de 251,564.83 tonnes d'émissions évitées de CO₂ par an. Pour plus d'information, le rapport d'impact Green Bond est disponible sur [Rapport d'Impact Green Bond 2021.pdf \(ir-bankofafrica.ma\)](https://ir-bankofafrica.ma/Rapport%20d'Impact%20Green%20Bond%202021.pdf).

FCP Capital ISR

Capital ISR, 1er Fonds ISR lancé par BMCE Capital Gestion, réalise une performance de +18,37% depuis son lancement en mars 2015 contre une performance de +8,70% pour le marché actions marocain dans sa globalité à date d'octobre 2021

Rappelons que le FCP Capital ISR, est investi en actions d'entreprises sélectionnées selon une analyse extra-financière, en tenant compte d'une évaluation de la politique Environnementale, Sociale et de Gouvernance -ESG- de chaque entreprise, réalisée par l'agence internationale leader de la notation extra-financière Vigeo Eiris.

L'objectif du fonds est de concilier performance financière et (i) prise en compte de la qualité de la gouvernance, (ii) de l'empreinte environnementale et (iii) de l'empreinte sociale dans la sélection et la gestion des investissements.

FCP Capital ISR permet ainsi aux investisseurs de valoriser leur capital à travers un véhicule de placement en conformité avec leur conviction d'éthique sociale, tout en contribuant aux comportements responsables des entreprises et au développement durable.

Intégration de l'impact positif dans les Limites Sectorielles

Dans la lignée de la démarche « positive impact » engagée depuis quelques années, BANK OF AFRICA a procédé à l'intégration des « country needs » dans la définition des limites sectorielles. L'objectif d'un tel exercice est de mieux orienter les financements de la banque vers les secteurs porteurs de plus d'impact vis-à-vis des besoins du pays d'opération.

Engagement en faveur de l'agriculture durable

En partenariat avec le GREEN FOR GROWTH FUND (GGF), BANK OF AFRICA a mené une étude portant sur l'agriculture durable. Les travaux menés dans ce cadre ont abouti à la conception et à la publication d'une Brochure Digitale dédiée aux entreprises. Les résultats ont été rendus publics lors d'un webinaire organisé par la Banque le 17 juin 2021 et ayant vu la participation de plusieurs acteurs notamment 30 entreprises opérant dans le secteur de l'industrie agroalimentaire, le Centre Régional d'Investissement Souss Massa, la Caisse Centrale de Garantie, la BERD...

Formation Finance climat

Dans la lignée de ses efforts de déploiement de la finance climatique, BANK OF AFRICA à travers de son partenariat avec IFC a organisé plusieurs formations de renforcement des capacités « finance climat » à l'échelle du groupe afin de permettre aux forces commerciales pour (1) comprendre la finance climatique (2) détecter et développer des activités de financement climatique dans leurs portefeuilles. Plus de 300 personnes assistés aux séances de formation démontrant ainsi l'adhésion des collaborateurs à la vision stratégique de la Banque en faveur de la finance durable.

Inclusion Financière : Accompagnement extra-financier, un soutien renforcé à la TPME

Dans le cadre des mesures nationales pour le développement de la TPME, BANK OF AFRICA s'est positionnée comme l'une des premières banques à s'engager activement en faveur des entrepreneurs. Le discours royal d'octobre 2019 a permis d'accélérer la conception d'offres spécifiques de financement dédiées et concernant tant la création que le développement de l'entrepreneur qu'il soit installé en affaire personnelle, en autoentrepreneur ou en Personne Morale.

Dans le même temps, BANK OF AFRICA s'est appuyée sur le lancement, en 2009, de l'Observatoire de l'Entreprenariat afin de proposer une approche extra financière, basée sur le triptyque Formation, Mentorat et Networking, en plus d'une sensibilisation à l'entreprenariat. Il est ainsi prévu l'accompagnement de 15 000 jeunes, porteurs de projets et entrepreneurs annuellement.

Il est à rappeler que BANK OF AFRICA a également lancé le premier produit "Women Entrepreneur" dédié à la Femme Entrepreneur en partenariat avec la BERD, un programme de financement à taux bonifié et de formations.

IX. L'extension de la gouvernance fondée sur les risques sociaux et environnementaux

En alignement avec la Directive de Bank Al Maghrib en matière de Risques Climatiques, BANK OF AFRICA a intégré le Changement Climatique dans sa Politique Risques Groupe et mis en place une *Taskforce* dédiée pour piloter une première identification des impacts financiers du climat sur son portefeuille entreprise, en vue d'aligner à terme les objectifs de la Banque avec les scénarios de transition vers une économie bas carbone.

Principes de l'Équateur

Depuis l'adoption des Principes de l'Équateur (EP) en 2010, BANK OF AFRICA demeure la seule Banque marocaine "EP" et a permis au Groupe de se conformer à un référentiel en matière de prise en compte de risques E&S dans le financement de projets.

Les Principes de l'Équateur s'appliquent aux nouveaux financements de projets - tous secteurs industriels confondus - représentant un coût d'investissement de 10 millions USD ou plus, ainsi qu'aux financements de projets d'extension ou de modernisation d'installations existantes, lorsque ces modifications engendrent des impacts environnementaux et sociaux importants ou affectent sensiblement la nature ou le degré d'un impact existant.

Intégration Des Enjeux ESG Dans l'Analyse Des Risques Crédits à Travers Un SGES Certifié

Suite à la mise à jour de sa Politique Risques Groupe, BANK OF AFRICA a érigé un département des Risques E&S au niveau du Pôle Risques Groupe, en témoin de l'intégration des risques et impacts environnementaux et sociaux dans le *process* d'octroi des crédits aux entreprises.

BANK OF AFRICA s'est engagé à respecter la nouvelle Liste d'Exclusion des Institutions de Développement Européennes (EDFI), et a entamé une nouvelle démarche globale de gestion des risques aussi bien pour les filiales BOA que BBI Madrid, Londres et Shanghai.

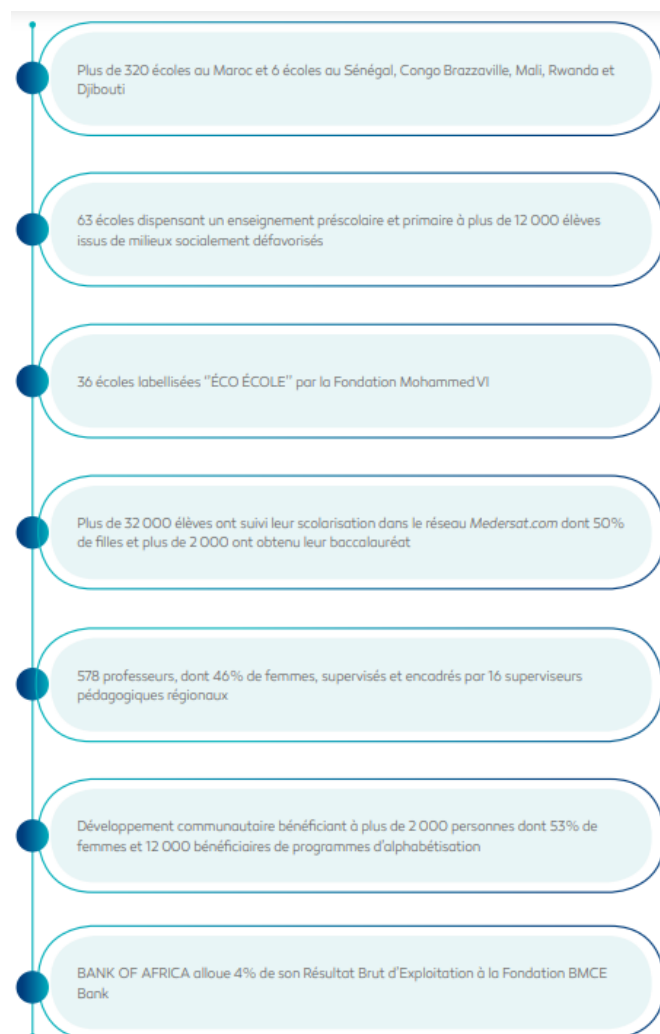
Pour rappel, BANK OF AFRICA intègre, depuis plus de 15 ans, les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans ses activités d'investissement et de financement. En 2010, le Groupe a mis en place un système de gestion environnementale et sociale des risques, basé sur les standards internationaux de l'IFC et des principes de l'Équateur.

Avec la formalisation de sa charte RSE en 2018, BANK OF AFRICA a renforcé son cadre d'analyse des risques ESG inspiré du groupe de travail Positive Impact Finance de l'UNEP FI et œuvre en faveur de la mise en place d'une approche basée sur la gestion d'impact.

En 2021, la mise en œuvre opérationnelle des engagements ESG au sein du Groupe s'est poursuivie à travers la tenue des commissions Risques ES en préparation aux Comités Environnementaux, Sociaux et de Soutenabilité – ESS- trimestriels. Ainsi, le SGES pour les crédits d'investissement au Maroc a été évalué conforme au référentiel ISO 14001 par le Bureau Veritas en décembre 2020. Pour BOA Group, la Direction DD RSE a pris en charge la mise à jour opérationnelle du SGES au profit de 16 filiales, appuyée par un programme de formation ES déployé entre novembre 2020 et février 2021 : 443 chargés d'affaires et analystes risques ont été formés ainsi qu'une formation ESC (Environnement, Social et Climat) en faveur des DGs-Managers ayant vu la participation de plus 230 personnes

X. La Fondation BMCE BANK à travers ses 8 axes stratégiques

Fondation BMCE Bank : Bilan 2021



La Fondation à travers ses axes stratégiques :**XI. La Fondation BMCE Bank, vecteur de l'engagement sociétal et environnemental de BANK OF AFRICA**

Depuis sa création en 1995, la Fondation BMCE Bank éclaire les choix du Groupe en matière de développement humain et d'impact sur la société. Dans son rôle de promotion de l'éducation et de préservation de l'environnement, la Fondation BMCE Bank agit pour améliorer l'accès à l'éducation dans les communautés rurales, à travers le Réseau Medersat.com, et pour éveiller les consciences des enfants du continent sur des problématiques environnementales.

Medersat.com permet de scolariser chaque année plus de 12 000 élèves issus de milieux défavorisés au Maroc, sans compter le nombre d'enfants scolarisés dans les écoles en Afrique subsaharienne. Bâti sur des valeurs de tolérance, de modernité et d'ouverture sur le monde, le programme pédagogique comprend l'apprentissage de langues étrangères, mais valorise aussi les langues maternelles, notamment l'Arabe et l'Amazighe. La vocation environnementale de la Fondation BMCE Bank s'exprime à travers le programme Éco-Écoles, mené en partenariat avec la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement. Ce programme qui prend en considération la construction des écoles en intégrant des composantes environnementales, constitue également un outil pédagogique pour sensibiliser les élèves à des notions de développement durable et les invite à adopter des comportements respectueux de l'environnement.

Bilan 2021 :

20 ANS AU SERVICE DE L'ÉDUCATION

L'année 2021 a marqué l'achèvement de deux décennies du Programme Medersat.com. Des festivités ont eu lieu dans toutes les écoles du Réseau Medersat.com durant la journée du 25 décembre 2021. L'ensemble des équipes pédagogiques, les Coordonnatrices et Coordonnateurs ainsi que les superviseurs(es) se sont mobilisés pour la programmation d'un ensemble d'activités artistiques et culturelles dont les thématiques se rapportent à la genèse, l'évolution et les réalisations du programme Medersat.com. Tout au long de ces deux décennies, le programme Medersat.com s'est distingué sur la scène nationale et internationale en tant que modèle pédagogique innovant. Les différents hommages et consécration rendus aux Fondateurs de la Fondation BMCE Bank, Monsieur Othman Benjelloun et la Présidente Docteur Leïla Mezian Benjelloun, témoignent de la pertinence et l'efficacité des projets philanthropiques de la Fondation BMCE Bank.

INTRODUCTION DE LA ROBOTIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT

Après avoir été pionnière à l'échelle nationale dans la digitalisation de ses classes, avec l'introduction des équipements informatiques puis des tableaux interactifs dans les classes du Réseau Medersat.com, la Fondation BMCE Bank donne un nouvel élan à cette initiative avec l'introduction de la robotique dans les programmes scolaires. En effet, après le succès d'un programme expérimental en 2021, la Fondation a démarré l'équipement de 20 écoles du Réseau en robots éducatifs avec comme objectif d'étendre le programme à l'ensemble des écoles du Réseau dans un horizon de 3 ans.

PRODUCTION DE NOUVEAUX SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Suite à l'introduction du niveau Moyenne Section, il a été procédé à la conception et l'édition de Malette Pédagogique dédiée à ce niveau, avec comme objectif garantir l'adaptation et l'enrichissement du programme du Ministère de l'Éducation Nationale.

RENFORCEMENT DE LA SUPERVISION

Afin de garantir la qualité de l'enseignement prodigué dans les écoles de Medersat.com, l'équipe de supervision pédagogique a été renforcée. 5 nouveaux superviseurs ont rejoint l'équipe dont une personne dédiée exclusivement au suivi de l'enseignement de l'Amazighe. Les travaux des superviseurs au cours de l'année 2021 ont donné lieu à 1 257 activités. Celles-ci sont départagées entre les visites de contrôle des classes et des coordonnateurs à hauteur de 25%, les actions relatives à la remédiation et l'encadrement périodique à hauteur de 21% et les visites dédiées à la formation in situ à hauteur de 13%.

SUCCÈS DE MEDERSAT.COM ACADEMY

Inauguré à fin 2020, l'institut virtuel de la Fondation destiné aux enseignants, superviseurs et coordinateurs, a enregistré une année pleine d'activités courant 2021. Conçu pour la formation continue des enseignants dans les domaines liés au métier d'enseignement, les langues d'enseignement, les nouvelles technologies de l'information et de communication- au total 12 sessions de formation ont été dispensées aux enseignants du réseau Medersat.com. L'année 2022 devrait connaître une autre série de sessions de formation en fonction du besoin constaté. À terme, l'objectif est de disposer d'une plateforme intégrant l'intelligence artificielle, offrant un parcours individualisé pour l'élève et l'enseignant et des évaluations continues qui se feraient automatiquement afin d'aider l'élève et l'enseignant à combler les difficultés et améliorer les performances.

6 ÉCOLES DÉSIGNÉES PAVILLON VERT

L'année 2021 a été marquée par l'obtention du label Éco-École pour 6 nouvelles écoles de plus du Réseau Medersat.com. Décerné par la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'Environnement, ce label récompense les écoles et les élèves qui ont suivi un processus de sensibilisation et qui ont déployé des mesures concrètes dans ce sens. Après cette labellisation, le nombre total des écoles du réseau désignées pavillon vert est porté à 36 écoles.

DE NOUVELLES SALLES DÉDIÉES AU PRÉSCOLAIRE

En réponse à l'Appel Royal pour la généralisation d'un réseau préscolaire de qualité, Dr Leïla Mezian Benjelloun, Présidente de la Fondation BMCE Bank et M. Said Amzazi, ministre de l'Éducation Nationale, ont inauguré des salles de préscolaire dans deux écoles publiques relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation de Rabat-Salé-Kénitra. Cette inauguration intervient dans le cadre du partenariat entre la Fondation et le ministère portant sur le programme de généralisation nationale du préscolaire de qualité au niveau des établissements publics. L'année 2021 a été marquée par l'achèvement des travaux pour la construction de 12 salles pour l'enseignement préscolaire dans la Province d'Al Hoceima et de 8 salles dans la Province de Sefrou. Afin d'accélérer la mise en œuvre dudit programme, la Fondation a procédé à la signature des avenants de conventions avec trois Académies Régionales -Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Marrakech-Safi, Fès-Meknès- pour la réalisation de 100 salles. Durant l'année, la Fondation a défini les emplacements et a réalisé les études techniques pour l'implantation d'un total de 44 salles au niveau des régions citées. En Afrique Sub-Saharienne, une salle de préscolaire a été construite et équipée au niveau de Djibouti.

LE PARTENARIAT AVEC TEACH FOR MOROCCO : L'EXTENSION DE LA MOYENNE SECTION EST EN MARCHÉ

La Fondation a renforcé son partenariat avec « Teach For Morocco », membre de l'ONG internationale « Teach For All », basée à New York, afin de dispenser ses enseignements dans les écoles du réseau. Le nombre de ces dernières a été, ainsi, étendu à 28 nouvelles écoles. Durant l'année scolaire 2021-2022, 48 écoles Medersat.com bénéficient de ce nouveau service que la Fondation dispense en milieu rural, une expérience pionnière à l'échelle nationale. Des sessions de formation ont été organisées par le Département de la Formation de « Teach For Morocco » en collaboration avec la Direction du Programme Medersat.com à travers des visioconférences et la plateforme Moodle de « Teach For Morocco ». Des experts en sciences de l'éducation ont animé des interventions ayant permis aux participants de se familiariser avec les concepts éducatifs et déceler les particularités de l'enseignement dans le cycle préscolaire.

POURSUITE DU PARTENARIAT AVEC L'INSTITUT FRANÇAIS DU MAROC

Présence marquée de la Fondation BMCE Bank au colloque international sur le préscolaire. La Fondation BMCE Bank a pris part au colloque international organisé les 12 et 13 novembre 2021 par la Faculté des Sciences de l'Éducation de Rabat -FSE- Université Mohammed V Rabat -UM5R- et l'Institut Français du Maroc. Ce colloque a traité la question de l'éducation préscolaire que la Fondation BMCE Bank a toujours considérée comme préalable à toute réforme scolaire et éducative sous le thème « Un préscolaire de qualité pour l'école du XXIème siècle : Enjeux et perspectives de développement à l'aune de sa généralisation au Maroc ». À l'issue de ce colloque, quatre éducatrices du réseau Medersat.com ont été primées et ont reçu des kits préscolaires pour enrichir davantage l'environnement didactique et éducatif déployé par la Fondation BMCE Bank.

LE PÉRIPLE DE « BIBLIOTOBISS » CONTINUE

La caravane culturelle itinérante, « Bibliotobiss », qui sillonne les zones rurales et péri-urbaines du Maroc afin de favoriser l'accès à la culture, a réalisé trois étapes au profit des élèves & enseignants des écoles Medersat.com de Bab Marzouka, Timahdite et Oualili, respectivement dans les provinces de Taza, Ifrane et Meknès. En concertation avec l'équipe pédagogique des écoles et l'antenne de l'Institut Français la plus proche, « Bibliotobiss » a construit un programme pédagogique éclectique au profit de 500 élèves comprenant : le numérique, la lecture, la projection cinématographique, les ateliers de conte et de sensibilisation, les ateliers de théâtre, l'art, et le sport. De plus, un programme de soutien scolaire et de développement de compétences basé sur des jeux ludiques et une pédagogie active a été animé et a permis aux élèves d'utiliser les connaissances acquises en classe et de découvrir de nouvelles notions qui complètent leur programme scolaire. Pour rappel, le « Bibliotobiss » comprend une bibliothèque de plus de 300 livres en français et en arabe, un espace numérique et multimédia, un espace Micro-Folies et un musée numérique présentant les grandes collections muséales françaises et européennes. Il comprend également un espace cinéma et des activités artistiques -projections plein air, Mashup Table, concerts et productions artistiques- en plus des équipements sportifs.

PARTENARIAT AVEC LES UNIVERSITÉS ABRITANT L'INSTITUT CONFUCIUS POUR LA REPRISE DE L'ENSEIGNEMENT DU MANDARIN DANS LE RÉSEAU MEDERSAT.COM

Dans le but de relancer le projet d'enseignement du mandarin, interrompu à cause de la Covid-19, dans les écoles du Réseau Medersat.com, Dr Leïla Mezian Benjelloun a procédé en décembre 2021, à la signature d'avenant respectivement avec les Universités Abdelmalek Essaâdi de Tétouan et Hassan II de Casablanca abritant toutes les deux, des Instituts Confucius.

Université Abdelmalek Saâdi de Tétouan

La Fondation BMCE Bank a conclu une convention avec l'Université Abdelmalek Saâdi de Tétouan pour l'enseignement du mandarin en présentiel au niveau de l'école Medersat.com de Bougdour à Tanger, pour l'organisation des cours à distance au profit des élèves de l'école de Larache, ainsi que ceux et celles des écoles d'Al Hoceima.

Université Hassan II de Casablanca

Après une interruption d'une année imposée par la pandémie de la Covid-19, la Fondation BMCE Bank et l'Université Hassan II de Casablanca ont convenu de reprendre les cours de mandarin à l'école de Medersat.com Bouskoura. En parallèle, l'Institut Confucius et l'Université Hassan II se sont engagés à assurer l'enseignement à distance au profit des deux écoles de Nador : Medersat.com Ouahdana et Medersat.com Ouled Larbi.

DR. LEÏLA MEZIAN BENJELLOUN DISTINGUÉE POUR SON RÔLE EN FAVEUR DE LA CULTURE ET LA LANGUE AMAZIGHE

Au cours de l'année 2021, un nouvel hommage a été rendu à la Présidente de la Fondation BMCE Bank, Dr. Leïla Mezian Benjelloun, en présence de son époux Monsieur Othman Benjelloun, par le Centre de la Mémoire Commune pour la Démocratie et la Paix, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la 10ème édition du Festival international de cinéma et mémoire commune de Nador. Cet hommage a été rendu à Dr Leïla Mezian Benjelloun en reconnaissance de ses actions sociétales dans les domaines éducatif et culturel, et plus particulièrement pour son rôle en faveur de la promotion et le rayonnement de la langue et la culture amazighe au niveau national et international.

XII. Une performance DD RSE reconnue

Leadership Reconnu De Bank Of Africa En Termes d'Engagements DD RSE

- **'Top Performer RSE 2021' par l'agence internationale de notation extra financière Vigeo Eiris pour la 8ème année consécutive. BANK OF AFRICA occupe la première place dans le secteur bancaire des marchés émergents (1ère sur 90 Banques). Elle est 2ème sur 852 au niveau de la région et 37ème à l'échelle mondiale.**
- BANK OF AFRICA a été désignée dans le **top 2% de toutes les entreprises notées par Vigeo Eiris dans le monde** (4.880 au total) et 1^{ère} sur 90 dans le secteur bancaire - *Retail & Specialised Banks Emerging Market* - suite à la 1^{ère} notation « **Corporate Sustainability Rating** » opérée au Maroc. BANK OF AFRICA obtient la note A1+ (niveau *Advanced*), sur la base d'un score global de 64/100, confirmant ainsi son Leadership en matière de RSE
- BANK OF AFRICA désignée **'Best Bank in Morocco 2021'**, décerné par le Global Finance Magazine, Cette distinction vient consacrer une banque africaine avec un positionnement remarquable sur le continent
- BANK OF AFRICA désignée **"Best Trade Finance Bank in Morocco"** par GTR Trade Review dans le cadre de sa revue annuelle **GTR+MENA 2021**

- BANK OF AFRICA primée, pour la 4^{ème} année consécutive, « **Élu Service Client de l'année Maroc 2021** », dans la catégorie Banque, traduisant le fort engagement de l'ensemble des composantes de la Banque envers ses clients et prospects afin d'améliorer la qualité de service rendu
- Eurafric Information, filiale IT du Groupe BANK OF AFRICA, s'est vue décerner le titre « Top Employer » pour la 2^{ème} année consécutive par le prestigieux organisme international **Top Employers Institute** en reconnaissance des efforts continus engagés pour développer une stratégie Ressources Humaines solide, cohérente, attentive et se placer ainsi parmi les entreprises les plus attractives.
- Certification Santé et Sécurité au Travail ISO 45001 de BANK OF AFRICA obtenue en décembre 2021 en coordination avec le CHG.

XIII. Impact économique et social de l'activité de la société

La Banque intègre les 8 normes de performance de l'IFC dans son système de gestion des risques environnementaux et sociaux et ce pour gérer les impacts négatifs et maximiser les impacts positifs du projet à financer.

L'identification des impacts positifs repose sur les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies et la méthodologie du Positive Impact Finance de UNEP FI.

A travers les projets financés, la banque contribue au développement économique local, régional et national. L'impact positif tel que l'emploi, l'accès à l'eau, l'accès à la nourriture, santé, l'accès à l'énergie, l'accès à l'éducation... si applicable est calculé, justifié et valorisé pour chaque projet d'investissement présenté au comité de crédit.

XIV. Actions correctives

Afin d'éviter tout risque de crédit/juridique lié aux questions sociales, la banque a demandé courant l'exercice 2020 de fournir le plan d'acquisition de terrain pour la réalisation d'infrastructure et d'aménagement d'un projet tout en prenant pleinement en compte le cadre réglementaire en vigueur et la norme de performance 5 relative à l'acquisition des terres et réinstallation involontaire.

Le projet évitera des interventions qui impliqueraient le déplacement physique de populations. Par contre, des occupations temporaires de terrain seront nécessaires pour la construction des ouvrages financés par le projet. Le Plan d'acquisition des terres constitue un engagement formel pris par le client à l'égard des tierces parties, en particulier des populations riveraines affectées et la banque. Il a pour objectif de permettre, en cas déplacement économique inévitable à cause du Projet, de compenser de manière adéquate les impacts sur les moyens d'existence, et de permettre aux personnes affectées au minimum de maintenir, et si possible d'améliorer, leurs moyens de subsistance et leur qualité de vie.

A fin 2021, le projet ayant fait l'objet du plan d'acquisition des terrains concerne l'alimentation en électricité d'une cimenterie. Ce projet en qualité d'infrastructure associée externe a fait l'objet, en plus du Plan d'acquisition des terrains, d'une étude d'impact environnemental et social qui a été approuvée par les autorités compétentes. Il est à noter que le processus d'indemnisation a été complété et l'action est considérée terminée. La ligne électrique est achevée à moins de 100 m de la sous-station mais n'est pas encore raccordée au poste principal, cela se fera avant la mise en exploitation.

XV. Capital humain

Dans le cadre du Programme d'amélioration des performances et d'efficacité opérationnelle, un chantier large d'harmonisation des politiques RH à l'échelle du Groupe est en cours de mise en œuvre. Bank of Africa a avancé ses réflexions pour valider une Politique et un manuel RH à l'échelle du Groupe, regroupant les lignes directrices relatives aux normes minimales pour les politiques et procédures en matière de ressources humaine.

1. Recrutement

Les recrutements s'inscrivent dans la cadre de la stratégie de développement de Bank Of Africa, dans le respect des dispositions réglementaires et des meilleures pratiques. Bank of Africa veille à recruter les meilleurs candidats pour répondre aux besoins actuels et futurs et à renforcer sa Marque Employeur.

Le dispositif de recrutement adopté au sein de Bank Of Africa veille à l'égalité des chances dans le traitement et à la non-discrimination sur la base de critères économiques ou sociodémographiques (âge, genre notamment). A ce titre, Bank Of Africa promeut la diversité et s'attache à l'égalité des chances dans le traitement des candidatures de recrutement et ce, à travers l'ensemble des phases du recrutement (recherche, sélection, embauche, intégration ...). Le capital Humain veille à ce que les conditions de déroulement des recrutements soient transparentes et objectives.

Pareillement, le Capital Humain Groupe veille à diversifier ses sources de recrutements, à travers une présence sur les réseaux sociaux, les job-boards, ainsi que les caravanes d'emploi au même titre que les forums de recrutements au Maroc et à l'international.

La politique de recrutement encourage une démarche d'intégration des nouveaux collaborateurs constructive alignée sur la stratégie et la promesse RH. Cette intégration permet d'initier les nouvelles recrues à la culture d'entreprise de Bank of Africa et de mettre à leur disposition les moyens nécessaires pour une intégration réussie au sein de l'organisation.

2. Gestion de carrière

La politique de gestion de carrière au sein de Bank of Africa, a pour principal objectif, d'anticiper les évolutions des métiers et des besoins et de poursuivre la fidélisation et l'accompagnement des talents pour assurer la relève.

Le dispositif de gestion des carrières adopté au sein de Bank Of Africa veille à l'égalité des chances dans le traitement et à la non-discrimination des collaborateurs pour des critères économiques ou sociodémographiques (âge, genre notamment).

BANK OF AFRICA s'efforce de créer un environnement riche de diversité dans l'ensemble de ses entités, de ses métiers et de ses implantations en permettant à chaque collaborateur de développer et maintenir son employabilité tout au long de sa carrière. A travers une posture d'écoute et de conseil, la Banque veille à l'adéquation entre le profil du candidat, ses aspirations professionnelles et les besoins de nos différentes entités.

Une bourse d'emploi est alimentée régulièrement pour présenter les différentes opportunités de développement pour les collaborateurs de manière à leur donner une meilleure visibilité sur leur évolution de carrière.

Bank Of Africa veille à la mise en place d'échanges fréquents sous forme de moments clés dans le processus de gestion de carrière notamment à travers les entretiens d'évaluation professionnelle ou encore les entretiens de carrière.

En 2021, près de 993 mouvements ont été enregistrés au sein de Bank of Africa, traduisant un changement de métier et /ou de poste, que ce soit dans le cadre d'une mobilité ou d'une évolution de carrière.

3. Développement des compétences

Bank of Africa veille à l'accompagnement des collaborateurs par le développement des compétences. Un plan de formation est mis en place annuellement comprenant l'ensemble des actions à réaliser, les moyens à adapter et les ressources à mobiliser. Il s'appuie sur des besoins de formation, en réponse à l'évolution des métiers et des collaborateurs.

Les thématiques traitées y sont multiples : compétences métiers, techniques, managériales, culturelles, procédures, etc. Ces offres permettent la transversalité, l'échange de compétences, le bien-être au travail tout en renforçant l'efficacité professionnelle.

Les équipes de la filière RH mènent ainsi une politique active de formation pour créer les conditions d'une croissance durable, notamment, à travers :

- Le développement des compétences des collaborateurs nécessaires à l'exercice de leurs métiers

- Le développement des compétences clés et stratégiques pour les filières régaliennes
- La mise à disposition de moyens et outils pour maintenir l'employabilité des collaborateurs.

Le développement des compétences s'effectue par le truchement de plusieurs moyens notamment (i) la formation à distance, (ii) la formation en présentiel, (iii) l'accès à l'encadrement et l'apprentissage auprès le manager (iv) le partage des expériences avec les collègues et (v) l'auto-formation via les situations de gestion au quotidien et les nouvelles missions confiées.

Au 31 décembre 2021, 47% de l'effectif ont bénéficié d'au moins une action de formation dispensée. Plus d'une centaine d'actions de formation ont été réalisées, soit environ 6115 jours/hommes de formation. Depuis la déclaration officielle de l'état d'urgence sanitaire au Maroc, l'activité de formation avait été suspendue. Une refonte de l'ensemble des parcours de formation Métiers a été initiée.

4. Evaluation professionnelle

La reconnaissance est l'un des besoins fondamentaux des collaborateurs, raison pour laquelle Bank of Africa a placé au cœur de ses priorités l'évaluation professionnelle.

L'exercice d'évaluation annuelle a été enrichi avec l'implémentation de KPI par emploi pour une meilleure gestion de la Performance.

L'entretien de progrès et de développement est ainsi un moment privilégié entre le collaborateur et son manager pour dresser le bilan des réalisations, réaliser un bilan de la performance de l'année écoulée et l'évolution des compétences. Elle permet d'identifier les forces et axes d'amélioration, définir les perspectives d'évolution mais aussi de définir les objectifs de l'année à venir.

Afin de garantir les principes d'égalité et de non-discrimination des chances, Bank of Africa a mis en place un certain nombre de dispositifs : guide de l'évaluation annuelle, sensibilisation des managers et intervention des équipes RH pour s'assurer du respect des règles en matière d'évaluation.

5. Rémunération

Conscient de l'importance d'attirer et de fidéliser les meilleurs candidats, Bank of Africa propose à ses collaborateurs un package attractif en cohérence avec leurs formations, leurs compétences et leurs expériences professionnelles.

Principal gage de reconnaissance, la politique de rémunération s'appuie sur des valeurs d'équité ainsi que sur une transparence vis-à-vis des salariés.

Bank Of Africa veille régulièrement à la compétitivité des packages de rémunération avec le marché local pour renforcer la motivation ainsi que la confiance placée dans notre Institution.

Les dispositifs de rémunération sont déterminés de manière à éviter la mise en place d'incitations qui pourraient entraîner des situations de conflits d'intérêts ou le non-respect des règles de bonne conduite.

6. Mesures prises en matière de non-discrimination et d'égalité des chances

Bank of Africa mène une politique volontariste pour promouvoir la mixité et l'égalité professionnelle femme-homme. Il s'agit d'un levier de performance majeur de la stratégie du Groupe qui considère que la mixité est un facteur d'enrichissement collectif, de cohésion sociale et d'efficacité économique.

À travers sa démarche de Développement Durable et RSE, impulsée il y a près de deux décennies, Bank of Africa a adopté en 2018 une politique en faveur du principe de parité. Cette démarche s'inscrit également dans l'engagement résolu de la Banque en faveur des Objectifs de Développement Durable de l'ONU, sous l'impulsion de son Président M. Othman Benjelloun.

À travers sa Politique Genre & Inclusion, le Groupe s'engage à relever le défi de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi qu'à l'autonomisation des femmes, intégrant notamment l'approche Genre dans l'ensemble des processus et procédures ; l'égalité entre les femmes et les hommes et vise la parité au sein de l'effectif global du Groupe, des fonctions de Management et des Organes de Gouvernance ; l'inclusion

financière des femmes à travers des programmes et produits dédiés et la protection des droits fondamentaux de femmes.

Au sein de Bank of Africa, la diversité s'exprime tout d'abord à travers ses milliers de collaborateurs. Le Groupe souhaite aller encore plus loin en matière d'engagement en faveur de la diversité dans l'ensemble des processus RH en se fixant des objectifs ambitieux :

- ✓ Veiller à assurer une égalité des chances dans le traitement des candidatures de la recherche du profil au recrutement du candidat.
- ✓ Faciliter l'accès à l'emploi des jeunes diplômés
- ✓ Garantir la non-discrimination de candidats ou collaborateurs sur des critères économiques ou sociodémographiques (handicap, âge, genre...etc.) sur l'ensemble des processus RH
- ✓ Donner le droit à tout collaborateur permanent du Groupe de se faire évaluer et ce, quel que soit quel que soit son niveau hiérarchique, sa formation, sa fonction, son ancienneté, son genre, etc.
- ✓ Veiller à n'introduire aucun critère de discrimination lors des actes liés à la rémunération.

7. Effectif

Au sein de Bank of Africa, la diversité s'exprime tout d'abord à travers ses milliers de collaborateurs. Le Groupe souhaite aller encore plus loin en matière d'engagement en faveur de la diversité dans l'ensemble des processus RH en se fixant des objectifs ambitieux :

- ✓ Veiller à assurer une égalité des chances dans le traitement des candidatures de la recherche du profil au recrutement du candidat.
- ✓ Faciliter l'accès à l'emploi des jeunes diplômés
- ✓ Garantir la non-discrimination de candidats ou collaborateurs sur des critères économiques ou sociodémographiques (handicap, âge, genre...etc.) sur l'ensemble des processus RH
- ✓ Donner le droit à tout collaborateur permanent du Groupe de se faire évaluer et ce, quel que soit quel que soit son niveau hiérarchique, sa formation, sa fonction, son ancienneté, son genre, etc.
- ✓ Veiller à n'introduire aucun critère de discrimination lors des actes liés à la rémunération.

La politique de recrutement adoptée par BANK OF AFRICA s'inscrit dans la continuité de la stratégie de développement des Ressources Humaines de la Banque. Les priorités portent sur l'anticipation des besoins et l'accompagnement du réseau en termes de Ressources Humaines dans le cadre de la politique de croissance interne menée.

1) Evolution récente des effectifs de la banque

L'effectif de Bank of Africa SA ressort 4985 collaborateurs au 31 Décembre 2021 contre 4987 collaborateurs au 31 Décembre 2020.

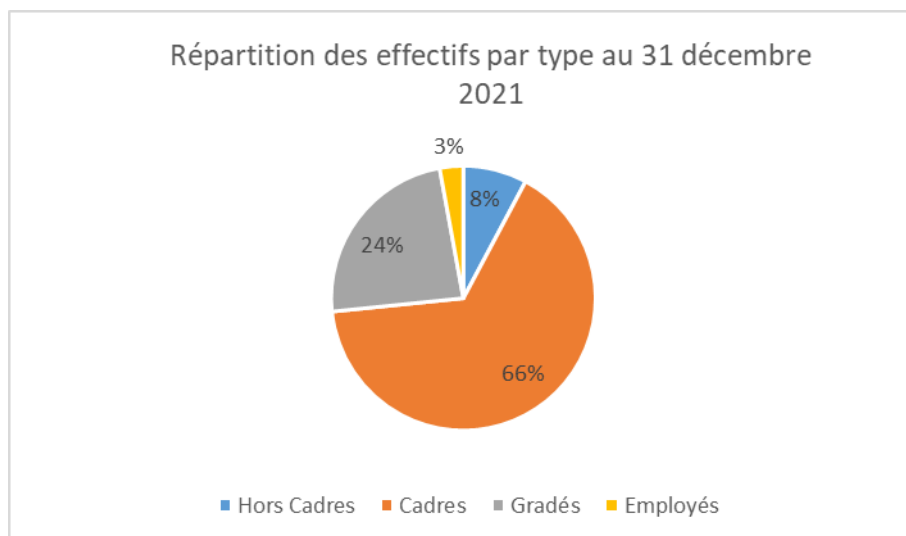
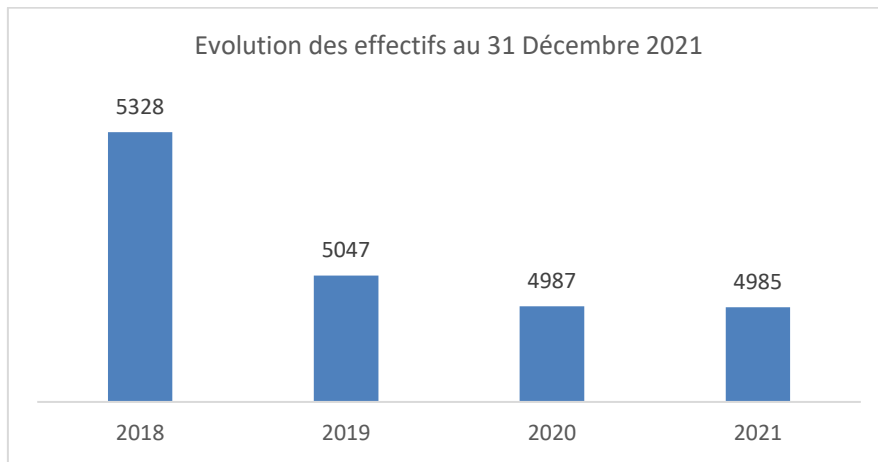
Tableau 1 : Evolution des effectifs de la banque par type sur la période 2019- 2021

	2019	2020	2021
Hors Cadres	316	312	389
Cadres	3203	3149	3269
Gradés	1434	1428	1183
Employés	94	98	144
Anapec	107	119	231
Total	5047	4987	4985

Source : BANK Of Africa

Au terme de l'exercice 2021, l'effectif de la Banque demeure quasi-stable en raison de la rationalisation des évolutions des effectifs depuis 2019.

Par ailleurs, la Banque a recours à des prestataires de services externes. Dans ce cadre, le nombre d'intérimaires au 31 Décembre 2021 est de 234 personnes.



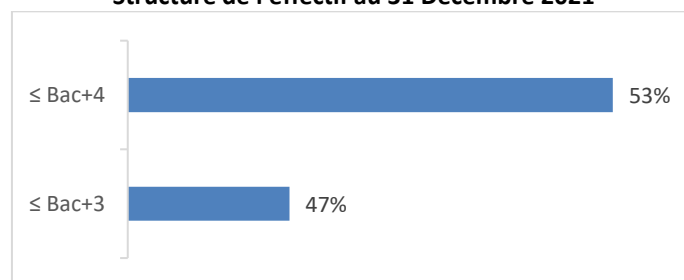
Source : BANK Of Africa

1) Structure de l'effectif –

Au terme de l'exercice 2021, l'effectif féminin (s'établissant à 2076 ETP au 31 Décembre 2021) représente 42% de l'effectif global de la Banque, contre 40,4% en 2020.

En termes de qualification, le profil des collaborateurs au niveau de la Banque avec près de 47% des collaborateurs dotés d'une formation de niveau supérieur à Bac+3 demeure relativement stable par rapport au niveau enregistré au 31 décembre 2020.

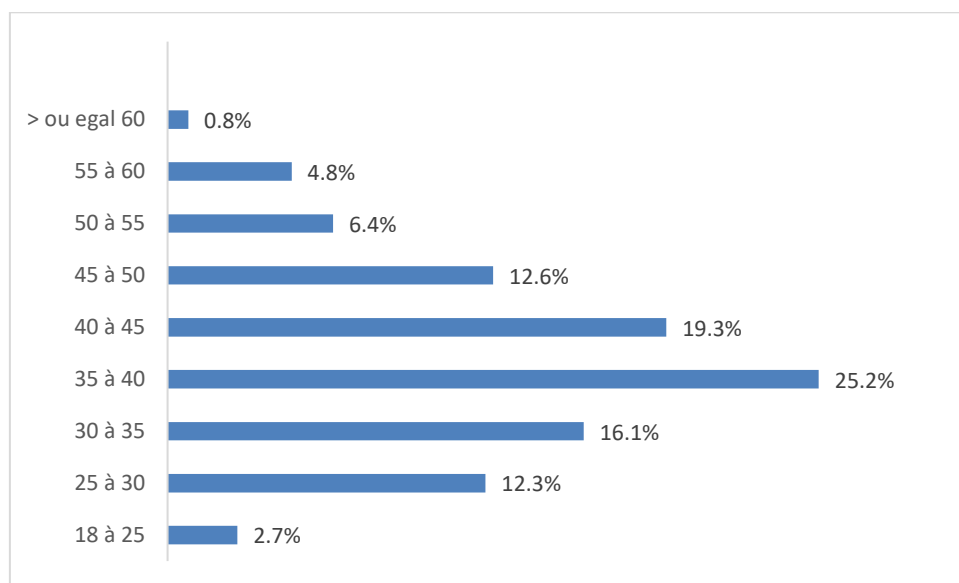
Structure de l'effectif au 31 Décembre 2021



Source : BANK Of Africa

Le Turnover annuel s'établit à 5.4% au 31 décembre 2021 contre 4,8% en 2020, les principaux motifs de départ étant les démissions avec un poids de 55% (contre 56,1% en 2020), suivis des retraites avec un poids de 13,2% (contre 19,1% en 2020), retraite anticipée avec un poids de 12% (contre 8,5% en 2020), et des autres motifs (20% contre 16,3% en 2020), notamment, les révocations, les stages non concluants, les fins de contrat, les invalidités, les abandons de poste, les départs sans motif, et les décès.

Par ailleurs, 31% des collaborateurs de la Banque est âgé de moins de 35 ans au 31 Décembre 2021.



Source : BANK Of Africa

2) Répartition par branche d'activité

Dans le cadre de la rationalisation des effectifs, tant au niveau du Réseau qu'au niveau du Siège, plusieurs mesures avaient été mises en place, notamment, (i) un programme de départ volontaire, conjugué au (ii) non remplacement quasi-systématique des départs.

	2019	2020	2021
Siège	1 413	1405	1410
Réseau	3 634	3582	3575
Total	5047	4987	4985

Source : BANK Of Africa

3) Répartition par nature du contrat de travail (CDI, CDD)

	2019	2020	2021
CDI	4 929	4858	4741
CDD	118	129	244
Total	5047	4987	4985

Source : BANK Of Africa

4) Répartition par catégorie (direction, cadres, employés, Hors classe)

	2019		2020		2021	
	H	F	H	F	H	F
Cadres	1852	1351	1816	1333	1837	1430
Gradés	894	540	880	548	725	458
Employés	54	40	62	36	83	63
Hors Classe	220	96	215	97	264	125
Total	3 020	2 027	2 973	2 014	2909	2076

Source : BANK Of Africa

5) Répartition par ancienneté

	2019		2020		2021	
	H	F	H	F	H	F
Moins 5 ans	642	601	497	440	452	445
De 5 à 9 ans	313	276	342	351	366	387
De 10 à 14 ans	1175	688	1150	615	878	451
De 15 à 19 ans	312	216	386	339	597	504
De 20 à 24 ans	200	134	240	169	276	197
De 25 à 29 ans	237	70	217	64	172	48
De 30 à 34 ans	115	32	117	24	126	32
De 35 à 39 ans	25	8	23	9	41	9
Supérieur à 40 ans	1	2	1	3	1	3
Total	3020	2027	2973	2014	2909	2076

Source : BANK Of Africa

6) Nombre de recrutements par exercice

	2019		2020		2021	
	H	F	H	F	H	F
Cadres	27	27	60	47	63	115
Gradés						
Employés	26	16	46	28	41	43

Hors Classe	1	1				
Total	54	44	106	75	104	158

Source : BANK Of Africa

7) Licenciements par exercice

	2019		2020		2021	
	H	F	H	F	H	f
Cadres	9	3	11	2	14	2
Gradés	9	1	9		4	2
Employés	0	0	3	3	3	1
Hors Classe	0	0				
Total	18	4	23	5	21	5

Source : BANK Of Africa

8) Démissions par catégorie

	2019		2020		2021	
	H	F	H	F	H	F
Cadres	93	53	54	47	64	50
Gradés	27	17	22	10	14	8
Employés	18	7	4	1	7	4
Hors Classe	2	0			1	1
Total	140	77	80	58	86	63

Source : BANK Of Africa

9) Autres indicateurs

	2019	2020	2021
Représentants du personnel	146	138	176
Jours de grève	0	0	0
Intérimaire	230	224	234
Accidents de travail	59	62	46

Source : BANK Of Africa

8. Politique sociale

Notons qu'au terme de l'exercice 2021, 328 personnes ont bénéficié de prêts au logement soit un total de 3314 bénéficiaires, correspondant à une enveloppe globale de 2 291 536 164 DHS. Les prêts à court terme représentent, quant à eux, durant la même période un montant de 279 527 775 DHS (2390 bénéficiaires).

9. Actionnariat salarié

BANK Of Africa a ouvert son capital à ses salariés depuis février 2003 à travers une première OPV dédiée suivie d'une seconde ayant eu lieu en mai 2005 puis au travers une augmentation de capital en décembre 2010. Ces opérations ont porté respectivement sur 750 000 actions (4,12% du capital), 628 841 titres (3,96% du capital), 2 500 000 actions (1,5% du capital) pour des montants globaux respectifs de MAD 300 millions, de MAD 330,1 millions et de MAD 500 millions. Via ces offres, la Banque a permis à ses collaborateurs de développer une épargne salariale supplémentaire.

Au 31 décembre 2021, le reliquat des actions détenues par le personnel s'établit à 2 210 244 actions, soit 1,07% du capital de Bank Of Africa SA.

Intéressement et participation du personnel

- **Plans d'actionnariats passés :**

Un plan d'actionnariat a été réalisé 3 fois dans le cadre de deux opérations de cession réservées aux salariés opérées en 2003 et 2005 et à travers une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe BANK OF AFRICA opérée en décembre 2010.

L'opération de cession réservée aux salariés lancée en 2003, portait sur 750 000 actions, soit 4,72% du capital. Le prix unitaire d'acquisition de cette opération a été fixé à MAD 400 par action. L'acquisition des titres, réservée exclusivement aux membres titulaires du personnel du Groupe BANK OF AFRICA, a été financée facultativement par un prêt dont le taux d'intérêt est de 3,375% et la durée s'étale du 19 février 2003 au 31 mai 2006 inclus.

Aux termes de la note d'information élaborée à cet égard en 2003, à partir du 19 février 2005 une partie du portefeuille investi en actions a été cédée, permettant aux salariés de réaliser une plus-value de plus de MAD 100 par action.

En 2005, une nouvelle opération de cession a été initiée au profit exclusif des membres du personnel. Cette Offre a porté sur 628 841 actions BANK OF AFRICA, soit 3,96% du capital au prix unitaire de MAD 525. Elle a été assortie d'un prix minimum de revente desdites actions à MAD 525 de la possibilité de financement des titres acquis par crédit bancaire au taux préférentiel TTC de 2,91%.

A partir du 28 mai 2007, les salariés ont eu la possibilité de céder le premier tiers des titres détenus en portefeuille à un prix par action de MAD 2 750. A la même date de l'année 2008, les membres du personnel ayant souscrit à l'opération ont pu de nouveau céder le second tiers à un prix par action oscillant entre MAD 3 163 et MAD 3 250.

La cession du reliquat des actions acquises s'est opérée entre le 1er décembre 2008 et le 26 décembre 2008 inclus, le cours moyen de vente est de MAD 266,2 (post split). Par ailleurs, le taux de cession de l'OPV se fixe à 94% à fin décembre 2008.

En 2009, 159 557 actions ont été cédées par le personnel au cours moyen de MAD 247,55.

En décembre 2010, une augmentation de capital d'un montant de 500 millions de dirhams prime d'émission comprise, correspondant à 2 500 000 actions BMCE a été réalisée au prix de 200 dirhams par action. Les actions acquises dans le cadre de ce programme et qui ont donné lieu à un financement par un prêt doivent être détenues par les membres du personnel éligible sur une durée de 4 ans. Le taux d'intérêt appliqué est de 2,5% par an et la majorité des collaborateurs ayant souhaité conserver leurs actions au-delà de cette date, la Banque leur a consenti un allongement de la durée du prêt.

10. Réseau de distribution

Tableau 2 : Evolution du réseau global de distribution sur la période 2019-2021

	2019	2020	2021
Guichets permanents	735	704	703
DAB et GAB	887	862	846
Succursales et agences à l'étranger	41	41	36
Bureaux de représentation à l'étranger	5	5	5

Source : BANK OF AFRICA

A fin 2021, la Banque dispose de 703 agences au Maroc au service de la clientèle et détient 846 distributeurs automatiques de billets.

Parmi les autres canaux de distribution l'on trouve également « Caravane Salaf ». Il s'agit d'un réseau de banques mobiles qui visitent périodiquement et régulièrement les zones sous-bancarisées au Maroc et offrent aux clients l'accès à tous les produits et services disponibles en agence.

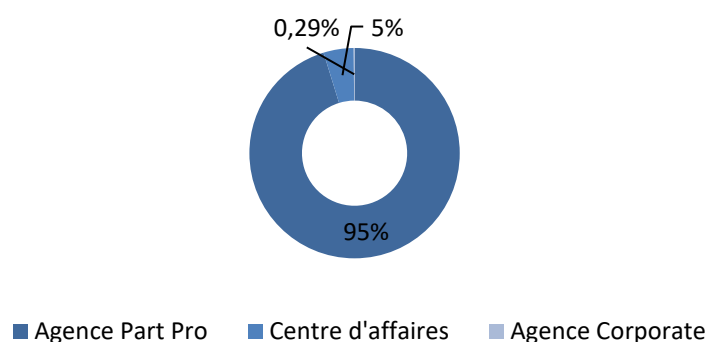
A fin 2021, le réseau DAMANE CASH, établissement de paiement filiale de BANK OF AFRICA, compte 633 agences principales dont 24 agences en propres.

Les clients de la Banque peuvent également accéder à leurs comptes et effectuer certaines opérations à travers BMCE Direct, l'Agence Directe, DabaPay et BMCE Business Online, les plateformes en ligne des services bancaires.

	2019	2020	2021
Agences Part/Pro	697	670	699
Centre d'affaires	32	32	34
Agences Corporate	2	2	1
Réseau de distribution	731	734	734

Source : BANK OF AFRICA

Composition du réseau de BANK OF AFRICA à fin 2021



Source : BANK OF AFRICA

Ouvertures et fermetures d'agences sur la période 2018- 2021 :

Tableau 3 : Ouverture et fermetures d'agences de 2019 au 2021

	2019	2020	2021
Nombre d'ouvertures	2	0	0
Nombre de fermetures	0	28	4

Source : BANK OF AFRICA –

Le redimensionnement du réseau par la fermeture et la fusion des agences en 2020 & 2021 a été orientée par une digitalisation accélérée dans le contexte COVID et par la volonté stratégique d'optimiser le Réseau et de rehausser la qualité du service client en allouant les bonnes expertises (Maillage BOA VS Banques confrères, Maillage inter-agences BOA).

Ce redimensionnement du réseau permettrait au-delà de ces aspects, la rationalisation du cost-to-serve- et le pilotage des coûts des agences dans un contexte de poursuite des efforts d'investissement en matière de digitalisation.

XVI. Stratégie d'investissement

Dans le cadre de sa stratégie de développement, les investissements déployés par BANK OF AFRICA se profilent comme suit :

Tableau 4 : Investissements réalisés de 2019 à fin 2021 hors investissements financiers (en KMAD)

Immobilisations incorporelles et corporelles	2019	2020	var	2021	var
Immobilisations incorporelles	315 163	249 391	-58,79%	321 041	28,73%
Droit au bail	0	0	0%	0	0%
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	315 163	249 391	-20,87%	321 041	28,73%
Immobilisations corporelles	684 679	420 183	-38,63%	590 589	40,55%
Immeubles d'exploitation	269 416	264 690	-1,75%	435 283	64,45%
Terrain d'exploitation	53 862	3 191	-94,07%	0	-100%
Immeubles d'exploitation - Bureaux	215 554	261 499	21,31%	435 283	66,46%
Mobilier et matériel d'exploitation	189 914	82 694	-56,46%	80 481	-2,68%
Mobilier de bureau d'exploitation	126 915	50 943	-59,86%	21 711	-57,38%
Matériel de bureau d'exploitation	3 179	4 437	39,57%	3 996	-9,94%
Matériel informatique	38 540	26 325	-31,69%	48 229	83,21%
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	20 906	883	-95,78%	6 438	629,10%
Autres matériel d'exploitation	375	105	-72,00%	107	1,90%
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	73 816	32 743	-55,64%	68 526	109,28%

Immobilisation corporelles hors exploitation	151 533	40 056	-73,57%	6 299	-84,27%
<i>Terrain hors exploitation</i>	32 958	7 600	-76,94%	760	-90%
<i>Dont Dations et vente à réméré</i>	13 681	0	-100%	0	0%
<i>Immeubles hors exploitation</i>	108 390	30 400	-71,95%	3 040	-90%
<i>Dont Dations et vente à réméré</i>	31 280	0	-100%	0	0%
<i>Mobilier et matériel hors exploitation</i>	5 336	686	-87,14%	1 384	101,75%
<i>Autres immobilisations corporelles hors exploitation</i>	4 850	1 371	-71,73%	1 115	-18,67%
Montant des acquisitions au cours de l'exercice	999 842	669 574	-33,03%	911 630	36,15%

Source : BANK Of Africa - Comptes sociaux- Etats B9-

A fin 2019, les investissements réalisés affichent un bond de 2,1x à M MAD 998,8 suite à une hausse de 2,4% des immobilisations corporelles à M MAD 684,7. L'évolution des immobilisations corporelles s'explique principalement par la progression de 8,8x des immeubles d'exploitation à M MAD 269,4 suite à une opération de rachat MAGHREBAIL qui s'élève à K MAD 209 970.

A fin 2020, les investissements réalisés affichent une baisse de 33% à M MAD 669,5, suite essentiellement à un recul de 38,6% des immobilisations corporelles à M MAD 420,1. L'évolution des immobilisations corporelles s'explique principalement par :

- La dépréciation de 56,5% du Mobilier et matériel d'exploitation ;
- Et, le repli de 73,57% des immobilisations corporelles hors exploitation à M MAD 40,056.

L'évolution des immeubles d'exploitation est due à l'avance sur VEFA Bureaux OTOWER d'un montant de 248 Mdhs.

A noter que l'évolution des autres immobilisations corporelles hors exploitation s'explique par l'acquisition de logiciels informatiques à hauteur de 237 Mdhs et de marque à hauteur de 10 Mdhs.

En 2021, les investissements effectués par la banque progressent de 36% par rapport à 2020, pour s'établir à M MAD 911,6 suite principalement à l'augmentation de +40,6% des immobilisations corporelles et de 28,7% des immobilisations incorporelles.

XVII. Politique d'investissement

Les principales opérations effectuées courant l'exercice 2019 sont présentées ci-dessous :

- BOA Group : Acquisition de 161 titres auprès de Francis SUEUR pour près de 0,15 M€ soit une contre-valeur de 1,7 MMAD et cession de 2806 titres dans le cadre du SWAP réalisé par FMO pour un prix global de 2,7 M€ (soit 28,4 MMAD).
- Operation Global Services (OGS) : libération d'un montant de 3,75 MMAD correspondant au reliquat de la souscription de Bank Of Africa
- Sociétés Immobilières : Cession de la totalité des parts sociales détenues dans MORAD IMMO, NEJIMI IMMO et mouvement net de CCA de -493 MMAD (Dont avances additionnelles en CCA de 5 MMAD et sorties de CCA pour un montant de 498 MMAD).
- O Tower : Libération d'un montant de 270 MMAD, suite à quatre appels de fonds de la Société O Tower. Parallèlement, le reliquat du compte courant d'un montant de 48 MMAD a été converti en capital.
- BOA OUGANDA : Acquisition de 22 176 454 actions BOA OUGANDA, auprès de BOA Kenya et FMO pour un prix global de 52 647 M UGX soit 141 MMAD.
- BTI Bank : Libération du dernier quart du capital de BTI Bank, la quote-part de Bank Of Africa s'élève à 51 MMAD.
- Amethis II : Libération d'un montant total de 1.1 M EUR, suite à deux appels de fonds de la société Amethis II.
- SEAF MOROCCO GROWTH FUND : Réponse à quatre appels de fonds de la société, en libérant un montant total de 1,8 MMAD, courant 2019.
- BMCE Capital Real Estate : Acquisition de 12 495 actions de la société BMCE Capital Real Estate auprès de BMCE Capital Gestion, moyennant le prix global de 1, 2 MMAD.
- *MEDI 1 TV : Acquisition de 59 774 actions de la société Medi 1 TV, détenues par la société Steeds Media Limited, moyennant le prix d'un dirham symbolique.

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Nature de l'opération	Montant
BOA GROUP	Acquisition de titres	1,71 MMAD
BOA GROUP	Cession de titres	28,42 MMAD
OPERATION GOBAL SERVICES	Libération de capital	3,75 MMAD
SOCIETES IMMOBILIERES	Cession de 2 titres + Remboursement de CCA + CCA additionnel	493,1 MMAD
O TOWER	Libération de capital et conversion de CCA	318 MMAD
BOA OUGANDA	Acquisition de titres	140,94 MMAD
BTI	Libération de capital	51 MMAD
AMETHIS II	Libération de capital	12,35 MMAD
SEAF MOROCCO GROWTH FUND	Libération de capital	1,85 MMAD
BMCE Capital Real Estate	Acquisition de titres	1,25 MMAD
MEDI 1 TV	Acquisition de titres	0 MMAD*

Les principales opérations effectuées au cours de l'année 2020 se présentent comme suit :

- BMCE CASH : Acquisition et augmentation de capital pour un montant total de 44 MMAD.
- SALAFIN : Souscription à l'augmentation de capital par conversion optionnelle de dividendes pour un montant de 78,78 MMAD.
- Société d'Aménagement Tanger Tech : Libération de capital pour un montant de 62,5 MMAD.
- O Tower : Libération de capital pour un montant de 111,84 MMAD.
- Amethis II : Libération de capital pour un montant total de 7,06 MMAD.
- Vigeo : Sortie de la participation suite à une cession pour un montant de 9,10 MMAD.
- La Foncière Emergence : Augmentation de capital pour un montant de 3,21 MMAD.
- Maroc Numeric Fund II : Libération de capital d'un montant de 1,96 MMAD.
- SEAF Morocco Growth Fund : Libération de capital pour un montant de 1,15 MMAD.
- Azur Innovation Fund : Libération de capital pour un montant de 0,97 MMAD.
- Africa Co-Development Group : Sortie de la participation suite à une cession pour un montant de 0,5 MMAD.
- SONORMA : Sortie de la participation du portefeuille suite à la clôture des démarches de liquidation (-8,28 MMAD).
- Sociétés immobilières : Nouvelles créations et libération de capital pour un montant total de 0,11 MMAD.
- BANK OF AFRICA : Cession de 34 actifs immobiliers d'exploitation (agences) à l'OPCI Immo Fund of Africa avec une valeur globale de 444,8 MMAD.

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Nature de l'opération	Montant
BMCE CASH	Acquisition et augmentation de capital	44 MMAD
SALAFIN	Souscription à l'augmentation de capital par conversion optionnelle de dividendes	78,78 MMAD
SOCIETE D'AMENAGEMENT TANGER TECH	Libération de capital	62,5 MMAD
O TOWER	Libération de capital	111,84 MMAD
AMETHIS II	Libération de capital	7,06 MMAD
VIGEO	Sortie de participation suite à une cession	-9,10 MMAD
LA FONCIERE EMERGENCE	Augmentation de capital	3,21 MMAD
MAROC NUMERIF FUND II	Libération de capital	1,96 MMAD
SEAF MOROCCO GROWTH FUND	Libération de capital	1,15 MMAD
AZUR INNOVATION FUND	Libération de capital	0,97 MMAD
AFRICA CO DEVELOPMENT GROUP	Sortie de la participation suite à une cession	-0,5 MMAD
BANK OF AFRICA	Cession de 34 actifs immobiliers d'exploitation (agences) à l'OPCI Immo Fund of Africa	444,8 MMAD

Les principales opérations effectuées au cours de l'année 2021 se présentent comme suit :

- BANK OF AFRICA EUROPE « BOA EUROPE » : Acquisition de la totalité des titres de BOA EUROPE (Ex BBI Madrid) moyennant un prix global de 80 M€
- BMCE Bank International Holding « BIH » : Réduction/remboursement de son capital social pour un montant de 55,5 M€ (779 MMAD)
- Africa Morocco Link « AML » : Libération de capital pour un montant de 35,7 MMAD.
- BMCE Cash : Libération de capital pour un montant de 9 MMAD.
- O Tower : Libération de capital pour un montant de 173 MMAD.
- Tanger Med Zones : Libération de capital pour un montant de 18,1 MMAD, suite à une opération d'augmentation de capital de la société Tanger Med Zones de 200 MMAD.
- Amethis II : Libération et remboursement de capital pour un montant de 8 MMAD.
- Amethis I : Remboursement de capital de l'ordre de 5,1 MMAD.
- BAB Consortium : Libération de capital pour un montant de 3,3 MMAD dans le cadre de la création de la société.
- Maroc Numeric Fund II : Libération de capital pour un montant de 1,9 MMAD.
- SEAF Morocco Growth Fund : Libération de capital pour un montant de 1,3 MMAD.
- Azur Innovation Fund : Libération de capital pour un montant de 1 MMAD.
- MEDI 1 TV : Sortie de la participation du portefeuille de la banque à 1 dirham symbolique ;
- BANK OF AFRICA : Apport en nature additionnel de 5 nouvelles agences, à l'OPCI IMMO FUND OF AFRICA, évaluées à 54 640 KDHS.

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Nature de l'opération	Montant
BANK OF AFRICA EUROPE	Acquisition de la totalité des titres	858 MMAD
BMCE Bank International Holding	Réduction/remboursement de capital	779 MMAD
Africa Morocco Link	Libération de capital	35,7 MMAD
BMCE Cash	Libération de capital	9 MMAD
O TOWER	Libération de capital	173 MMAD
TANGER MED ZONES	Libération de capital	18 MMAD
AMETHIS II	Libération et remboursement de capital	8 MMAD
AMETHIS I	Remboursement de capital	- 5 MMAD
BAB CONSORTIUM	Libération de capital	3,3 MMAD
MAROC NUMERIC FUND II	Libération de capital	1,9 MMAD
SEAF MOROCCO GROWTH FUND	Libération de capital	1,3 MMAD
AZUR INNOVATION FUND	Libération de capital	1 MMAD
MEDI 1 TV	Sortie de la participation du portefeuille	-
BANK OF AFRICA	Apport en nature additionnel de 5 nouvelles agences à l'OPCI IMMO FUND OF AFRICA	54 640 KDHS

Politique de partenariat ou de joint-venture établie avec d'autres opérateurs du secteur

- Signature d'une convention avec le Centre Régional d'Investissement-CRI-Casablanca-Settat visant la promotion et la sensibilisation à l'entrepreneuriat dans la région et l'accompagnement des porteurs de projets à travers l'amélioration des compétences entrepreneuriales des autoentrepreneurs et TPME.
- Etablissement d'un partenariat avec la Fédération des Chambres de Commerce, d'Industrie et des Services du Maroc -FCISM-, dans le sillage du programme Intelaka, portant aussi bien sur le financement et l'accompagnement, que sur la formation, le mentorat et le networking.
- Signature d'un mémorandum d'entente –MoU- avec la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation -SIACE-, afin de soutenir les activités de commerce extérieur et les investissements dans les pays membres de cette organisation multilatérale.
- Accélération des accords de partenariat en Chine à travers la signature simultanée à Pékin et à Casablanca d'un partenariat avec le Fonds de Développement Chine-Afrique - CadFund-, un acteur économique chinois de premier plan. Engagement confirmé de la Fondation BMCE Bank pour l'éducation et l'environnement à développer l'enseignement préscolaire avec la signature des avenants aux accords spéciaux pour la création de 100 classes avec trois Académies régionales.
- Signature d'un accord de partenariat entre BANK OF AFRICA et Technopark en faveur de la promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation afin de favoriser l'inclusion financière et d'accompagner les startups et entrepreneurs du Technopark dans la réussite de leurs projets.
- Accord de partenariat entre BANK OF AFRICA et Chongqing Sokon Motor Group à l'occasion de la tenue du « China- Arab Countries Expo » afin d'apporter le soutien financier nécessaire au groupe automobile chinois pour la pénétration des marchés marocain et africain.
- Partenariat entre IFC et BMCE Bank International Plc UK, avec la mise en place d'un mécanisme de partage de couverture des risques et ce, afin de soutenir le commerce transfrontalier en Afrique et prévenir les pénuries de biens essentiels.
- Signature d'une convention de coopération entre BANK OF AFRICA et l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations -AMDIE- pour encourager les investissements chinois en Afrique.
- Adhésion aux Women's Empowerment Principles, initiative partenariale de l'ONU Femmes et du Pacte mondial des Nations Unies. Ces principes constituent un ensemble de réflexions destinées à aider le secteur privé à se concentrer sur des éléments clés indispensables pour l'égalité des genres sur le lieu de travail à tous les niveaux, et l'autonomisation économique des femmes à travers des programmes et produits.
- Organisation d'un Webinaire Agri Durable destiné aux Entreprises en partenariat avec le Green for Growth Fund -GGF- visant à sensibiliser la chaîne de valeur des entreprises marocaines opérant dans l'Agri-Business sur l'efficacité énergétique et l'optimisation des ressources.

- Contribution aux publications internationales, à savoir le 1er Rapport PRB du secteur bancaire marocain en ligne avec les Principles for Responsible Banking -PRB- de l'UNEP FI, et le Rapport 2020 du NGFS - Network for Greening the Financial System - le réseau international de verdissement du système financier, outre le Rapport annuel de l'initiative chinoise GIP - Green Investment Principles.
- Renforcement du partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement - BERD- visant le financement vert des TPME, à travers une nouvelle collaboration dans le cadre du Programme de financement de l'économie verte « Green Economy Financing Facility – GEFF », avec le soutien du Fonds Vert pour le Climat « Green Climate Fund – GCF ».
- À l'occasion de la journée internationale des droits des Femmes, BANK OF AFRICA s'est engagée à rejoindre le réseau Africain pour la diversité, à travers la signature de la Charte Entreprise « Gender Diversity », élaborée par We4She dans le cadre du Africa CEO Forum.

XVIII. Moyens informatiques et organisation

TRANSFORMATION DIGITALE

Capitalisant sur son positionnement de pionnier de la banque digitale et la montée en puissance de ses différents métiers en la matière, BANK OF AFRICA a donné un nouvel élan à sa transformation digitale en 2021. Durant cette année, BANK OF AFRICA a mené plusieurs initiatives pour donner une nouvelle dimension à la banque digitale, pour développer les lignes métiers et améliorer l'efficacité opérationnelle de l'ensemble des business units.

En termes de services rendus, BANK OF AFRICA a mis en place son outil d'intelligence artificielle, le chatbot KODI, pour répondre aux besoins des clients en dehors des horaires d'ouverture. Le chatbot est disponible en Français et en Arabe.

Amélioration continue des fonctionnalités de BMCE Direct et de Business Online

BMCE Direct a développé un parcours de demande de dotation touristique et de provisions pour paiement en ligne, permettant au client d'activer sa carte sans avoir à se déplacer. BMCE Direct a également mis à la disposition de ses clients le service « avis et relevés bancaires » ainsi que le service PIN change, aussi bien au niveau du site qu'au niveau de l'application mobile.

En 2021, le portail Business Online pour la gestion du cash management et le trade finance a été enrichi par de nouvelles fonctionnalités, telles que le virement permanent, la consultation du plafond par abonné, le paiement de facture, le paiement de vignette en masse et la gestion des bénéficiaires en masse, ainsi que le virement de masse en devise. L'univers du portail a également été revu, en termes de navigation et de contenu des tableaux de bord.

Poursuite de la transformation du parcours client pour les demandes de financement

La transformation digitale des process de BANK OF AFRICA a été marquée en 2021 par le lancement de Crédit Daba, une offre de crédit à la consommation 100% digitalisée avec un parcours simplifié et la possibilité d'un accord de principe instantané. En plus d'une souscription 100% digitale, les clients ont aussi la possibilité de suivre en ligne leur dossier de crédit, bénéficient d'une assistance et peuvent également demander les différés de paiement ou réaliser le rachat de leur crédit.

La plateforme Business Crédit Business Online, qui dématérialise la demande de crédits pour les entreprises, a été mise à jour en intégrant des fonctionnalités responsives, ainsi que des offres de financement destinées aux TPE.

Des innovations majeures pour les clients MRE

La filiale BMCE Euroservices dédiée aux MRE -Marocains Résidents à l'Etranger- a déployé son offre digitale en 2021, avec le lancement de BMCE Euroservices DABA, première application mobile dédiée au transfert d'argent vers le Maroc depuis la France, l'Espagne et l'Italie. L'application permet l'ouverture à distance d'un compte de transfert et la réalisation de transfert d'argent par le débit de la carte bancaire.

Un nouvel élan pour le paiement mobile

Après le lancement en 2018 du service inédit de paiement mobile « Dabapay », BANK OF AFRICA a enrichi en 2021 les fonctionnalités de ce produit en intégrant le module destiné au commerçant et en offrant la possibilité à ses utilisateurs d'effectuer les retraits d'argent sur l'ensemble des guichets confrères.

Accompagnement des Professionnels et des TPE

Dans le cadre de son accompagnement des TPE et des professionnels, en tant que composante essentielle du tissu économique, BANK OF AFRICA a donné un nouvel élan à la dynamique du programme INTELAKA, notamment en améliorant le processus d'octroi des prêts et en digitalisant le parcours de ses clients. A ce titre, les clients TPE de BANK OF AFRICA ont désormais la possibilité d'effectuer leur démarche de souscription au financement de la banque à travers le portail Crédit Business Online.

Pour donner une forte impulsion au programme INTELAKA, BANK OF AFRICA a mis en place l'offre INTELAKA Part/Pro, qui a totalisé 3 700 prêts accordés pour un montant total de 628 millions DH. BANK OF AFRICA a mis à la disposition de sa clientèle TPE, l'offre Start TPE qui a attiré 316 clients, dont les dossiers ont été autorisés, pour un montant global de 8,5 millions DH.

Par ailleurs, BANK OF AFRICA a maintenu en 2021 le dispositif Damane Oxygène, mis en place en 2020 pour le soutien des professionnels et des TPE qui continuent à subir l'impact de la crise sanitaire, en le convertissant en crédit amortissable. Plus de 13 600 dossiers Oxygène et Relance traités depuis 2020, pour un montant total des décaissements de 8 milliards DH à fin décembre 2021.

Appui technique et formation des porteurs de projets

L'année 2021 a marqué la consécration de la première promotion de l'incubateur BLUE SPACE composée d'une quarantaine de porteurs de projets innovants, qui ont bénéficié d'un cycle de formation et d'un accompagnement dans leurs démarches de création d'entreprises et d'un appui technique dans la constitution de leur dossier de crédit d'investissement.

Un accompagnement omnicanal et des solutions digitales au service des clients

BANK OF AFRICA a mis en place un parcours d'entrée en relation 100% digital utilisant des technologies de pointes en matière d'authentification. Cette innovation vient renforcer l'approche omnicanale définie par BANK OF AFRICA pour accompagner sa clientèle « Particuliers », qui bénéficie d'un accompagnement tout au long de la chaîne de valeur du service bancaire, sans interruption.

L'année a été marquée par la conclusion d'un nouveau partenariat avec l'Université Mohammed VI Polytechnique de Benguerir -UM6P- pour offrir aux étudiants des offres exclusives à des tarifs négociés.

Pour les clients BANK OF AFRICA, la plateforme BMCE Direct a aussi intégré la possibilité de souscrire à des produits d'épargne retraite et éducation en ligne. Elle offre aussi la possibilité de souscrire aux offres de crédit immobilier, avec la constitution du dossier à distance et le suivi de son traitement en ligne. La plateforme de service, désormais à forte valeur ajoutée, permet aux clients de suivre leurs finances personnelles et leurs dépenses et recettes par catégories. Afin d'assurer une assistance permanente à ses clients, l'application BMCE Direct Mobile s'est dotée d'un service de « chat en ligne ».

Au niveau de l'agence directe, de nouvelles fonctionnalités ont été déployées avec la possibilité de reconnaissance faciale, le selfie check et la conduite des rendez-vous par visioconférence. Les fonctionnalités de l'agence directe ont également évolué avec la mise en place de l'OCR - Reconnaissance Optique des Caractères -.

BANK OF AFRICA, une banque à l'écoute des jeunes

En ligne avec sa mission d'inclusion financière, BANK OF AFRICA veille à accompagner sa clientèle dès le jeune âge et assure une présence physique dans les différents événements destinés aux jeunes. Durant cette année, l'équipe BANK OF AFRICA a participé aux journées portes ouvertes et aux forums de plusieurs écoles supérieures -Institut Supérieur du Transport et de la Logistique, Groupe ISCAE, Mundiapolis-. BANK OF AFRICA a également pris part, en tant que sponsor, à la première édition de la semaine Africaine, dans le cadre de son partenariat avec l'Université Euro-méditerranéenne de Fès.

PARTIE IV: SITUATION FINANCIÈRE DE BANK OF AFRICA - COMPTES CONSOLIDÉS IFRS 2019-2021

I. Informations financières consolidées entre 2019 et 2021

Tableau 5 : Evolution des principaux indicateurs d'exploitation consolidés entre 2019 et 2021

K MAD	2019	2020	2021	TCAM
PNB	13 860 603	14 002 045	14 607 082	2,66%
RBE	5 795 821	5 201 967	6 650 932	7,12%
Coût du risque	2 196 435	3 451 978	2 924 731	15,39%
RNPG	1 921 510	737 832	2 007 214	2,21%

Source : BANK OF AFRICA

L'analyse des principaux indicateurs d'exploitation de BANK OF AFRICA sur la période 2019-2021 fait ressortir :

- ✓ Une hausse de 2,7% du PNB sur la période en revue à MAD 14,6 milliards ;
- ✓ Une progression de +7% du RBE entre 2019 et 2021 à MAD 6,7 milliards ;
- ✓ Une hausse de 15,4% du coût du risque à MAD 2,9 milliards sur la période 2019-2021 ;
- ✓ Et, un TCAM de 2,2% du RNPG à MAD 2 007 millions sur la même période intégrant un Don au Fonds COVID-19 de MAD 1 Md enregistré au niveau des charges générales d'exploitation en 2020.

Tableau 6 : Evolution des principaux indicateurs bilanciels consolidés entre 2019 et 2021

K MAD	2019	2020	2021	TCAM
Crédits à la clientèle	186 645 591	194 166 699	197 020 207	2,74%
Dépôts de la clientèle	202 816 657	207 086 841	218 973 241	3,91%
Total Bilan	315 749 207	331 911 802	345 057 854	4,54%

Source : BANK OF AFRICA

L'analyse des principaux indicateurs bilanciels de BANK OF AFRICA sur la période 2019-2021 fait ressortir :

- ✓ Une hausse de 2,7% des crédits à la clientèle sur la période en revue à MAD 197 milliards ;
- ✓ Une progression de 3,9% des dépôts de la clientèle à MAD 219 milliards ;
- ✓ Et, un TCAM de 4,5% du total bilan à MAD 345 milliards sur la même période.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de BANK OF AFRICA et de ses filiales (le groupe) qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 29.499.117, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 2.849.376. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 25 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion avec réserve

BANK OF AFRICA S.A dispose d'un stock d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de donations, pour un montant total de 4,9 milliards de dirhams au 31 décembre 2021. En application des dispositions réglementaires en vigueur, il ressort des actifs pour un montant de 1,5 milliards de dirhams présentant des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Outre le point décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », nous avons déterminé que les points décrits ci-après constituent des points clés de l'audit qui doivent être communiqués dans notre rapport :

Risque identifié	Notre réponse d'audit
Evaluation du risque de crédit sur les crédits à la clientèle Les crédits à la clientèle exposent le groupe à un risque de pertes potentielles si les clients ou les contreparties s'avèrent dans l'incapacité d'honorer leurs engagements financiers. Des provisions destinées à couvrir ce risque sont constituées par le groupe. Ces dépréciations sont déterminées selon les dispositions de la norme IFRS 9 Instruments financiers et le principe des pertes de crédit attendues. L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour : - Déterminer les critères de classement des encours en buckets 1, 2 et 3 ; - Estimer le montant des pertes attendues en fonction des différents buckets; - Etablir des projections macroéconomiques qui sont intégrées à la fois dans les critères de dégradation et dans la mesure des pertes attendues. Les informations concernant notamment la reconnaissance et les modalités d'estimation des pertes de crédit attendues sont principalement détaillées dans le résumé des principales méthodes comptables des notes annexes. Au 31 décembre 2021, l'encours total brut des prêts à la clientèle exposés au risque de crédit s'élève à MMAD 213.914; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à MMAD 16.893. Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations et provisions constituaient un point clé de l'audit, compte tenu (i) de l'importance du montant de ces actifs dans les comptes du groupe (ii) et du fait que ces éléments font appel au jugement et aux estimations de la direction.	Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe et testé les contrôles clés relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues. Nous avons concentré nos travaux sur les encours et/ou portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises dans des secteurs sensibles. Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont notamment consisté à : - Etudier la conformité à la norme IFRS 9 - Instruments financiers des principes mis en œuvre par le groupe ; - Prendre connaissance du dispositif de gouvernance et des contrôles clés mis en place au niveau du groupe ; - Conduire des tests sur une sélection de modèles mis en œuvre par le groupe ; - Analyser les principaux paramètres et règles retenus par le groupe pour la classification des encours au 31 décembre 2021 (buckets 1, 2 et 3) ; - Tester le calcul des pertes attendues sur une sélection de crédits en buckets 1 et 2 ; - Tester les principales hypothèses retenues pour l'estimation de dépréciations relatives à des crédits classés en bucket 3.
Evaluation du goodwill Au 31 décembre 2021, le goodwill est inscrit dans les états financiers consolidés pour une valeur nette comptable de MMAD 1.032, soit 3,5% des capitaux propres consolidés du groupe. Ces actifs incorporels ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an à la clôture de	Notre approche d'audit a consisté en un examen des évaluations déroulées dans le cadre de l'appréciation de la valeur des Goodwill inscrits dans l'actif du groupe. Nos procédures ont été axées sur l'examen des principales hypothèses retenues dans les travaux d'évaluation, notamment en ce qui concerne :

l'exercice, tel que mentionné dans le résumé des principales méthodes comptables des notes annexes. Comme indiqué dans l'annexe aux comptes consolidés, le test de dépréciation annuel se fonde sur la valeur recouvrable de chaque groupe d'actifs testé, déterminée sur la base de prévisions de flux de trésorerie nets futurs actualisés, nécessitant l'utilisation d'hypothèses, estimations ou jugements. Nous avons considéré l'évaluation du goodwill comme un point clé de l'audit, compte tenu de l'importance de ces actifs dans les états financiers consolidés du groupe et l'importance des jugements de la direction et des incertitudes dans la détermination des hypothèses de flux de trésorerie, notamment la probabilité de réalisation des prévisions retenues par la direction.	• Les projections futures en se basant sur les réalisations historiques, l'environnement économique et la cohérence de ces éléments avec les hypothèses de croissance retenues ; • Les taux d'actualisation retenus et approuvés par les organes de direction.
--	---

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude

peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ✓ nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- ✓ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- ✓ nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- ✓ nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- ✓ nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

Faiçal MEKOUAR
Associé

BDO Audit, Tax & Advisory

Mostafa FRAIHA
Associé

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe BANK OF AFRICA -BMCE GROUPE et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 27.980.530, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 1.363.819.

Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 26 mars 2021 dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion avec réserve

BANK OF AFRICA S.A dispose d'un stock d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de donations, pour un montant total de 4,7 milliards de dirhams au 31 décembre 2020. Compte tenu des risques inhérents à ces actifs immobiliers, et notamment des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation et à leurs délais d'écoulement, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la valeur de ces actifs au 31 décembre 2020.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observation

Nous attirons votre attention sur la note annexe relative aux effets de la crise liée au covid-19 sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2020. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Outre le point décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », nous avons déterminé que les points décrits ci-après constituent des points clés de l'audit qui doivent être communiqués dans notre rapport :

Risque identifié	Notre réponse d'audit
Evaluation du risque de crédit sur les crédits à la clientèle Les crédits à la clientèle exposent le groupe à un risque de pertes potentielles si les clients ou les contreparties s'avèrent dans l'incapacité d'honorer leurs engagements financiers. Des provisions destinées à couvrir ce risque sont constituées par le groupe. Ces dépréciations sont déterminées selon les dispositions de la norme IFRS 9 Instruments financiers et le principe des pertes de crédit attendues. L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour : - Déterminer les critères de classement des encours en buckets 1, 2 et 3 ; - Estimer le montant des pertes attendues en fonction des différents buckets; - Etablir des projections macro-économiques qui sont intégrées à la fois dans les critères de dégradation et dans la mesure des pertes attendues. Les informations concernant notamment la reconnaissance et les modalités d'estimation des pertes de crédit attendues sont principalement détaillées dans le résumé des principales méthodes comptables des notes annexes. Au 31 décembre 2020, l'encours total brut des prêts à la clientèle exposés au risque de crédit s'élève à	Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe et testé les contrôles clés relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues. Nous avons concentré nos travaux sur les encours et/ou portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises dans des secteurs sensibles. Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont notamment consisté à : - Etudier la conformité à la norme IFRS 9 - Instruments financiers des principes mis en œuvre par le groupe ; - Prendre connaissance du dispositif de gouvernance et des contrôles clés mis en place au niveau du groupe ; - Conduire des tests sur une sélection de modèles mis en œuvre par le groupe ; - Analyser les principaux paramètres et règles retenus par le groupe pour la classification des encours au 31 décembre 2020 (buckets 1, 2 et 3) ; - Tester le calcul des pertes attendues sur une sélection de crédits en buckets 1 et 2 ; - Tester les principales hypothèses retenues pour l'estimation de dépréciations relatives à des crédits classés en bucket 3.

MMAD 210.145; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à MMAD 15.978. Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations et provisions constituaient un point clé de l'audit, compte tenu (i) de l'importance du montant de ces actifs dans les comptes du groupe (ii) et du fait que ces éléments font appel au jugement et aux estimations de la direction.	
Evaluation du goodwill Au 31 décembre 2020, le goodwill est inscrit dans les états financiers consolidés pour une valeur nette comptable de MMAD 1.032, soit 3,7% des capitaux propres consolidés du groupe. Ces actifs incorporels ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an à la clôture de l'exercice, tel que mentionné dans le résumé des principales méthodes comptables des notes annexes. Comme indiqué dans l'annexe aux comptes consolidés, le test de dépréciation annuel se fonde sur la valeur recouvrable de chaque groupe d'actifs testé, déterminée sur la base de prévisions de flux de trésorerie nets futurs actualisés, nécessitant l'utilisation d'hypothèses, estimations ou jugements. Nous avons considéré l'évaluation du goodwill comme un point clé de l'audit, compte tenu de l'importance de ces actifs dans les états financiers consolidés du groupe et l'importance des jugements de la direction et des incertitudes dans la détermination des hypothèses de flux de trésorerie, notamment la probabilité de réalisation des prévisions retenues par la direction.	Notre approche d'audit a consisté en un examen des évaluations déroulées dans le cadre de l'appréciation de la valeur des Goodwill inscrits dans l'actif du groupe. Nos procédures ont été axées sur l'examen des principales hypothèses retenues dans les travaux d'évaluation, notamment en ce qui concerne : • Les projections futures en se basant sur les réalisations historiques, l'environnement économique et la cohérence de ces éléments avec les hypothèses de croissance retenues ; • Les taux d'actualisation retenus et approuvés par les organes de direction.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la

préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 14 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

KPMG

Faïçal MEKOUAR
Associé

Abderrazzak MZOUGUI
Associé

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de BANK OF AFRICA BMCE GROUP et ses filiales (Groupe BANK OF AFRICA BMCE GROUP), comprenant l'état de la situation financière, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidé et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives au terme de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de K MAD 27 796 103 dont un bénéfice net consolidé de K MAD 2 576 017. Ces états ont été préparés dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

• Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

• Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable

des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

- **Opinion sur les états financiers**

BANK OF AFRICA BMCE GROUP dispose d'un stock d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de donations pour un montant total de 4,8 milliards de dirhams au 31 décembre 2019. Compte tenu des risques inhérents à ces actifs immobiliers, et notamment des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation et à leurs délais d'écoulement, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la valeur de ces actifs au 31 décembre 2019.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite ci-dessus, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe BANK OF AFRICA BMCE GROUP constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2019, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

- **Autre point**

Pour les événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des états de synthèse relatifs aux effets de la pandémie de Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Casablanca, le 28 avril 2020

Les commissaires aux comptes

ERNEST & YOUNG

Abdeslam BERRADA ALLAM

Associé

KPMG

Fouad LAHGAZI

Associé

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

- **Opinion avec réserve**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 23 juin 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de BANK OF AFRICA S.A qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 31.390.520 dont un bénéfice net de KMAD 1.500.873.

Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 25 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de BANK OF AFRICA S.A. au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

- **Fondement de l'opinion avec réserve**

BANK OF AFRICA S.A dispose d'un stock d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de donations, pour un montant total de 4,9 milliards de dirhams au 31 décembre 2021. En application des dispositions réglementaires en vigueur, il ressort des actifs pour un montant de 1,5 milliards de dirhams présentant des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

- **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Outre le point décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », nous avons déterminé que le point décrit ci-après constitue un point clé de l'audit qui doit être communiqué dans notre rapport :

Risque identifié	Notre réponse d'audit
Evaluation du risque de crédit sur les crédits à la clientèle Les crédits à la clientèle exposent BANK OF AFRICA S.A à un risque de pertes potentielles si les clients ou les contreparties s'avèrent dans l'incapacité d'honorer leurs engagements financiers vis-à-vis de la banque. Des provisions destinées à couvrir ce risque sont constitués par la banque. Ces dernières sont calculées en application des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, des règles de la banque centrale relatives au provisionnement des créances sensibles ainsi que des politiques internes fixées par le Management de la banque. L'évaluation des provisions en couverture des créances requiert de : - Classer les encours de créances en créances saines, créances sensibles et créances en souffrance ; - Evaluer le montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances. Au 31 décembre 2021, l'encours total brut des créances à la clientèle s'élève à MMAD 136.521 (y compris les créances acquises par affacturage) ; le montant total des provisions afférentes aux créances en souffrance s'élève à MMAD 6.721. Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations et provisions constituaient un point clé de l'audit, compte tenu (i) de l'importance du montant de ces actifs dans les comptes de la banque (ii) et du fait que ces éléments font appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier pour les financements accordés aux entreprises dans les secteurs économiques les plus sensibles.	Notre approche d'audit a consisté à prendre connaissance du processus mis en place par la banque dans le cadre de l'appréciation et l'estimation du risque de crédit en termes de : • Dispositif mis en place pour la classification des créances et l'évaluation des provisions y afférentes compte tenu des garanties détenues ; • Dispositif de gouvernance mis en place en termes d'organes de gestion, comités de suivi et des contrôles clés. Nous avons, par ailleurs : • Effectué un rapprochement entre la situation des engagements en souffrance et les provisions y afférentes avec les données comptables ; • Testé la correcte classification des créances par catégorie ; • Testé les provisions sur les créances déclassées (CES) sur la base d'un échantillon compte tenu des garanties détenues par la banque ; • Testé les provisions sur les créances sensibles (WL) sur la base d'un échantillon ; • Pris en compte les conclusions des comités de suivi spécialisés dans l'estimation des provisions ; • Apprécié la prise en compte de certains critères qualitatifs dans la détermination du risque de crédit.

- **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

- **Responsabilités de l'auditeur à l'égard des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la banque ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions

s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des ETIC, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

- **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la banque a, au cours de l'exercice 2021, acquis :

- 100% du capital social de BANK OF AFRICA EUROPE pour K MAD 841.320 ;
- 33% du capital social de BAB CONSORTIUM pour K MAD 3.333.

Casablanca, le 28 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
Faïçal MEKOUAR
Associé

BDO Audit, Tax & Advisory
Mostafa FRAIHA
Associé

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

- **Opinion avec réserve**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 23 juin 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de BANK OF AFRICA S.A comprenant le bilan, l'hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 29.943.306 dont un bénéfice net de KMAD 724.181.

Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 26 mars 2021 dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de BANK OF AFRICA S.A. au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

- **Fondement de l'opinion avec réserve**

BANK OF AFRICA S.A dispose d'un stock d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de donations, pour un montant total de 4,7 milliards de dirhams au 31 décembre 2020. Compte tenu des risques inhérents à ces actifs immobiliers, et notamment des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation et à leurs délais d'écoulement, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la valeur de ces actifs au 31 décembre 2020.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

- **Observation**

Nous attirons votre attention sur la note annexe relative aux effets de la crise liée au covid-19 sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2020. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

- **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Outre le point décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », nous avons déterminé que le point décrit ci-après constitue un point clé de l'audit qui doit être communiqué dans notre rapport :

Risque identifié	Notre réponse d'audit
Evaluation du risque de crédit sur les crédits à la clientèle Les crédits à la clientèle exposent BANK OF AFRICA S.A à un risque de pertes potentielles si les clients ou les contreparties s'avèrent dans l'incapacité d'honorer leurs engagements financiers vis-à-vis de la banque. Des provisions destinées à couvrir ce risque sont constituées par la banque. Ces dernières sont calculées en application des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, des règles de la banque centrale relatives au provisionnement des créances sensibles ainsi que des politiques internes fixées par le Management de la banque. L'évaluation des provisions en couverture des créances requiert de : - Classer les encours de créances en créances saines, créances sensibles et créances en souffrance ; - Evaluer le montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances. Au 31 décembre 2020, l'encours total brut des créances à la clientèle s'élève à MMAD 134.947 (y compris les créances acquises par affacturage) ; le montant total des provisions afférentes aux créances en souffrance s'élève à MMAD 6.021. Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations et provisions constituaient un point clé de l'audit, compte tenu (i) de l'importance du montant de ces actifs dans les comptes de la banque (ii) et du fait que ces éléments font appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier pour les financements	Notre approche d'audit a consisté à prendre connaissance du processus mis en place par la banque dans le cadre de l'appréciation et l'estimation du risque de crédit en termes de : • Dispositif mis en place pour la classification des créances et l'évaluation des provisions y afférentes compte tenu des garanties détenues ; • Dispositif de gouvernance mis en place en termes d'organes de gestion, comités de suivi et des contrôles clés. Nous avons, par ailleurs : • Effectué un rapprochement entre la situation des engagements en souffrance et les provisions y afférentes avec les données comptables ; • Testé la correcte classification des créances par catégorie ; • Testé les provisions sur les créances déclassées (CES) sur la base d'un échantillon compte tenu des garanties détenues par la banque ; • Testé les provisions sur les créances sensibles (WL) sur la base d'un échantillon ; • Pris en compte les conclusions des comités de suivi spécialisés dans l'estimation des provisions ; • Apprécié la prise en compte de certains critères qualitatifs dans la détermination du risque de crédit.

accordés aux entreprises dans les secteurs économiques les plus sensibles.	
--	--

- **Rapport de gestion**

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

- **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

- **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la banque ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

- **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la banque a, au cours de l'exercice 2020, acquis des titres de la société «BMCE CASH» pour un montant de KMAD 44.000, représentant 99,99% du capital de cette société.

Casablanca, le 14 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
Faiçal MEKOUAR
Associé

KPMG
Abderrazzak MZOUGUI
Associé

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de BANK OF AFRICA BMCE GROUP, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 29 435 162 dont un bénéfice net de KMAD 1 371 848. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 27 mars 2020 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

•Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

•Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

•Opinion sur les états de synthèse

BMCE BANK OF AFRICA dispose d'un stock d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de donations, pour un montant total de 4,8 milliards de dirhams au 31 décembre 2019. Compte tenu des risques inhérents à ces actifs immobiliers, et notamment des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation et à leurs délais d'écoulement, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la valeur de ces actifs au 31 décembre 2019.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite ci-dessus, nous certifions que les états de synthèse, cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de BMCE BANK OF AFRICA au 31 décembre 2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

•Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, arrêté le 27 mars 2020, destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la banque a, au cours de l'exercice 2019 :

- acquis des titres de la société «BMCE CAPITAL REAL ESTATE » pour un montant de KMAD 1 250 représentant 24,99% du capital de cette société ;
- acquis des titres de la banque «BOA UGANDA » pour un montant de KMAD 137 410 représentant 47,41% du capital de cette banque.

Casablanca, le 28 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

ERNEST & YOUNG

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

KPMG

Fouad LAHGAZI
Associé

II. Présentation des comptes consolidés IFRS

Au 31 décembre 2019, le périmètre de consolidation du Groupe BANK OF AFRICA se présente comme suit :

Tableau 7 : Périmètre de consolidation du Groupe BANK OF AFRICA au 31/12/19

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Bank Of Africa	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	52,47%	52,47%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	60,79%	60,79%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LCB Bank	Banque	37,00%	37,00%	I.G.
BMCE INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BOA GROUP	Holding Bancaire	72,41%	72,41%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,39%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
OPERATION GLOBAL SERVICE	Services Back-Office Bancaire	100,00%	100,00%	I.G.
FCP OBLIGATIONS PLUS	OPCVM	100,00%	100,00%	I.G.
BOA UGANDA	Banque	91,25%	77,65%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	32,38%	32,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'études	38,90%	38,90%	M E E
AFRICA MOROCCO LINKS	Transport Maritime	51,00%	51,00%	M E E
BTI BANK	Banque Participative	51,00%	51,00%	M E E

Source : BANK Of Africa

Au 31 décembre 2020, le périmètre de consolidation du Groupe BANK OF AFRICA se présente comme suit :

Tableau 8 : Périmètre de consolidation du Groupe BANK OF AFRICA au 31/12/2020

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Bank Of Africa	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	52,47%	52,47%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	61,96%	61,96%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LCB Bank	Banque	37,00%	37,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BOA GROUP	Holding Bancaire	72,41%	72,41%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,39%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
OPERATION GLOBAL SERVICE	Services Back-Office Bancaire	100,00%	100,00%	I.G.
FCP OBLIGATIONS PLUS	OPCVM	100,00%	100,00%	I.G.
BOA UGANDA	Banque	79,87%	78,63%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	32,38%	32,38%	M E E

EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'études	38,90%	38,90%	M E E
AFRICA MOROCCO LINKS	Transport Maritime	51,00%	51,00%	M E E
BTI BANK	Banque Participative	51,00%	51,00%	M E E

Source : BANK Of Africa

N.B. BANK OF AFRICA détient 37% des droits de vote de la LCB Bank, et exerce un contrôle sur cette filiale répondant aux critères énoncés dans la norme IFRS 10.

Le pouvoir : BANK OF AFRICA puise ses droits effectifs à partir du mandat de gestion qui lui a été confié par les autres actionnaires.

Elle dispose de la majorité au sein du conseil d'administration avec 3 administrateurs, suivie de l'Etat congolais qui dispose de deux administrateurs.

Les rendements : BANK OF AFRICA est exposé ou a droit aux bénéfices générés par la LCB Bank à hauteur des actions dont elle dispose.

Lien entre pouvoir et rendements : BANK OF AFRICA a la charge de nommer le sénior management de la LCB Bank, ainsi elle a la capacité d'influer sur les rendements de cette entité.

Au 31 décembre 2021, le périmètre de consolidation du Groupe BANK OF AFRICA se présente comme suit :

Tableau 9 : Périmètre de consolidation du Groupe BANK OF AFRICA au 31/12/2021

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Bank Of Africa	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	52,47%	52,47%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	61,96%	61,96%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LCB Bank	Banque	37,00%	37,00%	I.G.
BANK OF AFRICA UK	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA EUROPE	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BOA GROUP	Holding Bancaire	72,41%	72,41%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,39%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
OPERATION GLOBAL SERVICE	Services Back-Office			
	Bancaire	100,00%	100,00%	I.G.
FCP OBLIGATIONS PLUS	OPCVM	100,00%	100,00%	I.G.
BOA UGANDA	Banque	92,24%	79,87%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	32,38%	32,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'études	38,90%	38,90%	M E E
AFRICA MOROCCO LINKS	Transport Maritime	51,00%	51,00%	M E E
BANK AL TAMWIL WAL INMAA	Banque Participative	51,00%	51,00%	M E E

Source : BANK Of Africa

Les opérations réalisées avec les sociétés consolidées par intégration globale sont totalement éliminées des encours de fin de période. Les encours de fin de période relevant des transactions avec les sociétés consolidées par mise en équivalence et la Société Mère sont maintenus au niveau des états consolidés.

1. Variations du périmètre de consolidation sur la période 2019- 2021 :

En 2019, Le périmètre de consolidation a été impacté par les évènements suivants :

- ✓ Bank of Africa (ex BMCE) a acquis une participation supplémentaire en direct dans la filiale BOA Uganda. Le pourcentage d'intérêt dans cette filiale est passé de 47,48% en 2018 (via le palier BOA) à 77,65% ; Cette opération d'acquisition a été réalisée partiellement par échange de titres BOA Group avec le FMO. Aussi, le pourcentage d'intérêt dans la holding BOA Group a légèrement baissé de 72,85% à 72,41%.
- ✓ Intégration de la société OGS (Operations Global Services) en juin 2019, filiale dédiée aux services et traitements bancaires ;
- ✓ Intégration de FCP Capital Obligations Plus.

Le périmètre de consolidation est resté stable entre décembre 2019 et décembre 2020.

En 2021, le périmètre de consolidation est inchangé par rapport à décembre 2020. Deux opérations ont toutefois été finalisées en 2021 sans impact sur le périmètre :

- ✓ Rachat par BANK OF AFRICA SA de BOA EUROPE (Ex BBI MADRID) auprès de BIH.
- ✓ Finalisation par la Banque de l'opération de transfert de certains de ses actifs d'exploitation à l'OPCI, Immo Fund of Africa, géré par BMCE Capital Real Estate. L'actionnariat de l'OPCI a été ouvert à un investisseur institutionnel.

2. Contribution des filiales au PNB et RNPG (en milliers de dirhams) :

K MAD	Capital social (en K MAD)			% Contrôle			Méthode de conso	Contribution au PNB Consolidé IFRS (K MAD)			Contribution au RNPG IFRS (K MAD)		
	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021		31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
BANK OF AFRICA	1 998 204	2 056 066	2 056 066	100%	100%	100%	IG	5 945	5 847	6 201	900	-112	809
Maroc Factoring	45 000	45 000	45 000	100%	100%	100%	IG	12	10	11	-2	3	4
Salafin	294 507	312 412	312 412	60,79%	61,96%	61,96%	IG	322	279	300	69	-16	58
Maghrebail	138 418	138 418	138 418	52,47%	52,47%	52,47%	IG	389	411	328	68	59	61
BMCE Euroservices	K € 4 831	K € 4 831	K € 4 831	100%	100%	100%	IG	17	21	20	-5	-1	7
BMCE Capital	100 000	100 000	100 000	100%	100%	100%	IG	197	177	185	53	39	38
BMCE Capital Bourse	10 000	10 000	10 000	100%	100%	100%	IG	15	19	20	2	1	0
BMCE Capital Gestion	25 000	25 000	25 000	100%	100%	100%	IG	151	137	157	59	43	56
La Congolaise de Banque	FCFA 10 Md	FCFA 10 Md	FCFA 10 Md	37%	37%	37%	IG	221	168	213	-39	35	14
BOA Group SA	FCFA 61 105 M	FCFA 61 105 M	FCFA 61 105 M	72,41%	72,41%	72,41%	IG	5 891	6 284	6 472	602	495	720
BMCE International Holding	K £ 157 659	K £ 157 659	K £ 102 173	100%	100%	100%	IG	575	522	321	137	129	59
BANK OF AFRICA EUROPE			K € 40 635			100%	IG			234			116
LOCASOM	83 043	83 043	83 043	100%	100%	100%	IG	126	126	144	22	22	11
RM EXPERTS	20 000	20 000	20 000	100%	100%	100%	IG	-1	1	1	0	0	-
EURAFRIC	10 000	10 000	10 000	41%	41%	41%	MEE				0	-2	-1
ACMAR	50 000	50 000	50 000	20%	20%	20%	MEE				4	-3	7
CID	40 000	40 000	40 000	38,90%	38,90%	38,90%	MEE				1	1	5
BDM	FCFA 25 Md	FCFA 25 Md	FCFA 25 Md	32,38%	32,38%	32,38%	MEE				75	75	79
AML	320 000	320 000	460 000	51%	51%	51%	MEE				1	-7	-16
BTI Bank	400 000	400 000	400 000	51%	51%	51%	MEE				-30	-25	-21

Source : BANK Of Africa – Comptes consolidés IFRS-

3. Contribution au RNPG 2020 par filière

Hors don COVID-19						
CONTRIBUTIONS AU RNPG En MDH	Déc. 20	Déc. 20	% Str	Déc. 19	% Str	Var
MAROC	4	634	46%	1 146	60%	-45%
BANK OF AFRICA	-112	518	38%	900	7%	-42%
FILIALES	116	116	8%	246	3%	-53%
SFS	44	44	3%	140	7%	-69%
GABA	83	83	6%	113	6%	-27%
AUTRES	-11	-11	-1%	-6	0%	83%
ÉTRANGER	734	734	54%	775	40%	-5%
EUROPE	129	129	9%	137	7%	-6%
AFRIQUE	605	605	44%	638	33%	-5%
RÉSULTAT NET PDG	738	1 368	100%	1 922	100%	-29%

Au 31/12/2020, le RNPG hors Don ressort en baisse de -29% à M MAD 1 368 en raison principalement du recul de -42% de la contribution de BANK OF AFRICA à M MAD 518.

4. Contribution au RNPG 2021 par filière

CONTRIBUTIONS MDH	Hors don Covid						
	déc-21	% Str	déc-20	%Str	Var	déc-20	% Str
MAROC	1019	51%	634	46%	61%	4	1%
BANK OF AFRICA	816	41%	518	38%	58%	-112	-15%
FILIALES	202	10%	116	8%	74%	116	16%
SFS	131	7%	44	3%	197%	44	6%
GABA	95	5%	83	6%	14%	83	11%
Autres	-23	-1%	-11	-1%	110%	-11	-1%
ÉTRANGER	988	49%	734	54%	35%	734	99%
EUROPE	175	9%	129	9%	36%	129	17%
AFRIQUE	813	41%	605	44%	34%	605	82%
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	2007	100%	1368	100%	47%	738	100%

Au 31/12/2021, le RNPG Hors Don ressort en hausse de +47% à M MAD 2 007 en raison principalement de la progression +58% de la contribution de BANK OF AFRICA à M MAD 816.

III. Principaux faits marquants l'élaboration des comptes 2021

❖ Point sur la directive de Bank Al Maghrib encadrant la gestion des opérations d'acquisition d'actifs par voie de dation en paiement

La Banque a intégré une provision de 254MDH, en concertation avec les Commissaires aux Comptes, au titre des expositions aux actifs immobiliers hors exploitations à fin 2021 et a retenu l'option d'étalement sur 5 ans sur le stock d'actifs détenus par les banques au 31 décembre 2020. A noter que l'impact est de 160MDH Nets sur les capitaux propres 2021.

La Banque devrait continuer d'œuvrer dans ce sens en privilégiant la cession d'une bonne partie de ces AIHE entre 2022 et 2024.

❖ Point sur l'interprétation IFRIC 23

Approche :

Suite à l'entrée en vigueur d'une nouvelle interprétation IFRIC 23 au 1er janvier 2019, en complément des dispositions de la norme IAS 12 relative à l'impôt sur les sociétés, les sociétés cotées devraient impacter leurs comptes consolidés de la valeur des risques fiscaux encourus et portant sur l'impôt sur le résultat.

Cette norme exige ainsi une identification et une estimation des risques fiscaux par entité afin de mesurer l'incertitude sur les traitements retenus au titre des périodes non prescrites. Le Groupe a ainsi établi une cartographie des risques fiscaux détaillée des filiales du Groupe.

Cas particulier du traitement des provisions sur créances en souffrance :

Dans le cadre de la gestion fiscale des dossiers des créances en souffrance, les créances concernées feront l'objet in fine de démarches contentieuses et respecteront les règles de forme nécessaires au regard de la réglementation fiscale pour rendre la provision et/ou la perte finale sur les créances irrécouvrables fiscalement déductible.

De ce fait, une différence temporaire déductible existe et devrait donner lieu à la constatation à un impôt différé actif équivalent au montant du risque provisionné comptabilisé au niveau du passif fiscal. Ainsi, ce risque n'a pas d'impact sur les capitaux propres et l'impôt différé actif permettrait de neutraliser l'impact de la provision pour risque fiscal constaté en dettes d'impôt exigible.

L'impact de l'application de IFRIC 23 sur les comptes au 31/12/2019 est de -130,7 MDH sur les réserves consolidées et de -3,4 MDH sur le résultat net consolidé. A fin 2020, l'impact est de -137,0 MDH sur les réserves consolidées et de -20 MDH sur le résultat net consolidé.

L'impact de l'application de IFRIC 23 sur les comptes au 31/12/2021 est de -157 MDH sur les réserves consolidées et de +21,7 MDH sur le résultat net consolidé.

Le Groupe a choisi la méthode de transition partiellement rétrospective pour cette interprétation en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture au 1er janvier 2019.

❖ Impôt sur la cohésion sociale :

En consolidé, l'impact de la contribution sociale de solidarité 2019 est comptabilisé dans les impôts sur les résultats pour un montant de l'ordre de 35 MDH.

L'impact de l'impôt sur la cohésion sociale à fin 2020 est de 54,7 MDH.

En 2021, l'impact est de 31,7 MDH.

IV. Analyse du compte de résultat consolidé IFRS

1. Comptes de résultats consolidés IFRS

Les comptes de résultat du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2021 se présentent comme suit :

Tableau 10 : Evolution des comptes de résultat sur la période 2019-2021

K MAD	2019	2020	Var.	2021	Var.
Intérêts et produits assimilés	15 350 928	15 709 686	2,34%	15 633 205	-0,49%
Intérêts et charges assimilés	-5 436 906	-5 281 297	-2,86%	-4 723 235	-10,57%
MARGE D'INTERÊT	9 914 022	10 428 389	5,19%	10 909 970	4,62%
Commissions perçues	3 240 485	3 098 389	-4,39%	3 270 301	5,55%
commissions servies	-529 236	-456 931	-13,66%	-482 732	5,65%
MARGE SUR COMMISSIONS	2 711 249	2 641 458	-2,57%	2 787 569	5,53%
<i>Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette</i>					
Gains ou pertes nets sur instruments à la juste valeur par résultat	353 259	377 678	6,91%	295 267	-21,82%
Gains ou pertes nettes sur actifs/passifs de transactions	343 728	310 364	-9,71%	201 082	-35,21%
Gains ou pertes nettes sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	9 531	67 314	606,26%	94 185	39,92%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la JV par capitaux propres	231 334	226 137	-2,25%	206 498	-8,68%
Gains ou pertes nettes sur instruments de dettes comptabilisés en CP recyclables	19 627	5 449	-72,24%	-	-
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables	211 707	220 688	4,24%	206 498	-6,43%
<i>Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</i>					
<i>Gains ou pertes résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti</i>					
<i>Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat</i>					
<i>Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers par CP en actifs financier à la juste valeur par résultat</i>					
<i>Produit net des activités d'assurance</i>					
Produits des autres activités	1 235 176	792 923	-35,80%	1 007 557	27,07%
Charges des autres activités	-584 437	-464 539	-20,52%	-599 779	29,11%
PRODUIT NET BANCAIRE	13 860 603	14 002 045	1,02%	14 607 082	4,32%
Charges générales d'exploitation	-7 117 766	-7 845 739	10,23%	-6 908 034	-11,95%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-947 015	-954 340	0,77%	-1 048 117	9,83%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	5 795 821	5 201 967	-10,25%	6 650 932	27,85%
Coût du risque	-2 196 435	-3 451 978	57,16%	-2 924 731	-15,27%

RESULTAT D'EXPLOITATION	3 599 386	1 749 989	-51,38%	3 726 201	112,93%
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	69 866	59 700	-14,55%	84 710	41,89%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-13 106	67 658	ns	23 920	-64,65%
Variations de valeurs des écarts d'acquisition				0	-
RESULTAT AVANT IMPÔTS	3 656 146	1 877 347	-48,65%	3 834 831	104,27%
Impôt sur les bénéfices	-1 080 129	-513 528	-52,46%	-985 455	91,90%
RESULTAT NET	2 576 017	1 363 819	-47,06%	2 849 376	108,93%
Résultat hors groupe	654 507	625 987	-4,36%	842 162	34,53%
RESULTAT NET PART DU GROUPE	1 921 510	737 832	-61,60%	2 007 214	172,04%

Source : BANK Of Africa

2. Produit Net Bancaire

L'évolution du PNB du Groupe BANK OF AFRICA du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2021 se présente comme suit :

Tableau 11 : Evolution du produit net bancaire sur la période 2019-2021

K MAD	2019	2020	Var.	2021	Var.
Intérêts et produits assimilés	15 350 928	15 709 686	2,34%	15 633 205	-0,49%
Intérêts et charges assimilés	-5 436 906	-5 281 297	-2,86%	-4 723 235	-10,57%
MARGE D'INTERÊT	9 914 022	10 428 389	5,19%	10 909 970	4,62%
Commissions perçues	3 240 485	3 098 389	-4,39%	3 270 301	5,55%
commissions servies	-529 236	-456 931	-13,66%	-482 732	5,65%
MARGE SUR COMMISSIONS	2 711 249	2 641 458	-2,57%	2 787 569	5,53%
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette					
Gains ou pertes nets sur instruments à la juste valeur par résultat	353 259	377 678	6,91%	295 267	-21,82%
Gains ou pertes nettes sur actifs/passifs de transactions	343 728	310 364	-9,71%	201 082	-35,21%
Gains ou pertes nettes sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	9 531	67 314	606,26%	94 185	39,92%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la JV par capitaux propres	231 334	226 137	-2,25%	206 498	-8,68%
Gains ou pertes nettes sur instruments de dettes comptabilisés en CP recyclables	19 627	5 449	-72,24%	-	-
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables	211 707	220 688	4,24%	206 498	-6,43%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente					
Gains ou pertes résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti					
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat					
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers par CP en actifs financier à la juste valeur par résultat					
Produit net des activités d'assurance					
Produits des autres activités	1 235 176	792 923	-35,80%	1 007 557	27,07%
Charges des autres activités	-584 437	-464 539	-20,52%	-599 779	29,11%
PRODUIT NET BANCAIRE	13 860 603	14 002 045	1,02%	14 607 082	4,32%

Source : BANK OF AFRICA

A l'issue de l'année 2020, le Produit Net Bancaire consolidé s'améliore de +1% à MAD 14 002 millions intégrant :

- La hausse de 5,2% de la marge d'intérêt à MAD 10 428,4 millions, dont la contribution dans le PNB gagne 3 points à 74,5% par rapport à fin 2019. Cette performance est particulièrement due à l'effet conjugué d'une croissance des produits d'intérêt de +2,3% et d'une baisse des charges d'intérêt de -2,9%. S'agissant des produits d'intérêts, la hausse provient principalement des instruments de dette qui ont enregistré une croissance de +16%. Pour sa part, la baisse des charges d'intérêts est redevable à la diminution de -17,6% des charges relatives aux opérations interbancaires. Par pôle, la variation s'explique par la hausse de 7,1% de la marge d'intérêt relative aux activités à l'international à 5 095,4 millions (+2,1 points de la contribution à 48,9%).
La hausse de la marge d'intérêt chez la Banque au Maroc s'explique par l'activité commerciale et la poursuite de l'optimisation du coût des ressources. A l'international, la marge d'intérêt a bien progressé au niveau des filiales BOA grâce à un meilleur rendement des crédits, une amélioration du coût des ressources et une hausse des revenus issus des placements (obligations d'Etat) ;
- La baisse de -2,6% à MAD 2 641,5 millions de la marge sur commissions recouvrant le recul de 4,4% des commissions perçus à MAD 3 098,4 millions en lien avec le repli des prestations de services bancaires et financières, compensé partiellement par l'allègement de 13,7% des commissions servies à MAD 456,9 millions. Par activité, la baisse s'explique principalement par le recul de la Banque au Maroc (-14,7% à MAD 1 024,4 millions) en raison de l'impact de la crise sanitaire sur l'activité monétique, sur les opérations de commerce extérieur, sur les autres opérations génératrices de commissions (dossier de crédits, bancassurance...). Pour sa part, la marge sur commissions relatives aux activités à l'international s'améliore de 8,5% à M MAD 1 442,9 du fait d'une bonne performance au niveau des filiales située dans la zone de l'UEMOA qui ont enregistré une hausse des commissions sur prestations de services.
- L'appréciation de 3,3% du résultat des activités de marché à MAD 603,8 millions s'expliquant par la progression de 7% des gains ou pertes nets sur instruments à la juste valeur par résultat à MAD 377,7 millions. Cette évolution concerne principalement l'activité de la banque et s'explique par la revalorisation des actifs obligataires suivant l'évolution du taux directeur.

Au terme de l'année 2021, le Produit Net Bancaire consolidé s'améliore de +4,3% à MAD 14 607 millions par rapport à 2020 intégrant :

- La hausse de 4,6% de la marge d'intérêt à MAD 10 910 millions, dont la contribution dans le PNB gagne 0,2 point à 74,7% par rapport à fin 2020. Cette performance est particulièrement due à la baisse de -10,6% des charges d'intérêt s'expliquant principalement par la diminution de -29% des charges sur comptes et prêts/emprunts à M MAD 791 et de -31% des charges relatives aux opérations de pension à M MAD 226. Par pôle, la variation s'explique principalement par la hausse de 8,3% de la marge d'intérêt relative à la Banque au Maroc (+7 points de la contribution à 45,8%) et de +4,3% de la marge d'intérêt des activités internationales (-5,9 points de la contribution à 48,7%).

La hausse de la marge d'intérêt chez la Banque au Maroc s'explique par :

- ✓ La progression des dépôts moyens, essentiellement des dépôts non rémunérés qui ont enregistré une amélioration de +7% soit +5,4 MMDH, notamment les comptes chèques de +3.2 MMDH et les comptes courants avec près de +2 MMDH ;
- ✓ L'augmentation de de l'encours moyen des crédits de +4,6% entre 2020 et 2021 soit +5,2 MMDH. Il s'agit principalement des crédits Damane Relance avec un encours moyen en progression de +3.7 MMDH, suivis des crédits Damane oxygène dont l'encours moyen a augmenté de +1.3 MMDH.
- ✓ Et, l'appréciation des intérêts perçus sur les bons de trésor de +16% entre décembre 2020 et décembre 2021.

A noter que l'amélioration du cout de ressources s'est manifestée par la baisse des intérêts servis entre 2020 et 2021 de 18%.

A l'international, la bonne tenue de la marge provient principalement de l'Afrique suite à :

- ✓ La hausse des encours de titres au coût amorti de +9,9% porté par des revenus nets sur l'activité de portefeuille de +9,5% (effets publics, obligations, principalement sur les titres d'investissement dans la zone UEMOA) ;

- ✓ L'amélioration au niveau de la Zone Hors UEMOA du résultat sur titres d'investissement de 3,5 millions d'EUR (M MAD 37), soit +11,4% pour atteindre 35 millions d'EUR en décembre 2021 contre 31,5 millions d'EUR à fin décembre 2020 principalement due à la BOA-Rwanda et BOA-Uganda (1,4 millions d'EUR respectivement).
 - L'amélioration de +5,5% à MAD 2 787 millions de la marge sur commissions suite à la progression de la même ampleur des commissions perçues s'expliquant par la hausse de +14,5% des commissions de change et des produits nets sur moyens de paiement. Par activité, l'amélioration est redevable à (i) l'appréciation de 7% de la Banque au Maroc suite la hausse des commissions perçus sur les sur les packages, prestations monétiques ainsi que les frais de tenue de compte. et de (ii) 3,7% de la marge sur commissions relatives aux activités à l'international porté par la hausse des commissions dans les pays hors UEMOA.
 - La baisse de -16,9% du résultat des activités de marché à MAD 502 millions en raison du repli de -21,8% des gains ou pertes nets sur instruments à la juste valeur par résultat suite à la dépréciation de -35% des titres à revenu fixe et variable. A noter que les titres à revenu fixes ont baissé de 226 MMAD en encours, ce qui s'explique par l'effet conjugué de la baisse des obligation d'état de 91 MMAD principalement au Maroc et en Cote d'Ivoire. Pour sa part, la baisse des obligations privées est de l'ordre de 135 MMAD.
La baisse de -9% des gains ou pertes nets des instruments financiers à la JV par capitaux propres s'explique par la baisse des dividendes provenant des participations non consolidés.
- Par rapport à 2019, le Produit Net Bancaire consolidé s'améliore de +5,4% à MAD 14 607 millions suite principalement à la progression de +10% de la marge d'intérêt.

Tableau 12 : Evolution des différentes composantes de la marge d'intérêt

	déc-20		
	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	10 651 924	2 991 366	7 660 558
Comptes et prêts/emprunts	9 845 411	2 959 963	6 885 448
Opérations de pensions	0	31 403	-31 403
Opérations de location-financement	806 513	0	806 513
Opérations interbancaires	1 148 716	1 443 917	-295 201
Comptes et prêts/emprunts	917 652	1 116 498	-198 846
Opérations de pensions	231 064	327 418	-96 355
Emprunts émis par le Groupe		846 014	-846 014
Instruments à la juste valeur sur capitaux propres			
Instruments de dette	3 909 046		3 909 046
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	15 709 687	5 281 297	10 428 389

Source : BANK OF AFRICA

	déc-21		
	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	10 712 204	2 957 334	7 754 870
Comptes et prêts/emprunts	10 051 571	2 934 828	7 116 743
Opérations de pensions	0	22 506	-22 506
Opérations de location-financement	660 633	0	660 633
Opérations interbancaires	638 021	1 017 289	-379 268
Comptes et prêts/emprunts	633 913	790 789	-156 876
Opérations de pensions	4 108	226 500	-222 392
Emprunts émis par le Groupe		748 611	-748 611
Instruments à la juste valeur sur capitaux propres			0
Instruments de dette	4 282 980		4 282 980
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	15 633 205	4 723 235	10 909 970

Source : BANK OF AFRICA

La marge sur commissions recouvre les commissions sur les opérations sur le marché interbancaire et le marché monétaire, les opérations avec la clientèle, les opérations sur titres, les opérations de change, les engagements sur titres, les instruments financiers à terme et les services financiers.

Tableau 13 : Evolution des différentes composantes de la marge sur commissions

	déc-20		
	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	2 425 174	160 320	2 264 854
avec les établissements de crédit			-
avec la clientèle	1 793 494		1 793 494
sur titres	195 454	80 903	114 551
de change	436 225	79 416	356 809
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-
Prestation de services bancaires et financiers	673 215	296 612	376 604
Produits nets de gestion d'OPCVM			-
Produits nets sur moyen de paiement	369 474	89 591	279 883
Assurance			-
Autres	303 742	207 021	96 721
Produits nets de commissions	3 098 389	456 931	2 641 458

Source : BANK Of Africa

	déc-21		
	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	2 528 517	176 181	2 352 336
avec les établissements de crédit			0
avec la clientèle	1 808 981		1 808 981
sur titres	220 158	84 677	135 481
de change	499 378	91 504	407 873
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			0
Prestation de services bancaires et financiers	741 783	306 550	435 233
Produits nets de gestion d'OPCVM			0

Produits nets sur moyen de paiement	416 362	99 990	316 372
Assurance			0
Autres	325 421	206 560	118 861
Produits nets de commissions	3 270 301	482 732	2 787 569

Source :BANK Of Africa

Ce poste regroupe tous les éléments de résultat (à l'exception des produits et charges d'intérêts, qui apparaissent dans la rubrique « Marge d'intérêts », ainsi qu'il est décrit ci-dessus) afférents aux instruments financiers gérés au sein du portefeuille de négoce.

Tableau 14 : Gains nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

	déc-21			déc-20		
	Sur actifs de transactions	Sur autres actifs à la juste valeur par résultat	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	272 829	94 185	367 014	418 687	67 314	486 001
Instruments financiers dérivés	-71 747		-71 747	-108 323	0	-108 323
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
TOTAL	201 082	94 185	295 267	310 364	67 314	377 678

Source :BANK Of Africa

Tableau 15 : Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables

	(en milliers de DH)	
	déc-21	déc-20
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables (Dividendes)	206 498	220 688
TOTAL	206 498	220 655

Source :BANK Of Africa

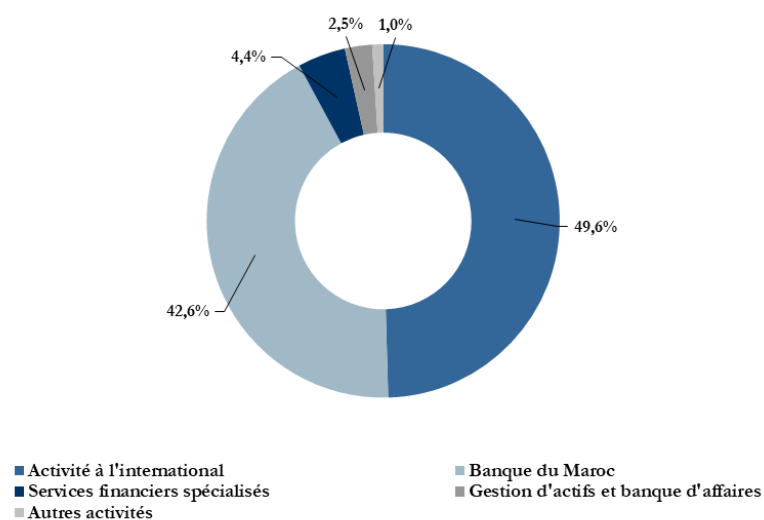
Tableau 16 : La contribution au PNB par pôle d'activités

K MAD	PNB 2021	PNB 2020	PNB 2019
Banque du Maroc	6 220 469	5 868 712	5 863
Gestion d'actifs et Banque d'affaires	362 145	332 998	535 928
Services financiers spécialisés	640 694	700 513	722 703
Activités à l'international	Afrique	6 684 812	6 451 878
	Europe	554 364	522 418
	Total	7 239 306	6 974 296
Autres activités	144 469	125 527	115 983
Total PNB	14 607 082	14 002 045	13 860 603

Source : BANK Of Africa

A fin 2021, la Banque au Maroc participe à raison de 42,6% au PNB consolidé du Groupe (MAD 6 220,5 millions), contre 41,9% en 2020, tandis que les activités à l'international y contribuent à 49,6% (7 239,3 millions), contre 49,8% en 2020, avec une part de 45,8% pour l'Afrique, contre 4,4% pour les services financiers spécialisés (MAD 640,7 millions). Le reste émane de l'activité de gestion d'actifs et de banque d'affaires (MAD 362 millions) et des Autres activités (MAD 144 millions).

Contribution au PNB par pôle à fin 2021



Source : BANK OF AFRICA – Activité consolidée IFRS

Tableau 17 : Ventilation du PNB par pôle d'activités

	31/12/2021							
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	Services financiers spécialisés	Autres activités	ACTIVITES INTERNATIONALES			Total
					EUROPE	AFRIQUE	Sous-total	
Marges d'intérêt	5 001 647	-1 913	602 005	-4 691	506 407	4 806 518	5 312 925	10 909 972
Marge sur commissions	1 096 598	171 535	22 799	0	34 754	1 496 637	1 496 637	2 787 569
Produit net bancaire	6 220 469	362 145	640 694	144 469	554 376	6 684 812	7 239 306	14 607 082

Source : BANK Of Africa

	31/12/2020							
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	Services financiers spécialisés	Autres activités	ACTIVITES INTERNATIONALES			Total
					EUROPE	AFRIQUE	Sous-total	
Marges d'intérêt	4 620 008	54 667	662 434	-4 151	487 129	4 608 303	5 095 431	10 428 389
Marge sur commissions	1 024 382	153 763	20 392	0	26 927	1 415 994	1 442 921	2 641 458
Produit net bancaire	5 868 712	332 998	700 513	125 527	522 418	6 451 878	6 974 296	14 002 045

	31/12/2019							
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	Services financiers spécialisés	Autres activités	ACTIVITES INTERNATIONALES			Total
					EUROPE	AFRIQUE	Sous-total	
Marges d'intérêt	4 417 685	64 541	681 730	-5 929	542 488	4 213 508	4 755 996	9 914 022
Marge sur commissions	1 200 251	159 570	21 665	0	16 019	1 313 743	1 329 763	2 711 249
Produit net bancaire	5 951 214	362 732	722 703	115 983	601 739	6 106 233	6 707 972	13 860 603

3. Résultat Brut d'Exploitation

L'évolution du résultat brut d'exploitation du Groupe BANK OF AFRICA du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2021 se présente comme suit :

Tableau 18 : Evolution du résultat brut d'exploitation sur la période 2019-2021

K MAD	2019	2020	Var.	2021	Var.
PRODUIT NET BANCAIRE	13 860 603	14 002 045	1,0%	14 607 082	4,3%
Charges générales d'exploitation	7 117 766	7 845 739	10,2%	6 908 034	-12,0%
Charges de personnel	3 896 797	3 872 226	-0,6%	3 950 023	2,0%
Impôts et taxes	302 176	306 192	1,3%	269 381	-12,0%
Charges externes	2 671 462	3 486 812	30,5%	2 520 879	-27,7%
Autres charges générales d'exploitation	247 332	180 508	-27,0%	167 751	-7,1%
Coefficient d'exploitation ³⁵	58,18%	62,8%	4,6 pts	54,5%	-8,3 pts

³⁵ (Charges générales d'exploitation + Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles)/ PNB

Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles

-947 015 -954 340 0,8% -1 048 117 9,8%

RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION 5 795 821 5 201 967 -10,2% 6 650 932 27,9%

Source : BANK Of Africa

A fin 2020, les charges générales d'exploitation affichent une hausse de 10,2% à MAD 7 845,7 s'expliquant par la progression de +30,5% des charges externes à MAD 3 486,8 millions en raison de l'intégration du Don au Fonds COVID-19 (MAD 1 Md). En excluant le don, les charges générales d'exploitation du Groupe baissent de -3%.

Dans ce sillage, le coefficient d'exploitation se dégrade ainsi de 4,6 points à 62,8% comparativement à l'année précédente. Hors impact du don, le coefficient d'exploitation se serait établi à 55,7%.

Par pôle, la Banque au Maroc est à l'origine de 47,1% des charges générales d'exploitation au 31/12/20 (+5,3 points par rapport à fin 2019), suivie des activités internationales qui s'en accaparent 45,8% (-4,4 points).

Rappelons que l'introduction de la norme IFRS 16 en 2019, impacte la structure des charges, dans la mesure où les charges locatives sont annulées et remplacées par les dotations aux amortissements des droits d'utilisations liés à l'application de cette nouvelle norme.

A fin 2021, les charges générales d'exploitation affichent une baisse de 12% à MAD 6 908 s'expliquant par la baisse de -27,7% des charges externes à MAD 2 521 millions en raison de la non-réurrence du Don au Fonds COVID-19 (MAD 1 Md). La hausse de +2% des charges du personnel est impactée par les provisions comptables constatées en année N au titre de la rémunération variable distribuable en année N+1 conformément aux recommandations des CACs.

Dans ces conditions, le coefficient d'exploitation s'améliore de 8,3 points à 54,5% comparativement à l'année précédente.

Par pôle, les activités internationales à l'origine de 49,8% des charges générales d'exploitation au 31/12/21 (+4 points par rapport à fin 2020), suivie de la Banque au Maroc qui s'en accapare 42% (-5,1 points). A noter que l'année 2020 constitue une année exceptionnelle en raison de l'enregistrement du don covid qui a porté la contribution de l'activité Maroc à 54,2% au détriment de l'activité à l'international. Hors don Covid, les contributions sont quasiment stables entre 49% Maroc et 51% international.

Les charges générales d'exploitation du groupe affichent une hausse de +2% hors Don Covid en raison de la hausse de 6,5% de la Banque au Maroc, en ligne avec la stratégie de maîtrise des coûts adoptée par le groupe, en témoigne l'amélioration de l'efficacité opérationnelle du Groupe à fin décembre 2021

Tableau 19 : Ventilation des charges générales d'exploitation par secteur opérationnel

	déc.-19					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	3 367 955	306 697	239 943	98 892	4 051 295	8 064 782

	déc.-20					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	4 141 365	297 625	240 720	87 297	4 033 071	8 800 078

	déc.-21					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	3 344 240	282 656	259 892	110 973	3 958 390	7 956 151

Source : BANK Of Africa

La baisse des charges générales d'exploitation provient principalement de la Banque au Maroc en raison de la non-réurrence du Don au Fonds COVID-19. A noter que seule la maison-mère a contribué au Fonds COVID-19.

Tableau 20 Evolution des charges de personnel vs. Effectif entre 2019 et 2021

	Charges de personnel			Effectifs		
	D19	D20	D21	D19	D20	D21
Maroc	2 084 192	2 013 386	2 126 347	6 907	6 854	7 115
Afrique Subsaharienne	1 693 819	1 727 775	1 687 375	7 158	7 274	6 688
Europe	118 785	131 065	136 302	293	298	268
Total	3 896 797	3 872 226	3 950 023	14 358	14 426	14 071

Source : BANK Of Africa

Tableau 21 : Ventilation du résultat brut d'exploitation par secteur opérationnel

	déc.-19					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Résultat Brut d'exploitation	2 583 259	56 035	482 759	17 091	2 656 677	5 795 821

	déc.-20					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Résultat Brut d'exploitation	1 727 346	35 373	459 793	38 230	2 941 225	5 201 967

	déc.-21					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Résultat Brut d'exploitation	2 876 229	79 489	380 801	33 496	3 280 916	6 650 932

Source : BANK Of Africa

La baisse du RBE provient principalement de la Banque au Maroc.

A noter que le Résultat Brut d'Exploitation ressort à 6,6 milliards DH, en progression de +28% et de +7% en retraçant la charge du don Covid constatée l'année dernière pour 1 milliard DH. Hors don covid versé en 2020, le poids des contributions par secteur opérationnel reste stable. En effet, l'activité au Maroc représente 43% en 2021 contre 44% en 2020 tandis que les activités internationales représentent 49% en 2021 contre 47% en 2020.

4. Coût du risque

Tableau 22 : Evolution du résultat net d'exploitation sur la période 2019-2021

K MAD	2019	2020	Var.	2021	Var.
Résultat brut d'exploitation	5 795 821	5 201 967	-10%	6 650 932	27,9%
Dotations aux provisions	- 4 249 659	- 4 654 331	10%	3 737 211	-20%
Reprises de provisions	2 309 151	2 265 979	-2%	1 635 903	-28%
Variation des provisions	- 255 927	- 1 063 625	316%	- 823 424	-23%
Coût du risque	- 2 196 435	- 3 451 978	57%	- 2 924 731	-15,3%
Résultat d'exploitation	3 599 386	1 749 989	-51%	3 726 201	112,9%

Source : BANK Of Africa

Notons que la variation des provisions est la somme des postes suivants : Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres (titres à revenus fixes), pertes pour risque de contrepartie des titres au coût amorti, pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées, pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées, récupérations sur prêts et créances amorties, pertes sur engagement par signature et autres pertes.

A fin Décembre 2020, Le coût du risque consolidé en normes IFRS s'établit à 3 452 MMAD soit 1,6 % du total crédits distribués contre 1,1% au 31/12/2019. Soit une hausse de 57 %. Le périmètre Maroc présente la contribution la plus significative au coût de risque consolidé (59%), tandis que l'Afrique subsaharienne y contribue à 40 %. Cette hausse est due principalement à :

- Au déclasserment de dossiers à fin Décembre 2020 au niveau Maroc (principalement Bank of Africa SA) et en Afrique subsaharienne (principalement BOA Mali, BOA Burkina Faso, BOA Côte d'Ivoire, BOA Sénégal et Boa Niger).
- Impact des provisions IFRS des créances saines, sensibles suite à l'intégration de la révision des données prospectives et scénarios de « forward looking » basée sur l'évolution des ratings des secteurs économiques et pays.

A noter que l'évolution de +150% du cout du risque en social est expliquée par le contexte de crise sanitaire et ses impacts sur le portefeuille de la Banque.

Le coût du risque consolidé en normes IFRS s'établit à MAD 2 925 millions au 31/12/2021, soit une baisse de 15% par rapport à décembre 2020. Le périmètre Maroc a enregistré une baisse de 25% de sa contribution au coût du risque, aussi bien au niveau de la maison-mère que des activités filialisées (Maghrebail et Salafin). L'Europe a également enregistré une forte baisse de son coût du risque (-29%). A noter que le périmètre Maroc présente la contribution la plus significative au coût de risque consolidé (53%), tandis que l'Afrique y contribue à 47%.

Par rapport à 2019, le coût du risque ressort en hausse de +33% en raison principalement des impacts de la crise COVID-19.

Tableau 23 : Evolution du coût du risque par Bucket entre 2019 et 2021

Dotations nettes aux dépréciations	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
	- 1 744 050	-2 173 842	- 694 114
Bucket 1	- 509 350	-382 264	-116 931
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	9 589	-26 769	-5 853
Dont Prêts et créances à la clientèle	- 11 099	-175 278	37 726
Dont Engagements hors bilan	5 823	11 182	-52 650
Dont Instruments de dettes	- 513 663	-191 400	-96 154
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable		-	0
Bucket 2	224 143	-419 957	-71 331

Dont Prêts et créances sur les EC et OA	329	1 060	-1 167
Dont Prêts et créances à la clientèle	222 520	-423 033	-68 815
Dont Engagements hors bilan	1 294	919	-1 366
Dont Instruments de dettes		1 097	17
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable		-	0
Bucket 3	- 1 458 843	-1 371 620	-505 852
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	- 2 602	137 236	-40 169
Dont Prêts et créances à la clientèle	- 1 397 630	-1 494 888	-454 464
Dont Engagements hors bilan	- 58 610	-13 968	-17 783
Dont Instruments de dettes		-	6 564
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable			
Récupérations sur créances amorties	68 849	54 171	94 599
Pertes sur créances irrécouvrables	- 892 273	-1 119 566	-1 548 430
Autres	- 357 257	-212 741	-48 490
Coût du risque	- 2 924 731	-3 451 978	- 2 196 435

Source : BANK Of Africa

Les dotations nettes aux dépréciations du Bucket 1 s'établissent à M MAD -382,3 en 2020 (contre M MAD -116,9 en 2019) en raison principalement de la constatation de dotations nettes aux dépréciations relatives aux prêts et créances à la clientèle de M MAD -175,3, suite à l'intégration de la révision des données prospectives et scénarios de « forward looking » basée sur l'évolution des ratings des secteurs économiques et pays.

Les dotations nettes aux dépréciations du Bucket 2 s'établissent à M MAD -420 en 2020 (contre M MAD -71,3 en 2019) suite à la constatation de dotations nettes aux dépréciations relatives aux prêts et créances à la clientèle de M MAD -423. Cette tendance est due principalement à l'augmentation des encours du B2, ainsi qu'à l'intégration de la révision des données prospectives et scénarios de « forward looking » basée sur l'évolution des ratings des secteurs économiques et pays.

Les dotations nettes aux dépréciations du Bucket 3 s'établissent à M MAD -1 371,6 en 2020 (contre M MAD - 505,9 en 2019) en raison de la constatation de dotations nettes aux dépréciations relatives aux prêts et créances à la clientèle de M MAD -1 494,9. Cette tendance est due principalement à l'augmentation des encours du B3 ainsi qu'à l'amélioration constante des niveaux de couverture des CES par des provisions.

Les dotations nettes aux dépréciations du Bucket 1 s'établissent à M MAD -509,3 en 2021 (contre M MAD -382,3 en 2020) en raison principalement de la constatation de dotations nettes aux dépréciations relatives aux instruments de dette de M MAD -513,7 (contre M MAD -191,4).

Les dotations nettes aux dépréciations du Bucket 2 s'établissent à M MAD 224,1 en 2021 (contre M MAD -419,9 en 2020) suite à la constatation de dotations nettes aux dépréciations relatives aux prêts et créances à la clientèle de M MAD 222,5 (contre M MAD -423).

Les dotations nettes aux dépréciations du Bucket 3 s'établissent à M MAD - 1 458,8 en 2021 (contre M MAD - 1 371,6 en 2020) en raison de la constatation de dotations nettes aux dépréciations relatives aux prêts et créances sur les EC et OA à M MAD -2,6 (contre M MAD 137,2 en 2020).

Tableau 24 : Evolution des créances en souffrances brutes sur la clientèle sur la période 2019-2021

En K MAD	2019	2020	Var.	2021	Var.
Créances en souffrance brutes	17 036 186	18 343 186	7,7%	19 805 320	7,97%
Créances sur la clientèle brutes	200 889 916	210 144 583	4,6%	213 913 559	1.8%
Provisions sur les créances en souffrance	10 717 894 (*)	11 852 961(**)	10,6%	12 983 612(***)	9.54%

Source : BANK OF AFRICA

(*) Provisions sur le Bucket 3. Les provisions sur les créances saines et sensibles (Buckets 1 et 2) au 31/12/2019 s'élèvent à 3 526 436 KMAD.

(**) Provisions sur le Bucket 3. Les provisions sur les créances saines et sensibles (Buckets 1 et 2) au 31/12/2020 s'élèvent à 4 124 922 KMAD.

(***) Provisions sur le Bucket 3. Les provisions sur les créances saines et sensibles (Buckets 1 et 2) au 31/12/2021 s'élèvent à 3 909 742 KMAD.

Au 31 décembre 2020, les créances en souffrances brutes ressortent en hausse de 7,7% à MAD 18,3 milliards. Cette augmentation se situe essentiellement au niveau du périmètre Maroc (BANK OF AFRICA, Maghrebail et Salafin).

Les provisions y afférentes se sont renforcées de 11% à MAD 11,8 milliards. Cette évolution s'installe dans le cadre de la politique d'amélioration constante des niveaux de couverture des CES par des provisions. Ainsi le Groupe atteint une couverture satisfaisante de 64,6% en 2020 contre 62,9% en 2019.

A fin Décembre 2021, Les crédits continuent sur le même trend haussier, constaté en 2020, avec un total de crédits bruts de MAD 213,9 Md contre MAD 210 Md en 2020. Cette variation provient principalement du Périmètre Maroc dont les encours ont augmenté durant l'année 2021. L'Afrique hors Maroc, après le recul amorcé et observé en 2020, affiche la même tendance haussière des encours de crédits de +2,6% (pour un total de crédits bruts de 53 MdMAD à fin Décembre 2021) tirée principalement par BOA Group. Cette variation est essentiellement liée aux hausses constatées principalement dans les filiales BOA SENEGAL, BOA MADAGASCAR, BOA TANZANIE.

Au 31 décembre 2021, les créances en souffrances brutes ressortent en hausse de 8% à MAD 19,8 milliards. Cette hausse se situe essentiellement au niveau du périmètre Maroc (BANK OF AFRICA, Maghrebail et Salafin).

Au niveau de l'Afrique Subsaharienne, les Créances en souffrances ont baissé de -3,7% suite à la baisse des encours CES principalement au niveau des filiales BOA MER ROUGE, BOA SENEGAL, BOA COTE D'IVOIRE et LCB.

La couverture des CES (bucket 3) par des provisions affiche un taux de couverture satisfaisant à hauteur 83,6 % à fin Décembre 2021 contre 77,7% en 2020. La hausse des provisions IFRS incombe principalement à BOA MALI suite au nouveaux déclassements à fin Décembre 2021.

Les provisions IFRS au niveau groupe se sont renforcées de 9.5% à hauteur de MAD 13 milliards. Cette évolution s'installe dans le cadre de la politique d'amélioration constante des niveaux de couverture des CES par des provisions. Ainsi le Groupe atteint une couverture satisfaisante de 65,5% en 2021 contre 64,6% en 2020.

Tableau 25 : Part de l'Afrique dans les créances en souffrance brutes, les créances sur la clientèle brutes et les provisions pour les créances en souffrance :

En K MAD	2019			2020		
	Afrique Subsaharienne	BANK OF AFRICA	Part Afrique	Afrique Subsaharienne	BANK OF AFRICA	Part Afrique
Créances en souffrance brutes	6 004 539	17 036 193	35%	5 712 077	18 343 186	31%
Créances sur la clientèle brutes	52 731 940	200 889 916	26%	52 138 275	210 144 583	25%
Provisions sur les créances en souffrance	4 186 553 (*)	10 717 894	39%	4 468 568(**)	11 852 961	38%

En K MAD	2021		
	Afrique Subsaharienne	BANK OF AFRICA	Part Afrique
Créances en souffrance brutes	5 536 448	19 805 320	27.95%
Créances sur la clientèle brutes	53 500 087	213 927 845	25%
Provisions sur les créances en souffrance	4 627 368(***)	12 983 612	35.64%

(*) Provisions sur le Bucket 3 uniquement. Les provisions sur les créances saines et sensibles (buckets 1 et 2) au 31/12/2019 s'élèvent à 1 076 050 KMAD.

(**) Provisions sur le Bucket 3 uniquement. Les provisions sur les créances saines et sensibles (buckets 1 et 2) au 31/12/2020 s'élèvent à 1 531 722 KMAD.

(**) Provisions sur le Bucket 3 uniquement. Les provisions sur les créances saines et sensibles (buckets 1 et 2) au 31/12/2021 s'élèvent à 1 316 291 KMAD.

Tableau 26 : Evolution du coût du risque sur la période 2019-2021

	2019	2020	Var.	2021	Var.
Taux de contentieux ³⁶	8,48%	8,73%	0,25 pt	9,26%	0,5%
Taux de couverture ³⁷	62,91%	64,62%	1,71 pt	65,56%	0,9%
Coût du risque ³⁸	1,2%	1,8%	0,6 pt	1,5%	-0,3 pt

Source : BANK OF AFRICA

Le reclassement consiste à prendre en compte, pour les filiales anglophones, les 'Credit Reserves' dans le calcul des taux de couverture.

Il s'agit de provisions enregistrées au bilan correspondant au différentiel entre les provisions calculées selon les normes locales (banque centrale) et celles calculées selon les normes IFRS locales (publications locales).

Au 31 décembre 2020, le taux de contentieux ressort à 8,73% (+0,25 point) tandis que le taux de couverture gagne 1,71 point à 64,62%. Le coût du risque augmente de 0,55 points à 1,64%.

La hausse du taux de contentieux s'explique par l'augmentation de 7,7% des créances en souffrances brutes provenant du Maroc.

La hausse du taux de provisionnement est due à la progression des provisions sur les créances en souffrance de 10,6%, principalement au Maroc.

Au 31 décembre 2021, le taux de contentieux ressort à 9,26% (+0,5 point) tandis que le taux de couverture augmente de 0,9 point à 65,6%. Le coût du risque diminue de 0,3 point à 1,5%.

La hausse du taux de contentieux s'explique par l'augmentation de 8% des créances en souffrances brutes provenant principalement du Périmètre Maroc. Au niveau Afrique Hors Maroc, le taux contentieux a baissé suite à la baisse des créances en souffrance au niveau de BOA SENEGAL, BOA MER ROUGE et BOA Côte D'ivoire.

La hausse du taux de provisionnement est due à la progression des provisions sur les créances en souffrance de 10%, principalement liée au périmètre Maroc.

³⁶ Taux de contentieux : CES / créances sur la clientèle

³⁷ Taux de couverture : Provisions/CES

³⁸ Coût du risque : Coût du risque / Créances nettes sur la clientèle

Tableau 27 : Evolution du taux de couverture par Bucket

En K MAD	2019			2020			2021		
	B1	B2	B3	B1	B2	B3	B1	B2	B3
Créances Clientèles	168 550 807	15 302 923	17 036 186	173 148 370	18 653 027	18 343 186	174 421 162	19 687 077	19 805 320
Dépréciation	1 225 658	2 300 774	10 717 894	1 401 649	2 723 273	11 852 961	1 421 802	2 487 939	12 983 612
Taux de couverture ³⁹	0.70%	15.00%	62.90%	0.81%	14.6%	64.6%	0.82%	12.6%	65.6%

Source : BANK OF AFRICA

Tableau 28 : Ventilation du coût du risque par zone géographique

En K MAD	2019			2020		
	Maroc	Europe	Afrique	Maroc	Europe	Afrique
Coût du Risque	1 197 680	4 642	994 113	2 045 950	28 366	1 377 662
Taux de contentieux	7,49%	5,98%	11,39%	8.1%	2.7%	11.0%
Taux de couverture	59%	65%	70%	58%	101%	78%

En K MAD	2021		
	Maroc	Europe	Afrique
Coût du Risque	1 537 185	20 094	1 367 453
Taux de contentieux	9.06%	2.93%	10.35%
Taux de couverture	58.3%	94.0%	83.6%

Source : BANK OF AFRICA

5. Résultat net part du Groupe

L'évolution du RNPG du Groupe BANK OF AFRICA entre décembre 2019 et décembre 2021 se présente comme suit :

Tableau 29 : Evolution du résultat net part du groupe sur la période 2019-2021

K MAD	2019	2020	Var.	2021	Var.
Résultat d'exploitation	3 599 386	1 749 989	-51,4%	3 726 201	112,9%
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	69 866	59 699,6	-14,6%	84 710	41,9%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-13 106	67 657,9	ns	23 920	-64,6%
Variations de valeurs des écarts d'acquisition					-
Résultat avant impôts	3 656 146	1 877 347	-48,7%	3 834 831	104,3%
Impôt sur les bénéfices	-1 080 129	-513 528	-52,5%	-985 455	91,9%
Résultat net	2 576 017	1 363 819	-47,1%	2 849 376	108,9%
Résultat hors Groupe	654 507	625 987	-4,4%	842 162	34,5%
Résultat net part du Groupe	1 921 510	737 832	-61,6%	2 007 214	172,0%

Source : BANK Of Africa

³⁹ Dépréciation / Créances et engagements

A fin 2020, la quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence enregistre une baisse de -14,6% à MAD 59,7 millions comparativement à une année auparavant. Cette évolution comprend essentiellement :

- La quasi-stagnation de la contribution de la BDM à MAD 75 millions ;
- Une contribution négative d'ACMAR de MAD - 2,6 millions (contre MAD 4,4 millions en 2019) ;
- La hausse de 38,7% de la contribution de CID à K MAD 907 ;
- L'alourdissement du déficit du RN d'EURAFRIC à MAD -1,5 millions ;
- La constatation d'une contribution négative pour AML de MAD -6,6 millions ;
- Et, l'allègement du déficit pour BTI BANK à MAD -25,2 millions.

Pour leur part, les gains ou pertes nets sur autres actifs s'établissent à MAD 67,7 millions (contre MAD -13,1 millions) en raison de la plus-value enregistrée par BOA Mali suite à la cession de son ancien siège.

L'impôt sur les bénéfices ressort en baisse de 52,5% à M MAD 513,5 en 2020 comparativement à 2019.

Le RNPG enregistre ainsi une dépréciation de 61,6% à MAD 737,8 millions.

La ventilation du RNPG par secteur d'activité au 31/12/2020 laisse apparaître une contribution de 99,4% des activités internationales (soit MAD 733,6 millions), contre 40,3% en 2019, en raison de la baisse de la contribution des activités au Maroc s'expliquant par une contribution négative de BANK OF AFRICA de M MAD -112 ainsi que par un recul de -53% de celle des activités filialisées. A noter que la contreperformance du portefeuille SFS s'explique par une forte baisse de l'activité de crédit à la consommation et de leasing à cause des mesures de confinement et ainsi que par la progression des provisions pour créances en souffrance.

Hors Don, le RNPG recule de -29% en raison principalement du repli de 45% de la contribution des activités au Maroc suite au recul de -42% de la contribution de BANK OF AFRICA.

Au 31 décembre 2021, la quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence enregistre une hausse de 42% à MAD 84,7 millions comparativement à une année auparavant. Cette évolution intègre essentiellement :

- La constatation d'une contribution d'ACMAR de MAD 6,9 millions (contre MAD -2,6 millions en 2020) ;
- La progression de 5% de la contribution de la BDM à MAD 78,8 millions ;
- Le Bond de 417% de la contribution de CID à MAD 4,7 millions ;
- La constatation d'une contribution de BTI BANK de MAD -21,5 millions (contre MAD -25,1 millions en 2020);
- L'alourdissement du déficit d'AML à MAD -16,1 millions (contre MAD -6,6 millions en 2020) ;
- L'allègement du déficit d'EURAFRIC à MAD -1,2 millions (contre MAD -1,5 millions en 2020).

De leur côté, les gains ou pertes nets sur autres actifs ressortent en baisse de -65% à MAD 23,9 millions suite à la baisse de -57% des plus-values de cession à MAD 21,1 millions.

Le Résultat Net Part du Groupe s'établit ainsi à 2 milliards DH en 2021 contre 738 millions DH en 2020, soit une hausse de 172%.

Hors don enregistré en 2020, le RNPG enregistre une hausse de +47%

La ventilation du RNPG par secteur d'activité au 31/12/2021 laisse apparaître une contribution de 40,7% de la Banque au Maroc (soit MAD 816,4 millions), de 6,5% des services financiers spécialisés et de 4,7% de la gestion d'actifs et Banque d'affaires. Les activités internationales présentent, quant à elles, une contribution de 49,2%. Par rapport à 2019, le RNPG progresse de +4,5% sous l'effet principalement de l'amélioration du PNB et d'une meilleure maîtrise des charges.

Tableau 30 : Contribution des sociétés mises en équivalence au résultat net part de groupe :

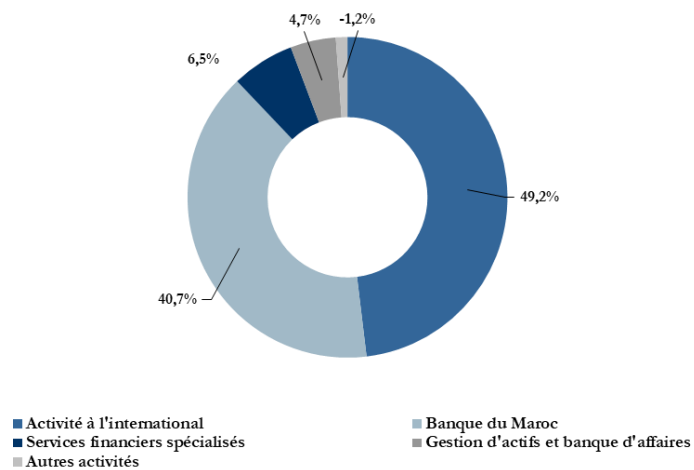
Sociétés MEE	Contribution au RNPG IFRS (K MAD)					
	EURAFRIC	ACMAR	CID	BDM	AML	BTI
RN mis en équivalence au 31 décembre 2021	-1 255	6 911	4 691	78 781	-16 091	-21 490
RN mis en équivalence au 31 décembre 2020	-1 537	- 2628	907	74 958	- 6 630	-25 152
RN mis en équivalence au 31 décembre 2019	-49	4 443	654	74 842	1 107	-30 182

Tableau 31 : Répartition du RNPG par secteur d'activité :

K MAD	RNPG 2021	RNPG 2020	RNPG 2019
Banque du Maroc	816	-111	900
Gestion d'actifs et Banque d'affaires	95	83	113
Services financiers spécialisés	131	44	140
Activités internationales			
Afrique	813	605	638
Europe	175	129	137
Total	988	734	775
Autres activités	-23	-11	-6
Total	2 007	738	1 922

Source : Bank Of Africa

Contribution au RNPG par pôle à fin 2021



Source : BANK OF AFRICA – Activité consolidée IFRS

6. Rentabilité des fonds propres et rentabilité des actifs

La rentabilité financière du Groupe BANK OF AFRICA a évolué comme suit :

Tableau 32 : Evolution de la rentabilité financière des actifs sur la période 2019-2021

En K MAD	2019	2020	Var	2021	Var
Total bilan	315 749 207	331 911 802	5,12%	345 057 854	3,96%
Total bilan moyen	305 648 300	323 830 505	5,95%	338 484 828	4,53%
Résultat net	2 576 017	1 363 819	-47,06%	2 849 376	108,93%
ROA ⁴⁰	0,84%	0,42%	-0,42 pt	0,84%	0,42 pt

Source : BANK Of Africa

Tableau 33 : Evolution de la rentabilité financière des capitaux propres sur la période 2019-2021

En K MAD	2019	2020	Var	2021	Var
Capitaux propres part du Groupe (N-1)	18 375 083	22 487 907	22,38%	22 559 427	0,32%
RNPG (N)	1 921 510	737 832	-61,60%	2 007 213	172,04%
Dividendes versés en N au titre de N-1	897 317	999 102	11,34%	1 028 033	2,90%
ROE ⁴¹	10,99%	3,4%	-7,6 pts	9,3%	5,9 pts

Source : BANK Of Africa

Au 31 décembre 2021, le RoA de BANK OF AFRICA ressort à 0,84% (en hausse de 0,42 pt comparativement à fin 2020) en raison d'une hausse de +109% du RN, tandis que le RoE se fixe à 9,3% (+5,9 points).

7. Ratios réglementaires

Tableau 34 : Evolution des principaux ratios réglementaires sur la période 2019-2021

En M MAD	2019	2020	2021	Var.
Fonds propres de base	24 788	22 274	25 175	13.0%
Fonds propres ⁴²	31 945	30 623	32 366	5.7%
Actifs pondérés	243 344	248 276	258 659	4.2%
Ratio CET1 (min.8%)	9.4%	8.6%	9.0%	0.39pt
Ratio Tier 1 (min. 9%)	10,2%	9,00%	9.7%	+0.73pt
Ratio de solvabilité (min 12%)	13,1%	12,30%	12.5%	+0.21pt
Coefficient de liquidité	254%	167%	175%	+8pts

Source : BANK OF AFRICA

	2019	2020	2021
Ratio de levier (min 3%)	7,1%	6%	6,9%

Le ratio de solvabilité consolidé de la Banque, traduisant sa capacité à faire face à l'ensemble de ses engagements par le biais de ses fonds propres, demeure supérieur à la norme réglementaire fixée à 12%. Il ressort à 12,5% au 31 décembre 2021 (contre 12,3% en 2020) suite à la hausse de 5,7% des fonds propres.

Pour sa part, le Tier 1 ressort à 9,7% en 2021, contre 9% en 2020 (vs. une exigence réglementaire de 9%) en raison de la progression de +13% des fonds propres de base, due essentiellement à l'émission lors du second

⁴⁰ Résultat net / Total Bilan moyen

⁴¹ Résultat net / (Capitaux propres part du Groupe N-1 – Dividendes versés en N au titre de N-1)

⁴² Les fonds propres retenus dans le cadre du calcul des ratios réglementaires intègrent un certain nombre d'éléments et retraitements complémentaires (dettes subordonnées, immobilisations, goodwill...)

semestre 2021 d'obligations subordonnées perpétuelles avec mécanismes d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons d'un montant global de 1 Md de dirhams.

A noter que (i) le montant des fonds propres de base doit, à tout moment, être au moins égal à 8% des risques pondérés; (ii) le montant des fonds propres de catégorie 1 doit, à tout moment, être au moins égal à 9% des risques pondérés et (iii) que le montant des fonds propres de catégorie 1 et 2 doit, à tout moment être au moins égal à 12% des risques pondérés.

La banque pilote ses fonds propres de base pour que ceux-ci soient à tout moment au-dessus de 8% (constitués grâce au capital social, prime d'émission, et réserves).

De son côté, le Coefficient LCR (Liquidity Coverage Ratio) ressort à 175% à fin Décembre 2021 (au-dessus de la limite réglementaire de 100% en 2020).

A noter que les limites réglementaires prévues par la note circulaire relative au LCR se présentent comme suit :

	2019	2020	2021
LCR minimum à respecter⁴³	100%	100%	100%

V. Analyse du bilan consolidé IFRS

1. Bilan consolidé IFRS

Tableau 35 : Bilan consolidé du groupe sur la période 2019-2021

ACTIF - K MAD	2019	2020	Var	2021	Var
Valeurs en caisse, Banque Centrale, Trésor Public, Service des chèques postaux	14 450 591	16 291 624	12,74%	19 737 051	21,15%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		0		0	
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	29 913 430	29 529 201	-1,28%	35 604 594	20,57%
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	794 295	774 086	-2,54%	807 037	4,26%
Instruments dérivés de couverture					
Actifs financiers disponibles à la vente					
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres					
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1 667 868	1 222 818	-26,68%	1 708 897	39,75%
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	4 446 599	4 642 101	4,40%	4 969 163	7,05%
Actifs détenus jusqu'à échéance					
Titres au coût amorti	30 042 750	37 324 605	24,24%	38 926 888	4,29%
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	22 403 739	22 392 263	-0,05%	21 001 481	-6,21%
Prêts et créances sur la clientèle	186 645 591	194 166 699	4,03%	197 020 207	1,47%
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux					
Placements des activités d'assurance					
Actifs d'impôt exigible	920 499	797 935	-13,31%	981 203	22,97%
Actifs d'impôt différé	1 767 563	2 083 871	17,90%	2 466 604	18,37%
Comptes de régularisation et autres actifs	6 631 296	6 751 532	1,81%	6 497 978	-3,76%

⁴³ BAM a permis aux Banque d'utiliser en cas de nécessité au cours du T2 2020 les coussins de liquidité constitués sous forme d'actifs liquides de haute qualité en deçà du ratio minimum du LCR fixé à 100%.

Actifs non courants destinés à être cédés

Participations dans des entreprises mises en équivalence	930 990	962 952	3,43%	1 003 557	4,22%
Immeubles de placement	3 800 224	3 684 810	-3,04%	3 560 318	-3,38%
Immobilisations corporelles	9 222 503	8 945 178	-3,01%	8 517 859	-4,78%
Immobilisations incorporelles	1 079 156	1 310 012	21,39%	1 222 904	-6,65%
Ecart d'acquisition	1 032 114	1 032 114	0,00%	1 032 114	0,00%
Total Actif	315 749 207	331 911 802	5,12%	345 057 854	3,96%

Source : BANK OF AFRICA – Comptes consolidés IFRS

PASSIF - K MAD	2019	2020	Var	2021	Var
Banques Centrales, Trésor Public, Service des chèques postaux					
Passifs financiers à la juste valeur par résultat					
- Passifs financiers détenus à des fins de transactions					
- Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option					
Instruments dérivés de couverture					
Titres de créances émis	16 346 393	14 111 265	-14%	11 828 034	-16%
Dettes envers les établissements de crédits et assimilés	45 071 844	59 960 481	33%	60 283 987	1%
Dettes envers la clientèle	202 816 657	207 086 841	2%	218 973 241	6%
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux					
Passifs d'impôt courant	1 396 103	877 982	-37%	1 357 479	55%
Passifs d'impôt différé	1 179 957	1 258 073	7%	1 187 570	-6%
Comptes de régularisation et autres passifs	10 379 406	9 634 263	-7%	9 717 696	1%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés					
Provisions techniques des contrats d'assurance					
Provisions pour risques et charges	1 172 574	1 407 895	20%	1 613 520	15%
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie					
Dettes subordonnées	9 590 170	9 594 473	0%	10 597 210	10%
TOTAL DETTES	287 953 104	303 931 273	6%	315 558 737	4%
Capitaux propres					
Capital et réserves liées	18 473 069	19 624 631	6%	19 292 416	-2%
Réserves consolidées		0			
-Part du groupe	1 474 765	1 587 064	8%	1 920 836	21%
-Part des minoritaires	4 149 154	4 283 718	3%	4 357 111	2%
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					
- Part du groupe	618 563	609 900	-1%	587 204	-4%
- Part des minoritaires	504 535	511 398	1%	492 175	-4%
Résultat net de l'exercice					
-Part du groupe	1 921 510	737 832	-62%	2 007 213	172%
-Part des minoritaires	654 507	625 987	-4%	842 162	35%
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	27 796 103	27 980 530	1%	29 499 117	5%
TOTAL Passif	315 749 207	331 911 802	5,12%	345 057 854	3,96%

Source : BANK Of Africa – Comptes consolidés IFRS

A l'issue de l'exercice 2020, le total actif consolidé augmente de 5,1% comparativement à l'année précédente à MAD 331,9 milliards. Cette évolution s'explique par :

- La hausse de 4% des prêts et créances sur la clientèle à MAD 194,2 milliards ;
- L'augmentation de 24% des titres au coût amorti à MAD 37,3 milliards ;
- L'amélioration de 12,7% des valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, service des chèques postaux à MAD 16,3 milliards ;
- La hausse de 17,9% de l'actif d'impôt différé à MAD 2,1 milliards ;
- La baisse de 1,3% des actifs financiers à la juste valeur par résultat à MAD 30,3 milliards ;
- Et, le recul de 4,1% des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres à MAD 5,9 milliards.

Pour sa part, l'évolution du passif consolidé du Groupe au titre de l'exercice 2020 recouvre :

- L'augmentation de 33% des dettes interbancaires à MAD 60 milliards ;
- La hausse de 2,1% des dettes envers la clientèle à MAD 207,1 milliards ;
- L'augmentation de 6,2% du capital et réserves liées à MAD 19,6 Md ;
- Et, le repli de 13,7% des titres de créances émis à MAD 14,1 milliards.

Au terme de l'année 2021, le total actif consolidé augmente de 4% comparativement à l'année précédente à MAD 345,1 milliards. Cette évolution s'explique par :

- La hausse de 20,2% des actifs financiers à la juste valeur par résultat à MAD 36,4 milliards ;
- L'amélioration de 21,1% des valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, service des chèques postaux à MAD 19,7 milliards ;
- La hausse de 1,5% des prêts et créances sur la clientèle à MAD 197 milliards ;
- L'augmentation de 4,3% des titres au coût amorti à MAD 38,9 milliards ;
- La progression de 13,9% des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres à MAD 6,7 milliards ;
- Et, la hausse de 18,4% de l'actif d'impôt différé à MAD 2,5 milliards.

Pour sa part, l'évolution du passif consolidé du Groupe au titre de l'exercice 2021 recouvre :

- La hausse de 6% des dettes envers la clientèle à MAD 219 milliards ;
- L'augmentation de 1% des dettes interbancaires à MAD 60,3 milliards ;
- L'augmentation de 5% des capitaux propres consolidés à MAD 29,5 Md ;
- Et, le repli de 16% des titres de créances émis à MAD 11,8 milliards.

1) Actifs financiers

- Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Tableau 36 : Composition des actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers de DH)	31/12/2021			31/12/2020		
	Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions	Autres actifs/Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Total	Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions	Autres actifs/Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Total
Actifs financiers à la juste valeur par résultat						
Titres de créance négociables	23 624 711	-	23 624 711	16 943 095	-	16 943 095
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	21 830 202		21 830 202	15 647 344		15 647 344
Autres titres de créances négociables	1 794 508		1 794 508	1 295 751		1 295 751
Obligations	845 949	-	845 949	1 071 913	-	1 071 913
Obligations d'Etat	489 311		489 311	580 626		580 626
Autres obligations	356 638		356 638	491 287		491 287
Actions et autres titres à revenu variable	11 082 442	807 037	11 889 479	11 509 343	774 086	12 283 429
Opérations de pension						
Prêts						
aux établissements de crédit						
à la clientèle entreprises						
à la clientèle particuliers						
Instruments financiers dérivés de transaction	51 492	0	51 492	4 850	0	4 850
Instruments dérivés de cours de change	51 492		51 492	4 850		4 850
Instruments dérivés de taux d'intérêt						
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT	35 604 594	807 037	36 411 631	29 529 201	774 086	30 303 287

Source : BANK OF AFRICA – Comptes consolidés IFRS

Au 31/12/2021, la hausse de 20,2% des actifs financiers à la juste valeur par résultat s'explique principalement par la progression de 39,5% des Bons du trésor au Maroc et autres effets mobilisables auprès des banques centrales.

Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

Tableau 37 : Composition des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

(en milliers de DH)	31/12/2021			31/12/2020		
	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1 708 897	12 459	-109 407	1 222 818	28 510	-8 188
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	4 969 163	1 618 324	-589 865	4 642 101	1 644 938	-531 638

Source : BANK OF AFRICA – Comptes consolidés IFRS

Au 31/12/2021, la hausse de 13,9% des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres s'explique principalement par la hausse de 39,8% des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables.

- **Titres au coût amorti**

Tableau 38 : Composition des titres au coût amorti

(en milliers de DH)	31-déc-21	31-déc-20
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	5 289 826	5 801 445
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	4 489 117	4 940 727
Autres Titres de Créances Négociables	800 709	860 718
Obligations	34 572 774	32 007 169
Obligations d'Etat	31 424 962	29 442 689
Autres Obligations	3 147 812	2 564 480
Dépréciations	-935 711	-484 009
TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTES EVALUES AU COUT AMORTI	38 926 888	37 324 605

Source : BANK OF AFRICA – Comptes consolidés IFRS

Au 31/12/2021, la hausse de 4,3% des titres au coût amorti s'explique principalement par l'amélioration de 6,7% des obligations d'Etat.

- **Actifs financiers par pôle d'activité**

Tableau 39 : Actifs financiers par pôle d'activité

	déc.-20					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 982 072	8 350	22 386	16 977	2 835 135	5 864 920
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	29 529 201	110 862	861	0	662 363	30 303 288
Titres au coût amorti	8 454 148	0	0	0	28 870 456	37 324 605

	déc.-21					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 401 795	13 468	22 987	5 028	3 234 782	6 678 060
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	35 604 594	127 606	861	0	678 570	36 411 631
Titres au coût amorti	8 940 604	0	0	0	29 986 285	38 926 888

Source : BANK OF AFRICA – Comptes consolidés IFRS

Notons que la hausse des actifs financiers provient principalement de la Banque au Maroc.

2) Evolution des crédits

Le tableau ci-dessous affiche l'évolution des crédits par type de produits sur la période considérée :

Tableau 40 : Evolution des crédits par type de produits sur la période 2019-2021 :

KMAD	2019	2020	Var	2021	Var
Créances sur les établissements de crédit et assimilés (C1)	22 403 739	22 392 263	-0,05%	21 001 481	-6,2%
Comptes à vue	8 927 092	8 037 532	-9,96%	9 832 598	22,3%
Prêts	12 522 277	14 339 572	14,51%	11 116 163	-22,5%
Opérations de pension	1 058 308	97766	-90,76%	137 872	41,0%
Provisions	-103 938	-82607	-20,52%	-85 152	3,1%
Créances sur la clientèle (C2)	186 645 590	194 166 699	4,03%	197 020 206	1,5%
Comptes ordinaires débiteurs	22 366 723	20 097 645	-10,14%	21 271 250	5,8%
Prêts consentis à la clientèle	149 857 647	156 274 631	4,28%	163 038 442	4,3%
Opérations de pension	13 272 162	19 230 084	44,89%	14 644 680	-23,8%
Opérations de location-financement	15 393 383	14 542 223	-5,53%	14 959 186	2,9%
Provisions	-14 244 325	-15977884	12,17%	-16 893 353	5,7%
Total crédits	209 049 329	216 558 962	3,59%	218 021 687	0,7%

Source : BANK Of Africa

A l'issue de l'année 2020, les crédits octroyés par le Groupe Bank of Africa affichent une augmentation de 3,6% pour s'établir à MAD 216,6 milliards, cette évolution recouvre :

- Une amélioration des créances sur la clientèle de 4% à MAD 194,2 milliards recouvrant notamment une hausse de 44,9% des opérations de pension à MAD 19,2 milliards ;
- Une quasi-stagnation (-0,05%) à MAD 22,4 milliards des créances sur les établissements de crédit intégrant une baisse de 10% des comptes à vue à MAD 8 milliards et de 90,8% des opérations de pension à MAD 97,8 millions, compensée partiellement par la hausse de 14,5% des prêts à MAD 14,3 milliards.

En 2021, l'encours de crédit affiche une légère hausse de +0,7% à MAD 218 milliards, cette variation intègre :

- Une baisse de 6,2% à MAD 21 milliards des créances sur les établissements de crédit recouvrant essentiellement une baisse de 22,5% à 11,1 millions des prêts ;
- Une hausse des créances sur la clientèle de 1,5% à MAD 197 milliards recouvrant une progression de 4,3% des prêts consentis à la clientèle à MAD 163 milliards et de +5,8% des comptes ordinaires débiteurs à MAD 21,3 milliards, atténuée par la baisse de -23,8% des opérations de pension à MAD 14,6 milliards.

A noter que les prêts et créances nets envers la clientèle Hors Resales de la banque au maroc affichent une progression +4,8% par rapport 2020, soit une hausse de l'encours net de l'ordre de MAD 5,94 milliards.

La ventilation des prêts et créances sur la clientèle par pôle d'activité se présente comme suit :

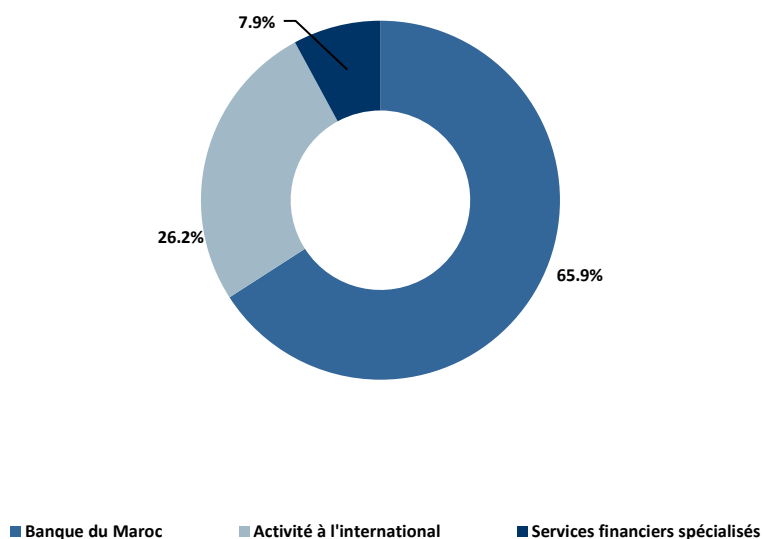
Tableau 41 : Ventilation des prêts et créances sur la clientèle par pôle d'activité sur la période 2019-2021 :

K MAD	2019	2020	Var	2021	Var
Banque au Maroc	118 488 373	128 452 166	8,41%	129 816 529	1,1%
Services financiers spécialisés	16 783 701	15 585 061	-7,14%	15 575 842	-0,1%
Activités à l'international	51 373 516	50 129 472	-2,42%	51 627 835	3,0%
Banque d'affaires	0	1		1	0,0%
Total	186 645 590	194 166 699	4,03%	197 020 206	1,5%

Source : BANK Of Africa – Activité consolidée IFRS

Au 31/12/2021, les prêts et créances sur la clientèle de la Banque au Maroc augmentent de 1,1% tandis que celles afférentes aux activités à l'international s'améliorent de +3%.

Répartition des créances par pôle en 2021



Par pôle d'activité, la Banque au Maroc draine 65,9% des crédits à la clientèle distribués à fin 2021 (+0,3 point comparativement à fin 2020), contre une part de 26,2% pour les activités à l'international (+0,4 point) et de 7,9% pour les services financiers spécialisés (-0,1 point).

Tableau 42 : Ventilation des créances à la clientèle par zone géographique :

(en milliers de DH)	déc.-21	déc.-20	Var
Maroc	145 392 371	144 037 227	0,9%
Afrique Subsaharienne	47 550 569	46 131 188	3,1%
Europe	4 077 266	3 998 284	2,0%
Total	197 020 207	194 166 699	1,5%

Source : BANK Of Africa – Activité consolidée IFRS

Au 31/12/2021, La hausse des créances à la clientèle provient principalement d'Afrique subsaharienne.

Tableau 43 : Ventilation des créances à la clientèle par Bucket :

31/12/2021								
	Créances et Engagements				Dépréciation			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 728 503	-	-	1 728 503	19 606	-	-	19 606
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	1 728 503			1 728 503	19 606			19 606
Actifs Financiers au coût amorti	235 322 843	19 728 446	19 811 502	274 862 792	2 437 089	2 488 478	12 988 649	17 914 216
Prêts et créances sur les établissements de crédit	21 039 082	41 369	6 182	21 086 634	79 576	539	5 037	85 152
Prêts et créances sur la clientèle	174 421 162	19 687 077	19 805 320	213 913 559	1 421 802	2 487 939	12 983 612	16 893 353
Titres de dettes	39 862 599			39 862 599	935 711	-		935 711
Total Actif	237 051 346	19 728 446	19 811 502	276 591 295	2 456 695	2 488 478	12 988 649	17 933 822
Total Hors Bilan	47 468 431	178 786	129 624	47 776 841	201 288	947	120 387	322 622

31/12/2020								
	Créances et Engagements				Dépréciation			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 227 511	0	0	1 227 511	4 689	0	0	4 689
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP	1 227 511			1 227 511	4 689			4 689
Actifs Financiers au coût amorti	233 347 022	18 734 128	18 346 917	270 428 067	1 964 282	2 724 683	11 855 532	16 544 497
Prêts et créances sur les établissements de crédit	22 390 038	81 101	3 730	22 474 870	78 624	1 410	2 572	82 606
Prêts et créances sur la clientèle	173 148 370	18 653 027	18 343 186	210 144 583	1 401 649	2 723 273	11 852 961	15 977 883
Titres de dettes	37 808 614			37 808 614	484 009	0		484 009
Total Actif	234 574 533	18 734 128	18 346 917	271 655 578	1 968 971	2 724 683	11 855 532	16 549 187
Total Hors Bilan	39 602 670	181 952	132 174	39 916 795	170 296	2 015	112 059	284 370

31/12/2019								
	Créances et Engagements				Dépréciation			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 670 649	0	0	1 670 649	2 781	0	0	2 781
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	1 670 649			1 670 649	2 781			2 781
Actifs Financiers au coût amorti	221 226 961	15 371 015	17 091 320	253 689 296	1 516 007	2 301 870	10 779 341	14 597 218
Prêts et créances sur les établissements de crédit	22 452 542	0	55 134	22 507 676	42 491	0	61 447	103 938
Prêts et créances sur la clientèle	168 550 807	15 302 923	17 036 186	200 889 916	1 225 658	2 300 774	10 717 894	14 244 326
Titres de dettes	30 223 612	68 092		30 291 704	247 858	1 096		248 954
Total Actif	222 897 610	15 371 015	17 091 320	255 359 945	1 518 788	2 301 870	10 779 341	14 599 999
Total Hors Bilan	42 625 611	299 696	304 150	43 229 457	218 489	2 934	74 153	295 576

Source : BANK Of Africa – Activité consolidée IFRS

A l'issue de l'année 2020, les prêts et créances sur la clientèle du Bucket 1 progressent de 3% à MAD 173,1 milliards tandis que les dépréciations gagnent 14,4% à MAD 1,4 milliards. Pour leur part, les prêts et créances sur la clientèle du Bucket 2 augmentent de 22% à MAD 18,7 milliards pour des dépréciations en hausse de 18% à MAD 2,7 Md. De leur côté, les prêts et créances sur la clientèle du Bucket 3 augmentent de 8% à MAD 18,3 milliards tandis que les dépréciations progressent de 11%.

A fin 2021, les prêts et créances sur la clientèle du Bucket 1 augmentent de 0,7% à MAD 174,4 milliards tandis que les dépréciations gagnent 1,4% à MAD 1,4 milliards. Pour leur part, les prêts et créances sur la clientèle du Bucket 2 progressent de 5,5% à MAD 19,7 milliards pour des dépréciations en baisse de 8,6% à MAD 2,5 Md. De leur côté, les prêts et créances sur la clientèle du Bucket 3 s'apprécient de 8% à MAD 19,8 milliards tandis que les dépréciations progressent de 9,5%.

3) Evolution des dépôts

L'encours consolidé des dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle par type de produits évolue comme suit sur la période sous revue :

Tableau 44 : Evolution des dépôts de clientèle et établissements de crédits sur la période 2019-2021 :

K MAD	2019	2020	Var	2021	Var
Dettes envers les établissements de crédit (D1)	45 071 844	59 960 481	33,03%	60 283 987	0,54%
Comptes à vue	3 722 868	5 380 050	44,51%	5 788 333	7,59%
Emprunts	28 000 311	34 294 079	22,48%	28 605 406	-16,59%
Opérations de pension	13 348 666	20 286 352	51,97%	25 890 248	27,62%
Dettes envers la clientèle (D2)	202 816 657	207 086 841	2,11%	218 973 241	5,74%

Comptes ordinaires créditeurs	110 457 223	123 589 148	11,89%	132 539 204	7,24%
Comptes à terme	37 779 950	27 987 454	-25,92%	31 794 130	13,60%
Comptes d'épargne à taux administré	38 630 433	40 416 733	4,62%	42 213 080	4,44%
Bons de caisse	5 160 093	4 066 640	-21,19%	4 004 929	-1,52%
Opérations de pension	841 915	1 441 848	71,26%	159 156	-88,96%
Autres comptes créditeurs	9 947 043	9 585 018	-3,64%	8 262 741	-13,80%
Total dépôts (D1+D2)	247 888 501	267 047 322	7,73%	279 257 228	4,57%

Source : BANK Of Africa – Activité consolidée IFRS

A fin 2020, l'encours des dépôts augmente de 7,7% à MAD 267 milliards. Cette évolution s'explique notamment par :

- La hausse de 33% des dettes interbancaires à MAD 60 milliards intégrant notamment la progression de 52% des opérations de pension à MAD 20,3 milliards.
- L'amélioration de 2,1% à MAD 207,1 milliards des dépôts de la clientèle principalement tirés par la progression de 11,9% des comptes ordinaires créditeurs à MAD 123,6 milliards ;

Au terme de l'année 2021, l'encours des dépôts gagne 4,6% à MAD 279,3 milliards. Cette évolution s'explique notamment par :

- La hausse de 5,8% à MAD 219 milliards des dépôts de la clientèle suite principalement à la progression de 7,2% des comptes ordinaires créditeurs à MAD 133 milliards ;
- La légère hausse de 0,5% des dettes interbancaires à MAD 60,3 milliards intégrant notamment la hausse de 27,6% des opérations de pension à MAD 25,9 milliards, atténuée par la baisse de -16,6% des emprunts à MAD 28,6 milliards.

A noter que la hausse de la part de marché des dépôts rémunérés est tirée par la hausse de l'encours en fin de période en raison de la hausse des encours dépôts plus importante que celle de l'encours crédits avec + 7% pour les dépôts et 5% pour les crédits des comptes à terme à fin décembre 2021.

La ventilation des dépôts de la clientèle par zone géographique se présente comme suit :

Tableau 45 : Ventilation des dépôts de la clientèle par zone géographique sur la période 2019 -2021

En K MAD	2019	2020	Var	part	2021	Var	part
Maroc	135 275 592	134 199 518	-0,80%	64,80%	141 113 194	5,2%	64,4%
Afrique	65 790 252	71 263 744	8,32%	34,41%	76 420 029	7,2%	34,9%
Europe	1 750 813	1 623 579	-7,27%	0,78%	1 440 017	-11,3%	0,7%
Total dépôts	202 816 657	207 086 841	2%	100%	218 973 241	5,7%	100,0%

Source : BANK Of Africa

Par zone géographique, les dépôts des clients au Maroc représentent 64,4% du total des dépôts de la clientèle en 2021 (contre 64,8% à fin 2020) et la contribution du réseau africain augmente de 0,5 point à 34,9%.

La hausse des dépôts de la clientèle provient principalement du Maroc en 2021.

4) Composition des prêts & créances et des dépréciations par Bucket :

Tableau 46 : Ventilation des prêts & créances et des dépréciations par Bucket

	31/12/2021							
	Créances et Engagements				Dépréciation			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 728 503	-	-	1 728 503	19 606	-	-	19 606
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	1 728 503	-	-	1 728 503	19 606	-	-	19 606
Actifs Financiers au coût amorti	235 322 843	19 728 446	19 811 502	274 862 792	2 437 089	2 488 478	12 988 649	17 914 216
Prêts et créances sur les établissements de crédit	21 039 082	41 369	6 182	21 086 634	79 576	539	5 037	85 152
Prêts et créances sur la clientèle	174 421 162	19 687 077	19 805 320	213 913 559	1 421 802	2 487 939	12 983 612	16 893 353
Titres de dettes	39 862 599	-	-	39 862 599	935 711	-	-	935 711
Total Actif	237 051 346	19 728 446	19 811 502	276 591 295	2 456 695	2 488 478	12 988 649	17 933 822
Total Hors Bilan	47 468 431	178 786	129 624	47 776 841	201 288	947	120 387	322 622

	31/12/2020							
	Créances et Engagements				Dépréciation			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 227 511	0	0	1 227 511	4 689	0	0	4 689
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP	1 227 511	-	-	1 227 511	4 689	-	-	4 689
Actifs Financiers au coût amorti	233 347 022	18 734 128	18 346 917	270 428 067	1 964 282	2 724 683	11 855 532	16 544 497
Prêts et créances sur les établissements de crédit	22 390 038	81 101	3 730	22 474 870	78 624	1 410	2 572	82 606
Prêts et créances sur la clientèle	173 148 370	18 653 027	18 343 186	210 144 583	1 401 649	2 723 273	11 852 961	15 977 883
Titres de dettes	37 808 614	-	-	37 808 614	484 009	0	-	484 009
Total Actif	234 574 533	18 734 128	18 346 917	271 655 578	1 968 971	2 724 683	11 855 532	16 549 187
Total Hors Bilan	39 602 670	181 952	132 174	39 916 795	170 296	2 015	112 059	284 370

Source : BANK Of Africa – Activité consolidée IFRS

Tableau 47 : Taux de couverture par Bucket

Taux de provisionnement	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
2019	0.70%	15.00%	62.90%
2020	0.81%	14.60%	64.62%
2021	0.82%	12.64%	65.56%

Source : BANK Of Africa

A fin 2021, le taux de couverture du Bucket 1 ressort en quasi-stagnation à 0,8%.

Le taux de couverture du Bucket 2, lui, perd 1,96 points à 12,64%.

Pour sa part, le taux de couverture du Bucket 3 augmente de 0,94 pts à 65,56%.

5) Immobilisations :

Tableau 48 : Immobilisations de placement et d'exploitation

(en milliers de DH)	31-déc-21			31-déc-20		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	17 029 325	8 511 467	8 517 858	16 586 788	7 641 612	8 945 177
Terrains et constructions	5 624 844	1 368 653	4 256 191	5 364 770	965 877	4 398 892
Equipement, Mobilier, Installations	4 922 622	3 408 838	1 513 785	4 755 621	3 172 975	1 582 646
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations	6 481 859	3 733 977	2 747 882	6 466 397	3 502 759	2 963 638
Immobilisations incorporelles	3 164 734	1 941 830	1 222 904	2 838 934	1 528 922	1 310 012
Logiciels informatiques acquis	2 422 268	1 746 005	676 264	1 872 779	1 198 614	674 165
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	742 466	195 826	546 640	966 156	330 308	635 848
Immeubles de placements	3 878 551	318 233	3 560 318	3 821 904	137 094	3 684 810

Source : BANK Of Africa

En 2021, les immobilisations corporelles se déprécient de 4,8% à MAD 8 517,9 millions en raison principalement de la baisse de 7% des autres immobilisations à MAD 2 748 millions. Les immobilisations incorporelles, elles, diminuent de 6,6% à MAD 1 223 millions suite au repli de 14% des autres immobilisations incorporelles à MAD 547 millions.

6) Taux de transformation :

Tableau 49 : Taux de transformation sur la période 2019-2021

En K MAD	2019	2020	Var.	2021	Var.
Dettes envers la clientèle	202 816 657	207 086 841	5,37%	218 973 241	5,7%
Prêts et créances sur la clientèle	186 645 590	194 166 699	4,10%	197 020 206	1,5%
Taux de transformation ⁴⁴	92,0%	93,8%	- 1,2 pt	90%	3,8 pts

Source : BANK Of Africa

En 2021, le taux de transformation du Groupe s'est établi à 90% en baisse de 3,8 points par rapport au 31/12/20 en raison de la hausse des dettes envers la clientèle.

2. Structure des ressources consolidées de BANK OF AFRICA

Les ressources de BANK OF AFRICA se composent essentiellement des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle.

⁴⁴ Prêts et créances sur la clientèle / Dettes envers la clientèle

Tableau 50 : Evolution de la structure des ressources consolidées sur la période 2019-2021

K MAD	2019	2020	Var.	2021	Var.
Fonds propres et assimilés dont :	37 386 273	37 575 003	0,50%	40 096 327	6,71%
Dette subordonnée	9 590 170	9 594 473	0,04%	10 597 210	10,45%
Capital	1 998 205	2 056 066	2,90%	2 056 066	0,00%
Réserves liées au capital	16 474 864	17 568 565	6,64%	17 236 350	-1,89%
Actions propres					
Réserves et résultats consolidés Part du groupe	3 396 275	2 324 896	-31,55%	3 928 049	68,96%
Gains ou pertes latents différés Part du groupe	618 563	609 900	-1,40%	587 204	-3,72%
Capitaux propres consolidés du groupe :	27 796 103	27 980 530	0,66%	29 499 117	5,43%
Capitaux propres part du groupe	22 487 907	22 559 427	0,32%	23 807 669	5,53%
Intérêts minoritaires	5 308 196	5 421 103	2,13%	5 691 448	4,99%
Ressources	264 234 894	281 158 587	6,40%	291 085 262	3,53%
Etablissements de crédit	45 071 844	59 960 481	33,03%	60 283 987	0,54%
Clientèle	202 816 657	207 086 841	2,11%	218 973 241	5,74%
Titres de créances émis	16 346 393	14 111 265	-13,67%	11 828 034	-16,18%

Source : BANK Of Africa

A l'issue de l'année 2020, les Fonds propres et assimilés du Groupe ressortent en légère hausse de 0,5% à MAD 37,6 milliards par rapport à 2019.

De leur côté, les ressources du Groupe sont essentiellement composées de dépôts de la clientèle (73,7% contre 76,8% en 2019).

Au terme de l'année 2021, les Fonds propres et assimilés du Groupe progressent de 6,7% à MAD 40,1 milliards par rapport à 2020 suite principalement à la hausse de 10,5% de la dette subordonnée et de +69% des réserves et résultats consolidés part du groupe.

Tableau 51 : Ventilation des Fonds Propres par pôle d'activité

	déc.-20					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
FONDS PROPRES	18 804 203	419 299	1 593 012	-203 048	7 367 063	27 980 530

	déc.-21					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
FONDS PROPRES	19 445 454	454 028	1 603 473	-241 601	8 237 763	29 499 117

Source : BANK Of Africa

La hausse des fonds propres provient principalement des activités internationales.

3. Provisions pour risques et charges

Tableau 52 : Evolution des provisions pour risques et charges

(en milliers de DH)	31-déc-21	31-déc-20
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	1 407 895	1 172 573
Dotations aux provisions	708 868	400 967
Reprises de provisions	-334 954	-181 625
Autres mouvements	-168 289	15 980
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	1 613 520	1 407 895

Source : BANK Of Africa

(en milliers de DH)	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	49 953	504 275	293 959	0	559 708	1 407 895
Dotations	40 797	22 689	51 494	0	593 887	708 868
Montants utilisés	-9 946	0	-8 035	0	-316 974	-334 954
Autres mouvements	-838	0	-17 564	0	-149 886	-168 289
Solde de clôture	79 966	526 965	319 854	0	686 736	1 613 520

A fin décembre 2021, les provisions pour risques et charges affichent une hausse de 14,6% par rapport à décembre 2020.

4. Tableau des flux de trésorerie de BANK OF AFRICA

Tableau 53 : Tableau des flux de trésorerie sur la période 2020-2021 :

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	31/12/2021	31/12/2020
Résultat avant impôts	3 834 831	1 877 347
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 057 794	954 340
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	154 474	190 303
+/- Dotations nettes aux provisions	1 941 416	2 196 280
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-84 710	-59 700
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	152 304	-592 445
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	
+/- Autres mouvements	-570 699	74 622
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	2 650 578	2 763 400
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-209 918	10 498 337
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	10 969 470	- 8 189 863
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	- 17 712 835	- 3 105 869
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	9 710 108	- 2 344 868
- Impôts versés	- 829 786	- 1 111 654
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	1 927 039	- 4 253 917
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	8 412 448	386 829
+/- Flux liés aux Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	- 2 338 997	- 268 892
+/- Flux liés aux immeubles de placement	31 317	176 889
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 996 818	- 32 510
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 3 304 499	- 124 513
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	846 700	- 657 011
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	- 1 102 283	- 2 274 578
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 255 584	- 2 931 589
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	- 440 672	63 473
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	4 411 694	- 2 605 799
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	18 267 870	20 873 669
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	16 291 624	14 450 591
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 976 247	6 423 079
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	22 679 565	18 267 870
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	19 737 051	16 291 624
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	2 942 513	1 976 247
Variation de la trésorerie nette	4 411 694	- 2 605 799

Source : BANK OF AFRICA

La trésorerie nette de la Banque s'établit à MAD 4,4 milliards (contre MAD -2,6 milliards en 2020). Cette évolution intègre :

- Des flux nets de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle de MAD 8 412 millions (contre MAD 387 millions en 2020) en raison principalement de la constatation de flux liés aux opérations avec la clientèle de MAD 11 milliards (contre MAD -8,2 milliards en 2020) ;
- Des flux nets liés aux opérations d'investissement de MAD -3 304 millions (vs. MAD -124 millions en 2019) suite à l'alourdissement du déficit des flux liés aux actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres à MAD -2 339 millions en 2020 ;
- Et, des flux nets liés aux opérations de financement de MAD -256 millions (contre MAD -2,9 milliards en 2020) en raison de la constatation d'autres flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires t de MAD 847 millions (contre MAD -657 millions en 2020).

5. Tableau de variation des capitaux propres

Tableau 54 : Tableau de variation des capitaux propres :

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 31/12/2021								
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Total d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2019 corrigés	1 998 205	16 474 864	0	4 461 090	-446 253	22 487 906	5 308 196	27 796 102
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres d'ouverture 01.01.2020	1 998 205	16 474 864	0	4 461 090	-446 253	22 487 906	5 308 196	27 796 102
Opérations sur capital	57 861	1 093 701		-1 093 701		57 861		57 861
Paielements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-255 802		-255 802	-502 837	-758 639
Résultat de l'exercice				737 832		737 832	625 986	1 363 818
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					-14 730	-14 730		-14 730
Ecart de conversion					54 597	54 597	33 724	88 321
Gains ou pertes latents ou différés	0	0	0	0	39 867	39 867	33 724	73 591
Variation de périmètre						0		0
Autres variations				-508 237		-508 237	-43 967	-552 204
Capitaux propres clôture 31.12.2020	2 056 066	17 568 565	0	3 341 182	-406 386	22 559 427	5 421 103	27 980 530
Comptabilisation des pertes de crédit attendues (sur instruments financiers)								
Capitaux propres d'ouverture 01.01.2021	2 056 066	17 568 565	0	3 341 182	-406 386	22 559 427	5 421 103	27 980 530
Opérations sur capital		-332 215		332 215		0		0
Paielements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-1 028 033		-1 028 033	-516 561	-1 544 594
Résultat de l'exercice				2 007 213		2 007 213	842 162	2 849 376
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					19 582	19 582	-38	19 544
Ecart de conversion					-35 036	-35 036	-73 617	-108 653
Gains ou pertes latents ou différés	0	0	0	0	-15 454	-15 454	-73 655	-89 109
Variation de périmètre						0		0
Autres variations				284 516		284 516	18 399	302 915
Capitaux propres clôture 31.12.2021	2 056 066	17 236 350	0	4 937 094	-421 840	23 807 669	5 691 448	29 499 117

Source : BANK OF AFRICA

La croissance de 5,4% des capitaux propres à fin 2021 s'explique principalement par les résultats 2021 dépassant le cap de MAD 2,0 milliards et à la valorisation actualisée du Put sur les titres de BoA Afrique détenus par les DFIs, ayant permis une amélioration des Fonds Propres Consolidés de près de +130MDH.

La structure des fonds propres est restée quasiment stable, le seul élément exceptionnel étant la revue de la valorisation du PUT marquée par une évolution positive des CP de 130 MMAD.

En 2021, des dotations pour risques et charges, ont été enregistré chez les filiales Africaines BOA

Les autres variations concernent deux points:

- 1- L'amélioration du PUT de 130 MMAD suite à la dernière valorisation de décembre 2021 ;
- 2- Et la variation des réserves de conversion sur les filiales BOA Afrique pour MAD 154 millions.

1. Engagements de financement et de garantie

Tableau 55 : Evolution des engagements de financement et de garantie sur la période 2019-2021

K MAD	2019	2020	Var.	2021	Var.
Engagements de financement donnés	11 977 829	11 693 224	-2,38%	18 579 858	58,89%
Aux établissements de crédit	1 709 943	1 908 863	11,63%	2 121 021	11,11%
A la clientèle	10 267 886	9 784 360	-4,71%	16 458 837	68,22%
Ouverture de crédit					
Autres engagements en faveur de la clientèle					
Engagements de financement reçus	1 307 891	1 326 057	1,39%	1 349 237	1,75%
Des établissements de crédit	1 307 891	1 326 057	1,39%	1 349 237	1,75%

Source : Bank Of Africa

A l'issue de l'année 2020, les engagements de financement donnés s'établissent à MAD 11,7 milliards, en recul de 2,4% comparativement à l'année 2019 et ce, suite à la baisse de 4,7% à MAD 9,8 milliards des engagements donnés à la clientèle.

Les engagements de financement reçus, exclusivement des établissements de crédit, gagnent 1,4% à MAD 1 326,1 millions.

A l'issue de l'année 2021, les engagements de financement donnés s'établissent à MAD 18,6 milliards, en progression de 58,9% comparativement à l'année 2020 et ce, suite à la hausse de 68,2% à MAD 16,5 milliards des engagements donnés à la clientèle.

Les engagements de financement reçus, exclusivement des établissements de crédit, gagnent 1,75% à MAD 1 349 millions.

Tableau 56 Evolution des engagements de garantie donnés et reçus :

K MAD	2019	2020	Var.	2021	Var.
Engagements de garantie donnés	31 251 628	28 223 572	-9,7%	29 196 984	3,4%
<i>D'ordre des établissements de crédit</i>	10 465 226	9 258 040	-11,5%	8 226 174	-11,1%
<i>D'ordre de la clientèle</i>	20 786 402	18 965 533	-8,8%	20 970 810	10,6%
<i>Cautions administratives et fiscales</i>					
<i>et autres cautions</i>					
<i>Autres garanties d'ordre à la clientèle</i>					
Engagements de garantie reçus	87 615 861	91 144 035	4,0%	105 479 486	15,7%
<i>Des établissements de crédit</i>	85 858 844	88 536 518	3,1%	101 912 528	15,1%
<i>De l'état et d'autres organismes de garantie</i>	1 757 017	2 607 517	48,4%	3 566 958	36,8%

Source : BANK Of Africa

A fin 2020, les engagements de garantie donnés baissent de 9,7% à MAD 28 223,6 millions suite à la régression de 11,5% à MAD 9 258 millions des engagements de garantie donnés à l'ordre des établissements de crédit. De leur côté, les engagements de garantie reçus s'améliorent de 4% à MAD 97 144 millions portés essentiellement par l'augmentation de 3,1% à MAD 88 536,5 millions des engagements de garantie reçus des établissements de crédit.

En 2021, les engagements de garantie donnés augmentent de 3% MAD 29 197 millions suite à la hausse de 10,6% à MAD 20 971 millions des engagements de garantie donnés à l'ordre de la clientèle. Pour leur part, les engagements de garantie reçus s'améliorent de 15,7% à MAD 105 479 millions tirés principalement par la hausse de 15,1% à MAD 101 913 millions des engagements des établissements de crédit.

PARTIE V : PRESENTATION DES COMPTES TRIMESTRIELS DE BOA AU 31/03/2022 (NON AUDITES)

Présentation des comptes sociaux

	31/03/2022	31/03/2021	Var
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 228 516	2 932 612	10,1%
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	94 072	95 444	-1,4%
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 327 077	1 265 032	4,9%
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	158 238	139 911	13,1%
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	316 579	348 601	-9,2%
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	0	
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	4 239	5 872	-27,8%
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	0	
Commissions sur prestations de service	304 683	292 103	4,3%
Autres produits bancaires	1 023 628	785 649	30,3%
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	0	
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 344 297	1 069 466	25,7%
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	151 775	222 423	-31,8%
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	209 987	211 167	-0,6%
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	137 730	51 928	165,2%
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	0	
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	4 798	5 142	-6,7%
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	0	
Autres charges bancaires	840 007	578 806	45,1%
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	0	
PRODUIT NET BANCAIRE	1 884 219	1 863 146	1,1%
Produits d'exploitation non bancaire	27 955	16 252	72,0%
Charges d'exploitation non bancaire	8 349	14 356	-41,8%
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	874 320	865 449	1,0%
Charges de personnel	412 624	399 247	3,4%
Impôts et taxes	13 195	19 349	-31,8%
Charges externes	364 594	366 423	-0,5%
Autres charges générales d'exploitation	2 000	2 789	-28,3%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	81 907	77 641	5,5%
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	342 108	377 890	-9,5%
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	326 611	374 808	-12,9%
Pertes sur créances irrécouvrables	11 876	3 082	285,3%
Autres dotations aux provisions	3 621	0	
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	24 966	34 187	-27,0%
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	23 231	33 367	-30,4%
Récupérations sur créances amorties	1 735	820	111,6%
Autres reprises de provisions	-	0	
RESULTAT COURANT	712 363	655 890	8,6%
Produits non courants	32 838	32 169	2,1%
Charges non courantes	70 283	61 128	15,0%
RESULTAT AVANT IMPOTS	674 918	626 931	7,7%
Impôts sur les résultats	132 921	106 608	24,7%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	541 997	520 323	4,2%

ACTIF	31/03/2022	31/03/2021	Var
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5 034 658	7 323 591	-31,3%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	20 580 242	20 167 359	2,0%
A vue	5 661 479	4 768 697	18,7%
A terme	14 918 763	15 398 662	-3,1%
Créances sur la clientèle	127 663 032	126 845 452	0,6%
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	39 738 704	41 888 548	-5,1%
Crédits et financements participatifs à l'équipement	21 000 393	20 664 448	1,6%
Crédits et financements participatifs immobiliers	40 818 311	41 207 258	-0,9%
Autres crédits et financements participatifs	26 105 624	23 085 198	13,1%
Créances acquises par affacturage	2 798 520	2 954 347	-5,3%
Titres de transaction et de placement	40 636 214	37 687 594	7,8%
Bons du Trésor et valeurs assimilées	16 621 878	14 923 138	11,4%
Autres titres de créance	140 176	231 115	-39,3%
Titres de propriété	23 834 533	22 493 714	6,0%
Certificats de Sukuks	39 627	39 627	0,0%
Autres actifs	7 842 688	7 831 620	0,1%
Titres d'investissement	9 190 884	8 936 596	2,8%
Bons du Trésor et valeurs assimilées	5 008 267	4 812 092	4,1%
Autres titres de créance	4 182 617	4 124 504	1,4%
Certificats de Sukuks	-	-	
Titres de participation et emplois assimilés	11 837 473	11 639 853	1,7%
Participation dans les entreprises liées	9 328 611	9 199 560	1,4%
Autres titres de participation et emplois assimilés	2 508 862	2 440 293	2,8%
Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-	
Créances subordonnées	200 727	195 925	2,5%
Dépôts d'investissement placés	-	-	
Immobilisations données en crédit-bail et en location	164 458	167 733	-2,0%
Immobilisations données en Ijara	-	-	
Immobilisations incorporelles	730 793	714 004	2,4%
Immobilisations corporelles	2 793 941	2 637 210	5,9%
Total de l'Actif	229 473 630	227 101 284	1,0%

PASSIF	31/03/2022	31/03/2021	Var
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	38 058 853	40 581 191	-6,2%
A vue	5 937 609	3 010 935	97,2%
A terme	32 121 244	37 570 256	-14,5%
Dépôts de la clientèle	145 187 327	141 554 206	2,6%
Comptes à vue créditeurs	94 464 160	91 396 132	3,4%
Comptes d'épargne	26 172 411	25 927 402	0,9%
Dépôts à terme	20 322 453	19 469 487	4,4%
Autres comptes créditeurs	4 228 303	4 761 185	-11,2%
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-	
Titres de créance émis	8 147 303	8 117 463	0,4%
Titres de créance négociables émis	8 147 303	8 117 463	0,4%
Emprunts obligataires émis	-	-	
Autres titres de créance émis	-	-	
Autres passifs	4 425 695	3 766 247	17,5%
Provisions pour risques et charges	1 298 752	1 294 922	0,3%
Provisions réglementées	366 573	396 735	-7,6%
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-	
Dettes subordonnées	10 655 571	10 597 210	0,6%
Dépôts d'investissement reçus	-	-	
Ecart de réévaluation	-	-	
Réserves et primes liées au capital	17 234 601	17 236 350	0,0%
Capital	2 056 066	2 056 067	0,0%
Actionnaires.Capital non versé (-)	-	-	
Report à nouveau (+/-)	20	20	0,0%
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	1 500 873	-	
Résultat net de l'exercice (+/-)	541 997	1 500 873	-63,9%
Total du Passif	229 473 630	227 101 284	1,0%

Présentation des comptes consolidés

Compte de Résultat IFRS	31/03/2022	31/03/2021	Var %
Intérêts et produits assimilés	3 820 710	3 630 919	5%
Intérêts et charges assimilées	- 1 087 645	-1 105 886	-2%
Marge d'intérêt	2 733 065	2 525 033	8%
Commissions perçues	866 790	764 984	13%
Commissions servies	- 148 999	-102 941	45%
MARGE SUR COMMISSIONS	717 791	662 043	8%
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette	-	0	
Gains ou pertes nets sur instruments à la juste valeur par résultat	80 525	192 115	-58%
<i>Gains ou pertes nettes sur actifs/passifs de transactions</i>	51 538	178 866	-71%
<i>Gains ou pertes nettes sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat</i>	28 987	13 249	119%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la JV par capitaux propres	20 680	18 936	9%
<i>Gains ou pertes nettes sur instruments de dettes comptabilisés en CP recyclables</i>			
<i>Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables</i>	20 680	18 936	9%
Gains ou pertes résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financier à la juste valeur par résultat			
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers par CP en actifs financier à la juste valeur par résultat			
Produit net des activités d'assurance			
Produit net des autres activités	201 325	195 897	3%
Charges des autres activités	- 123 879	-130 264	-5%
Produit net bancaire	3 629 507	3 463 760	5%
Charges générales d'exploitation	- 1 684 839	-1 633 092	3%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	- 264 253	-236 749	12%
Résultat Brut d'exploitation	1 680 415	1 593 919	5%
Coût du risque	- 685 544	-753 076	-9%
Résultat d'exploitation	994 871	840 843	18%
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	21 009	25 788	-19%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	- 8 445	1 349	-726%
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	0	
Résultat avant impôt	1 007 435	867 980	16%
Impôt sur les résultats	- 263 295	-167 324	57%
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou encore en cession		0	
Résultat net	744 140	700 656	6%
Résultat Hors-groupe	260 684	257 858	1%
Résultat net - Part du groupe	483 456	442 798	9%

ACTIF IFRS	31/03/2022	31/03/2021	Var %
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	16 067 259	19 737 051	-18,6%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	38 252 865	35 604 594	7,4%
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	766 451	807 037	-5,0%
Instruments dérivés de couverture	-	-	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-	
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1 809 131	1 708 897	5,9%
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	5 023 737	4 969 163	1,1%
Titres au coût amorti	41 798 200	38 926 888	7,4%
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	24 562 020	21 001 481	17,0%
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	197 762 786	197 020 207	0,4%
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	
Placements des activités d'assurance	-	-	
Actif d'impôt exigible	961 150	981 203	-2,0%
Actif d'impôt différé	2 530 269	2 466 604	2,6%
Comptes de régularisation et autres actifs	5 824 095	6 497 978	-10,4%
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-	
Participations dans les entreprises mises en équivalence	974 238	1 003 557	-2,9%
Immeubles de placement	3 569 052	3 560 318	0,2%
Immobilisations corporelles	8 735 454	8 517 859	2,6%
Immobilisations incorporelles	1 218 003	1 222 904	-0,4%
Ecart d'acquisition	1 032 114	1 032 114	0,0%
TOTAL ACTIF IFRS	350 886 824	345 057 854	1,7%

PASSIF IFRS	31/03/2022	31/03/2021	Var %
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat			
- Passifs financiers détenus à des fins de transactions	-		
- Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-		
Instruments dérivés de couverture			
Titres de créance émis	12 049 961	11 828 034	1,9%
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	57 763 196	60 283 987	-4,2%
Dettes envers la clientèle	225 314 418	218 973 241	2,9%
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	
Passif d'impôt courant	1 291 257	1 357 479	-4,9%
Passif d'impôt différé	1 191 450	1 187 570	0,3%
Comptes de régularisation et autres passifs	10 996 502	9 717 696	13,2%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-	
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	-	-	
Provisions pour risques et charges	1 664 632	1 613 520	3,2%
Subventions - fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-	
Dettes subordonnées	10 655 571	10 597 210	0,6%
TOTAL DETTES	320 926 987	315 558 737	1,7%
Capitaux propres			
Capital et réserves liées	19 290 667	19 292 416	0,0%
Réserves consolidées	-	-	
- Part du groupe	3 776 922	1 920 836	96,6%
- Part des minoritaires	5 050 497	4 357 111	15,9%
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	
- Part du groupe	595 690	587 204	1,4%
- Part des minoritaires	501 920	492 175	2,0%
Résultat de l'exercice	-	-	#DIV/0
- Part du groupe	483 456	2 007 213	-75,9%
- Part des minoritaires	260 684	842 162	-69,0%
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	29 959 838	29 499 117	1,6%
TOTAL PASSIF IFRS	350 886 824	345 057 854	1,7%

- ✓ Au terme du 1^{er} trimestre 2022, les principaux agrégats financiers de BANK OF AFRICA font apparaître les évolutions suivantes :
- ✓ Croissance du Résultat Net Part du Groupe de +9% s'établissant à DH 483 millions à fin mars 2022 contre DH 443 millions en mars 2021, et amélioration du Résultat Net de la Banque SA de +4% s'établissant à DH 542 millions à fin mars 2022 contre DH 520 millions une année auparavant, renouant ainsi avec les performances pré-pandémie sur la même période.
- ✓ Progression du Produit Net Bancaire consolidé de +5% à DH 3,6 milliards, principalement tirée par la bonne performance de la marge sur commissions et la marge d'intérêt ayant progressé de +8% respectivement. Au niveau de la Banque SA, le Produit Net Bancaire évolue de +1% à DH 1,9 milliard.
- ✓ Evolution maîtrisée des charges générales d'exploitation en consolidé à +3% et +1% en social, induisant un coefficient qui se stabilise à 54% en consolidé et 46,4% en social.
- ✓ Progression des dépôts de la clientèle de la Banque de +3% à fin mars 2022 passant de DH 141,5 milliards à DH 145 milliards, et hausse des crédits à la clientèle de +1% à DH 128 milliards contre DH 127 milliards à fin décembre 2021.

PARTIE VI : PERSPECTIVES

I. Perspectives De Croissance De La Banque

Le Groupe BANK OF AFRICA poursuit la consolidation de ses activités aussi bien :

(i) Au Maroc, à travers la conquête et la fidélisation de la clientèle, la poursuite de la collecte des dépôts et la favorisation de la bancarisation via un modèle hybride 'Phygital', Réseau physique d'agences & Digital

(ii) Qu'à l'international, à travers :

- L'approfondissement et la rationalisation de la présence du Groupe en Afrique Subsaharienne
- L'optimisation des activités du Groupe en Europe.

Pour se doter de moyens financiers pour accompagner son ambition, la Banque a procédé au renforcement de ses fonds propres pour un montant de 1 milliard DH en 2021 en émettant un emprunt obligatoire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons.

La Banque poursuivra également ses efforts pour le recouvrement des créances en souffrance et procédera à une cession échelonnée de ses immobilisations hors exploitation, au fur et à mesure, de l'amélioration des conditions de marché.

Face à la crise sanitaire et économique survenue en 2020, le Groupe BANK OF AFRICA a continué en 2021 sa mobilisation pour soutenir l'économie et alléger l'impact de cette crise aussi bien sur les réalisations financières du Groupe que sur les clients, les partenaires et les collaborateurs.

La Banque a procédé à l'accélération des opérations de digitalisation à travers la poursuite de l'enrichissement de l'offre digitale et multicanal -déploiement de la plateforme crédit immobiliers en ligne, agence directe, Dabapay, Credit Business Online-.

BANK OF AFRICA s'est dotée d'une Vision 2030 celle de « Devenir un groupe panafricain, présent dans plus de 25 pays, créateur de valeur, leader en termes de responsabilité sociale et environnementale (RSE), outil d'une finance à impact pour les échanges et les investissements dans le Continent et au service des Africains du monde ».

Plus particulièrement, le Groupe veut se différencier sur 3 sujets majeurs dans le cadre de sa Vision 2030 :

- Être leader sur la centricité client sur ses marchés
- Mettre l'innovation au cœur du dispositif commercial en exploitant pleinement le digital, la data et le mobile finance dans une logique omnicanale
- Capitaliser sur son savoir-faire en matière de finance à impact et de responsabilité sociale et environnementale

Aussi, des programmes stratégiques ont-ils été définis axés notamment sur (i) l'amélioration de la performance de BANK OF AFRICA au Maroc, (ii) la pérennisation du portefeuille africain actuel et l'exploration d'une expansion ciblée dans les pays les plus attractifs du continent et enfin, (iii) la mise en place de lignes de métiers mondiales, notamment la Banque Transactionnelle (Trade, Cash Management), la Trésorerie/Capital Markets, l'Investissement et l'Envoi de fonds.

PARTIE VII : FAITS EXCEPTIONNELS

Après un fort rebond enregistré en 2021 (+7,9%), l'activité économique devrait ralentir en 2022 au Maroc (+0,7% selon Bank Al Maghrib), sous l'effet d'une hausse des prix, exacerbée par le contexte international, d'une modeste campagne agricole et d'un recul de la croissance non-agricole en raison de la dissipation de l'effet de base de la crise sanitaire.

La stabilité extérieure n'est pas pour autant menacée. Si les importations sont attendues en forte progression, les exportations devraient également enregistrer de solides performances, grâce notamment à la bonne tenue des cours mondiaux du phosphate. Pour sa part, l'Afrique subsaharienne maintient un rythme d'expansion de son PIB supérieur à 4%, favorisé notamment par le rebond des cours des produits de base.

Au niveau bancaire, et au-delà de la résilience de BANK OF AFRICA grâce à des fondamentaux solides, l'augmentation des besoins des entreprises pour l'année 2022 ouvrent des perspectives potentiellement favorables.

PARTIE VIII : LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES

A la date d'établissement du présent document de référence, BANK OF AFRICA ne connaît pas de litiges ou affaires contentieuses susceptibles d'affecter de façon significative les résultats, la situation financière ou l'activité de BANK OF AFRICA.

PARTIE IX : FACTEURS DE RISQUES

I. Risques Afférents À la Banque et À son Secteur

1. Gestion du Risque de Contrepartie

Les crédits distribués nets (à la clientèle et aux établissements de crédit) par la Banque (Activité Consolidée) se sont établis à MAD 218 milliards à fin Décembre 2021 contre MAD 216 milliards à fin décembre 2020.

L'évolution des créances en souffrance reste plus soutenue que celle des crédits, notamment avec l'entrée en vigueur du dispositif Convergence et des positions plus strictes de nos différents régulateurs. La sinistralité du Groupe est en hausse par rapport à décembre 2020, passant de 9,6% à 10%. Le taux de couverture ressort à 65,3% à fin 2021, en amélioration par rapport à fin 2020 (64,5%).

Les portefeuilles des entités BOA sont majoritairement Corporate, et présentent ainsi des garanties solides, ce qui explique les taux de sinistralité inférieurs à ceux du secteur.

La Banque a entrepris un effort sensible d'assainissement de son portefeuille de créances clients, effort qu'elle maintient dans le cadre de sa politique de gestion du risque et en conformité avec les règles prudentielles édictées par Bank Al-Maghrib, ainsi que les pratiques saines de risques.

De ce fait, la Banque a mis en place un dispositif de gestion des risques reposant sur plusieurs instances de gouvernance, d'une part, et de gestion courante, d'autre part.

Sont ainsi impliqués dans la gestion et la surveillance des risques de la Banque et du Groupe :

- Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe (CACI) ;
- Le Comité de Direction Générale (CDD), en charge de la déclinaison en actions et mesures opérationnelles des orientations stratégiques du Groupe et de leur suivi ;
- Les comités de crédit, qui approuvent l'ensemble des engagements ;
- Le Comité de surveillance des comptes en anomalie et de déclassement ;
- Le comité Risques Groupe, assistant le Conseil d'Administration en matière de stratégie et de gestion des risques, notamment en veillant à ce que la stratégie globale des risques soit adaptée au profil de risque de la banque et du Groupe, au degré d'aversion aux risques, à son importance systémique, à sa taille et à son assise financière ;
- Le Comité de Pilotage & gestion des risques Groupe et Le Comité de Pilotage & gestion des risques BANK OF AFRICA. Issus du CDD, ils s'assurent de l'efficacité du dispositif de pilotage des risques et de son adéquation avec la politique de gestion des risques définie sur les volets risques de Crédit, Marché et Opérationnels.

L'activité de crédit de la Banque s'inscrit dans le cadre de la politique générale de crédit approuvée par les hautes instances de la Banque. Parmi les principes directeurs énoncés figurent les exigences du Groupe en matière de déontologie, d'attribution des responsabilités, d'existence et de respect des procédures et de rigueur dans l'analyse du risque. Cette politique générale est déclinée en politiques et en procédures spécifiques adaptées à la nature des activités et des contreparties, se basant notamment sur un système de notation interne, un système de délégation de pouvoir et un système de gestion des limites pour pallier le risque de concentration.

Le système de délégation de pouvoir se matérialise par des niveaux d'approbation, selon le segment du client, le montant agrégé des facilités proposées au client, et du type d'exposition (entreprises publiques et semi-publiques, exposition aux banques, etc.).

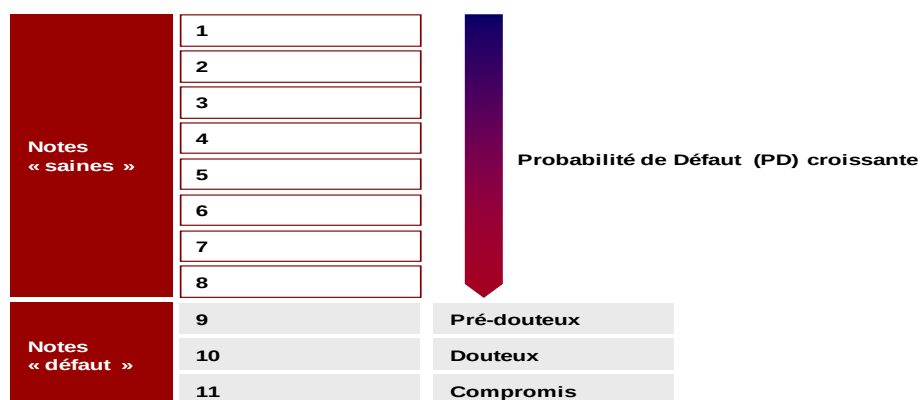
Le système de rating de la Banque est un système bidimensionnel, combinant un rating crédit qui permet d'évaluer le risque inhérent à la transaction et un rating financier obtenu sur la base de la situation financière du débiteur. En plus des aspects quantitatifs, d'autres qualitatifs sont pris en considération dans l'élaboration du rating. (Potentiel de développement, le secteur d'activité, le rating de la société mère, le risque pays ainsi que les incidents de paiement).

Dans le cadre de la réglementation bâloise, Bank Al-Maghrib a fixé le nombre minimum de classes que doit comporter un système de notation, ainsi sont requises à minima :

- 7 classes pour les contreparties saines ;
- 1 classe pour les contreparties en défaut.

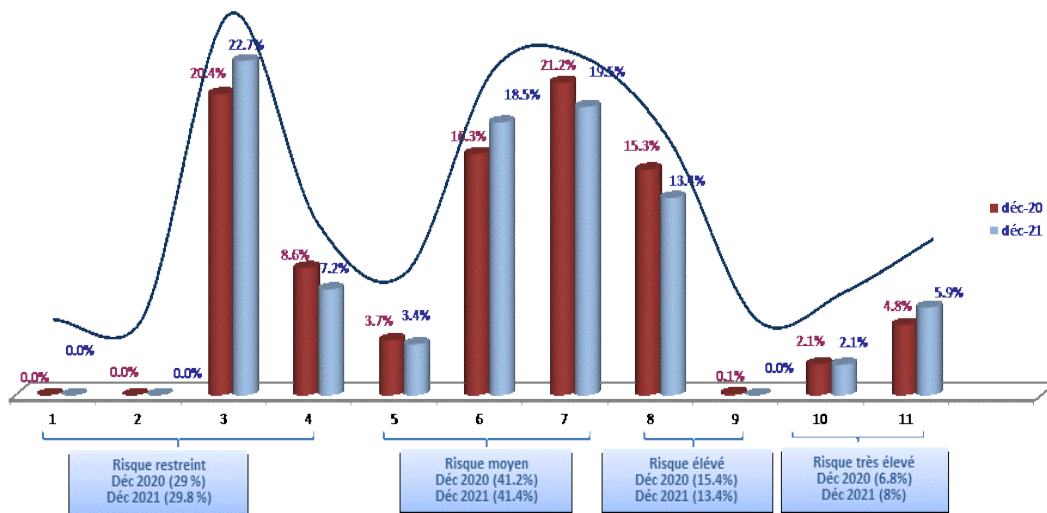
Selon l'échelle de notation adoptée par BANK OF AFRICA, la note finale de la contrepartie s'échelonne sur 11 niveaux :

Catégorie		Classe	Définition
Investment grade	Risque restreint	1	Extrêmement stable à court et moyen terme; très stable à long terme; solvable même après de graves bouleversements
		2	Très stable à court et moyen terme; stable à long terme; solvabilité suffisante même lors d'évènements néfastes persistants
		3	Solvable à court et moyen terme même après de grosses difficultés; de légers développements néfastes peuvent être absorbés à long terme
		4	Très stable à court terme; aucune modification menaçant le crédit attendue dans l'année à venir; substance suffisante à moyen terme pour pouvoir survivre; évolution à long terme encore incertaine
Sub-investment grade	Risque moyen	5	stable à court terme; aucune modification menaçant le crédit attendue dans l'année à venir; ne peut absorber que des petits développements néfastes à moyen terme
		6	Capacité limitée à absorber des développements néfastes inattendus
		7	Capacité très limitée à absorber des développements néfastes inattendus
	Risque élevé	8	Faible capacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Tout changement des conditions économiques et commerciales interne et externe rendra difficile le respect des engagements.
		9	Incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Le respect des engagements est lié à l'évolution favorable des conditions commerciales et économiques internes et externes.
	Risque très élevé	10	Très fort risque de défaillance, incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Défaut partiel de paiement des intérêts et du capital.
		11	Défaut total de paiement des intérêts et du capital



Source : BANK OF AFRICA

La répartition des engagements par classe de risque à fin décembre 2021 se présente ainsi :



A noter que les dossiers inscrits en Watch-List font l'objet d'un suivi particulier et les créances y afférentes donnent lieu à une couverture par des Provisions pour Risques Généraux -PRG- conformément à la réglementation.

2. Risque de Taux et de Liquidité

1. Analyse du risque de liquidité

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour but, d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la Banque de poursuivre de manière harmonieuse l'expansion de son activité.

Le risque de liquidité se traduit pour la Banque à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des besoins inattendus sont subis, et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Une telle éventualité peut trouver son origine dans d'autres causes que la liquidité. Par exemple des pertes importantes qui résultent des défaillances des contreparties, ou d'évolutions adverses du marché.

Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :

- L'incapacité de l'établissement de lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un retrait massif des dépôts ou un tirage maximal des engagements en hors bilan.
- Le non adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs moyens et longs termes par des passifs à court terme. Un niveau de liquidité acceptable est un niveau qui permet à la Banque à la fois de financer l'évolution de ses actifs, et de faire face à ses engagements dès qu'ils sont exigibles, en mettant ainsi la Banque à l'abri d'une crise éventuelle.

Deux indicateurs permettent d'apprécier le profil de liquidité de la Banque :

- Le Coefficient LCR (Liquidity Coverage Ratio), affiche 175% sur base consolidée au 31 Décembre 2021.
- Le profil des impasses cumulées : la technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la Banque à court, moyen et long terme.

Cette technique permet d'estimer les besoins nets de refinancement sur différents horizons et arrêter les modalités adéquates de couverture.

Le passif monétaire est de MAD 25 740 millions de durée égale à 38.14 jours, tandis que l'actif liquide est de MAD 36 410.54 millions.

Par ailleurs, il est à signaler que 98.6% de la valeur de l'actif obligataire est composé de Bons de Trésor, ce qui assure une liquidité quasi-totale. Cette catégorie de l'actif s'établit à MAD 8 863 millions.

2. Analyse du risque de taux

Le risque de taux d'intérêt est le risque que l'évolution future des taux d'intérêts vienne réduire les marges prévisionnelles de la banque.

La variation des taux d'intérêt impacte également la valeur actualisée des flux futurs attendus. Le degré d'impact sur la valeur Economique des actifs et des passifs dépend de la sensibilité des différentes composantes du bilan à une variation des taux.

L'appréciation du risque de taux peut s'effectuer au travers un ensemble de simulations de stress testing, dans le cadre d'un scénario de variation des taux de 200 pbs tel que préconise par le Comité de Bâle.

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de taux d'intérêt, veille à assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur Economique des fonds propres.

Les variations des taux d'intérêts peuvent avoir des répercussions néfastes sur la marge d'intérêt de la Banque, et par conséquent causer de sérieuses déviations par rapport au plan initial.

Afin de neutraliser ces risques de déviation, le département ALM oriente régulièrement la stratégie de la Banque en fixant des règles d'adossesment des emplois à des ressources de même nature, et en définissant un seuil de tolérance maximum de déviation de la marge d'intérêt par rapport à la marge nette d'intérêt prévisionnelle.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de taux encouru par la Banque à court terme et à moyen long termes.

Cette technique permet d'estimer les décalages d'adossesments actif / passif sur différents horizons afin d'arrêter les modalités adéquates de couverture.

Les actifs sont essentiellement obligataires, composés de Bons du Trésor, TCN et Obligations.

Ces actifs sont essentiellement financés par des passifs courts dont la durée est 38.14 jours

Des simulations de stress testing sont effectuées afin d'évaluer l'impact d'une variation des taux sur la marge d'intérêt ainsi que sur la valeur Economique des Fonds Propres. A fin Décembre 2021, en excluant le portefeuille trading Book, l'impact d'une variation des taux d'intérêt de 200 pb sur la marge d'intérêt est estimé à -0.253 Mrd DH soit -5.86% de la MNI prévisionnelle (et +0.248 Mrd DH pour une variation des Taux de -200 pb, soit +5.75% de la MNI prévisionnelle). La variation de la valeur économique des Fonds Propres, en excluant le portefeuille trading Book, face à un choc de taux de 200pbs, est estimé à 0.937 Mrd DH soit 7.5% des Fonds Propres de base.

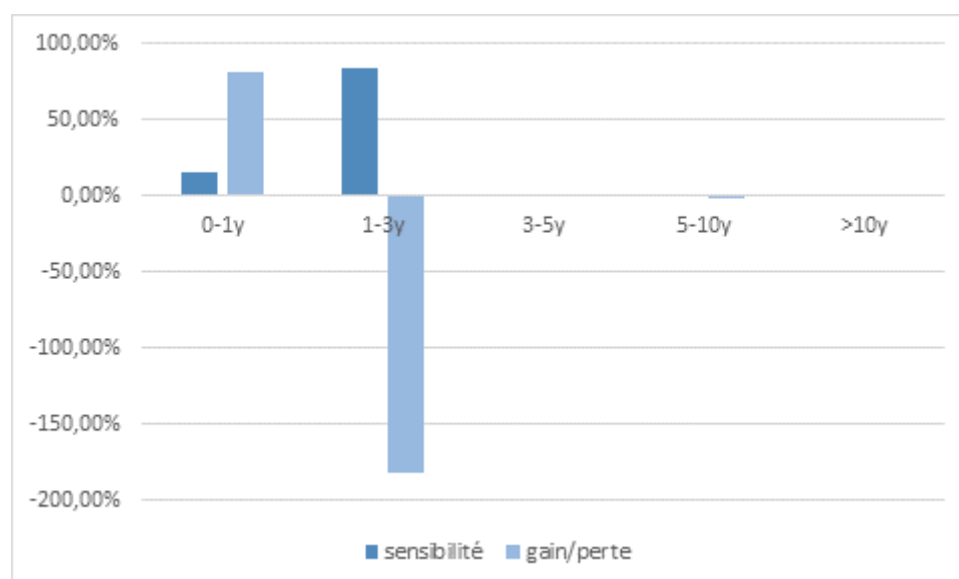
Portefeuille obligataire

Le portefeuille obligataire (au 31 Décembre 2021) présente une durée moyenne de 1.46 ans et une sensibilité moyenne de 1.44. Son encours en valeur de marché est de MAD 8 986 millions.

Une évolution parallèle des taux d'intérêt de +50 pbs entraîneraient alors une perte moyenne de MAD 65 millions.

Une évolution parallèle des taux d'intérêt de +100 pbs se traduirait par une perte moyenne de MAD 130 millions.

Le spectre des sensibilités ci-dessous présente le choix de ventilation de la sensibilité totale sur les différentes catégories de papiers, et donc le choix de projection du risque de taux sur les différentes bandes de maturités.



1) Risque de Change

Tableau 1 Risque de change par type de devises

	Position Nette Longue*	Position Nette Courte*	% Fonds propres
EUR	29.66	-	0.14%
LYD	0.01	-	0.00004%
QAR	1.93	-	0.01%
BHD	0.42	-	0.002%
SEK	0.14	-	0.001%
CHF	-	7.64	0.04%
TND	84.25	-	0.40%
CAD	7.18	-	0.03%
DZD	0.26	-	0.001%
KWD	-	0.18	0.001%
SAR	7.39	-	0.04%
AED	39.08	-	0.19%
JPY	-	7.29	0.03%
DKK	-	0.82	0.004%
NOK	7.34	-	0.03%
USD	-	33.51	0.16%
GBP	-	8.90	0.04%

Source : BankOf Africa

(*)Actifs – passifs dans la même devise +/- engagements nets à terme +/- Delta des options- Données au 31-12-2021

La somme des positions de change nettes est la suivante :

- Pour les positions longues : MAD 178 millions, soit 0.84% des fonds propres nets.
- Pour les positions courtes : MAD 58 millions, soit 0.28% des fonds propres nets.

Le tableau ci-dessus montre que BANK OF AFRICA reste dans les limites prudentielles établies par Bank Al-Maghrib, et qui sont fixées à 10% des fonds propres par devise et à 20% pour l'ensemble des devises.

2) Risques réglementaires

Le développement de la réglementation des pays de présence du Groupe fait l'objet d'une veille permanente par les filiales locales, ainsi que par le Centre d'Intelligence Economique. Les résultats sont périodiquement partagés avec les équipes Risques, dans le cadre de la communauté risques du groupe, afin d'estimer les impacts éventuels sur les portefeuilles des banques localement et *in fine* sur le groupe. Ces éléments sont pris en considération pour la fixation des limites d'exposition sur base sociale et consolidée.

Tableau 2 Ratio de solvabilité au 31 décembre 2021 (Bâle III) sur base consolidée

	Actifs pondérés (K MAD)
Risques de crédit pondérés	222 904 789
Risques de marché pondérés	9 732 152
Risques opérationnels pondérés	26 022 125
Total des actifs pondérés	258 659 066

Source : BANK OF AFRICA

Tableau 3 Ratio de fonds Tier 1

	Montant (K MAD)
Fonds propres Tier 1	25 174 837
Total des actifs pondérés	258 659 066
Ratio de fonds Tier 1	9.7%

Source : BANK OF AFRICA

Tableau 4 Coefficient minimum de solvabilité

	Montant (K MAD)
Fonds propres de base	25 174 837
Fonds propres admissibles	32 366 469
Total des actifs pondérés	258 659 066
Coefficient minimum de solvabilité	12.5%

Source : BANK OF AFRICA

Le ratio de solvabilité de la Banque, traduisant sa capacité à faire face à l'ensemble de ses engagements par le biais de ses fonds propres, demeure supérieur à la norme réglementaire fixée à 11,5%.

Ce ratio s'établit à 12,5% sur base consolidée à fin décembre 2021.

A noter que L'Internal Capital Adequacy Assessment Process –ICAAP- entrée en vigueur au Maroc est un processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes. Celui-ci a pour but d'assurer en permanence une adéquation entre les fonds propres et l'ensemble des risques significatifs de la banque. La mise en place de ce processus s'inscrit selon 3 axes principaux :

- *Le risk appetite framework* qui décrit le schéma de gouvernance et d'organisation, le processus de définition et la déclinaison de l'appétit pour le risque au sein de la Banque.
- *Le risk appetite statement* qui définit en cohérence avec le plan stratégique de développement du Groupe, les dimensions du *risk appetite* qui reflètent le profil de risque de la Banque. Ces dimensions sont déclinées en indicateurs quantitatifs auxquels des seuils ont été associés.
- L'identification et la quantification des risques (capital buffer) auxquels l'établissement est exposé (hors crédit, marché et opérationnel).

Les risques retenus au titre du pilier 2 et pour lesquels une quantification d'exigence en fonds propres est potentiellement nécessaire sont les : Risque de taux, de liquidité, de concentration client, de concentration géographique et sectorielle, pays, structurel de change, de non-conformité, juridique et de réputation.

Ces risques sont proposés à partir d'une observation des recommandations réglementaires des régulateurs et des pratiques des banques internationales

Sur la base de sa résilience face à des situations de stress, la banque couvre les risques les plus significatifs, impactant la rentabilité, la solvabilité et la liquidité par un capital buffer.

Bank Al Maghrib n'impose aucun modèle de calcul du capital buffer et laisse ainsi aux banques le soin de développer leur propre méthodologie de calcul (modèle interne)

La méthodologie de calcul du buffer relatif aux différents risques étant aujourd'hui définie, les travaux actuels se concentrent sur le calibrage des exigences en fonds propres et la définition et arbitrage du capital buffer à intégrer au ratio de solvabilité de BANK OF AFRICA S.A.

Dans le cadre du pilotage ses ratios, le groupe BANK OF AFRICA utilise différents leviers pour optimiser sa consommation en Fonds Propres. Le groupe peut entre-autre envisager la réduction de sa production de crédit pour une période donnée. Cela permet de piloter la croissance des actifs pondérés de la banque.

Pour des considérations de surveillance macro-prudentielle, BANK AL MAGHRIB peut demander aux établissements de crédit de constituer un coussin de fonds propres dit « coussin de fonds propres contracyclique » sur base individuelle et/ou consolidée. Ledit coussin dont le niveau se situe dans une fourchette de 0% à 2,5% des risques pondérés, est composé de fonds propres de base de catégorie 1.

Tableau 5 Coefficient minimum de solvabilité prévisionnel

Social	déc-21	juin-22	déc-22	juin-23
Fonds propres de base	12 921	13 381	13 566	13 731
Fonds propres Tier I	14 921	15 381	15 566	15 731
Fonds propres Tier II	21 067	21 927	22 512	23 127
Actifs pondérés	140 955	143 856	146 173	148 454
Ratio CET 1	9.2%	9.3%	9.3%	9.2%
Ratio Tier I	10.6%	10.7%	10.6%	10.6%
Ratio de Solvabilité	14.9%	15.2%	15.4%	15.6%

Consolidé	déc-21	juin-22	déc-22	juin-23
Fonds propres de base	23 175	23 546	24 483	26 450
Fonds propres Tier I	25 175	25 546	26 483	28 450
Fonds propres Tier II	32 366	33 196	34 533	36 950
Actifs pondérés	258 659	273 636	281 274	288 285
Ratio CET 1	9.0%	8.6%	8.7%	9.2%
Ratio Tier I	9.7%	9.3%	9.4%	9.9%
Ratio de Solvabilité	12.5%	12.1%	12.3%	12.8%

Source: BANK OF AFRICA

Les ratios prévisionnels de BANK Of Africa sur base individuelle et consolidée demeurent supérieurs au minimum réglementaire en vigueur : 9% au niveau du ratio de solvabilité sur fonds propres de base de catégorie 1 et 12% sur fonds propres global grâce à la politique interne de gestion du capital.

3) Risque Opérationnel :

Le risque opérationnel se définit comme étant le risque de pertes résultant de l'inadéquation ou la défaillance attribuables à des procédures, moyens humains, systèmes internes ou à des événements extérieurs, susceptibles d'impacter le bon déroulement de l'activité.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels a pour ambition de répondre à un triple objectif :

- L'identification, l'analyse et l'évaluation des risques opérationnels ;
- L'évaluation des contrôles internes ;
- Le suivi des risques opérationnels via des indicateurs d'alerte ;
- La maîtrise des risques opérationnels via la mise en place d'actions préventives et/ou correctives face aux risques majeurs identifiés.

Le dispositif de gestion des risques est revu et surveillé régulièrement, permettant une amélioration continue du dit dispositif.

Les risques opérationnels peuvent être analysés, classifiés et hiérarchisés selon les principaux axes suivants : les causes, les conséquences (en termes d'impact financier ou autre), le score, la qualification et le niveau de maîtrise et qui sont classés par type d'événement bâlois.

L'exposition au risque opérationnel et les pertes subies sont régulièrement notifiées à la direction de l'unité concernée, à la direction générale et au conseil d'administration. Le système de gestion est correctement documenté, permettant d'assurer le respect d'un ensemble formalisé de contrôles, de procédures internes et de mesures correctives en cas de non-conformité. Les auditeurs internes et/ou externes sont appelés à examiner périodiquement les processus de gestion et les systèmes de mesure du risque opérationnel. Ces examens portent sur les activités des unités et sur la fonction indépendante de gestion du risque opérationnel. La gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BANK OF AFRICA est complètement automatisée au travers d'un outil dédié à savoir MEGA HOPEX. Ainsi, la collecte des événements de risques, la cartographie des risques opérationnels et les indicateurs clés de risques sont aujourd'hui gérés au niveau de cet outil qui a été déployé au niveau de la Banque et des filiales marocaines et européennes.

La Cartographie des Risques Opérationnels relative aux activités du Groupe couvre les risques sur les systèmes d'information. L'exposition afférente au manque d'intégration des systèmes d'information du Groupe est bien identifiée. Ce risque est pris en charge dans le cadre du projet Convergence -SI.

Eu égard à la crise sanitaire, liée au Covid-19, la Direction Générale des Risques Groupe, sous l'égide des instances de gouvernance du groupe, s'est attelée au renforcement des dispositifs de maîtrise des risques pour mieux amortir les chocs prévisionnels et renforcer la résilience du groupe.

Dans cette optique, à l'instar des différents projets visant la structuration et l'intégration de la filière Risque ; notamment le Programme Convergence, à travers l'ensemble de ses composantes, le Groupe a souhaité poursuivre cette dynamique en élargissant les deux dispositifs PRCI et ICAAP au niveau des filiales systémiques d'autant plus que pour certaines s'est devenu une exigence réglementaire.

Dispositif Risque de crédit

Le déploiement du dispositif Risques de Crédit (Lots 1 & 2) a été finalisé pour l'ensemble des filiales hormis la BCB. A noter que le Lot 1 couvre les aspects suivants : Organisation, schéma délégataire, pilotage et *reporting*. Tandis que le Lot 2 se réfère au déroulement des Stress tests et au suivi des ratios de concentration.

Le déploiement du dispositif « Risque de marché » a été finalisé au sein du site pilote de BOA Bénin.

Par ailleurs, les dispositifs ICAAP et PPR (équivalent du PRCI) ont été déployés au sein des filiales d'importance systémique pour le Groupe BOA, il s'agit en particulier des BOA Bénin, Burkina Faso, Togo, Niger et BOA West Africa.

Concernant la mise en conformité à la réglementation américaine FATCA, il y a lieu de noter que BANK OF AFRICA a lancé, depuis début 2018, un projet à l'échelle du Groupe avec l'appui d'un cabinet-conseil de renommée internationale disposant d'une expertise reconnue sur ce sujet. Toutes les filiales devant être certifiées à fin 2018, l'ont été. La certification FATCA étant fonction de la date d'enregistrement de l'entité sur le site du fisc américain ('Effective Date'), les autres entités du Groupe assujetties devront être certifiées progressivement jusqu'à 2021. En substance, le Groupe BANK OF AFRICA est en pleine conformité avec les exigences découlant de la loi FATCA.

Le plan de continuité répond à une importance croissante accordée à la minimisation des effets des interruptions des activités, du fait des interdépendances qui existent entre elles et les ressources sur lesquelles elles reposent, notamment humaines, informatiques ou encore logistiques.

Il s'agit d'un ensemble de mesures et procédures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

Une organisation de secours cible est mise sur pied, en même temps que des lieux et des systèmes de backup alternatifs. Un projet spécifique est en cours de réalisation au niveau du groupe avec en priorité des plans de contournement de sinistre.

Les principes stratégiques transverses de la continuité des activités sont les suivants :

- BANK OF AFRICA a la responsabilité sociale de permettre à sa clientèle de disposer des liquidités qu'elle lui a confiées. Le non-respect de cette obligation en temps de crise pourrait avoir un impact sur l'ordre public. Ce principe prévaut sur tous les autres ;
- BANK OF AFRICA doit garantir ses engagements envers le système de compensation interbancaire sur la place marocaine ;
- BANK OF AFRICA entend respecter en priorité les engagements juridiques et contractuels (relatifs aux domaines Crédits et Engagements) qu'elle a souscrits, avant de prendre d'autres engagements ;
- BANK OF AFRICA entend maintenir sa crédibilité internationale et garantir en priorité ses engagements vis-à-vis des correspondants étrangers ;
 - ✓ Les clients du Groupe BANK OF AFRICA sont prioritaires par rapport aux autres bénéficiaires de ses services ;
 - ✓ Les services sont pris en compte dans leur réalisation « Front to Back » (par exemple, de l'agence jusqu'à la comptabilisation).

Risque IT :

La remontée des incidents qui représentent un Risque Opérationnel est faite via l'outil MEGA HOPEX. Ce dernier est utilisé par les correspondants, coordinateurs et relais désignés au niveau des différentes entités de la banque ainsi que les filiales (dont l'outil a été déployé) pour la déclaration des incidents RO au fil de l'eau.

4) Risque sur les actifs Hors exploitation

La Banque détient des actifs hors exploitations acquises par voie de dation en paiement. En conséquence la Banque peut être soumise au risque de non-réalisation des cessions de ces immobilisations ou une perte sur cession. A ce titre, le patrimoine immobilier hors exploitation de BANK OF AFRICA s'établit en valeur comptable nette à fin décembre 2021 à MAD 4.9 milliards. Le montant de 4.9 milliards comprend les actifs comptabilisés au niveau du poste autres actifs de la banque et les actifs logés dans les filiales immobilières.

5) Risque Pays :

Par risque pays on entend la possibilité qu'une contrepartie souveraine d'un pays donné ne soit pas en mesure ou refuse, et que les autres contreparties de ce pays ne soient pas en mesure, de remplir leurs obligations à l'égard de l'étranger pour des considérations d'ordre sociopolitique, économique ou financier.

Le risque pays peut aussi résulter de la limitation de la libre circulation des capitaux ou d'autres facteurs politiques ou économiques, il est alors qualifié de risque de transfert. Il peut également découler d'autres risques en liaison avec la survenance d'événements impactant la valeur des engagements sur le pays concerné (désastres naturels, chocs extérieurs).

La politique risque pays du Groupe a comme principal objectif la mise en place d'un système qui permet d'évaluer, limiter, réduire et si nécessaire suspendre de manière prudente ses engagements sur les pays à haut risque et ce, d'une manière synchronisée à l'échelle du Groupe.

La politique risque pays comprend outre la stratégie de prise en charge du risque pays, les principes de recensement, de gestion et de contrôle de ces risques ainsi que les structures organisationnelles responsables. L'élément central de ce dispositif de gestion permettant la prévention du risque est le système de délégation et de limitation des engagements. Ce système a été conçu de manière à être de plus en plus limitatif au fur et à mesure que le risque pays augmente. Ainsi, le niveau d'engagement est calibré en fonction du niveau du risque pays, reflété par la notation attribuée à chaque pays, et du pourcentage de fonds propres de chaque entité du groupe.

Les engagements de BANK OF AFRICA sont pour la plus grande partie domestiqués au Maroc. Les engagements sur les contreparties étrangères de BANK OF AFRICA concernent les établissements de crédit étrangers. Ces engagements font l'objet :

- D'une autorisation après une notation et analyse des fondamentaux de chaque contrepartie ;
- D'un suivi mensuel, et sont communiquées à la banque centrale à travers un état réglementaire.

Les *Reportings* réalisés offrent une vue d'ensemble de l'engagement global du Groupe BANK OF AFRICA à l'égard des contreparties bancaires étrangères. Ils reflètent l'engagement par pays qui comprend l'ensemble des actifs inscrits au bilan et en Hors bilan représentant des créances sur les résidents des pays étrangers.

En complément de ces états, le Management des Risques Groupe élabore mensuellement un rapport analytique sur les expositions étrangères du Groupe BANK OF AFRICA. Ce rapport permet d'apprécier le niveau des expositions étrangères du Groupe BANK OF AFRICA et constitue un tableau de bord pour le suivi de l'évolution du Risque inhérent à chaque pays.

Des stress tests sont établis semestriellement pour évaluer les impacts de ces conjonctures sur la solvabilité et la sinistralité au niveau du Groupe. Ces stress tests couvrent aussi bien les pays dont l'exposition du Groupe est importante ainsi que ceux présentant une instabilité politique.

Dans le cadre de son plan stratégique de développement, BANK OF AFRICA étudie les scénarios de renforcement / maintien sur certains pays et de désengagement d'autres pays.



6) Caractère imprévisible de la durée et des effets de la pandémie de Covid-19

Le tissu économique marocain est composé essentiellement de PME présentant une fragilité financière, structurelle et humaine. La mise en œuvre des critères de soutenabilité n'est pas chose aisée dans un contexte où la priorité est accordée à la survie et à la pérennité de la PME.

La crise causée par la pandémie COVID 19 a confirmé cette fragilité, dans ce contexte, Bank of Africa a soutenu ses entreprises et TPME clientes impactées à travers le Crédit Moyen/Long Terme « Crédit RELANCE » destiné principalement au financement du fonds de roulement.

Aussi, malgré les différents efforts fournis pour promouvoir la RSE au Maroc, plusieurs obstacles compromettent considérablement sa mise en application surtout pour la PME. Les plus importants sont relatifs à :

- L'absence ou le manque d'inspection concernant le non-respect de la réglementation environnementale et sociale en vigueur
- La non application du principe de pollueur payeur
- Le manque d'actions sanctionnant le non-respect ou la faible application de la loi
- L'absence d'une « vraie » société civile permettant de pousser les entreprises à adopter les pratiques responsables.

La crise pourrait avoir des effets durables particulièrement pour certains secteurs de l'économie. Une détérioration des conditions économiques affecterait les activités des clients de BOA, ce qui aurait pour conséquence une réduction des revenus de BOA et un impact sur le coût du risque lié à l'augmentation du taux de défaut/sinistralité sur créances clients. Toutefois, la politique de provisionnement adoptée par le groupe, et qui repose d'une part sur l'application de la circulaire 19 G de BAM, et d'autre part sur la classification des créances « fragiles » dans une Watch List ainsi que leur couverture par une Provision pour Risques Généraux permettent une gestion anticipative du défaut.

Il est à préciser que les mesures de soutien décidées par le Comité de Veille Economique se sont poursuivies en ce qui concerne le secteur de l'Hôtellerie jusqu'à fin juin 2021, à travers le produit RELANCE. Ces mesures sont de nature à limiter l'impact défavorable que pourrait avoir la crise COVID sur les indicateurs de sinistralité des banques. Ainsi, tout a été mis en œuvre pour atténuer les effets de la crise dont les conséquences restent fortement dépendant de l'évolution de la situation sanitaire et de la maîtrise des nouveaux variants du virus.

7) Risques financiers liés à l'environnement.

L'évaluation et la gestion des risques et des impacts environnementaux et sociaux font partie intégrante dans la gestion globale des risques des projets à financer. Elle est essentielle pour la performance environnementale durable et réussie des projets.

Le processus de due diligence effectuée par Bank of Africa a pour objectif de :

- Identifier les impacts / risques environnementaux, sociaux, sanitaires et sécuritaires pouvant survenir
- Evaluer la conformité du Projet à la réglementation nationale, aux normes de performance de l'IFC, aux directives générales et sectorielles de la Banque Mondiale, des Principes de l'Equateur et aux meilleures pratiques relatives aux aspects environnementaux et sociaux
- Présenter un plan d'action pour mitiger ces risques et régler les non-conformités détectées.

Courant l'exercice 2021, aucun risque financier lié aux questions environnementales n'a été enregistré.

PARTIE X : ANNEXES

I. Rapport financier annuel 2021

<https://www.ir-bankofafrica.ma/sites/default/files/2022-05/Rapport%20Financier%20Annuel%202021.pdf>

II. Rapport financier annuel 2020

https://www.ir-bankofafrica.ma/sites/default/files/2021-07/RFA%20Bank%20Of%20Africa_2020%20%281%29.pdf

III. Rapport financier annuel 2019

https://www.ir-bankofafrica.ma/sites/default/files/2020-06/BMCE_RFA_2019%20%281%29.pdf

IV. Statuts

<https://www.ir-bankofafrica.ma/sites/default/files/2021-01/Statuts%20Bank%20of%20Africa%20-%20septembre%202020%20sign%C3%A9s.pdf>

V. Rapports de notation de BANK OF AFRICA 2019 - 2022

2022 :

FITCH : <https://www.ir-bankofafrica.ma/sites/default/files/2022-03/FITCH%20RATINGS%20FEVRIER%202022.pdf>

2021 :

FITCH : <https://www.ir-bankofafrica.ma/sites/default/files/2021-03/web%20COMMUNIQUE%20FITCH%20RATINGS%20FEV2021.pdf>

MOODY'S : <https://www.ir-bankofafrica.ma/sites/default/files/2021-03/web%20COMMUNIQUE%20MOODY%27S%20FEV2021.pdf>

2020 :

MOODY'S : <https://www.ir-bankofafrica.ma/sites/default/files/2021-01/Moodys%20Communiqu%C3%A9%20Septembre%202020.pdf>

FITCH : <https://www.ir-bankofafrica.ma/sites/default/files/2021-01/Fitch%20Ratings%20Communiqu%C3%A9%20Novembre%202020.pdf>

2019 :

MOODY'S : <https://www.ir-bankofafrica.ma/sites/default/files/2021-01/Moodys%20Communiqu%C3%A9%20F%C3%A9vrier%202019.pdf>

FITCH : <https://www.ir-bankofafrica.ma/sites/default/files/2021-01/Fitch%20Ratings%20Communiqu%C3%A9%20F%C3%A9vrier%202019.pdf>